

La voie vers  
**ALLAH**

(As-Sirat Al Mustaqim)

# Sommaire

## PREMIERE PARTIE

- Définition de la voie droite ..... 7
- « As-Sirât Al-Mustaqîm » (La Voie Droite) est *l'unique et le plus court chemin menant à Allah* ..... 8
- « Al-Hidâya » vers la Voie Droite est de deux Sortes: *Vers et Sur la Voie Droite* ..... 10
- La Guidance est un don consacré d'Allah (le Très Haut) réservé à ceux qu'Il aime parmi les Humains ..... 12
- Quelle est la conduite que le Croyant doit adopter pour qu'Allah exauce l'invocation suivante « Guide-nous à la Voie Droite » (A.S.M.)? ..... 15

## DEUXIEME PARTIE

### La première étape de la Guidance: (La Guidance vers la Voie Droite)

- Introduction ..... 44
- Quelques constatations rationnelles ..... 45
- Le Créateur se fait connaître Lui-Même à Ses créatures ..... 46
- Le Dernier Message Céleste ..... 46
- La Guidance vers la Voie Droite ..... 49

## TROISIEME PARTIE

### Seconde Etape De La Guidance: (La Guidance sur la Voie Droite)

- Introduction aux cinq piliers de l'Islam ..... 52
- Premièrement : *Le grand pèlerinage* (Al-Hadj) ..... 58
- Deuxièmement : *L'aumône prescrite* (Az-Zakâ) ..... 66
- Troisièmement : *Le Jeûne* (As-Sawm) ..... 93
- Quatrièmement : *La prière* (As-Salâ) ..... 110
- Cinquièmement : *L'attestation de foi* (Ach-Chahâda) ..... 134

## • **Cinquièmement : L'attestation de foi (Ach-Chahâda)**

<b>Introduction</b> .....	134
1- La croyance aux anges et aux djinns .....	141
2- La croyance aux Livres célestes .....	144
3- La croyance aux Messagers (que le salut et la paix soient sur eux) .....	144
4- La croyance en Allah .....	148
a. La preuve de l'essence d'Allah .....	156
b. L'attestation des Attributs d'Allah .....	184
c. L'attestation des actes d'Allah, qu'Il soit exalté .....	189
<b>Les attributs de ceux qui ont connu Allah et qui ont cru en Lui, qu'Il a aimé et qui L'ont aimé</b> .....	189
- A qui Allah a confirmé Son amour dans Son noble Livre .....	191
1- Le Premier Groupe : Les Bienfaisants (Al-Muhsinîn) .....	192
2- Le Deuxième Groupe: Les Pieux « Al-muttakîn » et Les Equitables « Al- Muqsitîn » .....	196
3- Le Troisième Groupe de qualités qu'Allah aime .....	
a. Le groupe des qualités de la purification .....	218
b. Le groupe des ceux qui se confient à Allah, les patients et ceux qui combattent dans son chemin en rang serre pareils a un edifice solide .....	227
<b>Les choses et les personnes pour lesquelles Allah a affirme sa haine dans son livre saint</b> .....	262
<b>CONCLUSION</b> .....	277

## Avant - Propos

Nous commençons par la Sourate Al-Fâtiha, première sourate du Coran, qui mérite de servir de prologue à toute oeuvre.

(Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux)

*Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Le Tout-Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Maître du Jour de la rétribution. C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons secours. Guide nous dans le droit chemin (As-Sirât Al-Musttaqîm), la voie de ceux que Tu as comblés de faveurs, et non de ceux qui ont encouru Ta colère, ni celle des égarés.* (Al-Fâtiha : 1-7)

### **Préface de l'auteur:**

L'idée de cet ouvrage m'est venue le dimanche 24 janvier 1999 soit le 7 du mois de Chawwâl 1419 de l'Hégire.

Après avoir invoqué Allah (le Très Haut) j'ai commencé à mettre par écrit quelques idées en vue de déterminer les objectifs de ce livre qui paraîtra sur l'Internet pour que les non-musulmans et les non-arabophones dans les quatre coins du monde puissent en tirer profit. Souhaitons qu'Allah en fasse un guide vers Sa voie droite.

Vu que l'intention de l'Homme est meilleure que son action, avant d'entamer cet ouvrage de longue haleine, il fallait préciser l'intention visée par ce livre.

Par ce livre, je vise à communiquer au plus grand nombre de gens, qu'ils soient musulmans ou non, le savoir qu'Allah m'a octroyé. Plût à Allah que cet ouvrage soit, après que je quitte cette vie éphémère, une source de savoir utile .

### **L'Objet de cet ouvrage:**

Il s'agit de faire connaître la voie d'Allah - qu'Il soit Loué et Exalté - et cela d'une manière claire, précise, progressive et toujours fondée sur le Livre d'Allah et la Sunna de Son Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui).

Le livre commence par découvrir l'âme humaine, puis invite à réfléchir et à méditer dans le but d'amener le lecteur au moyen de la raison, à croire que cet univers n'a qu'un Seul Dieu, sans aucun associé, puis à prononcer les deux attestations de foi, à adopter l'Islam comme religion et à s'acquitter des cinq piliers de l'Islam.

Ce livre explique, en plus, le sens de la foi dans le Mystère (al-ghayb), tout en précisant ses piliers et ses degrés. Il aide également à mieux connaître le Saint Coran et le noble Prophète -b.s.- puis il montre les degrés de proximité d'Allah, Sa guidance, les moyens d'accéder au Paradis d'Allah et d'obtenir Son amour, ainsi que les divers types d'âmes humaines, etc.

C'est également un moyen de mieux comprendre le Livre d'Allah et la tradition de

Son Messager pour en tirer une compréhension de la Charia islamique, du licite et de l'illicite, de savoir en quoi consiste une bonne action et quelles sont les nourritures licites ainsi que le rôle de l'Homme en cette vie comme l'a voulu Allah, l'Exalté. Nous parlons de même de la droiture et de la corruption sur terre et des législations coraniques qui régissent toute chose ainsi que toutes les relations humaines visant à propager la paix et l'amour sur terre de sorte que la main de chaque homme soit une main qui construit, réforme, aide, enseigne, défend le Vrai et une main qui vient en aide à tout nécessiteux .

Nous abordons, en outre, les notions de Vérité, de vertu et de bienfaisance ainsi que leur rôle dans le fondement d'une société humaine modèle, vertueuse et réformatrice, qui combat toute corruption.

Nous parlons ensuite des signes de l'Heure, du jour du Rassemblement et du Jugement, du Paradis et de l'Enfer jusqu'au jour où la Mort sera amenée sous l'aspect d'un bélier qu'on égorge sur le Chemin « As-Sirât » et où il sera dit:

*« Ô bienheureux du Paradis, vous y resterez éternellement sans jamais goûter à la mort; Ô damnés de l'Enfer, vous y resterez éternellement sans jamais goûter à la mort ».*

Ainsi, se terminera le Jour Dernier et commencera la vie éternelle.

### **Contenu de l'ouvrage:**

Ce livre vise à faire connaître au lecteur la Voie vers Allah, qu'Il soit Loué et Exalté, c'est l'unique et la plus courte voie désignée, dans le Saint Coran, par « As-Sirât Al-Musttaqîm » ou la Voie Droite.

*La première partie* de ce livre est destinée à tout Homme qui ignore tout sur l'Islam. Elle s'adresse à la raison par le recours aux modes de conviction, à la logique en s'appuyant pour cela sur les vérités scientifiques. l'Homme comprendra ainsi le sens de la foi et prononcera l'attestation de l'unicité d'Allah avec tout ce qu'elle implique. C'est ainsi que l'être humain devient ,non une simple créature mais un musulman serviteur d'Allah, son Créateur. Cette partie prend le lecteur par la main et le conduit vers le droit chemin qui mène à l'Islam et qui est le premier pas sur la voie d'Allah.

*La seconde partie* du livre s'adresse au lecteur qui est devenu musulman, a prononcé la profession de foi, a cru aux six fondements de la foi et est devenu musulman accordant foi à tout ce que contient le Livre d'Allah, l'Exalté. Donc, l'argumentation se base ici sur tout ce qui est tiré du Noble Coran et de la Sunna de notre noble Prophète -b.s.-, qui sont les deux sources de la Législation de l'Islam, la religion unique et inaltérable d'Allah pour tous les êtres créés.

Allah (le Très Haut) dit :

*« Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu le savoir. Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte! ».* ( Al-'Imrân : 19)

*« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messenger à qui Nous n'ayons révélé: «Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc» ».* (Al-'Anbiyyâ': 25)

Bien que les religions et les livres célestes soient multiples, la source en est unique, telle la mère qui donne naissance à plusieurs enfants.

Cette partie qui fait découvrir au musulman sa voie vers Allah, ne sera que l'interprétation de la Sourate Al-Fâtiha par laquelle Allah a inauguré Son Livre, première sourate du Coran, contenant les sept versets que l'on répète à chaque prière. Elle explique clairement ce qu'est la voie d'Allah la Voie Droite.

Ainsi, nous interprétons le Coran par le Coran, et c'est, à notre avis, l'interprétation la plus véridique. Le lecteur sera étonné de découvrir que cette sourate composée de sept versets, qu'on répète au moins dix-sept fois par jour au cours des cinq prières, englobe toutes ces significations dans ses lettres et ses termes.

**En lisant ce livre, le lecteur doit avoir la ferme intention de partir à la recherche du Vrai et de la Vérité pour découvrir la voie d'Allah .**

**Il sera alors capable de déterminer sa position sur cette voie ainsi que le chemin qui lui reste pour renouveler son intention, se repentir sincèrement et poursuivre sa voie vers Allah (le Très Haut) tout en aspirant à obtenir Sa miséricorde, accéder à Son Paradis et jouir de Son amour. Guidé par ce qu'il aura compris, il mettra en application ce qu'il aura appris par ces lignes.**

Plût à Allah qu'Il nous compte un jour parmi Ses serviteurs pieux, versés dans la science et qui sont proches de Lui et qu'Il nous accorde Sa miséricorde grâce à vous, tout comme Il a pardonné à l'Imam Mâlik grâce aux pleurs versés par son disciple par crainte d'Allah, l'Exalté.

En conclusion nous invoquons Allah, le Très-Haut et l'Omnipotent, d'accorder à nos ulémas ainsi qu'à nos professeurs la meilleure des rétributions, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont aidés, fût-ce par le moindre effort ; qu'Il pardonne toute faute ou erreur accidentelle et qu'Il en fasse une œuvre purement destinée à obtenir Son approbation et une raison guidant les hommes vers Allah, vers Sa voie, vers Son noble livre à l'imitation de son noble Prophète (b.s.)

Il est, certes, le meilleur des maîtres et le meilleur des appuis.

## PREMIERE PARTIE

### Definition de la voie droite

- « As-Sirât Al-Mustaqîm » (La Voie Droite) est: l'unique et le plus court chemin menant a Allah.
- « Al-Hidâya » vers la Voie Droite est de deux Sortes: Vers et Sur la Voie Droite
- La Guidance est un don consacré d'Allah (le Très Haut) réservé à ceux qu'Il aime parmi les Humains .
- Ceux à qui Allah a réservé sa guidance.
- Quelle est la conduite que le Croyant doit adopter pour qu'Allah exauce l'invocation suivante « Guide-nous à la Voie Droite (A.S.M.)?

# As-Sirât Al-Mustaqîm est La Voie D'Allah (A.S.M.)

## DEFINITION DE LA VOIE DROITE

### La Voie Droite est l'unique et le plus court chemin menant à Allah :

Etymologiquement, le verbe « *sarata* » signifie « engloutir ». Un chemin est dit « *sirât* », quand il est droit, de sorte que la taille de celui qui l'emprunte, diminue au fur et à mesure qu'il s'y avance, comme s'il était englouti par le chemin.

« *al-mustaqîm* », se dit de ce qui est sans sinuosités. La ligne droite est la ligne la plus courte qui lie un point à un autre.

« **As-Sirât Al-Mustaqîm** » est donc «le» chemin droit sans sinuosités qui mène directement au but visé.

On désigne ce « Chemin » en le déterminant à l'aide de l'article défini (le) (« *al* » en arabe): la Voie Droite.

Ainsi, lorsqu'on dit (le livre), cela amène la question :« Quel livre ? » à laquelle l'on répond : « Le livre de 'Ahmad ». La définition se fait ici à l'aide du rapport d'annexion entre les deux termes. Si l'on interroge le Saint Coran sur As-Sirât Al-Mustaqîm mentionné pour la première fois, dans la première sourate du Coran, on trouve cette réponse dans le verset qui dit :

*« le chemin d'Allah à Qui appartient ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre.Oui c'est à Allah que s'acheminent toutes choses ».* ( Ach-Chûra, v. 53)

Ainsi, le nom d' « Allah » est ici annexé au terme « Chemin », on en déduit que c'est la Voie droite d'Allah, autrement dit le Chemin le plus court qui mène le Croyant vers Allah, le Tout-Puissant et, de là,on saisit l'importance de cette invocation qui se trouve dans la Sourate « Al-Fâtiha » : « *Guide nous dans la Voie Droite* ».

C'est la demande faite à Allah par celui qui accomplit la prière afin qu'Il le guide vers Son chemin, celui qui mène à Sa majesté, Sa miséricorde, Son paradis et Son amour.

Le Saint Coran nous a signalé que c'est le chemin unique et exclusif menant à Allah:

*«Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez- le donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie.»Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété ».* (Al-'An`âm:153)



Certes, les voies et les chemins sont multiples; mais, il n'y a que la Voie Droite qui relie les Hommes à leur Créateur depuis la création du monde. C'est pour cela qu'Allah mentionne qu'Il a guidé Moïse et Aaron vers la Voie Droite:

*« et (Nous) les guidâmes vers la Voie Droite ».* (As-Sâfât: 118)

Ainsi que Muhammad, le dernier des Messagers -b.s.- :

*« En vérité Nous t'avons accordé une victoire éclatante, \* afin qu'Allah te pardonne tes péchés, passés et futurs, qu'Il parachève pour toi Son bienfait et te guide sur une voie droite ».* (Al-Fath: 1-2)

Allah a également informé Son prophète qu'Il avait déjà guidé ses homologues parmi les prophètes précédents :

*« Ceux qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence! ».*

(Az-Zumar: 18)

Tous ces versets démontrent que la Voie Droite n'est pas une voie nouvelle improvisée par le Prophète Muhammad, le Messenger d'Allah -b.s.-. mais, qu'elle est, depuis la Création, le seul chemin unique, exclusif et le plus court menant au Créateur Unique. Cette voie a été empruntée par tous les Prophètes qui invitaient les gens à la suivre exclusivement, tout au long de l'Histoire. De même, le Messenger d'Allah et le Dernier des Messagers a suivi leur exemple, empruntant cette même Voie et appelant les musulmans à suivre son exemple.

C'est une religion unique car le Créateur est Unique et Son Message est unique: c'est ainsi que l'on peut saisir le sens de ce verset:

*« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messenger à qui Nous n'ayons révélé: «Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc».* (Al-'Anbiyyâ': 25)

Telle est la phrase que tous les Messagers ont répétée de tous temps aux Hommes: ils appelaient les gens à embrasser la religion d'Allah, et c'est l'Islam. Mais, pour savoir quelle est la relation entre l'Islam et la Voie Droite, lisons ces deux versets :

*« Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas. \* Telle est la voie de ton Seigneur dans toute sa rectitude. Nous avons (effectivement) bien détaillé les signes à des gens qui se rappellent ».* (Al-'An'âm: 125-126)

La Voie Droite est donc le chemin unique et le plus court menant à Allah, c'est le chemin de l'Islam. Pour entreprendre le premier pas sur ce chemin, l'acte de foi s'avère indispensable; il consiste à témoigner qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah et que Muhammad est Son messager.

## **Il existe deux étapes de Hidâya (guidance)**

### ***Vers la Voie Droite et Sur la Voie Droite***

#### **a) La Guidance vers la Voie Droite :**

La requête d'être guidé vers la Voie Droite s'adresse à Allah afin qu'Il nous guide à faire les premiers pas dans cette Voie. C'est dans cette étape que l'Homme se réfère à sa raison et à sa réflexion sur l'univers pour parvenir à cette vérité : cet univers n'a qu'un seul Dieu et Il n'a point d'associé.

Ainsi, aux portes de l'Islam, l'homme prononce la profession foi (Ach-Chahada), faisant ainsi le premier pas sur la Voie Droite et échappant au polythéisme, ce péché grave et impardonnable aux yeux d'Allah qui dit:

*« Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne un associé. Apart cela, Il pardonne à qui Il veut. Mais quiconque donne à Allah quelqu'un associé commet un énorme péché ».*

(An-Nisâ': 48)

Le Jour de la Résurrection, Allah, le Tout-Puissant, donnera l'ordre de faire sortir de l'Enfer celui qui L'aurait invoqué dans une situation quelconque ou L'aurait craint dans une occasion quelconque. Ainsi, tout Homme qui aura cru en Allah et aura accepté l'Islam pour religion et Muhammad -b.s.- pour Prophète et Messager, ne restera jamais éternellement en Enfer.

#### **b) La Guidance sur la Voie Droite :**

En prononçant la profession de foi et en adoptant l'Islam, le prosélyte est purifié et commence une nouvelle vie, car la vraie vie est celle des âmes et des cœurs. Allah, le Très-Haut, dit:

*« Que ne voyagent-ils sur la terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre, et des oreilles pour entendre? Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent ».*

(Al-Hadjj: 46)

Ainsi, le musulman parvient à connaître la Voie unique et la plus courte qui le mène à Son Créateur, qu'Il soit Loué et Exalté ; mais il lui reste à emprunter cette Voie et même à s'y précipiter vers Allah (le Très Haut) avant que la mort le surprenne; c'est pourquoi il a besoin de demander à son Seigneur de le diriger sur la Voie Droite et de lui accorder les moyens indispensables à cet effet.

Il est surprenant que dans l'invocation qui nous est prescrite et que nous répétons dans nos prières en récitant la Fâtiha: « *Guide-nous dans la Voie Droite* », rien ne sépare le verbe « *ihdinâ* » du sujet « *as-sirât* » que ce soit la préposition « 'ila » (Vers) ou la préposition « `ala » (sur), de sorte que la requête d'être guidé englobe les deux formes, à savoir: *la guidance sur et vers la Voie Droite*.

Une question se pose alors: « Celui qui lit le Coran ou fait la prière est bel et bien musulman, pourquoi donc a-t-il besoin de la première partie de la Guidance qui guide l'Homme vers l'Islam ? ». Nous répondons que la foi est un des actes du cœur, or, il arrive que le musulman commette un péché ou profère un mot qui l'exclut de la communauté musulmane sans qu'il en soit conscient, c'est alors qu'il aura besoin de cette première forme de Guidance.

Selon ce hadith authentique, le Messager d'Allah -b.s.- a dit: « *Il arrive que l'homme profère un mot qui déclenche la colère d'Allah, sans jamais penser que ce mot peut entraîner des conséquences aussi fâcheuses: le courroux d'Allah contre lui jusqu'au Jour du Jugement* ». (Transmis par l'imam 'Ahmad)

Le Saint Coran a ,en outre, averti le musulman de ne point mourir sans être musulman ; ce qui prouve que cela est susceptible de lui arriver et qu'il faut prendre garde à cela. Allah (le Très Haut) dit:

« *Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob: «Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourez point, donc, autrement qu'en étant Soumis!» (à Allah)*» (Al-Baqara: 132)

Le Prophète -b.s.- a recommandé de renouveler la foi, lorsqu'il a dit:

« *Renouvelez votre foi* ». On demanda: « *Ô Envoyé d'Allah ! Comment faire pour la renouveler?* ». Le Prophète répondit: « *Répétez sans cesse: Il n'y a point de Dieu qu'Allah* ». (Transmis par l'imam 'Ahmad)

Il a, en outre, mis en garde contre la propagation des tentations, qui aura lieu vers la fin des temps, par ces paroles:

« *Empressez-vous d'accomplir des œuvres pies, car il y aura des troubles aussi noirs qu'une nuit très sombre, où l'homme se réveillera croyant et se retrouvera le soir incroyant, et le soir il sera croyant et se réveillera incroyant; il troquera sa religion contre un bien de ce bas monde* ». (Transmis par l'imam Muslim)

## LA GUIDANCE EST UN PRESENT OFFERT PAR ALLAH A SES BIEN-AIMES PARMIS LES HOMMES

Si nous réfléchissons sur le verbe « *ihdinâ* » (guide-nous), nous trouverons qu'il figure dans le Saint Coran comme un verbe transitif qui appelle un seul complément d'objet, comme on peut le vérifier dans ce verset:

*« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit (le Coran) provenant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers un droit chemin ».* (Ach-Chûra :52)

Quand nous avons cherché à analyser grammaticalement le mot « *as-sirât* », nous avons trouvé que c'est un second complément d'objet et que le pronom personnel « *nâ* » dans « *ihdinâ* » est un premier complément d'objet ; ceci nous a frappé et nous a poussé à consulter une autre lecture coranique. C'est alors que nous sommes tombés sur une lecture singulière faite d'après Ibn Hazm: au lieu de « *ihdinâ* » dans le sens de « guide-nous », contrairement au premier, nous avons trouvé « *ahdinâ* », dans le sens de « offre-nous » ; ce dernier verbe est transitif et il appelle deux compléments (complément d'objet et complément d'attribution).

.De là, nous avons déduit que la demande d'être guidé vers la Voie Droite d'Allah est celle d'un cadeau. Cette Guidance obéit donc à toutes les règles régissant l'octroi d'un don, à savoir :

1- Le donateur offre son cadeau quand il veut et autant qu'il veut sans que le donataire puisse lui en demander des comptes. Ainsi est la Guidance d'Allah qui guide—de par Sa grâce— les Hommes quand et comme bon Lui semble; car personne d'autre que Lui ne la possède et seul Allah peut en faire don. Allah dit en s'adressant à Son prophète:

*« Tu ne diriges pas celui que tu aimes: mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés ».* (Al-Qasas: 56)

Les uns lisent le premier verbe « *tahdî* » au sens de (diriges) et le second « *yahdî* » au sens de (faire un don) .

2- Le donateur ne reprend jamais son cadeau, il en va de même pour la Hidâya octroyée à ceux qui sont bien guidés :

*« Quiconque Allah guide, nul ne peut l'égarer. Allah n'est-Il pas Puissant et Détenteur du pouvoir de châtier? ».* (Az-Zumar: 37)

3- Le cadeau est inestimable, car sa valeur réside dans le fait qu'il est un présent. Il est alors difficile de remercier le donateur pour son cadeau, tout comme il n'est pas possible d'offrir ce présent à quelqu'un d'autre.

Etre guidé sur la Voie Droite est également le don le plus précieux que le Croyant puisse acquérir en ce bas monde ; c'est pourquoi Allah nous a prescrit de la demander en récitant la sourate Al-Fâtiha, dix-sept fois dans le jour et la nuit, car Il sait que nous allons négliger cette demande puisque nous ignorons son importance et que l'être humain ne vaut rien sans la Hidâya.

D'autre part, nul ne peut offrir la Guidance même le noble Prophète -b.s.- qui a été guidé par Allah vers la Voie Droite, n'a pas pu guider son oncle paternel `Abd-Al-Muttalib qui est mort sans s'être converti à l'islam.

4-Le donateur n'offre de présent qu'à celui qu'il aime, c'est pourquoi la Guidance accordée par Allah à un Croyant prouve l'amour que son Créateur lui voue et le bien dont Il veut le combler.

## **Allah a réservé Sa guidance à deux types d'êtres humains:**

### **Premier type: « al-musttafiyyn », i.e. les élus, doués d'une grâce infinie:**

Allah (le Très Haut) dit :

*« Certes, Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille de `Imrân au-dessus de tout le monde ».* (Al-`Imrân : 33)

Allah a choisi et élu exclusivement des gens qu'Il a dotés de la Guidance. Il s'agit des prophètes et des messagers dont Il a fait des dirigeants qui guident vers la Voie Droite qu'ils empruntent eux-mêmes pour que tout le monde suive leur exemple . Ceux-là jouissent d'une grâce infinie:

*« Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie ».* (Fucilat: 35)

Ceux qu'Allah a élus sont doués d'une grande chance et Il leur a promis le Paradis.

### **Second type: « al-munybîn », ceux qui s'en remettent à Allah en toute chose:**

Allah (le Très Haut) dit:

*« Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus: Etablissez la religion; et n'en faites pas un sujet de divisions». Ce à quoi tu appelles les associateurs leur paraît énorme Allah élit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui s'en remet à Lui ».* (Ach-Chûra:13)

Ce sont ceux qui s'en remettent à Allah et endurent avec patience le Chemin menant à Lui, en domptant leurs passions et leurs instincts. C'est ainsi qu'ils s'appliquent et s'évertuent à rechercher les moyens qui les guident vers la Guidance, en plus de leurs invocations sincères à chaque prière. A cause de leur loyauté et leur sincérité, Allah les exauce et les fait entrer au Paradis qu'Il leur a décrit dans le Coran.

**Et si nous ne sommes pas parmi les élus d'Allah, le Très-Haut, essayons d'être parmi ceux qui s'en remettent à Lui, qui s'efforcent d'être toujours sur la Voie Droite. Mais comment est-il possible d'obtenir la Guidance vers et sur la Voie Droite ?**

Quand le Croyant désire quelque chose de Son Seigneur, il doit:

**Premièrement :** Adresser sa demande à Allah en L'invoquant sincèrement et incessamment tout en étant assuré qu'Allah l'exaucera.

**Deuxièmement :** Rechercher les moyens lui permettant de réaliser cette demande. Par exemple , si le Croyant veut qu'Allah lui accorde la guérison d'une maladie, il doit d'abord L'Invoquer sincèrement ; puis consulter le médecin et prendre le remède, tout en ayant la conviction que le médecin et le remède traitent mais ne guérissent pas et que la guérison viendra d'Allah -qu'Il soit Loué et Exalté- quand Il l'aura déterminé. Il ne doit donc ni s'impatienter ni cesser les invocations.

Allah –le Très-Haut- dit dans le Coran :

*« et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit ».* (Ach-Chu`arâ': 80)

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*« Le Croyant va bien, tant qu'il ne s'impatiente pas. – Et comment s'impatienterait-il, ô Messager d'Allah ?, demanda-t-on. Et le Prophète de répliquer: « Quand il dit : J'ai invoqué mon Seigneur et Il ne m'a pas exaucé ».*

(Transmis par l'imam 'Ahmad)

Qu'il applique donc les deux règles suivantes à la chose la plus importante et la plus précieuse que tout Croyant désire d'Allah, à savoir la Guidance :

1. Qu'il invoque Allah sincèrement à chaque prière et à tout moment, en disant : *« Guide-nous dans la Voie Droite »*
2. Qu'il recherche les moyens par lesquels il peut parvenir à cette Guidance.

# Quels sont les moyens que le Croyant doit adopter pour qu'Allah exauce son invocation « *Guide-nous dans la Voie Droite* » ?

Les versets ont signalé ces moyens qui peuvent être résumés comme suit :

- 1. La recherche du savoir :** En vue de découvrir et de connaître la Voie Droite, ainsi il n'agira pas sans savoir et ne sera pas égaré.
- 2. La mise en application de ce savoir :** Après qu'Allah l'a éclairé par le savoir et l'a guidé vers et sur la Voie Droite, il doit poursuivre son chemin sur le Sirât menant vers Allah, en mettant en œuvre ce qu'il a appris.
- 3. Accepter stoïquement ce qui nous est destiné** et apprendre à endurer avec patience toute fatigue, tout mal, toute affliction, tout ennui ou toute injustice causée par autrui dans son chemin.
- 4. Se confier entièrement à Allah** -l'Exalté- après tout péché qui l'écarte du Droit Chemin.

Si Satan a une emprise sur toi et t'éloigne de la voie d'Allah, hâte-toi d'y retourner, de te ressaisir en te relevant après cette faiblesse encore plus fort et reviens vers Allah. Le repentant sincère verra son péché complètement absout car Allah pardonne tous les péchés et les transforme en bonnes actions pour celui qui se repent ; Allah aime les repentants et les purifiés. Rappelle-toi toujours que, quelle que soit la gravité de tes péchés, ils ne seront jamais trop grands pour la miséricorde d'Allah, et quel que soit leur nombre, sache qu'Allah est incommensurablement magnanime. En effet, les œuvres pies ne profitent pas à Allah, tout comme les péchés ne Lui nuisent aucunement.

*« Guide-nous dans la Voie Droite, \* le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés ».* (Al-Fâtiha : 6-7)  
*« Ceux qui ont encouru la colère d'Allah »* sont les juifs, car ils ont acquis le savoir et ne l'ont pas appliqué ; *« les égarés »* sont les chrétiens ; ils sont ainsi considérés car ils ont œuvré sans savoir.

**En conclusion**, quiconque veut obtenir la Guidance, doit invoquer Allah pour qu'Il le guide, puis rechercher les moyens d'obtenir «Al-Hidaya», qui se résument en ces quatre points:

(savoir– pratique– endurance– retour continu vers Allah)

1. Le savoir tiré du Coran et de la Sunna.
2. L'accomplissement d'actions louables fondées sur le savoir et la loyauté.
3. L'Endurance face à ce qui nous est prédestiné.
4. Le retour vers Allah après l'éloignement, l'égarement et le péché.

## Est-ce que les moyens recherchés diffèrent selon chacune des étapes de la Guidance ?

### Première étape : La Guidance vers la Voie Droite (L'Islam) :

**1. Le savoir** que l'Homme doit acquérir pour parvenir à la voie de la Vérité, c'est tout savoir qui lui permet de mieux se connaître et de connaître tout ce qu'Allah a créé : (être humains, animaux, plantes, objets inanimés) .

Le premier ordre qu'Allah donna à Son Messager -b.s.- fut « Lis » : c'est un appel à l'apprentissage du savoir.

*« En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, \* qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant) : « Notre Seigneur! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi! Garde-nous du châtiment du Feu ».* (Al-'Imrân : 190-191).

**2. La mise en application** consiste à réfléchir afin de découvrir les vérités grâce à la réflexion et au raisonnement dans le but de trouver la réponse à ces questions :

1. Est-ce que cet univers et tout ce qu'il englobe est l'œuvre d'un Créateur ?
2. Est-il possible qu'il y ait plus d'un Créateur ?
3. Quel est ce Créateur ?
4. Pourquoi a-t-Il créé les créatures ?

**3. L'endurance** à réprimer ses passions et à éviter les distractions qui empêchent de rechercher la Voie d'Allah. Le Croyant doit rechercher sans cesse à acquérir le savoir et à consacrer son temps à la réflexion et à la recherche, sans se laisser distraire par les plaisirs temporels de la vie.

**4. Le retour vers le Créateur** après tout acte qui nous distrait de la recherche de la voie de la Vérité: quand le Croyant se laisse emporter par les passions, se plonge dans les plaisirs et ne cherche qu'à s'enrichir, à jouir des biens temporels, à prendre soin de ses enfants ou à se préoccuper de toute autre chose qui entrave la découverte de la vérité. Il a besoin, à cette étape, de trouver les réponses aux questions précédentes le plus vite possible et avant que sa vie ne prenne fin. Son âme a certes besoin de ces réponses tout comme son corps a besoin d'oxygène pour survivre. Sa raison a le droit de savoir : pourquoi et pour qui il vit ? Comment peut-il vivre sans connaître la raison de son existence ?!

Ainsi, si l'Homme a gaspillé son temps et l'a perdu à satisfaire ses instincts et ses plaisirs sans essayer sérieusement et sincèrement de répondre à ces questions-là, il est grand temps qu'il retourne sur ses pas et qu'il se rattrape. Donnons un exemple pour expliquer cela plus simplement au lecteur :



Supposons que vous voyagez dans le désert et que vous vous trouviez dépourvu d'argent, de provisions et de monture tout en étant éloigné de vos proches. Vous vous mettez alors à la recherche de nourriture et êtes sur le point de mourir. Vous perdez alors l'espoir et vous vous résignez à mourir puisqu'à perte de vue, il n'y a ni eau ni vivres. C'est alors que vous commencez petit à petit à perdre connaissance. Or, alors que vous pensez être sur le point de mourir, vous trouvez soudainement devant vos yeux qui s'ouvrent et que vous reprenez connaissance, une table garnie de toutes sortes de mets et de boissons dans ce désert inhabité, qu'allez-vous donc faire ?

Vous allez, évidemment, vous jeter avidement et avec joie sur cette table servie pour éteindre votre soif et assouvir votre faim. Mais, une fois rassasié, ne convient-il pas de vous poser une question importante à laquelle il fallait répondre avant de boire ou de manger, à savoir :

( Qui vous a apporté cette nourriture et cette boisson dans ce désert aride ?). Si ce dernier était un ennemi, vous auriez dû ne pas y goûter de crainte qu'il ne vous soit nuisible et s'il était un ami, vous auriez dû d'abord le remercier et en connaître la valeur avant d'y toucher. Mais, le fait de manger, de boire et d'oublier de poser cette question ou faire plutôt semblant d'oublier, est, en fait, illogique et inacceptable et n'est pas digne d'une personne douée de raison. Seul un animal mû par ses instincts incontrôlables et qui ne sait que répondre à sa faim et à sa soif, agirait de la sorte. Il en est de même pour ce qui est de l'être humain qui durant un certain laps de temps était une chose insignifiante, puis qui s'est trouvé dans cette vie doué d'un corps, de deux yeux, de lèvres, de deux mains, de deux pieds, d'un cerveau et de tout un univers assujéti à son service, avec ses plantes, ses animaux, ses objets inanimés ; même le soleil ne se lève que pour lui et la nuit ne tombe que pour favoriser son sommeil ; les étoiles sont créées pour qu'il sache le nombre d'années et le calcul du temps. Tous ces bienfaits ne peuvent, en effet, être dénombrés.

Or, après que l'Homme a joui de tous ces bienfaits, ne devrait-il pas sans tarder s'efforcer de trouver la réponse à ces questions afin de découvrir les vérités; sinon, dans son insouciance, il risquerait d'être surpris par la mort et de perdre à la fois sa vie présente et sa vie future. Or, la miséricorde d'Allah -le Tout-Puissant- embrasse toute chose et toute personne qui croit en Lui. Mais comment arrive-t-il qu'on nie Son existence, qu'on ne consacre pas son intelligence ni sa vie, ne fût-ce que pour un peu de temps, à réfléchir, méditer et apprendre afin de mériter d'être un homme doté d'une saine raison... ?!

Comment Allah pardonnerait-il à un être humain qui n'implore pas Son pardon et comment accueillerait-t-Il dans Son Paradis un être humain qui n'en veut pas et qui ne l'a pas souhaité? De là, apparaît l'importance pour l'être humain de s'empresse d'arriver, grâce à sa raison et à travers sa réflexion et sa méditation, à l'unicité d'Allah.

Ainsi, il évite de tomber dans ce péché impardonnable : celui de ne pas faire usage de sa pensée, de sa vue et de son ouïe, en devenant plus proche des bêtes que des hommes et en ne s'intéressant qu'à satisfaire ses instincts tout en négligeant totalement son âme, comme si cette dernière n'existait pas.

Allah –le Très-Haut- dit également : *« Il y a bien là un rappel pour quiconque a un cœur, ou prête l'oreille tout en étant témoin ».* (Qâf : 37)

*« Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre le cœur à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas ».*

(Al-'An`âm: 125)

## **Deuxième étape : La Guidance sur la Voie Droite :**

Dans cette étape où le musulman recherche les moyens pour qu'Allah exauce son invocation (*Guide-nous dans la Voie Droite*), cette dernière prend de nouvelles dimensions, vu que le musulman y œuvre à se rapprocher de son Créateur -qu'Il soit Loué et Exalté- tout en exécutant Ses ordres et en évitant Ses interdictions.

### **A. La recherche du savoir :**

La principale source du savoir est le Livre d'Allah et la Sunna de Son prophète -b.s.- qui a dit : *« Je laisse parmi vous deux choses. Si vous vous y attachez, vous ne serez point égarés après moi. L'une est plus importante que l'autre : le Livre d'Allah (comparable) à une corde tendue du ciel jusqu'à la terre, ainsi que les membres de ma famille. Jamais ces deux choses ne se sépareront, jusqu'à ce qu'ils arrivent au Bassin. Veillez à en prendre soin après ma mort ».* (Transmis par At-Tirmidhî)

Il est du devoir de tout musulman d'être incessamment à la quête du savoir. L'homme est dit savant tant qu'il poursuit sa quête du savoir ; mais dès qu'il croit avoir acquis une part suffisante du savoir, voilà qu'il fait le premier pas sur le chemin de l'ignorance. Le savoir est pareil à la lanterne et à la lumière qui illumine les pas de celui qui avance dans la Voie d'Allah afin de ne pas sombrer dans les ténèbres de l'ignorance. La recherche du savoir est prescrite à tout musulman, homme ou femme et quiconque adore Allah, sans chercher à dissiper son ignorance, Lui aura désobéi. Allah -l'Exalté- nous a déjà mis en garde, en nous donnant l'exemple d'une communauté qui a œuvré sans savoir et qui s'est égarée du chemin de son Seigneur.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit :

*« Quiconque emprunte une voie à la recherche de la science, Allah lui frayera (en récompense) une voie vers le paradis ».* (Transmis par At-Tirmidhî)

Allah (le Très Haut) dit :

*« Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant soucieux de l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur... Dis: «Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas?» Seuls les doués d'intelligence se rappellent ».*  
(Az-Zumar : 9)

*« Il y a pareillement des couleurs différentes, parmi les hommes, les animaux, et les bestiaux. Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur ».*  
(Fâtir : 28)

*« Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, \* qui a créé l'homme d'une adhérence. \* Lis! Ton Seigneur est le Très Noble, \* qui a enseigné par la plume (le calame), \* a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas ».*  
(Al-'Alaq : 1-5)

Quand Allah a voulu Se créer un représentant sur la terre, les anges ont protesté par peur que ce dernier n'y sème la corruption. Mais, Allah leur a dit : *«En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas!»* ; et Il a appris à Adam les noms (de toutes choses) . Le savoir était, en fait, ce qui a distingué Adam. Grâce à cette science, Allah a donné l'ordre aux anges de se prosterner devant lui.

Lisez donc ces versets :

*« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: «Je vais établir sur la terre un représentant «Khalîfa». Ils dirent: «Vas-Tu y désigner un qui y sèmera le désordre et répandra le sang, alors que nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier?» -Il dit: «En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas!». \* Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses) , puis Il les présenta aux Anges et dit: «Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques!» (dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu'Adam) . \*...Ils dirent: «Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous a appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage». \* Il dit : « Ô Adam, informe-les de ces noms;» Puis quand celui-ci les eut informés de ces noms, Allah dit: «Ne vous ai-Je pas dit que Je connais le mystère des cieus et de la terre, et que Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez?».*  
(Al-Baqara : 30-33)

Par conséquent, sans la recherche du savoir, il n'est pas possible à l'Homme d'être un représentant d'Allah sur la terre pour la réformer. Il serait plutôt tel l'aveugle ou le sourd qui patauge dans son ignorance et corrompt tout ce qui est entre ses mains.

Le Saint Coran a défini comme étant une œuvre pie, l'œuvre qui résulte d'une connaissance du Livre d'Allah et de la Sunna de Son messager.

Allah (le Très Haut) dit:

*« Ceux qui croient et font des œuvres pies auront pour résidence les Jardins du «Firdaws», « (Paradis) ». (Al-Kahf : 107) ».*

On trouve maints versets coraniques où le terme « ont cru » est lié à celui d'« œuvres pies ». C'est-à-dire que la source de toute œuvre pie est la foi (la croyance en Allah) et l'intention d'obéir à Ses prescriptions. Cette œuvre est qualifiée de « pie » puisqu'elle réforme l'univers. Tel est, en fait, le rôle du représentant d'Allah sur la terre et le motif de sa création : habiter et peupler la terre, y corriger toute corruption et y préserver tout ce qui est valable. Ainsi, il lui incombe de combattre la corruption, l'injustice, l'oppression sous toutes ses formes, pour que tous les gens y vivent en éprouvant de la sécurité pour leur personne, leurs biens et leurs enfants et en paix avec leur Seigneur, avec eux-mêmes et avec toutes les autres créatures.

Répétons qu'il est primordial de purifier son âme avant de recevoir le savoir et avant d'œuvrer. Car la personne elle-même doit être digne pour être capable d'accomplir les œuvres pies qui réforment les autres. A défaut de la droiture de l'âme, l'Homme ne peut pas la réformer, c'est pourquoi la foi précède les œuvres pies. La pénétration de l'Islam dans le cœur du musulman est un signe de la droiture de son âme et de son aptitude à accomplir des œuvres pies.

Allah -le Très-Haut- dit : *« Les Bédouins ont dit: «Nous avons la foi». Dis: «Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt: Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. Et si vous obéissez à Allah et à Son messager, Il ne vous fera rien perdre de vos œuvres». Allah est Pardonneur et Miséricordieux ».* (Al-Hujurât : 14)

*« Ô Messagers! Mangez de ce qui est licite et agréable et faites le bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites ».* (Al-Mû'minûn : 51)

Les ulémas se sont, en fait, arrêtés sur ce verset et ont précisé qu'il y avait une étape intermédiaire entre la foie et l'œuvre pie : celle de gagner licitement son pain. Le gain du musulman doit être licite, car il n'est pas possible qu'un Croyant accomplisse une œuvre pie tant que l'argent qu'il dépense pour sa nourriture, sa boisson, ses vêtements et sa famille, est gagné à partir de moyens illicites, illégitimes ou réprouvés. Comment un voleur peut-il faire l'aumône ou accomplir le petit ou le grand pèlerinage avec de l'argent illicite ? Il aurait mieux valu ne pas voler et ne pas faire l'aumône ! Car Allah est Bon et n'accepte que ce qui est bon. La règle montre également que « La répression du mal l'emporte sur l'acquisition du bien ».

Il est important de préciser, dans ce contexte, que le fait qu'un bien soit licite ou illicite est déterminé en fonction du moyen par lequel le musulman l'acquiert. Si le moyen est licite, l'argent sera licite, indépendamment de la pureté de la source de l'argent.

**Par exemple :** un architecte a construit une maison pour un homme et a reçu sa rémunération en échange de ce service ; puis, il se rend plus tard compte que cet homme-là est un voleur. Dans ce cas, l'argent gagné par cet architecte est-il licite ou illicite ?

La réponse est que l'argent, quand il se trouvait dans la poche du voleur, était illicite parce qu'il l'avait acquis par un moyen illégitime . Mais, quand ce même argent a été versé à l'architecte, il est devenu licite car ce dernier l'a honnêtement gagné, bien qu'il ait été considéré comme illicite en possession du voleur.

C'est donc le moyen par lequel l'argent est acquis qui distingue le licite de l'illicite et non la source de ce bien.

Le fait d'être intransigeant dans la recherche d'un moyen de subsistance qui soit incontestablement licite est l'un des signes de la piété. Au cas où le musulman a des doutes sur ce point, il vaut mieux pour lui se passer de cet argent.

Le Prophète -b.s.- a dit : *« Toute chair qui aurait grandi grâce à de l'argent illicite, il vaut mieux qu'elle soit dévorée par le feu ».* (Transmis par At-Tirmidhî).

Allah -le Très-Haut- dit : *« Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne ».* (At-Tahrîm : 6)

La femme d'un des compagnons du Prophète -b.s.-, disait, chaque matin, à son mari qui s'apprêtait à sortir pour gagner son pain quotidien : *« Ô Serviteur d'Allah ! Crains-Le (pour notre bien) et ne nous ramène pas un gain illicite. Nous pouvons supporter la faim d'ici-bas, mais nous ne supporterons pas le feu de la Géhenne au Jour de la Résurrection ».*

Le musulman devra prendre garde à ne pas goûter à la nourriture offerte par autrui s'il doute que sa source est illicite.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit : *« Ne prenez comme compagnon qu'un Croyant et n'offrez votre nourriture qu'à celui qui est pieux ».* (Transmis par At-Tirmidhî)

Nous déduisons de ce qui précède l'importance de se nourrir d'un gain licite et de s'efforcer d'acquiescer ce dernier. Le gain d'un argent purement licite sans l'ombre d'un doute est la première des œuvres pies ; elle doit précéder tout autre acte que le musulman désire accomplir en vue d'obtenir l'approbation d'Allah -qu'Il soit Loué et Exalté-.

On ne doit point perdre de vue que l'œuvre pie est une preuve de la foi, de la gratitude et de l'endurance.

Elle est également le moyen par lequel l'être humain exprime le bien ou le mal qui se trouve dans son cœur. Selon le proverbe, « la caque sent toujours le hareng », si le bien habite le cœur de l'homme, il se manifestera par ses organes et son comportement; et si le mal réside dans le cœur de l'homme, il se manifestera également par ses organes et son comportement. Or, le premier de ces organes est la langue. La pureté et la transparence du cœur de l'homme se reconnaissent à travers ce qu'exprime sa langue qui puise ce qu'elle formule dans le cœur, c'est pour cela qu'on trouve fréquemment dans le Saint Coran l'expression : « *ils ont dit* ».

### **L'intention de l'homme vaut mieux que son action :**

Ainsi, lorsqu'il accomplit un acte ,l'intention du musulman est primordiale : s'il a l'intention de faire le bien sans passer vraiment à l'acte, une seule bonne action sera inscrite à son actif ; tandis que s'il passe à l'acte, il lui sera compté dix bonnes actions.

Par contre, une intention de faire le péché qui n'est pas suivie de son exécution sera récompensée par une bonne action alors que si elle est exécutée , une seule mauvaise action lui sera comptée.

Il y a plusieurs moyens d'acquérir le savoir, tels que les livres et les cassettes. Cependant, c'est la méthode d'apprentissage qui est primordiale,d'ou l'importance d'avoir pour instituteur un cheikh qui dirige et qui enseigne. Ceci ne doit pas empêcher d'écouter d'autres instituteurs, à condition que ce cheikh ou cet instituteur ne touche pas un salaire en échange de ses leçons. Les prophètes disaient à leur communauté ;

*(Nous ne vous demandons pas une récompense en échange de cela) .*

Il est à noter que l'on doit,avant tout, puiser le savoir dans le Livre d'Allah -le Très-Haut-, préservé par Lui, et que l'erreur n'atteint de nulle part.

Il est un exposé explicite et détaillé de toute chose ; il faut de même connaître la Sunna du Prophète -b.s.- Allah -le Très-Haut- dit vrai :

*« Nulle bête marchant sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés ».* (Al-'An`âm: 38)

Allah y a précisé puis détaillé toute chose ; ensuite la Noble Tradition (Sunna) est venue interpréter, expliquer et mettre en application ce qui risque de paraître ambigu et qui a besoin d'une explication détaillée. Que celui qui veut apprendre sache que nos ulémas éminents ont puisé toutes les sciences islamiques du Livre d'Allah et de la Sunna du Prophète Muhammad -b.s.-, c'est pourquoi on peut tirer profit de l'œuvre de chacun d'eux, comme on peut lui reprocher certaines opinions, à l'exception bien sur du Prophète Mohamed -b.s.-.comme l'a dit l'imam Mâlik ibn 'Anas.

Celui qui veut apprendre doit savoir également que la religion est basée sur l'exemple de nos prédécesseurs et sur l'innovation. Toute opinion, dans n'importe quelle discipline, doit être appuyée par une preuve tirée du Livre ou de la Sunna.

Allah -le Très-Haut- dit : *« Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a envoyé chez eux un messenger pris parmi eux, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement évident ».* (Al-'Imrân : 164)

Allah met dans la bouche du Prophète 'Ibrâhîm (que la paix soit sur lui) ces paroles: *« Notre Seigneur! Envoie l'un des leurs comme messenger parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage! ».* (Al-Baqara : 129)

### **On en déduit ce qui suit :**

1- Le meilleur moyen d'invoquer Allah est la lecture du Saint Coran, la première invocation consiste à dire : *« Il n'y a de Dieu qu'Allah »* et la meilleure invocation est: *« Louange à Allah, Seigneur des mondes »*. Ces invocations doivent précéder tout apprentissage du savoir et lui servir de préambule. Ceci explique l'ordre de réciter des versets coraniques même sans les comprendre, visant par là à purifier l'âme et à la préparer à l'acquisition du savoir. Il va sans dire qu'il faut nettoyer l'écuelle avant d'y verser le lait, sinon celui-ci tournera ; c'est pourquoi le cœur doit être pur et l'âme purifiée avant l'apprentissage du savoir.

2- Notons ici la différence dans l'ordre des étapes menant à la Guidance dans les deux versets : le Prophète Abraham a pensé que l'ordre à adopter est le suivant: la lecture des versets puis leur étude, ensuite vient la sagesse qui mène à la purification des âmes. Or, Allah a corrigé cet ordre dans les premiers versets et lui a appris que la purification de l'âme du musulman a lieu grâce à la récitation des versets même sans les comprendre, ensuite quand les cœurs sont prêts à recevoir la lumière du savoir du Livre d'Allah et de la Sunna de Son prophète, alors le musulman passe à l'étude du Livre et de la sagesse. Ainsi, la purification a lieu après la récitation des versets et avant l'apprentissage du savoir.

### **Conclusion :**

1- Le musulman doit œuvrer en vue de puiser le savoir dans le Livre d'Allah et la Sunna de Son prophète -b.s.-, ainsi que dans les ouvrages et les références qui les expliquent.

2- La première des sciences est celle qui apprend au musulman le Coran:

Pour ce qui est de l'apprentissage de la récitation du Coran, Allah -le Très-Haut- dit :

*« Ceux à qui Nous avons donné le Livre, qui le récitent comme il se doit, ceux-là y croient. Et ceux qui n'y croient pas sont les perdants ».* ( Al-Baqara : 129)

Pour ce qui est de l'apprentissage de toutes les sortes d'invocations, Allah -le Très-Haut- dit:

*« Ô vous qui croyez! Evoquez Allah d'une façon abondante, \* et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour. \* C'est lui qui prie sur vous, - ainsi que Ses Anges -, afin qu'Il vous fasse sortir des ténèbres vers la lumière; et Il est Miséricordieux envers les croyants ».* ( Al-' Ahzâb : 41- 43)

On doit apprendre à accomplir la prière et tout ce qui lui est relatif.

Elle est le moyen de préparer les cœurs à recevoir le savoir et le moyen de purifier les âmes.

3- Celui qui se dirige vers Allah sans savoir est comparable à celui qui marche dans une voie ténébreuse sans lanterne : il ne lui est pas possible d'avancer sur ce chemin . Celui qui adore Allah, en ignorant la manière de le faire, est comme celui qui Lui désobéit.

4- Le musulman doit respecter les priorités dans l'apprentissage des diverses sciences du Livre d'Allah, ce dernier a trois objectifs qui exposent :

- Le monothéisme qui consiste à connaître Allah, Ses attributs, Ses actes et Ses noms.
- Les récits qui représentent tout ce qui a trait au Mystère et constitue la foi du Croyant.
- Les sentences, les législations, les ordres et les prescriptions.

## **B . La mise en application de ce savoir :**

- Il faut comprendre que le savoir n'a aucune valeur s'il n'est pas mis en application, sinon, ce savoir se retournera en argument contre nous. Rappelons que le courroux d'Allah contre les juifs était dû au fait qu'ils ont acquis le savoir sans le mettre en application et qu'ils ont dit : *« Nous avons entendu et désobéi ».* Or, pour suivre la Voie Droite, il faut d'abord acquérir le savoir, ensuite le mettre en application et le transmettre à autrui.

Il est à noter que le musulman doit lui-même donner le bon exemple, avant de prêcher les autres.



Allah -le Très-Haut- dit:

*« Commanderez- vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire, alors que vous récitez le Livre? Etes- vous donc dépourvus de raison? »*  
(Al-Baqara : 44)

- Si l'on cesse de chercher à acquérir le savoir, on est comparable à celui qui tient une lanterne pour lui éclairer la voie mais qui reste toutefois figé sur place, sans profiter de cette lumière, tel l'âne qui porte sur son dos des livres : il ne peut tirer aucun profit des sciences précieuses qu'ils renferment et qui ne sont pour lui qu'un lourd fardeau chargé sur son dos.

Il est important ici de mettre en garde contre un savoir sans œuvre, car cela est une tentation pour son possesseur. Il se peut qu'un lecteur assidu du Coran soit maudit par lui. La science pour la science est, en effet, le premier pas sur la voie de la tentation. Le savant qui se réjouit de son savoir pourrait être parmi ceux qui serviront à embraser le feu de l'Enfer le Jour de la Résurrection, s'il ne cherche le savoir que dans le but d'avoir la réputation d'être un savant parmi les gens. Soulignons ici, encore une fois, que la science doit toujours être pour le musulman un moyen d'accomplir des actions louables qui lui valent l'approbation d'Allah -qu'Il soit Loué et Exalté-sans que ces dernières soient entachées d'ostentation ou d'hypocrisie. C'est pour cela que le Messager d'Allah -b.s.- a dit :  
*« Allah ne regarde pas vos formes et vos biens, mais vos cœurs et vos œuvres ».*  
(Transmis par l'imam Muslim)

Allah regarde le cœur qui renferme la foi et l'intention ainsi que les actions qui témoignent de la sincérité et de la soumission à la législation d'Allah.

Pour qu'une œuvre pie soit acceptée par le Seigneur, il faut qu'elle réponde aux conditions suivantes :-

1-Qu'elle soit accomplie par un croyant dans le but d'obéir aux ordres d'Allah en espérant Sa récompense et pas uniquement dans le but de la faire. Comme l'a dit le Prophète -b.s.- :

*« Quiconque jeûne Ramadan en croyant et aspirant à la rétribution, verra absous tous ses péchés futurs et antérieurs ».*  
(Transmis par Al-Bukhârî)

2-Qu'elle soit accomplie par une personne dont le gain est licite.

3-Qu'elle soit sincèrement accomplie, en ne visant que l'approbation d'Allah -le Très-Haut- et pour Lui Seul, sans aucun associé. Allah -le Très-Haut- dit dans le Hadith divin :

*« Je me suffis à Moi-même et Je n'ai nullement besoin d'associé. Quiconque fait une œuvre en y associant un autre que Moi, Je l'abandonnerai avec ce qu'il M'a associé ».*

L'intention et la visée doivent être purement dirigées vers Allah, car le monothéisme est comme une jatte de lait:une seule goutte d'encre peut l'altérer.

4- Qu'elle soit en accord avec le Livre d'Allah et la Sunna de Son prophète -b.s.-. Il n'est pas admis que le musulman fasse la prière de l'aube (al-fadjr) avec quatre rak`a (unités de prière) .

L'exagération, dans la religion, est semblable à la négligence dans l'accomplissement du culte. Il ne faut donc pas surajouter.

Par exemple, pour ce qui est des ablutions « al-wûdû' », rien n'empêche que le musulman exagère un peu en se lavant les membres, plus que ce qui a été stipulé dans le Coran, en raison de ces Hadith du Prophète -b.s.- :

*« Au Jour de la Résurrection, l'illumination (qui couvrira certaines parties du corps du fidèle) se limitera à l'endroit où se sera arrêtée l'eau des ablutions ».*

(Transmis par l'imam Muslim)

Le Messager d'Allah –b.s.- a dit également:

*« Au Jour de la Résurrection, les hommes de ma Communauté auront les visages, les pieds et les mains rayonnants grâce aux ablutions. Que celui qui peut donc augmenter ce rayonnement, le fasse (en parachevant les ablutions) ».*

(Transmis par l'imam Muslim)

5- Se purifier avant de se parer. Le musulman doit d'abord éviter les péchés et les vices et s'abstenir de commettre les péchés apparents ou cachés, avant de s'efforcer d'accomplir des œuvres surrogatoires.

Il faut, en premier lieu, qu'il évite tout ce qui risque de l'éloigner d'Allah avant de chercher ce qui peut le rapprocher de Lui, en évitant ce qui suscite Sa colère avant d'aspirer à Sa miséricorde et Son amour.

6- Les œuvres surrogatoires ne sont acceptées qu'après le parachèvement des œuvres prescrites : par exemple, si le musulman veut faire la prière du matin « subh » après le lever du soleil, il doit commencer par accomplir la prière prescrite avant la prière surrogatoire, dite « Sunna », contrairement au cas où il prie cette même prière avant le lever du soleil, c'est alors qu'il s'acquitte d'abord de la prière dite « sunna » ensuite de celle qui est prescrite.

7- Les œuvres doivent être accomplies par une personne libre, raisonnable et adulte. Allah passe sous silence, pour la communauté musulmane, tout mauvais acte commis par inadvertance, par oubli ou sous pression.

Cependant, Il ne pardonne pas l'ignorance du musulman et ne la juge pas comme une excuse valable.

Allah -le Très-Haut- dit :

*« Certes, Il vous interdit la chair d'une bête morte, le sang, la viande de porc et ce sur quoi on a invoqué un autre qu'Allah. Il n'y a pas de péché pour celui qui y est contraint sans toutefois abuser ni transgresser, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux ».* (Al-Baqara : 173)

*« Quiconque a renié Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance ceux-là s'attirent une colère d'Allah et subissent un châtement terrible ».* (An-Nahl : 106)

### **C- Accepter avec patience la prédestination d'Allah en poursuivant ses passur la Voie Droite:**

L'endurance est la moitié de la foi et le jeûne est la moitié de l' endurance. Voici ce qui est entendu par endurance :

- 1-L'endurance dans l'acquisition du savoir.
- 2-L'endurance dans l'accomplissement des œuvres pies fondées sur le savoir (dans l'exécution des prescriptions divines et dans l'abstention de les transgresser) .
- 3-L'endurance face à la nuisance d'autrui.
- 4-L'endurance face à toute prédestination choisie par Allah pour le Croyant.

Allah -le Très-Haut- dit:

*« Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants ».* (Al-Baqara : 155)

L'endurance c'est le fait de supporter le fait qu'Allah avance ce que vous auriez préféré retarder et d'accepter qu'Il retarde tout ce que vous auriez désiré exécuter sur-le-champ. Ainsi, l'homme sacrifie son désir à la volonté d'Allah.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit :

*« Je m'étonne du cas du croyant : sa destinée ne lui apporte que du bien, et nul autre que lui n'a ce privilège. En effet, lorsqu'un bonheur l'atteint, il remercie (Allah) et ceci est un bien pour lui; et lorsqu'un malheur le frappe, il se montre endurant et cela est un bien pour lui ».* (Transmis par l'imam Muslim)

Allah a décrété que la rétribution de l'endurance sera l'accès au Paradis sans jugement, Il dit:

*« Dis:«Ô Mes serviteurs qui avez cru! Craignez votre Seigneur». Ceux qui ici-bas font le bien, auront une bonne (récompense) . La terre d'Allah est vaste et les endurants auront leur pleine récompense sans limite ». (Az-Zumar: 10)*

Quand il était atteint par quelque affliction, `Umar ibn Al-Khattâb (qu'Allah soit satisfait de lui) avait l'habitude de dire :

( Je loue Allah pour cette affliction à cause de trois choses :

1-Elle m'a atteint dans ma vie terrestre et non dans ma religion.

2-Elle est ainsi et non pire.

3-Allah m'a réservé une rétribution en échange de cela) .

C'est seulement lorsqu'il fait preuve d'endurance que le Croyant se sent très proche d'Allah. Allah -le Très-Haut- dit :

*« Et supporte patiemment la décision de ton Seigneur. Car en vérité, tu es dans Nos yeux. Et célèbre la gloire de ton Seigneur quand tu te lèves ». (At-Tûr : 48)*

Les épreuves ont pour but de contribuer au progrès du Croyant sur la Voie d'Allah. Elles sont telles des portes menant au Droit Chemin. Chaque fois que le Croyant désire traverser une porte pour se rapprocher davantage d'Allah, Allah le soumet à l'épreuve. S'il fait preuve de patience, il traversera cette porte et se rapprochera d'Allah. C'est pourquoi les plus éprouvés parmi les gens sont les meilleurs et les plus distingués.

Dans les moments de mauvaise fortune et d'accablement, le musulman découvre le culte pur et le recours exclusif à Allah

*(C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons secours)*

C'est lors des adversités et des grandes épreuves que l'invocation est la plus sincère et qu'elle émane du cœur.

Le fait de faire preuve de patience en progressant dans la Voie d'Allah –la Voie Droite- montre que le Croyant accepte en toute résignation toute prédestination provenant d'Allah ; quand Allah lui donne, il Le remercie, et quand Il le prive, il s'arme de patience et n'aspire qu'à l'approbation d'Allah.

Le Croyant n'est satisfait de son Seigneur que si Allah est satisfait de lui. Il y a une certaine réciprocité : la satisfaction du Croyant est proportionnelle à celle de son Seigneur, le Coran dit : *(Allah les a agréés et eux L'ont agréé)*.

Dans Son Livre , Allah donne la preuve de Son amour pour ceux qui endurent avec patience : *(Et Allah aime les endurants)* . Aucun espoir d'accéder au Paradis sans faire preuve de patience en cas de malheur :

*« Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui ont enduré et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie ».* (Fusilat : 35)

Le Coran dit aussi :

*« Pensez-vous entrer au Paradis alors que vous n'avez pas encore subi des épreuves semblables à celles que subirent ceux qui vécurent avant vous? Misère et maladie les avaient touchés; et ils furent secoués tellement que le Messager, et avec lui, ceux qui avaient cru, se fussent écriés: «Quand viendra le secours d'Allah?» - Quoi! le secours d'Allah est sûrement proche ».* (Al-Baqara : 214)

La voie d'Allah est, en effet, hérissée de contrariétés et l'Enfer est entouré de passions et il revient au musulman de recourir à la patience et à la prière. La patience est acquise à force de persévérance. C'est pour cela que les Prophètes demandaient à Allah de les doter d'endurance :

*« Et quand ils affrontèrent Goliath et ses troupes, ils dirent: «Seigneur! Déverse sur nous l'endurance, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur ce peuple infidèle» ».* (Al-Baqara : 250)

Allah, le Très-Haut, raffermis le cœur de celui qui est accablé afin qu'il puisse endurer, comme dans le cas de la mère de Moïse et celui des hôtes de la Caverne. Nous trouvons dans le Coran :

*« Et le cœur de la mère de Moïse devint vide. Peu s'en fallut qu'elle ne divulguât tout, si Nous n'avions pas affermi son cœur pour qu'elle restât du nombre des croyants ».* (Al-Qasas : 10)

*« Nous avons affermi leurs cœurs lorsqu'ils s'étaient levés pour dire: «Notre Seigneur est le Seigneur des cieux et de la terre: jamais nous n'invoquerons de divinité en dehors de Lui, sans quoi, nous transgresserions dans nos paroles ».* (Al-Kahf : 14).

Au moment de l'affliction, le musulman se doit de recourir à Allah et de L'invoquer par l'Attribut « As-Sabûr » (l'Endurant) en Lui demandant de fortifier son cœur et en s'empressant de dire :

*« Nous sommes à Allah et c'est à Lui que nous retournons. Seigneur ! Rétribue-moi en échange de mon malheur et dédommage-moi ».*

Le Noble Prophète -b.s.- qui nous a devancés sur la Voie Droite a passé par toutes sortes d'épreuves : il a été accablé d'injures, de diffamations et d'accusations mensongères . Il a été victime des fourberies des hypocrites et des persécutions des polythéistes .Il a été blessé dans son honneur, lors de l'accident de la Calomnie dont `A'icha, son épouse favorite, fut l'objet ; Allah l'a, en outre, éprouvé par la maladie et la fièvre, par la perte de tous ses enfants, de son vivant, à l'exception de Fâtima Az-Zahrâ' qui rendit le dernier soupir après la mort de son père -b.s.

Il a, également, été l'objet des machinations de ses épouses. Face à toutes ces épreuves, il n'a fait que prendre son mal en patience, sans jamais se plaindre et a dit: « *Quiconque trouve énorme son malheur, qu'il se souvienne du mien* ».

Les Prophètes donnaient toujours la preuve de leur soumission au Seigneur et de leur endurance, au point qu'ils ne demandaient jamais d'être délivrés de l'épreuve. Voilà Jonas (que la paix soit sur lui) alors qu'il se trouvait dans le ventre de la baleine, invoquant Allah en ces termes : « *Il n'y a de Dieu que Toi. Gloire à Toi ! Certes, j'étais au nombre des injustes* ».

De même, Job (*que la paix soit sur lui*) , durant sa maladie, invoquait Allah en ces termes: « *Ô Seigneur ! Je suis atteint par le mal et Toi, Tu es le plus Miséricordieux des miséricordieux* ».

Ils avaient, en fait, honte de faire une demande spécifique à Allah, car Il connaît parfaitement leur état. C'est pourquoi ils s'en remettaient à leur Seigneur, en étant sûrs qu'Il leur choisirait certes ce qui est pour leur bien.

« *Seigneur ! Octroie-moi le Bien et choisis pour moi le Bien là où il se trouve puis fais que je sois satisfait de Ton choix* ».

#### **D- Le retour continu à Allah, tout en avançant sur la Voie Droite :**

1) Le retour continu après avoir commis un péché :

Certes, le musulman commet des péchés et des fautes.

Le Prophète -b.s.- a dit :

« *Si vous ne commettiez pas de péchés, Allah vous aurait anéanti et aurait créé d'autres gens pour pécher et implorer Son pardon, et alors Il leur pardonnerait* ». (Transmis par l'imam Muslim)

Allah -le Tout-Puissant- sait bien que le musulman risque de dévier de Son chemin, mais les musulmans se distinguent les uns des autres par leur hâte à se repentir et à retourner vers Allah grâce à la demande du pardon et à la contrition sincère : « *Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui, aussitôt, se repentent. Voilà ceux de qui Allah accepte le repentir. Et Allah est Omniscient et Sage* ». (An-Nisâ' : 17)

« *Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) aussi large que les cieux et la terre, préparé pour les pieux* ». (Al-'Imrân : 133)

Allah a également donné la preuve de Son amour pour les repentants et pour ceux qui se purifient dans ce verset : « *Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: «C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient* » ». (Al-Baqara : 22)

De même, Il a affirmé Son amour pour les purs qui aiment à se purifier :

*« Ne te tiens jamais dans (cette mosquée) . Car une Mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne que tu t'y tiennes debout (pour y prier) . On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient ».*  
(At-Tawba : 108)

Le péché est comme la souillure qui tâche le linge et qui exige un nettoyage rapide, sinon elle y adhère et le nettoyage sera alors difficile. Ainsi, le péché est la souillure des cœurs : quand elle dépasse une certaine limite, elle enveloppe le cœur de sa noirceur et l'empêche de recevoir la lumière divine. Allah –le Très-Haut- a dit :

*« Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs. \* Qu'ils prennent garde! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur ».*  
(Al-Mutaffifin : 14-15)

Parmi les péchés les plus graves, se trouve la négligence de chercher les moyens d'obtenir la Guidance et même de ne point invoquer Allah pour cela. Allah –le Très-Haut- a dit : (*Guide-nous dans la Voie Droite*) . Le Croyant qui ne s'intéresse qu'à sa vie temporelle, ses passions, son épouse, ses enfants et son travail, doit reprendre conscience avant d'être surpris par la mort, alors qu'il est insouciant.

Qu'il se juge lui-même avant d'être jugé. Allah –le Très-Haut- a dit :

*« Dis: «Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans la voie d'Allah, alors attendez le décret d'Allah. Et Allah ne guide pas les gens pervers» ».*  
(At-Tawba:24)

*« Ô vous qui avez cru! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient de l'invocation d'Allah. Et quiconque fait cela... ceux-là seront les perdants ».*

(Al-Munâfiqûn:9)

Le retour continu vers Allah exige certaines conditions dont les plus importantes:

- Le regret d'avoir commis le péché, ainsi que le fait de s'abstenir de le répéter est une marque de regret sincère : (si bien que, toute vaste qu'elle fût, la terre leur paraisse exigüe; ils ne se sentent pas bien dans leur peau et ils pensent qu'il n'y a d'autre refuge qu'auprès d'Allah) .
- L'abstention immédiate de commettre ce vice.
- La résolution de ne jamais revenir au péché, en craignant la récurrence autant qu'on craint d'être jeté en Enfer.
- La réparation des fautes, en rendant les droits aux ayants droit et en demandant le pardon auprès des victimes de ces injustices.

Le Messager –b.s.- a dit :

*« Evitez l'injustice, car l'injustice formera des ténèbres le Jour de la Résurrection ».* (Transmis par l'imam Muslim)

Il est à noter que les péchés qui t'éloignent le plus d'Allah sont ceux qui sont perpétrés contre un être humain, un animal ou n'importe quelle autre créature, car ils sèment la corruption sur la terre. Viennent ensuite les péchés que le musulman commet envers lui-même et non envers autrui, car ces péchés risquent de corrompre l'âme, de l'éloigner de son Seigneur et de la rendre incapable de se réformer.

- Les grands péchés ont été appelés péchés majeurs et ignominies. Allah –le Très-Haut- dit:

*« Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte, et Nous vous ferons entrer dans un endroit honorable (le Paradis) ».* (An-Nisâ' : 31)

Le Messager a dit :

*«Evitez les sept périls » - «Quels sont ces périls, demandèrent les fidèles  
«Ce sont: le polythéisme, la magie, le meurtre qu'Allah a prohibé sauf pour une juste raison, le prêt à usure, l'usurpation des biens de l'orphelin, la fuite du combat dans le chemin d'Allah et la calomnie des femmes vertueuses, croyantes et qui ne pensent même pas à commettre la turpitude».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

- Notons que tous ces péchés sont commis contre autrui et corrompent la terre. C'est pourquoi ils sont devenus des péchés majeurs ! Le Messager a dit:

*« Les cinq prières quotidiennes, tout comme celles du vendredi, expient les péchés commis dans l'intervalle qui les sépare, à moins qu'il ne s'agisse de péchés majeurs ».* (Transmis par l'imam Muslim)

Il faut pourtant savoir que la demande du pardon dissipe tout péché, même majeur et que la répétition continue d'une faute, même minime, la rend majeure. Quiconque considère comme licite ce qu'Allah a déclaré illicite, a abjuré la foi musulmane.

Toutefois, la miséricorde d'Allah englobe toute chose et Allah accepte le repentir de tout péché tant que le Croyant n'insiste pas à le commettre. Le péché le plus grave est commis quand le Croyant considère que sa faute est trop grave pour qu'Allah la lui pardonne:

*« Dis: «Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très-Miséricordieux ».* (Az-Zumar : 53)



## **2) Le retour continu vers Allah en toute chose et avant tout acte :**

*(C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons secours)*

Le retour vers Allah et le fait de mentionner Son nom, doit précéder tout acte dans la vie : Selon le Prophète -b.s.-

*«Toute œuvre importante qui n'est pas commencée par le nom d'Allah, est invalide ».*  
(Transmis par Ibn Mâdja)

Autrement dit, le musulman doit commencer tout acte en prononçant le nom d'Allah, en célébrant Sa louange, en demandant refuge auprès de Lui contre Satan le Lapidé, afin d'empêcher ce dernier de partager avec lui son œuvre, son gain ou son épouse. Tel est le sens de la grâce « al-baraka ». Quand l'homme, en rentrant chez lui, mentionne le nom d'Allah dès son entrée puis avant de prendre sa nourriture, Satan dit à sa cohorte : « Vous n'avez ici ni couvert ni coucher ». Satan évite tout acte commencé par le nom d'Allah et ainsi cet acte est béni.

Quant à celui qui néglige d'avoir recours à Allah avant de commencer tout acte, Satan le partage avec lui et il est ainsi dépourvu de toute grâce.

Allah –le Très-Haut- dit :

*« Excite, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras, rassemble contre eux ta cavalerie et ton infanterie, associe-toi à eux dans leurs biens et leurs enfants et fais-leur des promesses ».*  
(Al-'Isrâ' : 64)

Avant de coucher avec sa femme, l'homme doit dire : *« Au nom d'Allah ! Ô Seigneur ! Eloigne Satan de nous et éloigne-le de ce que Tu nous octroies ».* Ainsi, Satan ne s'insèrera pas entre sa femme et lui . Si jamais cette nuit d'amour donne comme fruit la naissance d'un enfant, ce dernier ne sera pas touché par Satan. La progéniture de cet homme-là échappera donc aux machinations de Satan.

On voit par là l'importance tirée de la répétition des invocations :

### **• Les invocations dont la récitation est liée à certaines occasions :**

Ce sont les invocations que le noble Prophète -b.s.- nous a recommandé de faire pour accompagner certains actes. Il s'agit d'une invocation précise faite avant ou après n'importe quelle action.

Exemple : L'invocation pour la nourriture:

- Avant de manger, dites : *« Au nom d'Allah, Seigneur ! Bénis pour nous ce que Tu nous as octroyé , octroie-nous une nourriture meilleure encore et protège-nous contre le châtime<sup>n</sup>t du Feu ».*
- Après le repas, dites : *« Louange à Allah qui nous a nourris, nous a abreuvés et nous a rendus musulmans ».*

### **• Les invocations dont la récitation n'est pas liée à certaines occasions :**

Ce sont les invocations qui ne sont pas prononcées à un moment déterminé ni lors d'un acte déterminé, bien qu'elles soient recommandées à certains moments précis.

#### **Exemple :**

- Le fait de prononcer la prière et les bénédictions pour le Prophète. Pour cela, le meilleur jour est le vendredi.
- La demande du pardon – le meilleur moment est l'aube.
- La célébration de la gloire d'Allah, la déclaration de Son Unicité et de Sa grandeur, en disant « Subhana Allah – Al-Hamdullillah – Allahuakbar » –

Le meilleur moment c'est avant le lever du soleil et avant son coucher.

Il est légitimement reconnu de recourir à la loi d'Allah avant d'entreprendre n'importe quel acte. Les jugements juridiques sont de cinq types :

1. Prescrit
2. Recommandé par la Sunna.
3. Permis.
4. Répréhensible.
5. Illicite

Si l'acte que l'on veut entreprendre est prescrit ou recommandé par la Sunna, on le fait , avec une bonne intention , en demandant au Seigneur de l'accepter . Toutefois, si cet acte est répréhensible ou illicite, il faut l'éviter et y renoncer sur-le-champ, s'en éloigner afin de ne pas suivre les pas de Satan.

Les actes prescrits ou ceux recommandés par la Sunna sont des œuvres foncièrement bonnes ; ils réforment l'âme du musulman ainsi que la société. Quant aux actes qualifiés de répréhensibles ou d'illicites, ils s'appliquent aux œuvres foncièrement mauvaises : elles corrompent l'âme du musulman ainsi que la société. C'est pourquoi ils doivent être évités.

Quant à l'acte permis, il n'est ni foncièrement bon ni absolument mauvais. La divergence d'avis à son sujet est possible et toutes les opinions peuvent être prises en compte. Il ne faut pas donc qu'on s'affermisse sur sa position et qu'on s'attache avec intransigeance à son opinion en essayant de l'imposer à autrui. Ce qui est jugé permis, peut être bon pour quelqu'un alors qu'il peut être mauvais pour un autre ; il peut être considéré comme un bien à certains moments et comme un mal à d'autres. C'est pourquoi la consultation et la demande du conseil à Allah (Al-'Istikhâra) s'avèrent indispensables. Une fois décidé, confie-toi donc à Allah, et demande-Lui de t'accorder le succès et de te guider et que cet acte te soit profitable ainsi qu'à autrui dans ce monde et dans celui de l'au-delà. Allah dit:

*« il n'appartient pas à un croyant ni à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident ».* (Al-'Ahzâb : 36)

Le Prophète -b.s.- a dit :

*« Vous ne serez pas croyant tant que votre penchant ne sera enclin vers ce avec quoi j'ai été envoyé ».* (Transmis par Al-Bukhârî)

La prière d'Al-'Istikhâra (la demande de conseil à Allah) est, à juste titre, préconisée avant l'entreprise de tout acte jugé permis : le Prophète -b.s.- a dit : « Lorsque l'un de vous commence une oeuvre quelconque, qu'il accomplisse deux rak'a surérogatoires puis qu'il dise :

*« Ô Seigneur! Je T'implore de guider mon choix, par Ta science; je T'implore de m'accorder le pouvoir, par Ton pouvoir; et je sollicite Tes faveurs immenses; car Tu peux tout et je ne peux rien, Tu sais tout alors que je ne sais rien et Tu connais bien l'inconnaissable. Ô Seigneur! Si Tu sais que cette affaire (et il la nomme mentalement explicitement) m'apportera du bien quant à ma religion, ma vie présente et ma vie future –ou, suivant une variante: pour mon présent et mon avenir - destine-la- moi, facilite-moi son accomplissement puis bénis-la-moi. Et si, par contre, Tu sais que cet acte portera ma foi à défaillir, et qu'il altérera ma vie en ce monde et dans celui de l'au-delà - pour le présent et pour l'avenir , écarte-le-de moi et écarte-moi de lui, et accorde-moi ensuite le bien là où il se trouve puis fais que je sois satisfait ».* (Transmis par Al-Bukhârî)

Un Compagnon disait: « Le Prophète -b.s.- nous enseignait la formule de la prière dite d'Al-'Istikhâra tout comme il nous enseignait les versets coraniques ». C'est pour cela qu'il faut respecter chaque terme figurant dans le texte de l'invocation sans faire la moindre modification. Le Prophète -b.s.- avait l'habitude de demander conseil à Allah en toute chose.

Donc, avant d'entreprendre un acte permis, le musulman doit accomplir une prière de deux rak'a en dehors des prières prescrites, puis réciter cette invocation. La réponse à sa demande lui vient soit à travers une vision soit sous forme d'un soulagement ou d'un serrement de cœur, soit en rendant l'exécution de l'acte facile ou difficile selon le cas. Il doit répéter cette prière jusqu'au moment où il est temps de passer à l'acte, c'est alors qu'il se décide et met sa confiance en Allah, en Lui demandant de le guider, de lui accorder le succès et de le diriger.

Il est important, dans ce contexte, de signaler que la mémorisation des 99 attributs d'Allah ouvre la voie au Paradis pour celui qui les connaît par cœur: *«C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez- Le par ces noms et laissez ceux qui profanent Ses noms: ils seront rétribués pour ce qu'ils ont fait ».*(Al-'A'râf: 180)

Donc, avant de commencer tout acte, le musulman doit recourir au nom d'Allah qui correspond à l'acte qu'il à l'intention d'accomplir.

Par exemple, s'il va juger entre les gens, qu'il dise:

« Au nom d'Allah, le Très-Miséricordieux, le Juste, l'Equitable) , c'est-à-dire qu'il fait appel à Allah en employant un ou plusieurs de Ses attributs.

Si Allah lui octroie un bien, qu'il dise :

« Louange à Allah, le Tout-Miséricordieux, le Grand Pourvoyeur, le Généreux ».

**En conclusion, le retour continu vers Allah sur la Voie Droite, c'est :**

1. Le retour à Allah après tout péché, dans le plus proche délai, avec une contrition sincère.
2. Le recours à Allah en toute chose, qu'elle soit prescrite ou recommandée par la Sunna, on l'exécute ; si elle est répréhensible ou illicite, on s'en abstient.
3. Le recours à Allah dans le cas de l'acte permis et cela au moyen d'Al-'Istikhâra (la demande de conseil) et de la consultation (Al-'Istichâra) ; puis une fois la décision prise, confie-toi à Allah.
4. Le recours aux plus beaux attributs d'Allah en toute occasion.
5. La mémorisation des diverses invocations récitées à des moments spécifiques, pour rappeler à l'âme à chaque instant l'existence de son Créateur, chaque fois qu'on oublie, ou qu'on se laisse aller aux distractions de ce bas monde.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« ajoute: «Si Allah le veut», et invoque ton Seigneur quand tu oublies et dis: «Je souhaite que mon Seigneur me guide et me rapproche davantage de ce qui est correct» ».* (Al-Kahf : 24)

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Et rappelle; car le rappel profite aux croyants ».* (Adh-Dhâriyyât : 55)

Rappelle-toi que pour éloigner Satan de tous tes actes et pour que ces derniers soient bénis, commence et termine toute chose par ( Bismillah ) , ( Alhamdullillah ) et ( Allahuakbar ) .

## L'Importance et la nécessité de faire des invocations durant la marche vers et sur la Voie Droite :

### 1) La demande de la Guidance dans la première étape de la Hidâya :

*(vers la Voie Droite):*

L'Homme qui cherche sérieusement à connaître son Créateur et à découvrir la raison de son existence en ce monde, doit s'adresser à la puissance qui l'a créé, tout en lui demandant – quel que ce soit son nom ou son essence – de le diriger à la trouver et de l'aider à atteindre la Vérité.

Cette demande peut être adressée par n'importe quel moyen et en n'importe quelle langue ; toutefois elle est la preuve la plus véridique de la sincérité d'un être humain à vouloir parvenir à la Voie correcte et à la Vérité. Il n'y a, en fait, aucun moyen d'y parvenir sans l'aide et l'appui de cette Puissance qui l'a créé. Rien n'empêche qu'il lui adresse avec espoir cette demande : (Guide-nous dans la Voie Droite) ou à l'aide de n'importe quelle autre formule exprimant le désarroi qu'il ressent.

L'Homme doit également recourir à ceux qui l'ont précédé sur cette Voie: tirer profit de leurs expériences, leur demander conseil et s'instruire auprès des savants et des spécialistes. Parmi ceux qui peuvent être pris comme modèles, citons : les Prophètes et les Messagers ; et ce, en étudiant leur biographie, leur appel destiné aux gens ainsi que le fruit de leur mission.

#### Types de Hidâya (Guidance)

- a. La Guidance innée.
- b. La Guidance des sens.
- c. La Guidance de la raison.
- d. La Guidance des savants.
- e. La Guidance des Prophètes.
- f. La Guidance d'Allah.

#### a ) La Guidance innée :

C'est celle qu'Allah a créée au sein de tous les êtres vivants y compris les végétaux. Grâce à elle, les racines ont appris à absorber les eaux du sein de la terre. C'est grâce à elle que la fleur de tournesol se tourne constamment pour faire face au soleil, que l'astre solaire suit sa course jusqu'à son coucher, que les planètes tournent dans leur orbite et que la Terre tourne sur elle-même toutes les 24 heures et complète un tour complet autour du soleil tous les 365 jours.

#### b) La Guidance des sens:

C'est celle que procurent les sens aux animaux et à l'Homme : ils voient grâce aux yeux ; entendent grâce aux oreilles, parlent grâce à la langue, sentent grâce à la peau, flairent les diverses odeurs et respirent grâce au nez. Ces sens distinguent l'animal de la plante. Pour pouvoir vivre sur terre, l'animal jouit donc de la Guidance innée ainsi que de celle des sens.

#### c) La Guidance de la raison:

C'est celle qui distingue l'Homme de l'animal et de la plante. L'animal n'est pas doté de cette raison grâce à laquelle il peut corriger les erreurs des sens. Par exemple, quand le chien voit son image reflétée sur la surface de l'eau, il se met à aboyer en croyant être en face d'un autre chien. C'est une erreur des sens que la raison de l'Homme corrige grâce à son savoir et qui lui apprend que cette image n'est que la réflexion de la lumière et qu'il n'y a pas de chien sous l'eau.

Outre les erreurs des sens, leur pouvoir est également limité ; par exemple, l'Homme ne peut entendre qu'un certain nombre de vibrations par seconde ; si le son dépasse ces limites, il ne sera pas perçu par l'ouïe. De même pour ce qui est de la vision, il y a des corps infiniment petits qui sont imperceptibles pour l'œil. De là, on remarque l'importance de la raison pour l'être humain. Quiconque l'ignore sera semblable à l'animal et quiconque en use pour saisir les vérités sans se limiter aux sens, élève et développe ses capacités humaines.

#### d) La Guidance des savants:

C'est le savoir qui donne sa valeur à la raison ; à défaut de savoir, le cerveau sera semblable à un verre vide ou à une voiture sans moteur. Il est donc impératif que l'Homme se préoccupe de nourrir son cerveau par diverses sciences et d'user de la raison pour réfléchir, comprendre, rassembler les images, les informations et les données en vue de former son cerveau et de l'entraîner à les analyser et à les comprendre.

Allah, le Très-Haut, a signalé que seuls les savants Le craignent et Il les a qualifiés par (*ceux qui sont doués de raison*) , c.-à-d., ceux qui ont des cerveaux pour comprendre, des oreilles pour entendre, des yeux pour voir. Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent. Ces ulémas sont les héritiers des Prophètes et ce sont eux qui apprennent aux hommes et les guident vers la Bonne Voie en l'absence de Prophètes ou de Messagers.

Or, le rôle des ulémas se limite à diriger les gens et à leur enseigner, c'est-à-dire qu'ils n'offrent pas toujours un modèle à suivre, car ils ont leurs faiblesses. Leur rôle se limite donc à indiquer le Vrai et le Bien , même s'ils ne les appliquent pas. S'ils commettent un péché ou transgressent, ils sont, malgré tout, des êtres humains. De là vient la nécessité de rechercher une plus grande Guidance, celle des Prophètes et des Messagers, qui surpasse celle des ulémas en offrant du même coup le bon exemple à suivre. Allah, le Très-Haut, dit:

*« En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre) , pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et invoque Allah fréquemment ».*  
(Al'Ahzâb : 21)

#### e) La Guidance des Prophètes:

Les Prophètes et les Messagers ont été élus par Allah et dotés de Ses messages et de Ses paroles. Ils recevaient d'Allah la science et le Mystère, à travers la Révélation ou derrière un écran ou par l'intermédiaire d'un messager (parmi Ses anges) à l'Envoyé -b.s.- pour lui révéler avec Sa permission ce qu'Il veut. Puis, le Prophète -b.s.- se charge de transmettre intégralement les paroles d'Allah aux gens et il les met lui-même en application. De cette façon, il donne le bon exemple aux hommes qui le suivent et se dirigent grâce à lui vers la Voie Droite :

*« En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre) , pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et invoque Allah fréquemment ».*  
(Al'Ahzâb : 21)

Telle est la Guidance des Messagers, elle indique la Voie Droite tout en donnant l'exemple. Allah, le Très-Haut- dit:

*« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit (le Coran) provenant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers une voie droite».*  
(Ach-Chûra : 52)

En dépit de la puissance de cette Guidance, le Prophète -b.s.- est incapable de l'offrir à ses plus proches parents:

*« Tu (Muhammad) ne diriges pas celui que tu aimes: mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés ».*  
(Al-Qasas: 56)

Parmi ceux qui ont mécré et qu'Allah a fournis en exemples, figurent le fils de Noé , la femme de Loth . Le Prophète, qu'il soit père ou époux, n'a pas pu guider son fils ni sa femme. Telle est la Guidance des Messagers qui se limite à indiquer la Voie menant vers Allah, le Très-Haut.

#### f) La Guidance d'Allah :

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Dis: «Invoquons-nous, au lieu d'Allah, ce qui ne peut nous profiter ni nous nuire? Et reviendrons--nous sur nos talons après qu'Allah nous a guidés, comme quelqu'un que les démons ont séduit et qui erre perplexe sur la terre, bien que des amis l'appellent vers le droit chemin (lui disant) : - «Viens à nous». Dis: «La guidance d'Allah c'est la Vraie Guidance. Et nous avons reçu l'ordre de nous soumettre au Seigneur de l'Univers »*  
(Al-'An`âm : 71)

Allah, le Très-Haut, dit :

*« (Et les gens du Livre disent à leurs coreligionnaires): «Ne croyez que ceux qui suivent votre religion...» Dis: «La vraie guidance est la guidance d'Allah» - (et ils disent encore: Vous ne devez ni approuver ni reconnaître) que quelqu'un d'autre que vous puisse recevoir comme ce que vous avez reçu, de sorte qu'ils (les musulmans) ne puissent argumenter contre vous auprès de votre Seigneur. Dis- (leur): En vérité, la grâce est en la main d'Allah. Il l'octroie à qui Il veut. La grâce d'Allah est immense et Il est Omniscient ».* (Al-Imrân: 73)

C'est donc la Guidance d'Allah qui est la guidance parfaite car elle ne se limite pas à montrer la Voie mais aide et oriente continuellement jusqu'à ce que le musulman parvienne à son Seigneur, qu'Il soit Loué et Exalté. Il se peut qu'un Homme soit guidé vers la Voie du Bien sans toutefois la suivre. Cette Guidance est alors inutile pour lui.

Quant à la guidance d'Allah, elle guide vers et sur la Voie Droite, elle est donc sans la moindre faille. Citons à ce propos cette invocation célèbre : « Seigneur ! Dirige-nous vers Toi, comme Tu diriges les personnes qui Te sont chères. Aide-nous, quand nous suivons la Voie Droite et réforme-nous, quand nous en dévions ».

C'est cette Guidance d'Allah qui est visée dans l'invocation que nous faisons durant la prière au cours de la récitation de la Fâtiha:

*« Guide-nous dans la Voie Droite ».* (Al-Fâtiha: 6)

C'est cette Guidance d'Allah qui est demandée par ceux qui font la prière et cela n'est pas étonnant, car c'est la Guidance absolue qui guide, sauve et met le Croyant sous l'œil de son Créateur.

Dans la première étape de la Guidance (vers la Voie Droite) , le Croyant a recours à toutes sortes de Guidance, sauf à celle d'Allah, car il n'a pas encore connu son Créateur. Mais, après sa conversion à l'Islam, il demandera à Allah de lui accorder la Guidance absolue. Certes, la guidance d'Allah est la vraie guidance.

## **2) La demande de la Guidance dans la seconde étape (sur la Voie Droite):**

Le Croyant répète cette invocation : « Indique-nous la voie droite » dans ses prières 17 fois au moins dans le jour et la nuit, ce qui met l'accent sur l'importance de répéter cette invocation.

La prière est le pilier de la religion et sa pierre angulaire; elle occupe la seconde place après la profession de foi (Al-Chahhâda) C'est le seul culte qui fut prescrit dans le ciel et la première chose sur laquelle le croyant sera jugé le Jour de la Résurrection. Si sa prière est correcte, il aura réussi et si elle ne l'est pas, il aura perdu. L'unité de la prière est la « rak`a », chaque rak`a est composée d'actes indispensables dont le plus important est la récitation de la Sourate Al-Fâtiha. Le Messager -b.s.- a dit:



*« Il n'y a pas eu de prière pour celui qui n'a pas récité la Fâtiha ».*

(Transmis par Al-Bukhârî)

De là vient l'importance de la récitation de la Fâtiha dans la prière. Et si l'on réfléchit sur la signification de cette sourate, on découvre que c'est une invocation: *« Guide-nous vers la voie droite ».*

Comme si Allah avait voulu en prescrivant la prière imposer au musulman la récitation de la Fâtiha et la répétition de cette invocation 170 fois chaque jour et nuit, nombre qu'Il a ensuite réduit à 17 fois. Ceci met l'accent sur l'importance majeure de la répétition de cette invocation par le musulman jusqu'à sa mort et même au moment de l'agonie. Quant à la femme, elle cesse de la répéter durant ses menstrues, ceci a été considéré comme une lacune dans sa religion.

Aussi devons-nous insister sur la demande de cette Guidance de la part d'Allah, en sachant que personne d'autre que Lui ne possède ni n'octroie la Guidance absolue et nous ne devons cesser de la demander jusqu'au dernier soupir.

C'est pourquoi le plus guidé parmi les hommes, le Prophète -b.s.- n'a cessé de la demander jusqu'à sa mort et il nous l'a vivement recommandé.

Ainsi, si nous désirons être guidés par Allah vers la Voie Droite, nous ne devons cesser de faire des invocations ni de rechercher sans arrêt les moyens appropriés. C'est ainsi qu'Allah nous accordera Sa Guidance, Sa lumière, Sa grâce, Sa générosité, comme un don magnanime accordé de Sa part.

Depuis la Création du monde, tous les Messagers dont le dernier était Muhammad -b.s.- ont suivi cette Voie Droite, qui est l'Islam, la religion unique d'Allah depuis toujours.

La Guidance passe par deux étapes:

- 1) Vers la Voie Droite, i.ê. vers l'Islam.
- 2) Sur la Voie Droite, i.ê. en suivant l'Islam.

Cette requête est bien formulée dans le verset 6:

*« Guide-nous dans la Voie Droite »* que renferme la Fâtiha. Cette invocation qu'Allah a prescrite au musulman pour qu'il la répète 17 fois jour et nuit, avec l'espoir d'obtenir Sa Guidance qui est la Voie Droite véritable et la Guidance parfaite.

Toutefois, l'invocation ne suffit pas sans la recherche des moyens appropriés afin qu'Allah exauce cette invocation et guide sur la Voie Droite, comme Il a guidé tous Ses Prophètes : Moïse, Aaron, Muhammad -b.s.-.

Ces moyens peuvent être ainsi résumés:

- 1) La recherche du savoir, en commençant par apprendre l'invocation puis le Livre Saint et la Sunna.
- 2) La mise en pratique de ce savoir, par les bonnes actions fondées sur le gain purement licite.
- 3) La patience face au malheur et l'acceptation de la prédestination bonne ou mauvaise.
- 4) Le retour continu vers Allah après tout péché et le recours à l'évocation de Ses sublimes attributs avant tout acte.

Ainsi, si le musulman invoque Allah sincèrement tout en ayant recours aux moyens appropriés, Allah l'exaucera.

Cette Guidance est continuelle et la Voie d'Allah est infinie,

*(Mon Seigneur, certes, est sur un droit chemin)*

En l'empruntant, le Croyant va progresser, se rapprocher de son Créateur, son âme se purifiera et passera de l'état de l'âme instigatrice au mal à celui de l'âme sévère qui ne cesse de se blâmer pour devenir, en fin de compte, une âme apaisée, tranquille, jusqu'au moment où l'ange de la mort viendra la recueillir et qu'il la trouvera prête et aspirant à la rencontre d'Allah.

Alors Allah l'appellera ainsi:

*« Ô toi, âme apaisée, \* retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée; \* entre donc parmi Mes serviteurs, \* et entre dans Mon Paradis » ». (Al-Fadjr : 27-30)*

## DEUXIEME PARTIE

### La première étape de la Guidance ( *La Guidance vers la Voie Droite* )

- Introduction .
- Quelques constatations rationnelles .
- Le Créateur se fait connaitre Lui-Même  
à Ses créatures .
- Le Dernier Message Céleste .
- la Guidance vers la Voie Droite .

# La Première Etape De La Guidance

## (Vers La Voie Droite , Alias l' Islam)

### Introduction :

Ce livre s' adresse à tout Homme , abstraction faite de sa religion, de sa nationalité ou de ses idées.

En pratiquant l' introspection, chacun de nous doit commencer par scruter son âme car, chez tout être humain , le corps n' est que l' enveloppe extérieure de l' âme.

Quant à la relation entre l' âme et le corps, elle est comparable à celle qui existe entre le moteur d' un véhicule et son châssis, ou encore entre le capitaine et son navire, entre le cavalier et sa monture.

Le corps a des passions et des instincts alors que l' âme essaye de dominer ce corps, par sa foi, ses penchants et ses aspirations.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Nous avons destiné beaucoup de djinns et d' hommes à l' Enfer. Ils ont des cœurs, mais ne comprennent pas. Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n' entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, et même plus égarés encore. Tels sont les inconscients ».* (Al-'A`râf : 179)

Si l' on observe la personne dont l' image est reflétée par le miroir, on découvre que c' est un corps qu' on ne reconnaît pas.... Telle est la première chose qu' on doit ressentir: Qui suis-je? Quelle est la part de responsabilité qui nous incombe vis-à-vis de cette personne qui est en face de nous? Comment la reconnaître et la manier ?

Il se peut que l' apparence de cet homme que reflète la glace, change ; mais toi tu restes tel que tu étais.

Si tu observes cet être humain, tu trouveras qu' il mange, boit, dort et respire. Il a besoin de la nuit pour se reposer, c' est pourquoi il y a un soleil qui se couche et une lune qui brille. A son réveil, il a besoin de la lumière du jour, c' est pourquoi le soleil se lève et lui prodigue le jour avec sa lumière et sa chaleur qui changent d' un instant à l' autre. Quand il veut satisfaire ses besoins naturels, il se rend aux toilettes et voilà que les déchets sont rejetés de son corps sans qu' il sache ni comment ni pourquoi. Si jamais il est blessé, son sang coule puis se coagule et voilà qu' une nouvelle couche de peau recouvre la chair.

Durant la nuit, en dormant, son corps se retourne comme si quelqu' un le retournait, sans qu' il sache pourquoi il se retourne. Or, la médecine nous apprend que le corps a besoin de ce mouvement et que s' il reste inerte pendant de longues heures, il sera en proie à des ulcères.

De plus, cet homme, alors qu'il était un nourrisson, avait une mère et un père qui l'entouraient de prévenances et veillaient à son repos. Ils le prenaient en charge et étaient prêts à tout sacrifier pour qu'il soit heureux. Il jouissait de nourritures et de boissons de diverses sortes et formes et de goûts variés. Chaque fois que l'être humain a besoin de quelque chose, il la trouve en abondance : les plantes lui sont assujetties, les animaux lui sont asservis et tout l'univers se joint à toutes les autres créatures pour être au service de cet être humain.

N'est-il pas logique pour cet Homme de se demander : Quand tout cela lui a-t-il été préparé ? Qui l'a mis en place ? Pourquoi Il l'a fait exister dans ce monde et pourquoi il vit puis meurt ? Son état est comparable à celui d'un homme qui s'est réveillé en plein désert et qui a trouvé une table garnie de mets, etc. Or, si cet Homme que reflète la glace ne se pose pas ces questions, on se doit de les lui poser.

### **Constatations rationnelles incontestables :**

On peut reconnaître, grâce à la saine raison, et sans hésitation, que tout ce royaume peuplé de toutes sortes d'êtres humains, d'animaux, de plantes, de forêts, de vagues, de mers, d'astres, de planètes, d'étoiles et d'objets mobiles ou inertes, que tout prouve l'existence d'un artisan, comme les traces de pas prouvent le passage d'une personne. Qu'en est-il donc de tout ce que voient nos yeux, comment ne serait-ce pas la preuve indéniable de l'existence d'un Créateur? Tout ceci ne peut être le produit du hasard.

Certes, il existe un artisan ou une force suprême ou même plusieurs puissances conjuguées quelles qu'elles soient qui ont fait cela et qui sont capables de le faire.

Si tu réfléchis sur l'harmonie de cet univers avec lui-même et avec l'Homme, comment il est au service de celui-ci, tu découvriras que chaque chose se meut conformément à des lois déterminées depuis toujours et qui ne changent ni ne varient. Ainsi depuis toujours, nous n'avons jamais trouvé que le soleil s'est un jour levé à l'Occident ni qu'il a refusé de se coucher, ni que la lune n'a pas fait son apparition, ni que les vagues se sont arrêtées, ni que l'oxygène a fait défaut dans l'atmosphère -et que les gens en sont morts-; ni que toute l'eau s'est évaporée -et que les gens n'ont pas d'eau à boire. Toute chose suit une discipline unique qui ne change ni ne s'altère Il est surprenant que malgré la petitesse de la taille de l'Homme et sa faiblesse, tout lui soit assujetti. Ainsi tu peux voir le chameau tiré par un petit enfant et qui le fait s'agenouiller pour monter sur son dos. Quant à la petite mouche, l'Homme n'arrive pas à l'attraper et elle le harcèle pendant son sommeil !! Gloire à Celui qui a assujetti le chameau et l'a rendu obéissant et Qui n'a pas ordonné à la mouche d'obéir à l'Homme. D'autre part, en étudiant la pollinisation des plantes par les insectes, nous pouvons voir le monde animal et végétal se compléter mutuellement. Vois, également, la vache qui se laisse égorguer; le cheval qui se laisse monter par l'Homme ; la mer sur laquelle celui-ci fait voguer ses vaisseaux ; le vent qui porte ses avions pesant des milliers de tonnes. Cette

complémentarité et cet assujettissement prouvent que la Force qui a créé tout cela, y compris l'Homme, est une puissance avec une volonté unique et dans un but unique, et ne peut appartenir à une multitude de divinités, sinon l'une aurait eu le dessus sur l'autre et nous n'aurions pas pu observer cette complémentarité ni cet ordre superbe ni nous n'aurions remarqué ces lois immuables qui régissent ce royaume de toute éternité et qui sont demeurées inchangées et inaltérables alors que des hommes meurent et d'autres naissent.

Nous déduisons de tout cela qu'il faut à cet univers et à cet Homme, un Créateur détenteur d'une puissance immense, sage, tout-puissant, unique et sans associé.

Mais, une question se pose : où est ce Créateur ? A ce stade, s'arrête la raison car il faut que cette puissance se manifeste afin qu'on la reconnaisse et que l'on sache : pourquoi nous existons en ce monde, comment nous pouvons tirer profit de tous ces bienfaits et dans quel but nous avons été créés .

### **Le Créateur se fait connaître se fait reconnaître par Ses créatures :**

En revenant à l'Histoire, nous découvrons qu'à diverses époques, des hommes venaient dire aux gens qu'ils ont été envoyés par le Créateur. Ces hommes étaient appuyés par des miracles prodigieux que leur a octroyés le Créateur unique afin de prouver aux gens la sincérité de ces envoyés qui ne leur demandaient aucun salaire en échange de leur appel. Le message de tous ces envoyés se résume en une seule phrase : (Il n'y a de divinité qu'Allah. Adorez-Le donc) . Certains parmi ces messagers ont reçu des Livres Célestes renfermant les paroles d'Allah destinées aux hommes et les informant, qu'après la mort, il y aura une Résurrection et un Jugement pour toute action quelle qu'elle soit commise par l'homme au cours de sa vie. Quiconque aura cru, obéi à Allah et aura été pieux, ses bonnes actions pèseront lourd et il ira au Paradis ; tandis que quiconque n'aura pas cru et aura désobéi, ses actions pèseront peu sur la Balance et il ira en Enfer où il restera éternellement.

Il est surprenant que l'Expéditeur soit toujours le même et que le Message soit toujours identique, inchangé à travers le temps et dans tous les lieux où ces Messagers furent envoyés.

Il incombe à l'Homme de se tourner favorablement vers ces Messages célestes pour connaître son Créateur, étudier Ses paroles, suivre Ses messagers, d'autant plus que l'Histoire a prouvé que ceux qui ont suivi les Messagers ont toujours réussi et été victorieux alors que ceux qui les ont démentis étaient les perdants.

### **Le Dernier des Messages Célestes :**

Il y a plus de quatorze siècles, Muhammad ibn `Abdullah -b.s.- fut envoyé comme Messenger, alors qu'il était âgé d'une quarantaine d'années. Il reçut la Révélation de la part d'Allah, le Très-Haut, Qui lui communiqua le Coran par fragments pendant vingt trois ans qui furent la durée de sa mission, dont treize ans s'écoulèrent à La Mecque. Après cette période, il émigra à Médine où il fonda la première société musulmane. Il y vécut une dizaine d'années et mourut à l'âge de 63 ans. Il naquit

orphelin, mena une vie ascétique et mourut pauvre, il avait alors mis en gage son bouclier chez un juif.

Cet homme était réputé parmi son peuple pour sa sincérité et son honnêteté et bien qu'il fût analphabète et qu'il ignorât la lecture et l'écriture, il récitait le Coran, au caractère inimitable que les Arabes –malgré leur éloquence de renom- ne purent imiter, ni même en imiter un verset. Ce Saint Coran est le dernier des Livres divins; Allah s'est engagé à le préserver jusqu'à l'avènement de l'Heure. Et voici qu'après l'écoulement de 14 siècles, ce Coran est resté inchangé : les exemplaires du Coran sont pareils et identiques en Chine, en Egypte tout comme en Afrique du Sud.

Ce Saint Coran mentionne des miracles scientifiques à une époque qui ignorait complètement la technologie moderne. Il fait allusion à la rotondité de la terre dans le verset qui dit : « il enroule la nuit sur le jour » à une époque où les gens pensaient que la Terre était plate. Le Coran a également parlé des phases du développement de l'embryon dans le ventre de sa mère : une goutte de sperme, puis une adhérence ensuite un embryon, et puis les os, etc. et bien d'autres preuves scientifiques témoignant que ce Coran ne peut venir que de la part du Créateur de cet univers.

Le Coran a franchi la barrière du temps et de l'espace en parlant d'événements anciens ayant eu lieu depuis la Création, puis d'événements présents et d'autres futurs. Il a montré, en outre, tout ce qui arrivera à la fin des temps et le jour du Jugement Dernier, ainsi que les feuillets (de nos actions) déployés, le Paradis et l'Enfer. Ce Coran a de même franchi la barrière de l'espace en parlant d'événements qui ont eu lieu et qui ont lieu à l'époque actuelle ou qui auront lieu dans l'avenir en divers endroits. Il est inconcevable que quelqu'un puisse se trouver en tous ces lieux et dans ces divers endroits en même temps. Il a même percé le secret de l'âme humaine et a révélé ce que les incroyants pensaient en secret : il a mis à nu les paroles et les actes qu'ils cachaient et ils ne purent nier cela.

Le Coran a même mentionné que l'un d'eux allait mourir en polythéiste, ce qui eut effectivement lieu.

Ce Coran a prédit l'issue d'une guerre entre les Perses et les Romains qui formaient les deux plus grandes puissances à cette époque. La prédiction coranique s'est, en fait, réalisée et les Romains vainquirent les Perses qui ne tardèrent pas à vaincre leurs adversaires quelques années plus tard. Allah, le Très-Haut, dit :

*« Les Romains ont été vaincus, \* dans le pays voisin, et après leur défaite ils seront les vainqueurs ».* (Ar-Rûm : 1-2)

Certains versets coraniques étaient exclusivement adressés au Prophète Muhammad -b.s.-, pour le blâmer, le guider et révéler ce qu'il cachait en lui-même pour le mettre en garde contre le fait de dissimuler les paroles d'Allah. Comment aurait-il pu être l'auteur de ces paroles et comment pourrait-il être parvenu à ce savoir extraordinaire, alors qu'il était analphabète et qu'il n'avait jamais lu la poésie?

Cet homme pieux et ses Compagnons s'efforcèrent de donner, grâce à leurs hautes valeurs morales, le bon exemple face à leurs ennemis avant même leurs amis.

Le Prophète Muhammad -b.s.- était, en outre, un modèle de sincérité, d'honnêteté, de délicatesse, d'affection et de douceur vis-à-vis des enfants et des personnes âgées, aussi bien avec les pauvres que les riches.

A la mort de cet homme pieux, des millions de cœurs furent ralliés à l'Islam et la première société musulmane, régie par le Coran fut créée à Médine.

Par la suite, on découvrit qu'il avait raison et que celui qui ne l'avait pas suivi avait tort. Or, l'Islam est devenu aujourd'hui la religion la plus répandue dans le monde, adoptée par plus d'un milliard et deux cent millions de musulmans qui adorent tous Allah sans rien Lui associer. Leur ligne de conduite est le Saint Coran et la Sunna de leur prophète Muhammad Ibn `Abdullah -b.s.-.

Cet homme appela les gens à croire en tous les messagers précédents et les informa qu'il était le dernier des prophètes et qu'il n'y aurait pas d'autre prophète après lui. Il appela, en outre, les gens à croire en tous les livres célestes d'Allah qui étaient restés sans falsification et au Saint Coran qui prime sur tous les autres livres, qui est valable en tous temps et en tous lieux, et qui ne subira aucune falsification jusqu'à l'avènement de l'Heure. Il n'y aura ni message ni livre après le Saint Coran ; par conséquent, ce dernier invite les gens à croire en tout ce à quoi tous les messages précédents les avaient invités. Il affirme, en outre, que tous ces prophètes avaient été envoyés par le Créateur unique avec la même religion et la même croyance qui se résume en ces six points :

1. La croyance en Allah, l'Unique, Le Seul à être imploré, Qui n'a jamais engendré, n'a pas été engendré et nul n'est égal à Lui.
2. La croyance aux anges qui sont des êtres de lumière qui ne peuvent qu'obéir.
3. La croyance en tous les livres célestes avant leur falsification.
4. La croyance en tous les prophètes précédents et les plus grands messagers (Noé – Abraham – Moïse – Jésus – Muhammad) que la paix et le salut soient sur eux.
5. La croyance au Jour du Jugement Dernier qui est le jour de la rétribution, après que les gens seront ressuscités de leurs tombeaux.
6. La croyance au destin et à la prédestination divine ; bonne ou mauvaise.

Ce noble Prophète a également confirmé que Jésus (que la paix soit sur lui) était un noble prophète dont la création tenait du miracle, comme celle d'Adam, qui s'est produite sans père ni mère et celle d'Eve, d'un père sans mère ou celle de Jésus né d'une mère sans père. Ce dernier n'est donc pas le fils de Dieu et Allah n'a pas engendré et n'a pas d'épouse. Comment Jésus pourrait-il être un Dieu alors



qu'il était un nourrisson qui avait besoin qu'on veille sur lui et qu'on le serve .Lui-même n'a jamais prétendu être le fils d'Allah. Allah l'a doté de miracles prodigieux comme tous les autres prophètes pour prouver aux gens sa sincérité et les inciter à le suivre. Le Coran a, en outre, souligné que, d'après Allah, Jésus n'avait été ni tué ni crucifié et qu'il avait été plutôt élevé vers le ciel où il restera jusqu'à un temps déterminé puis redescendra sur terre et sera musulman ,c'est qu'alors qu'il mourra et sera enterré à côté du Prophète Muhammad -b.s.-.

Enfin, cet homme pieux – Muhammad Ibn `Abdullah , a invité les gens à croire en six choses : l'attestation qu'il n'y a d'autre Dieu qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah ; l'adoption de la religion d'Allah ; la soumission à leur Créateur qui est unique. Il a de même déclaré qu'il n'y a point de contrainte en religion : quiconque veut croire, peut croire et quiconque veut nier n'est pas obligé de croire . Celui dont le cœur n'a pas été pénétré par la foi, alors qu'il prétend être musulman, est un hypocrite qui ne peut jamais tromper Allah, il sera dans le fin fond de l'Enfer. Il nous a informés qu'Allah a montré que celui qu'Allah veut guider, Il lui ouvre le cœur à l' Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel.

### **La Guidance vers la Voie Droite, l'islam !**

Tout être raisonnable qui entend cela ne peut que croire , suivre cette guidance et adopter l'islam pour religion en étant parmi ceux qui recommandent de faire ce qui est louable et interdisent de faire ce qui est blâmable et qui gagnent licitement leur pain, évitent ce qui est vicieux.

Il décidera d'être bon, pieux, adorateur fervent, aimable, altruiste, invitant les gens à faire le bien, accomplissant de bonnes actions, en aspirant uniquement la récompense de son Créateur . Il préservera son corps, sa raison, son épouse, ses enfants, sa santé et ses biens, respectant le caractère sacré du sang, des biens, de l'honneur, des droits d'autrui et de leurs opinions, assistant l'opprimé et sauvant tout affligé, en étant clément tout comme l'exemple de Muhammad -b.s.-.

Celui qui adopte l'islam, sera un homme raisonnable ayant un objectif dans la vie, sachant comment et pourquoi il vit, comment penser, comment être utile à lui-même et à ses semblables. Si, par contre, votre décision est de ne pas suivre cette voie ,vous décidez alors de poursuivre la vie en étant égaré , insouciant, sans but, sans ligne de conduite précise et sans modèle ni valeurs tout en imitant les gens en tout ce qu'ils font de bon ou de mauvais.

Un homme sans dieu, est comme une âme sans origine. Il faut fermer les yeux et se boucher les oreilles pour ne pas reconnaître les signes d'Allah dans l'univers. ! La vie de l'homme se limitera alors à manger, boire, dormir, se marier et faire des enfants, ....une vie plutôt semblable à celle des bêtes.

Au cas où l'être humain adopte l'islam et à supposer qu'il ne trouve ni Jugement, ni Paradis, ni Enfer, il aura gagné à avoir vécu heureux, pieux, bon et jouissant

d'une bonne renommée parmi les gens, sans avoir rien perdu.

Alors que s'il refuse de croire, il mènera en tous cas une vie pleine de gêne, détesté par les gens, semant la corruption sur terre. Après sa mort, la malédiction des gens le poursuivra ainsi que ses descendants. Alors que s'il avait négligé l'appel de Son Seigneur, en préférant l'incroyance à la foi, alors malheur à lui ! Il subira un jugement difficile et sera amené aveugle le Jour du Rassemblement.

Il demandera: *«Ô Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais?»*. Il lui sera dit : *«Comme Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié»*.

Aujourd'hui, il y a une œuvre sans jugement et demain, il y aura un jugement sans action. Ensuite, il sera accueilli par le feu noir de la Géhenne qui sera alimenté par les hommes et les pierres et qui sera gardé par des anges rudes et durs. Un feu sombre émettant des soupirs et des sanglots qu'Allah a prévu, composé de sept gouffres où le condamné restera éternellement sans mourir ni vivre, Allah l'a préparé pour les mécréants et les hypocrites qui ont préféré l'incroyance à la foi .

Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne un associé. En dehors de cela, Il pardonne à qui Il veut. Ces incroyants sont eux les véritables corrupteurs, les injustes, les vicieux sur la terre. Aucun d'entre eux n'entrera en Enfer avant d'être convaincu qu'il mérite l'Enfer plutôt que le Paradis à cause des crimes qu'il a commis.

Si tu veux ton propre bien, alors tu vas t'empresse de te diriger vers Allah, de fuir vers Lui et de chercher la protection dans Son culte et Sa législation, de te repentir de tout ce que tu avais commis précédemment, de prononcer l'attestation de foi islamique, de te laver en te purifiant pour marquer cette nouvelle naissance de ton cœur. Allah, le Très-Haut, dit :

*« Est- ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir? Ainsi on a enjolivé aux mécréants ce qu'ils œuvrent ».* (Al-'An`âm : 122)

L'adoption de l'Islam se fait depuis la prononciation de l'attestation de foi qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah et que Muhammad est Son messager. Une nouvelle vie qui efface tout ce qui lui a précédé. C'est la porte de la Voie Droite qui s'est alors ouverte en face de toi .

Maintenant, après avoir franchi le premier pas sur ce chemin qui mène à Allah, invoquons-Le de nous guider sur la Voie Droite.

Ainsi se termine la première étape de la Guidance.

## TROISIEME PARTIE

### Seconde Etape De La Guidance *(La Guidance sur la Voie Droite)*

Introduction aux cinq piliers de l'Islam

Premièrement : *Le grand pèlerinage* (Al-Hadj)

Deuxièmement : *L'aumône prescrite* (Az-Zakâ)

Troisièmement : *Le Jeûne* (As-Sawm)

Quatrièmement : *La prière* (As-Salâ)

Cinquièmement : *L'attestation de foi* (Ach-Chahâda)

# Seconde Etape De La Guidance

(La Guidance Sur La Voie Droite)

## INTRODUCTION AUX CINQ PILIERS DE L'ISLAM:

Ceci s'adresse à celui qui est né musulman ,dont le père l'était également ; dans son acte de naissance, il est inscrit comme musulman alors qu'il n'a jamais sérieusement pensé à se demander pourquoi il est musulman.

Le fondement de l'Islam est la foi et on ne doit pas suivre la religion de ses parents sans réfléchir, sans chercher et s'instruire. Le Saint Coran a condamné la conduite des polythéistes qui avaient refusé d'écouter leurs Messagers, en refusant d'abandonner le culte de leurs parents et de leurs ancêtres, même si l'égarement de ces derniers leur paraissait bien évident. Allah, le Très-Haut, ordonne à l'Homme de rechercher, de s'instruire et de réfléchir pour atteindre la Vérité qui lui est plus proche que ses parents, ses ancêtres et sa tribu.

Il est donc indispensable pour tout Homme –dès qu'il atteint l'âge de la puberté- de chercher la Vérité et de déclarer son adoption de l'Islam en étant convaincu que c'est la meilleure voie pour lui et pour l'Humanité au lieu d'imiter aveuglement ses ancêtres.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Les Bédouins ont dit: «Nous avons la foi». Dis: «Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt: Nous sommes simplement musulmans, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. Et si vous obéissez à Allah et à Son messenger, Il ne vous fera rien perdre de vos œuvres». Allah est Pardonneur et Miséricordieux ». (Al-Hujurât:14)*

La voie d'Allah ne commence pas à mi-chemin ; mais l'Homme doit la parcourir dès le point initial, tout comme nous avons commencé cet ouvrage en parlant de la première étape de la Guidance, celle qui mène à la Voie Droite. C'est une étape très importante pour celui qui est né musulman et pour tout musulman tout au long de sa vie.

Le Prophète -b.s.- a recommandé de renouveler sa foi, lorsqu'il a dit :

*« Renouvelez votre foi ». On demanda: « Ô Envoyé d'Allah ! Comment faire pour la renouveler ? ». Le Prophète répondit: « Répétez sans cesse: Il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah ». (Hadith transmis par l'imam 'Ahmad)*

## LES PILIERS DE L'ISLAM:

Dès que la foi en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses messagers, au Jour Dernier, au Destin et à la prédestination, a germé dans le cœur du musulman et que cette foi –qui n'est vue que par Allah Seul- se traduit par son attestation (*qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah et que Muhammad est Son messenger*), articulée par sa langue pour lui et devant les gens; ceci témoigne que la personne a embrassé l'Islam et qu'elle a fait le premier pas sur la Voie menant vers Allah, As-Sirât Al-Musttaqîm (*la Voie Droite*).

En prononçant l'attestation de foi, on embrasse l'Islam, mais on ne devient vraiment musulman que lorsqu'on met en application ses piliers, qu'on respecte ses préceptes et qu'on préserve sa foi.

Le Messenger d'Allah -b.s.- a dit:

*«L'Islam est bâti sur cinq (piliers) : l'attestation qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah et que Muhammad est Son messenger; l'accomplissement de la prière, le versement de l'aumône prescrite (Az-Zakâ), l'accomplissement du Pèlerinage (Al-Hadj) et le jeûne du mois de Ramadan (As-Sawm) ».* (Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

D'après ce Hadith, l'Islam ne se limite pas à ces cinq piliers, mais il est comparé à un bâtiment dont ils sont les fondements. Donc, ces cinq piliers s'avèrent fondamentaux pour qu'il y ait Islam ; toutefois ils ne sont pas le seul objectif et ne sont pas suffisants. Il va sans dire qu'il n'existe pas de bâtiment sans piliers et que ces derniers n'ont aucune valeur sans fondements.

Les cinq piliers ne sont que des moyens aidant à enraciner la piété dans le cœur du croyant pour qu'il soit soumis à Allah en tout temps, dans les intervalles séparant les prières ou entre les périodes de jeûne. Ils permettent de craindre Allah en secret et publiquement, en adoptant tout ce qui est licite et en s'abstenant de tout ce qui est illicite ; en appliquant la Législation d'Allah à ceux qui sont à sa charge d'après Son livre et la Sunna de Son prophète.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Ô vous les croyants! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété ».* (Al-Baqara : 183)

Il dit également :

*« Le pèlerinage a lieu dans des mois connus. Si l'on se décide à l'accomplir, alors point de rapport sexuel, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage. Et le bien que vous faites, Allah le sait. Et prenez vos provisions; mais vraiment la meilleure provision est la piété. Et redoutez-Moi, ô êtres doués d'intelligence! »*

(Al-Baqara : 197)

Le Prophète -b.s.- a dit: *«Celui qui ne cesse de préférer de fausses paroles et de les mettre en application, n'a nul besoin de s'abstenir de boire ou de manger».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Ni leurs chairs ni leur sang ne parviendront à Allah, mais ce qui Lui parvient de votre dévotion c'est la piété. Ainsi vous les a-t-Il assujettis afin que vous proclamiez la grandeur d'Allah, pour vous avoir guidés ; et annonce la bonne nouvelle aux bienfaisants ».* (Al-Hadj : 37)

Le Prophète -b.s.- a dit: *«Le vrai musulman est celui dont les autres musulmans n'ont à craindre ni la main ni la langue».* (Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Tous ces textes coraniques et prophétiques ainsi que beaucoup d'autres, apprennent à celui qui a prononcé l'attestation de foi que celui qui a embrassé l'Islam, doit en compléter les autres piliers: il doit craindre Allah et Lui obéir en toutes circonstances, dans la prospérité et l'adversité, en secret et en public ; c'est ainsi qu'il parachèvera son Islam. Il faut commencer par accomplir tous les piliers de l'Islam dans cette optique.

### **La relation qui existe entre les cinq piliers :**

Notons qu'Allah, le Très-Haut, a fait de ces piliers une sorte de pauses périodiques durant lesquelles l'Homme se penche sur lui-même, se rapproche de son Seigneur, renouvelle sa foi et alimente son âme et son corps de ce dont ils ont besoin.

De là, apparaît l'importance du rappel pour l'être humain, car l'appellation de l'être humain « 'Insân » signifie qu'il est oublieux, par nature. Ces piliers servent à lui rappeler à tout moment Allah et sa foi en Lui, dans le but de le ramener à la foi et à l'Islam, au cas où il serait égaré. C'est pour cette raison qu'est soulignée l'importance de ces piliers. L'absence de l'un de ces piliers porte atteinte à l'Islam de la personne. En effet, un bâtiment peut-il être érigé alors que l'un de ses cinq fondements manque?!

### **Système du rappel d'Allah en vue d'un renouvellement de la foi et de l'Islam :**

Il est exigé de l'Homme de faire cinq prières au moins –durant le jour et la nuit. Ces prières étaient au nombre de 50 puis elles furent réduites à cinq seulement, rétribuées comme étant cinquante. Si nous supposons que l'Homme dort six heures et demie par jour, cela signifie que les prières sont réparties en moyenne de sorte qu'une prière soit accomplie toutes les trois heures et demie, outre les prières surrogatoires.

(Au début, c'était à raison d'une prière toutes les 20 minutes, au cas où elles auraient été 50 prières) .

Il est exigé de l'Homme qu'il accomplisse un autre pilier important tous les 11 mois : il s'agit du mois de Ramadan consacré au jeûne et au versement de l'aumône prescrite sur les biens(Al Zakkat).

Il est exigé de l'Homme qu'il accomplisse le Pèlerinage (Al-Hadj) une fois dans la vie, s'il en a la possibilité. Ainsi, nous remarquons que les piliers de l'Islam ont organisé un système périodique rigoureux dans le but d'être un rappel pour le musulman chaque jour, chaque année et durant toute sa vie : toutes les trois heures et demie, il accomplit une prière de quelques minutes et il comparaît devant son Créateur pour réparer les fautes susceptibles d'avoir affecté ses membres, son âme ou ses actions.

Chaque année, il ajoute à ces prières un jeûne quotidien de 12 heures durant 30 jours successifs ; il verse de même annuellement l'aumône prescrite sur ses biens.

Puis, une fois durant sa vie, il ajoute à la prière, à l'aumône prescrite et au jeûne, un Pèlerinage accompli pendant plusieurs jours successifs où il quitte sa patrie, sa famille et ses biens et se rend, vêtu de son linceul, parmi une foule dense de musulmans venant de tous les coins de la terre.

Allah dit dans le Hadith Divin (Qudussy):

*« Rien ne rapprochera mon Serviteur de Moi autant que ce que Je lui ai prescrit. Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par des actes surrogatoires jusqu'à ce que Je l'aime : et si Je l'aime Je serai alors son oreille avec laquelle il entend, son œil avec lequel il voit, sa main avec laquelle il frappe... ».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Le pilier de l'attestation de foi est répété par le musulman lors de chaque appel à la prière ('adhân) et de chaque prière. C'est pour cela que le Prophète -b.s.- a dit :

*« Les cinq prières quotidiennes prescrites, et la prière du vendredi à celle du vendredi suivant, le jeûne du mois de Ramadan au mois du Ramadan suivant, expient les fautes commises entre eux, à moins qu'il ne s'agisse de péchés majeurs ».*

(Transmis par l'imam Muslim)

Le Prophète -b.s.- a dit également:

*« Les œuvres les plus aimées d'Allah, le Très-Haut, sont celles qui sont accomplies régulièrement, même si elles ne sont pas nombreuses ».*

(Transmis par l'imam Muslim)

Le Saint Coran a fait l'éloge de ceux qui accomplissent régulièrement la prière et ne l'oublie jamais, Allah, le Très-Haut, dit :

- *« et qui sont réguliers dans leur prière ».* (Al-Ma`ârij : 34)
- *« qui sont assidus à leurs prières »* (Al-Ma`ârij : 23)
- *« Malheur donc, à ceux qui prient \* mais qui négligent de faire leur prière »* (Al-Ma`ûn : 4-5)

## L'IMPORTANCE RELATIVE DES CINQ PILIERS :

Il faut souligner, dans ce contexte, que chaque pilier est indispensable et qu'ils se complètent entre eux. Chacun de ces piliers a son utilité et son influence bienfaitante pour l'âme humaine.

Le Créateur qui connaît le mieux cette âme humaine lui a fixé ce système.

Seul Allah est le Suprême ; quand le médecin prescrit au malade certains médicaments à prendre à des heures fixes, le malade ne discute pas de cela avec lui, ni de la possibilité de supprimer un médicament.

C'est pourquoi les cinq piliers sont inséparables ; ils se complètent mutuellement comme moyens multiples destinés aux divers éléments dont est formé l'Homme et ayant pour objectif d'introduire la piété dans son cœur , d'améliorer sa relation avec son Seigneur et, par suite, sa relation avec lui-même et avec autrui.

Il devient ainsi capable de mettre en pratique les bonnes actions susceptibles de réformer cet univers.

**En réfléchissant sur la prescription et la périodicité de ces piliers, nous pouvons nous rendre compte que l'importance relative de ces piliers s'accroît proportionnellement au besoin de l'individu, à des intervalles plus rapprochés et qu'il n'existe aucune excuse pour s'en abstenir. Hiérarchisons l'importance relative de ces piliers :**

1- Nulle excuse n'empêche la prononciation et la répétition de l'attestation de foi à chaque prière une ou deux fois. Ce pilier occupe la première place parmi les autres dans la conversion à l'Islam.

2- Nul homme n'est dispensé de faire la prière même si l'on est sur son lit de mort. Celui qui est incapable de prier debout, qu'il prie dans la posture assise en étant adossé ou même couché. Quant à la femme, elle en est dispensée uniquement durant la période de ses menstrues.

3- On est dispensé du jeûne en cas d'excuses légitimes, il en est de même pour la Zakâ (l'aumône prescrite) qui n'est pas exigée du pauvre qui ne possède pas le montant minimal annuel.

4- Le Pèlerinage (Al-Hadj) est obligatoire uniquement pour celui qui en possède les moyens physiques et matériels. Quant à celui qui n'en a pas la capacité, il en est dispensé. Celui qui en a les moyens doit s'empresse de s'acquitter sans négligence de ce pilier.



Le Messager d'Allah -b.s.- dit:

*«Quiconque possède des provisions et une monture lui permettant de parvenir à la Maison d'Allah et qui n'accomplit pas le Pèlerinage, qu'il ne se soucie pas de mourir en étant juif ou chrétien !».* (Transmis par l'imam At-Tirmidhî)

De ce qui précède, nous déduisons que le pilier le plus important est la Prière qui est la pierre angulaire de la religion contrairement aux autres piliers.

Aucune excuse n'est acceptée du musulman qui la néglige (notons que le pilier de l'attestation de foi est inclus dans la prière) .

Le musulman doit donc veiller à s'acquitter des cinq piliers qui sont les fondements de l'Islam.

En ce qui suit, nous allons aborder , en détails, chacun de ces piliers .

---

## Premièrement :

### Le Pèlerinage à La Maison Sacrée d'Allah, pour celui qui en possède les moyens

#### Signification du pèlerinage (al-hadj):

Le terme « Hadj » signifie le voyage pour se rendre vers un lieu vénéré.

*Allah, le Très-Haut, dit : « Là sont des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout; et quiconque y entre est en sécurité. Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes ».*

(Al-'Imrân: 97)

#### Al-Ihram ou (l'état de sacralisation) :

C'est le fait de formuler l'intention d'entrer dans un état de pureté physique et morale pour accomplir le petit pèlerinage (Al-'Umra) ou le grand pèlerinage (Al-Hadj) , durant lequel l'homme ne porte pas de vêtements cousus et ne se vête que d'un ridâ' et d'un 'izâr. Il ne doit ni chasser, ni se tailler les ongles ni se couper les cheveux, ni se parfumer, ni se couvrir la tête ni les talons. Il doit également s'abstenir d'avoir des rapports sexuels, de toute corruption et de toute dispute. Il ne doit ni approcher sa femme ni commettre aucun péché.

La femme entre également en état de sacralisation rituelle ('ihrâm) , mais peut porter des vêtements cousus.

La désacralisation de la femme se fait en coupant une partie de ses cheveux, quant à l'homme, elle se fait par le raccourcissement de tous ses cheveux, ou même en les rasant (et le rasage est préférable) .

L'ihrâm se fait à partir du Miqât, ce dernier est un milieu déterminé en fonction du point de départ du pèlerin en destination de La Mecque ; donc pour chaque direction, il y a un miqât.

Au cas où le pèlerin a l'intention d'accomplir le grand ou le petit pèlerinage, et passe par le miqât avant de se sacraliser, il doit offrir en sacrifice une bête à titre d'expiation.

Il est important de souligner qu'il est recommandé de se sacraliser après l'accomplissement d'une prière prescrite ou d'accomplir une prière de deux rak`as, avec l'intention de la sacralisation, et cela après que le pèlerin aura pris un bain rituel, mis les vêtements de l'ihrâm et se soit parfumé.

La sacralisation n'a pas lieu par le bain rituel ni par le port des vêtements, mais elle a lieu par la formulation de l'intention exprimée en ces termes:

« Seigneur ! Mes cheveux et mon corps se sont sacrnalisés pour Toi. Ô Seigneur. J'ai l'intention d'accomplir le Hadj ou la `Umra. Seigneur accepte-le de ma part et rends-le-moi facile ».

Ensuite, le pèlerin commence à faire la « Talbiya » qui consiste à dire :

« Me voici Seigneur me voici - Me voici, Tu n'as point d'associé, me voici - Certes, la louange et le bienfait T'appartiennent ainsi que la Royauté - Tu n'as point d'associé ».

Il est recommandé ,selon la Sunna, à chaque étape du voyage, chaque fois qu'on change d'état et jusqu'à la fin de tous les rites, de répéter incessamment la formule de la Talbiya.

### **Le Petit Pèlerinage (al-`umra) :**

#### Les Piliers de la `Umra :

- 1) La sacrnalisation ('ihrâm) à partir du « miqât ».
- 2) La tournée processionnelle (At-Tawâf) sept fois autour de la Ka`ba (les ablutions sont exigées durant l'accomplissement de ce rite) .
- 3) Le parcours rituel entre As-Safâ & Al-Marwa (Al-Sa`î) accompli sept fois.

Note: *Selon la majorité des ulémas, le rasage ou le raccourcissement des cheveux est exigé mais n'est pas un des piliers.*

#### Les actes louables et les actes recommandés par la Sunna durant la `Umra :

- 1-Faire une prière de deux rak`a dans la station d'Abraham (sunna du tawâf) après les sept tournées rituelles faites autour de la (Maison Sacrée) Ka`ba.
- 2-Faire une prière de deux rak`a dans le Hijr d'Ismaël.
- 3-Boire de l'eau de Zamzam avant le Sa`î en faisant des invocations.
- 4-Entrer dans la Mosquée Sacrée par la porte appelée As-Salâm.
- 5-Découvrir son épaule droite (al-'idtibâ`) en faisant le tawâf durant les trois premières tournées, tout en pressant le pas) .
- 6-Presser le pas en accomplissant le Sa`î (pour les hommes) à l'endroit délimité par les deux signalisations vertes.
- 7-En accomplissant le « tawâf », faire l'invocation suivante entre le coin yéménite et la Pierre Noire : « Seigneur ! Accorde-nous un bien en ce monde et un bien dans celui de l'au-delà; et protège-nous du châtimeut de l'Enfer ! ».

## Le Grand Pèlerinage (al-hadj):

Allah, le Très-Haut, dit

*«Là sont des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout; et quiconque y entre est en sécurité. C'est un devoir envers Allah pour les gens qui en ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage à la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes ».* (Al-Baqara : 197)

### Les Piliers du Hadj

**Premier** :La sacralisation (Al-'Ihrâm)

**Second** :La station à `Arafât le neuvième jour du mois de Dhûl-Hidja

**Troisième** :L'accomplissement du « tawâf al-'ifâda » (de déferlement) qui consiste en sept tournées rituelles, on l'appelle également « tawâf ar-rukân

«**Quatrième** :Le parcours rituel ou « sa`î al-Hadj

Note : *Pour la majorité des ulémas, le rasage de la tête ou le raccourcissement des cheveux est exigé mais n'est pas un pilier.*

### La capacité d'accomplir le Hadj

Le Hadj est prescrit à toute personne disposant des moyens matériels et physiques, obtenus par n'importe quel moyen licite.

Il convient d'indiquer que le Hadj accompli par un enfant qui n'a pas atteint l'âge de la puberté, lui est compté mais ne le dispense pas toutefois de l'accomplissement du Hadj prescrit à l'adulte

### Les moyens matériels

Quiconque dispose de l'argent nécessaire et suffisant pour son voyage et son retour et qui suffit à la subsistance de ceux qui sont à sa charge durant son absence, même s'il se procure cet argent en vendant une partie de ses effets personnels ou des meubles de sa maison (tant qu'il s'agit de choses dont il peut se passer) et Allah, le Très-Haut, certes le dédommagera par ce qui est meilleur encore

Le jeune homme doit donner la priorité à l'accomplissement du Hadj sur le mariage, vu que le Hadj est un des piliers de l'Islam alors que le mariage est une sunna confirmée

Le mari n'est pas tenu de supporter les frais du Hadj de son épouse, bien que cela soit préférable, puisqu'il est responsable d'elle. Mais, si elle dispose des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement du Hadj, elle est en devoir de l'accomplir de son propre argent. Il est préférable qu'elle voyage en compagnie de son mari ou d'un mahram (i.e. un homme qu'il lui est prohibé d'épouser) ; si ceci n'est pas possible, il lui est permis de voyager en compagnie sûre.

### **La capacité physique :**

Le pèlerin doit être sain de corps et bien portant, c'est-à-dire qu'il ne souffre d'aucune maladie l'empêchant d'accomplir le Hadj, selon l'avis d'un médecin musulman compétent.

S'il est en bonne santé mais paralysé et qu'il trouve quelqu'un pour pousser sa chaise, etc. il devra accomplir le Hadj, tant qu'il possède les moyens financiers.

Le musulman est tenu de s'acquitter de ce culte une fois dans sa vie. Toutefois, il est préférable de le répéter, car c'est un des piliers de l'Islam. Le Messager d'Allah -b.s.- a dit :

*« Quiconque possède des provisions et une monture l'aidant à atteindre la Maison d'Allah et qui ne fait pas le Pèlerinage, peu importe alors s'il meurt juif ou chrétien ! ».*

Le musulman ne doit pas négliger ni retarder l'accomplissement de ce culte obligatoire. Quiconque disposant des moyens nécessaires, doit s'empressement de l'accomplir avant qu'il ne soit trop occupé, qu'il ne perde son argent ou sa santé ou encore avant qu'il meure.

### **Notes :**

1- Il est permis à celui qui a déjà accompli le Hadj, de l'accomplir à la place d'une autre personne, au cas où cette dernière en serait incapable, qu'elle soit décédée ou encore en vie.

2- Il est préférable pour celui qui s'est déjà acquitté du Hadj prescrit, de donner en aumône l'argent consacré aux frais du Hadj, au lieu d'accomplir un autre Hadj surrogatoire. Quand il a une grande envie d'accomplir le Hadj encore une fois, qu'il demande conseil à Allah par la prière dite Al-'Istikhâra, afin de savoir s'il doit accomplir le Hadj en cette année même ou bien s'il doit faire l'aumône, tout en invoquant Allah de le guider vers ce qu'Il veut.

## Quelques Conseils importants pour le pèlerin :

- 1- Le pèlerin ne doit pas cesser d'évoquer Allah soit par l'invocation soit par la récitation du Coran et il doit s'abstenir des réunions de discussions ou de divertissements.
- 2- Le pèlerin doit profiter de son temps en le mettant au service des autres pèlerins, leur donnant à boire et à manger, oeuvrant pour leur bien, en étant généreux avec eux et en invitant les gens à agir de même. Par exemple, ils pourraient collecter de l'argent à Mina et acheter des voitures réfrigérateurs contenant du lait afin d'en distribuer aux pèlerins pauvres installés sous les ponts par une chaleur torride.
- 3- La modestie, l'altruisme et la sympathie pour les gens les plus faibles et les plus pauvres.
- 4- Essayer de connaître autant que possible ses coreligionnaires musulmans venus de tous les coins de la terre.
- 5- Avoir toujours à l'esprit que l'on est vêtu de son linceul dans l'attente de la mort.
- 6- Exprimer un repentir sincère et verser des larmes sur les péchés commis secrètement ou ouvertement.
- 7- Réparer les injustices et se réconcilier avec tout le monde.
- 8- Renoncer aux fautes et aux péchés que l'on avait l'habitude de commettre avant le Hadj et ne point négliger les prescriptions religieuses coutumières.
- 9- Se raser les cheveux et accepter cela par amour pour Allah : symbole d'une vie nouvelle où l'ordre d'Allah l'emporte sur les penchants et les passions de l'âme.
- 10- Etre bienfaisant, réjouir et rendre heureux le plus grand nombre de gens et surtout les proches. Essayer également d'apaiser le tourment de celui qui est en détresse, d'atténuer les souffrances du souffrant, faire profiter les gens de notre savoir, de notre temps et de nos biens en leur donnant la priorité sur soi-même.
- 11- Lire régulièrement le Coran ,écouter les leçons qui nous renseignent sur notre religion et sur les bonnes actions , se lever la nuit pour accomplir des actes de dévotion, invoquer Allah, méditer sur Sa création et ne point laisser de place à Satan.
- 12- Veiller à ce qu'Allah accepte notre Pèlerinage afin de regagner la patrie sans péché, comme le jour où notre mère nous a mis au monde, et ce, sera la preuve que la relation avec Allah sera devenue plus solide après le Hadj.

- 13- Faire preuve de patience (en restant) avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, en cherchant Son approbation ; que tes yeux ne se détachent point d'eux pour rechercher le faux brillant de la vie sur terre.
- 14- La visite de la Mosquée du Prophète -b.s.- à Médine est une obligation pour tout pèlerin, bien qu'elle ne fasse pas partie des rites du Hadj. Quiconque la néglige, sera comme s'il avait ignoré le Prophète -b.s.-.
- 15- Il faut considérer le grand pèlerinage comme une conférence internationale où les musulmans sont réunis pour se connaître les uns les autres et pour découvrir les conditions de vie de leurs coreligionnaires dans les divers pays, pour étudier les aspects de complémentarité et de coopération socio-économique dans les domaines les plus variés, pour trouver des modes de communication et instaurer des liens d'amitié entre les musulmans des diverses parties du globe de sorte que chacun vienne en aide à l'autre. Le musulman qui ne s'intéresse pas à l'état des autres musulmans, n'est pas des leurs. Allah vient à l'aide du musulman tant que celui-ci est à l'aide de son semblable.

### **Quelques conseils au sujet des illuminations du Hadj:**

- Celui qui sent dans son cœur le désir d'accomplir le Hadj, qu'il se réjouisse que le Roi l'a invité à Sa maison. Allah ne permet à aucune de Ses créatures de pénétrer dans Sa maison si ce n'est celui qu'Il aime et qu'Il veut honorer. C'est pourquoi, il faut que tu invoques Allah de t'accepter pour hôte et d'être satisfait de toi de sorte que Sa satisfaction ne laisse aucune place à Son courroux. Jusqu'à la dernière minute, garde le doute que l'acquisition de cet honneur te sera réservée. Quel honneur d'être invité par le Roi dans Sa maison et que tu t'y rendes ! Allah nous y avait déjà invité depuis l'époque du Prophète Abraham quand celui-ci a construit la Maison :

*« Et fais aux gens une annonce pour le Hadj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné ». (Al-Hadj : 27)*

Ceci est un appel comparable à celui de la prière, cet appel invitant au Hadj: Hâtez-vous au pardon des péchés, hâtez-vous à la rencontre d'Allah dans Sa Maison.

- Le Tawâf autour de la Ka`ba remplace l'accomplissement des deux rak`a de salutation de la mosquée. Pour que le tawâf soit valide, il faut commencer - comme pour la prière - par faire ses ablutions et se purifier le corps, les vêtements et le lieu.

- La Pierre Noire est la main droite d'Allah sur terre, elle témoignera au Jour de la Résurrection en faveur de celui qui l'embrasse. Essaye de l'embrasser à condition de ne pas bousculer ni nuire aux gens, sinon il est préférable de faire signe dans sa direction à l'aide d'un objet puis d'embrasser cet objet pour éviter de bousculer les autres et de leur causer du tort.- La prière au sein du Hijr d'Ismaël est semblable à la prière au sein de la Ka`ba dont les assises comprenaient le Hijr d'Ismaël. C'est pourquoi il n'est pas permis de faire le tawâf au sein du Hijr d'Ismaël, mais il faut le faire à l'extérieur du Hijr.

- Rappelle-toi que ton tawâf est à la fois un culte et une prière, préoccupe-toi en accomplissant ce culte , d'invoquer Allah et de réciter le Coran. Sache que ton tawâf est une glorification des rites d'Allah et l'exaltation des cultes sacrés d'Allah, est un signe de la piété des cœurs.

- Bois donc de l'eau de Zamzam jusqu'à satiété, au point que tu sentes que tes côtes en sont imprégnées et invoque Allah avant de boire. L'eau de Zamzam permet d'exaucer tout voeu que l'on fait en la buvant.

- Veille à accomplir une prière de deux rak`a à la Station d'Abraham et rappelle-toi du jaillissement du puits de Zamzam sous les pieds d'Ismaël (que la paix soit sur lui) quand sa mère Hajâr allait et venait entre As-Saffâ et Al-Marwa à la recherche de l'eau ou d'un secours pour que son nourrisson ne meure pas de soif.

- Le Sa`î du pèlerin entre As-Saffâ et Al-Marwa est une simulation de ce qu'a fait Hajâr, il en est de même pour le signe que nous faisons en direction de la Ka`ba après chaque parcours, tout comme quand elle regardait vers l'endroit où dormait Ismaël pour se rassurer, tout en lui cherchant de l'eau. Puis, quand elle perdit tout espoir de trouver quelqu'un, elle mit tout son espoir en Allah et L'invoqua lors de son septième parcours sur le mont Al-Marwa.

C'est à ce moment-là qu'elle vit le puits de Zamzam jaillir sous les pieds d'Ismaël. Ce puits a apporté beaucoup de bien à tout le monde et a attiré les tribus et des gens qui se sont installés autour. Ce lieu a commencé à prendre vie et les gens ont pris l'habitude de venir à cet endroit pour s'y installer, jusqu'à ce qu'Allah eut donné l'ordre à Abraham de construire Sa maison à proximité de ce puits béni et d'en dresser les assises.



Puis, Allah lui a donné l'ordre d'inviter les gens à faire le pèlerinage à la Maison d'Allah. Bien qu'il ne se trouvât personne pour entendre cet appel, Allah le fit entendre à toutes les créatures avant même que ces dernières soient conçues. Quand elles naissent, elles viennent pour répondre à l'appel de leur Seigneur, en disant : « Je viens à toi Seigneur, me voici ».

Le pèlerin doit être au courant de tout cela et réfléchir sur la sagesse à tirer de ces leçons pour que son Hadj et ses efforts déployés aient un sens et qu'Allah le récompense pleinement.

Nous implorons Allah-le Très-Haut et le Tout-Puissant-de nous permettre d'accomplir le Pèlerinage à Sa Maison à plusieurs reprises, de nous accepter parmi Sa délégation et de nous faire jouir de la visite de Son Messager –b.s.- à Médine, de nous honorer de sa rencontre, en le saluant et en nous tenant devant sa tombe.

Allah qu'Il soit Loué est certes l'Audient, le Proche et Celui qui exauce les invocations.

Ceci est un bref aperçu du culte du Hadj et de la `Umra.

Le lecteur est invité à lire la Sourate « Al-Hadj » dans le Saint Coran, à consulter l'exégèse de ses versets ainsi que les ouvrages de jurisprudence pour trouver la réponse à toute question légale portant sur le Pèlerinage, en adoptant l'opinion tolérante, chaque fois que cela lui est possible et qu'il a besoin de cela. En effet, le Prophète –b.s.- avait l'habitude de répondre ainsi à toute question portant sur le Hadj :

*« Fais et n'éprouve aucune gêne ».*

Ne te force pas à faire ce qui dépasse tes capacités. Tu dois également prendre en considération ceux qui t'accompagnent et leur capacité.

Rappelle-toi toujours qu'Allah veut pour vous la facilité non la difficulté. La Sunna, c'est ce qu'a fait le Prophète –b.s.- lors de son unique Hadj qui nous sert de modèle.

Les ouvrages exégétiques montrent le minimum d'actes permis pour que ton Hadj soit valide. Oeuvre donc autant que tu le peux, en aspirant à la perfection mais pas aux dépens de tes compagnons ou des autres musulmans.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Quiconque accomplit le Hadj tout en s'abstenant de tout acte impudique et de tout péché, reviendra (sans péché) tel qu'il était au jour de sa naissance».*

(Transmis par l'imam 'Ahmad)

## Deuxièmement:

### La Zakât (L'aumône légale)

#### Signification de la Zakât :

##### Linguistiquement :

- Le terme *Zakât* signifie la purification, car elle purifie l'argent, et purifie de même l'âme de celui qui s'en acquitte.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Prélève sur leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient »*  
(At-Tawba : 103)

- La Zakât c'est également l'abondance, la croissance et la bénédiction, car elle multiplie les biens dont elle est extraite et bénit ce qui en reste.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Tout ce que vous donnerez à usure pour augmenter vos biens aux dépens des biens d'autrui ne les accroît pas auprès d'Allah, mais ce que vous donnez comme Zakât, tout en recherchant la Face d'Allah (Sa satisfaction) ... Ceux-là seront doublement rétribués ».*  
(Ar-Rûm : 39)

##### Légalement :

- La Zakât c'est l'octroi d'une somme d'argent déterminée par la Charia à son ayant droit, sans que le possesseur de cet argent en tire aucun profit.

- C'est un droit dû à Allah - le Très-Haut - prélevé sur un bien déterminé au profit de certaines catégories de musulmans.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« et sur les biens desquels il y a un dû bien déterminé (la Zakât) \* pour le mendiant et le déshérité ».*  
(Al-Ma`ârij : 24-25)

#### Introduction au sujet de la Zakât :

La Zakât fut imposée à La Mecque, à l'aube du Message de l'Islam, mais dans l'absolu et sans détermination. Puis, en l'an II de l'Hégire, le taux à prélever sur chaque sorte de biens fut spécifié.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Et accomplissez la Salât, acquittez-vous de la Zakât, et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent ».*  
(Al-Baqara :43)

Le fait de s'abstenir de verser la Zakât, en niant qu'elle est prescrite, tient de la mécréance, de l'ignorance et de l'impiété. Ceci entraîne également la ruine dans la vie d'ici-bas et le châtement du Jour du Jugement Dernier où tout négateur de la Zakât rencontrera Allah, le Très-Haut, qui dit:

*« Ô vous qui croyez! Beaucoup de rabbins et de moines usurpent les biens des gens illégalement et (leur) obstruent la voie d'Allah. A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans la voie d'Allah, annonce un châtement douloureux, \* le jour où (ces trésors) seront portés à l'incandescence dans le feu de l'Enfer et que leurs front, flancs et dos en seront cautérisés : voilà ce que vous avez thésaurisé pour vous-mêmes. Goûtez de ce que vous thésaurisiez ».* (At-Tawba: 34-35)

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Que ceux qui gardent par avarice ce qu'Allah leur a donné par Sa grâce, ne comptent point cela comme bon pour eux. Au contraire, cela mauvais pour eux: au Jour de la Résurrection, on leur attachera autour du cou ce qu'ils ont gardé par avarice. C'est Allah qui héritera des cieux et de la terre. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites »* (Al-Imrân: 180)

### **Dans 82 versets le Coran souligne la nécessité de lier la Zakât à la Salât:**

Dans le Coran, Allah, le Très-Haut, allie l'ordre de verser la Zakât à celui d'accomplir la Salât (prière). D'autre part, en décrivant les Croyants, Allah a associé *« ceux qui s'acquittent de la Zakât »* à *« ceux qui accomplissent la Salât »*.

Ainsi Allah, le Très-Haut, dit :

*« Les croyants et les croyantes se soutiennent les uns les autres. Ils recommandent ce qui est convenable, interdisent ce qui est blâmable, accomplissent la Salât, s'acquittent de la Zakât et obéissent à Allah et à Son messenger. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, Allah est Puissant et Sage ».* (At-Tawba: 71)

La Salât et la Zakât représentent et concrétisent la soumission du musulman, son âme et ses biens ,à Allah - *qu'Il soit Loué et Exalté.*

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Certes, Allah a acheté des croyants, leurs âmes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans la voie d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement? Réjouissez-vous donc de la vente que vous avez accomplie: Et c'est là le très grand succès ».* (At-Tawba: 111)

Tel est le prix du Paradis : le musulman vend son âme et ses biens à Allah en échange du Paradis. L'accomplissement de la prière et le versement de la Zakât représentent le prix versé au possesseur de l'article, cet article précieux d'Allah qui est le Paradis. Or, la soumission de l'âme s'incarne dans la prière faite à Allah, le Très-Haut, avec ses divers actes (inclinaison, prosternation, etc.) quant à la soumission des biens à Allah, le Très-Haut, elle se fait par le versement de la Zakât.

La Charia vise à faire du musulman le représentant d'Allah sur terre afin de la réformer. Cette mission ne lui sera possible que s'il commence par se réformer lui-même.

Le proverbe dit: « Seul le possesseur d'une chose est capable de la donner ».

De même, il ne sert à rien de se réformer si l'on n'entreprend pas la réforme de son entourage et il n'y a pas moyen de trouver un réformateur sans un milieu apte à être réformé. C'est pourquoi la prière est le moyen de réformer l'âme du musulman ainsi que sa relation avec son Seigneur, afin qu'il soit capable de réformer sa relation avec autrui. Cette dernière se concrétise par le versement de la Zakât de ses biens.

Plus la réforme du musulman est grande et plus son influence réformatrice se développera. Plus il est sincère dans sa prière faite à Allah, le Très-Haut, plus la réforme de son âme augmente et, par conséquent, sa Zakât et sa charité envers autrui augmenteront. Il sera ainsi devenu plus capable de se réformer... jusqu'à ce qu'il atteigne le degré des pieux « Al-Muttaqîn » décrits par Allah dans Son livre en ces termes :

*« 'Alif, Lâm, Mîm. \* C'est le Livre parfait sans aucun doute, c'est un guide pour les pieux, \* qui croient à l'invisible et accomplissent la Salât et dépendent (en obéissant à Allah) , de tout ce que Nous leur avons attribué, \* Ceux qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi et qui croient fermement à la vie future. \* Ceux-là sont guidés sur la Voie Droite par leur Seigneur, et ceux-là sont ceux qui auront réussi (dans cette vie et dans la vie future) ».* (Al-Baqara:1-5)

Notons que cet ordre ne se limite pas à accomplir la prière, mais aussi à créer un lien avec Allah, renforcé par chaque rak'a, en rapprochant davantage le musulman de son Créateur. Notons ce verset coranique :

*« Ceux qui accomplissent la Salât et qui dépendent (dans la voie d'Allah) de ce que Nous leur avons attribué ».* (Al-'Anfâl:3)

Allah souligne que les pieux sont ceux qui font l'aumône de toutes sortes de biens qu'Allah leur a octroyés et pas seulement de l'argent. Le verset ne mentionne pas la Zakât qui n'est que le taux minimal de l'aumône. Quant aux pieux, grâce à leurs prières, leur lien avec leur Créateur se consolide et s'anoblit davantage, ainsi leurs âmes se réforment et se purifient, et leurs actes de générosité se multiplient du même coup en dépassant le taux minimum de la Zakât. Ainsi, leur réforme de l'univers augmente avec la piété qui s'accroît dans leur cœur. On en déduit que l'accomplissement de la Salât et le versement de la Zakât sont l'un des objectifs de la prise de possession de la Terre par les humains. Allah, le Très-Haut, dit :

*« Ceux qui, si Nous leur donnons le pouvoir sur terre, accomplissent la Salât, s'acquittent de la Zakât, recommandent le bien et interdisent ce qui est blâmable. Toutefois, l'issue finale de toute action appartient à Allah ».* (Al-Hajj:41)

## **Définition de la Zakât :**

A qui s'applique l'obligation de verser la Zakât ?

La Zakât est imposée à tout musulman libre et possesseur du montant minimal de n'importe quelle sorte de biens (or, argent, plantations, fruits, articles de commerce, bestiaux, métaux, trésors enfouis « minerais ») sujette à la Zakât et cela obéit à deux conditions :

1- Que le montant excède les besoins vitaux et indispensables :

(nourriture – habillement – moyens de transport – machines des usines – meubles de maison, etc.) .

2- L'écoulement d'une année hégirienne où l'on est en possession de ce montant, exception faite de la Zakât des récoltes et des fruits qui doit être versée au jour de la récolte.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses; (de même que) l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent; et acquittez-en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs ».* (Al-'An`âm:141)

Il importe d'indiquer que le montant minimal de l'or est de 20 mithqâl, soit 96 grammes, celui de l'argent est de 200 dirhams, soit 624 grammes, calculé selon le prix du gramme en cours le jour où l'on calcule la Zakât. La valeur de la Zakât est de 2.5 % (soit le quart du dixième) .

Remarque: La Zakât est exigée sur les biens du nourrisson. Si celui-ci est orphelin, son tuteur légitime devra la verser à sa place.

## **Comment calculer la Zakât ?**

1- On détermine une date spécifique de l'année hégirienne pour payer la Zakât et pour la calculer .

2- Le musulman doit veiller à régler toutes ses dettes et à collecter tous ses dus, avant cette date.

3- Il fait le compte de tous ses biens, en calculant l'argent qu'il possède dans les banques et il doit faire le transfert de la valeur des devises étrangères en devises locales, à la date du calcul de la Zakât, tout en prenant en considération les prix de l'or et de l'argent en cours à cette date, pour déterminer le montant minimal de la Zakât.

4- Il calcule 2.5% du total de la somme minimale, en la comparant au total de l'année hégirienne précédente.

5- Il distribue immédiatement cette somme aux personnes musulmanes auxquelles la Zakât est destinée. Ce sont :

a) Les pauvres .

b) Les nécessiteux .

c) Ceux qui sont chargés de la collecte de la Zakât et de sa distribution.

d) Ceux dont les cœurs sont à rallier à l'islam, ainsi que ceux qui ont récemment embrassé l'islam et qui ont besoin d'argent

e) Pour l'affranchissement des esclaves

f) Ceux qui sont endettés et qui n'ont rien à vendre pour s'acquitter de leurs dettes

g) Dans les dépenses faites pour l'équipement des troupes musulmanes en vue de combattre les agresseurs (*Le Djihad*) dans la Voie d'Allah .

h) Le voyageur en détresse éloigné de sa patrie, qui a besoin d'argent, même s'il est considéré parmi les riches dans son pays.

6- Si le musulman veut verser mensuellement la Zakât, il devra la verser à l'avance (avant l'échéance) sous forme de sommes qu'il note chaque mois par écrit puis, à la date où la Zakât est due, quand il la calcule, il en soustrait ce qu'il avait versé d'avance et paie ce qui en reste de ses biens.

7- Le musulman, avant de verser la Zakât, doit en formuler l'intention, car la Zakât est une pratique culturelle exigeant l'intention. Il n'est pas valide de verser la Zakât à un non-musulman, bien qu'il soit valide de faire l'aumône au musulman comme au non-musulman, sans toutefois qu'elle soit comptée comme une Zakât..

8- Il est de la Sunna que le musulman, après le paiement de sa Zakât, fasse cette invocation : « Ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient ».

## **I. La Zakât des articles de commerce :**

Tout musulman qui fait du commerce, doit évaluer la marchandise dont il dispose et qui se trouve dans ses entrepôts selon leur valeur le jour où il calcule la Zakât. S'il possède un lopin de terre ou un immeuble qu'il a l'intention de vendre en vue de réaliser un gain commercial, il évalue son prix à la date du calcul de la Zakât et verse 2.5% de son prix total comme Zakât.

Si un musulman possède un terrain ou un immeuble mais sans avoir l'intention d'en faire un objet de commerce, il ne devra pas payer cette Zakât. Toutefois, quand il vend ce terrain ou cet immeuble, il doit verser 2.5% du prix de la vente, en qualité de Zakât due tout de suite après la vente et pour une seule fois, alors que dans le cas où il à l'intention d'en faire un objet de commerce, il doit verser cette somme chaque année hégirienne.

## **II. La Zakât des cultures et des fruits:**

Elle comporte tout ce qui développe un germe ou un bourgeon ainsi que les fruits donnés par les arbres et les astres (les plantes sans tiges) qui peuvent être consommés.

Le cultivateur -et non le propriétaire- doit verser la Zakât tout de suite après leur récolte. Quant au propriétaire de la terre, il doit donner en Zakât le dixième de sa récolte (10%), si la terre est arrosée sans machine ou outils, i.e. avec l'eau de pluie et il doit verser (5%) seulement s'il a fait des frais pour la culture (insecticides, machines de labour, ...) et si la terre est arrosée par une machine comme la sakieh; cela d'après le hadith suivant: Le Messager d'Allah –b.s.- a dit:

*« Les terres arrosées par le ciel, les puits ou les sources sont redevables d'une Zakât de 1\10, alors que celles arrosées par aspersion, doivent la moitié du 1\10 ».*  
(Transmis par At-Tirmidhî)

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Ô vous les croyants! Dépensez des meilleures choses que vous avez gagnées et des récoltes que Nous avons fait sortir de la terre pour vous. Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire dépense. Ne donnez pas ce que vous-mêmes n'accepteriez qu'en fermant les yeux! Et sachez qu'Allah n'a besoin de rien et qu'Il est digne de louange ».*  
(Al-Baqara:267)

Les ulémas sont unanimement d'accord sur l'obligation de verser la Zakât des cultures et des fruits ; mais ils ont cependant divergé sur les espèces qui sont redevables de la Zakât.

Nous optons pour l'opinion la plus prudente que professent les Hanafites.

Selon eux, la Zakât est obligatoire sur tout ce que fait pousser la terre, exception faite des bûches, des roseaux, des herbes et des arbres qui ne donnent pas de fruits.

### **III. La Zakât du bétail:**

Il faut verser la Zakât sur les chameaux, les bovins et les ovins, mais à deux conditions :

- a) Que leur nombre atteigne le plafond imposable à la Zakât.
- b) Qu'une année hégirienne s'écoule sur leur possession.

### **IV. La Zakât des minerais « Ar-Rika'iz » et des métaux:**

**Définition d'Ar-Rika'iz:** Il s'agit de ce que le Créateur ou même un être humain a enfoui au sein de la terre.

Quant au terme « ma'dan » (métal) au singulier, il provient du verbe « `adana » qui signifie (s'installer dans un lieu) . Allah, le Très-Haut, dit :

*« Les jardins d'Adan où ils entreront ainsi que tous ceux de leurs ascendants, conjoints et descendants, qui auront été de bons croyants. De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux ». (Ar-Ra`d : 23)*

Les jardins du Paradis sont ainsi appelés, car c'est une demeure éternelle.

#### **Définition du sens de la Zakât sur les minerais et les métaux:**

C'est tout ce qu'on fait sortir du sein de la terre et qui à une valeur comme l'or, l'argent, le fer, le cuivre, le plomb, le rubis. Pour que ces minerais et ces métaux soient imposables à la Zakât, ils doivent atteindre le montant soit par leur quantité soit par leur prix . Pour tout ce que le feu fait fondre, comme l'or, l'argent, le fer, le cuivre. Quant aux minerais fluides ou bien solides qui ne fondent pas sous l'effet de la chaleur, comme le rubis, il n'est pas nécessaire qu'il atteigne un montant minimal. Allah, le Très-Haut, a exigé le cinquième (20%) de sa valeur comme Zakât, qu'on en possède peu ou beaucoup.

Sa Zakât est exigée dès sa sortie de la terre et doit être versée dans les voies légitimes déjà mentionnées.

#### **Ceux à qui il est prohibé de verser la Zakât:**

- 1-Les polythéistes et les athées.
- 2-Les descendants de Banû Hâchim (la famille de `Alî, celle de `Uqayl, celle de Ja`far, celle d'Al-`Abâssî et celle d'Al-Hârith).
- 3-Les pères, les aïeux, les petits-enfants et les enfants: Le versement de la Zakât n'est pas valide ni pour les ascendants ni pour les descendants qui doivent être pris en charge par la personne qui verse la Zakât.



4-L'épouse ne prend pas la Zakât de son mari, car il est responsable d'elle et il doit la prendre obligatoirement en charge.

5-La construction des mosquées, la réparation des chemins, l'ensevelissement des morts ou autres sortes de dépenses fixées par le verset suivant :

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Les Sadaqât ne sont destinés qu'aux pauvres, aux indigents, à ceux qui y travaillent, à ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), à l'affranchissement des esclaves, à ceux qui sont lourdement endettés, dans la voie d'Allah, et au voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage ».* (At-Tawba:60)

### **Quelques notes sur la Zakât:**

1-L'orphelin et le malade nécessiteux peuvent toucher de l'argent de la Zakât, en raison de leur indigence.

2-Il faut remettre l'argent au pauvre car ceci est son droit et celui qui verse la Zakât ne doit pas acheter avec la somme de la Zakât des étoffes, des produits de consommation ou des médicaments pour le pauvre, à moins que celui-ci ne lui confie cette tâche.

3-Celui qui est robuste et peut gagner son pain, ne touche rien de la Zakât, tout comme le riche, sauf au cas où il ferait partie des personnes méritant la Zakât.

4-Le musulman doit se charger de distribuer la Zakât de ses biens et la remettre lui-même à la personne qui la mérite. Car telle est, en fait, une pratique culturelle pour laquelle il sera rétribué. Il doit s'informer afin qu'elle soit remise à ceux qui la méritent de la manière la plus parfaite, sans leur causer de tort ni les blesser. Car l'aumône tombe dans la Main d'Allah avant de tomber dans celle du pauvre. Il doit donc s'acquitter de ce culte en la versant aux personnes déjà déterminées dans le verset, sans hésiter, sans les blesser, ni leur causer du tort, ni imposer une condition au pauvre.

5-Il est recommandé de faire l'aumône aux pieux, aux proches et aux voisins, vu que la charité commence par soi-même.

6-Le musulman doit varier les modes de versement de sa Zakât, i.e. la faire tantôt en secret et tantôt en public, pendant le jour ou dans la nuit, dans ses jours de prospérité et dans l'adversité ainsi que pour les différentes catégories qui méritent la Zakât.

7-La Zakât de la rupture du jeûne est exigée de tout musulman qu'il soit jeune ou adulte, homme ou femme. C'est une purification pour le jeûneur pour les fautes qu'il aurait pu avoir commises durant son jeûne. Elle doit être versée par tout musulman libre, pour lui-même et pour ceux qui sont à sa charge.

- La Zakât de la rupture du jeûne est due à la fin du mois de Ramadan, avant l'accomplissement de la prière du petit Baïram « Al-'Id ». Elle équivaut à un **sâ'** (c'est une mesure de grains équivalant à 4 mudd) de blé, d'orge, de dattes ou de raisins secs ; c'est-à-dire une poignée (ce qui remplit les creux des mains) d'un homme ordinaire.
  - Le retard du paiement n'annule pas cette Zakât, mais elle se transforme en une dette dont il doit s'acquitter avant sa mort.
  - La Zakât de la rupture du jeûne doit être versée aux 8 sortes de musulmans déjà mentionnées dans le verset.
- 8- Quiconque possède n'importe quel bien atteignant la valeur imposable pour la Zakât, et qui le vend avant la date du versement de la Zakât ou qui en fait don ou encore dont il endommage une partie, avec l'intention d'échapper au versement de la Zakât, cette dernière restera toujours exigée de lui et il devra la payer vers la fin de l'année hégirienne.

9- Est-ce qu'il y a d'autres dûs à part la Zakât ?

Selon Al-Qurtubî, le verset coranique « *de donner l'argent bien qu'on l'aime* » est une preuve contre l'opinion de ceux qui pensent qu'il n'y a point d'autre droit à verser sur les biens à part la Zakât. Le Messager d'Allah –b.s.- a dit :

*« Ilyasûrement un droit sur l'argent à part la Zakât »* (Transmis par At-Tirmidhî)

Puis, il a récité le verset suivant:

*« La bienfaisance ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bienfaisance est de croire en Allah, au Jour Dernier, aux Anges, au Livre saint et aux prophètes, mais à donner de ses biens, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour affranchir les esclaves et à accomplir la Salât et à s'acquitter de la Zakât. Et ceux qui tiennent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, voilà les sincères et voilà les vrais pieux! ».*  
(Al-Baqara:177)

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Le butin provenant (des biens) des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents, aux orphelins aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que ces biens ne circulent pas seulement parmi les seuls riches d'entre vous. Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en; et craignez Allah car Allah châtie durement ».*

(Al-Hachr:7)

Cette division vise à ce que la fortune ne reste pas entre les mains des riches seulement.

Ce n'est pas seulement l'indigent qui y a droit, mais aussi les proches parents qui méritent le plus qu'on les fréquente et qu'on soit bienfaisant envers eux.

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le compagnon et le voyageur, et les esclaves en votre possession, Allah n'aime pas, en vérité, celui qui est présomptueux et fier ».* (An-Nisâ': 36)

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Qu'est-ce qui vous a menés à Saqar? » \* Ils diront: « Nous n'étions pas de ceux qui accomplissaient la Salât ».* (Al-Mudaththir : 42-43)

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*« Que celui qui dispose de montures en excès, en donne à celui qui n'en a pas. Que celui qui a des vivres en excédent, en fasse don à celui qui en manque ». Puis il évoqua encore beaucoup d'autres sortes de biens, si bien qu'on crût que nul n'avait le droit de garder le moindre superflu. (Transmis par l'imam Muslim)*

D'après `Alî (qu'Allah soit satisfait de lui),

*« Allah, le Très-Haut, a imposé aux riches de verser une partie de leurs biens suffisant à subvenir aux besoins des pauvres. Si ces derniers ont faim, n'ont pas trouvé de quoi se vêtir ou s'ils souffrent, cela sera par la faute des riches. Allah, le Très-Haut, certes les punira et les châtiara le jour de la Résurrection ».*

## **L'aumône surérogatoire:**

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Ceux qui dépensent leurs biens dans la voie d'Allah ressemblent à un grain d'où germent sept épis, avec cent grains par épi et Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient ».* (Al-Baqara:177)

*« Vous n'atteindrez la (vraie) piété, que si vous donnez largement de ce que vous aimez. Tout ce dont vous faites largesses, Allah le sait certainement ».* (Al-`Imrân: 92)

*« Croyez en Allah et en Son Messager, et dépensez de ce dont Il vous a confié la charge. Ceux d'entre vous qui ont cru et ont dépensé (pour la cause d'Allah) recevront une grande récompense ».* (Al-Hadîd:7)

La fortune appartient à Allah et les riches sont les représentants d'Allah, chargés de distribuer Sa fortune aux pauvres qu'Allah prend en charge. Si les représentants d'Allah privent ceux qui sont à Sa charge de Sa fortune, Allah les châtiara certes.

Notons que le Saint Coran a classé ainsi les degrés de la foi : d'abord la recherche du gain licite, ensuite la dépense pour la cause d'Allah ensuite l'œuvre pie. Donc, le fait de se nourrir d'un gain licite arrive après la foi et avant l'accomplissement des œuvres pies.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Ô Messagers! Mangez de ce qui est licite et agréable et faites le bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites ».* (Al-Mû'minûn:51)

### **Voici certains des profits que tire celui qui fait l'aumône « Al-Çadaqa »:**

- 1- Il atteint le degré des bienfaiteurs et en est pleinement rétribué.
- 2- L'aumône éteint le courroux d'Allah et empêche la mauvaise mort.
- 3- L'aumône prolonge la vie et, grâce à elle, Allah efface du cœur toute vanité et tout orgueil.
- 4- Elle purifie le cœur de celui qui la fait.
- 5- Le Prophète –b.s.- prie pour lui et invoque Allah en sa faveur.

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Prélève sur leurs biens une Çadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie sur eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient ».* (At-Tawaba : 103)

- 6- Allah le dédommage de sa dépense et la multiplie, comme on fait grandir son poulain. Ainsi, l'aumône faite d'un morceau de pain devient, le Jour de la Résurrection, une rétribution équivalant à la taille du mont 'Uhud.

### **Quelques types d'aumônes:**

L'aumône ne se limite pas à un certain type d'actes de bienfaisance.

Voici, certains types d'aumônes:

- 1) Le fait de secourir l'affligé
- 2) Rendre service à quelqu'un
- 3) S'abstenir de faire le mal
- 4) Rendre justice entre deux personnes
- 5) Aider un homme à enfourcher sa monture

- 6) Porter les bagages de quelqu'un.
- 7) Ecarter ce qui entrave le chemin (saleté, pierre d'achoppement, ...)
- 8) Dire une bonne parole.
- 9) Se rendre à la mosquée.
- 10) Evoquer Allah.
- 11) La recommandation aux gens de faire des actes louables et l'interdiction de commettre des actes répréhensibles.
- 12) Indiquer le chemin à celui qui est égaré
- 13) La cohabitation de la femme avec son époux
- 14) Le fait de sourire à autrui
- 15) Planter un arbre et cultiver ce qui peut donner des fruits aux gens.

### **Ceux qui méritent le plus les aumônes :**

- 1) Toi-même.
- 2) Ta famille et ceux qui sont à ta charge.
- 3) Les parents, les cousins puis les proches: (*collègues, voisins, compatriotes*)

### **Notes importantes sur les aumônes :**

- 1) Celui qui blâme quelqu'un après lui avoir donné une aumône ou qui lui nuit par une parole ou un acte ou encore qui se vante de cela, entraîne l'annulation de son aumône.
- 2) Allah n'accepte pas l'aumône faite avec de l'argent illicite, Allah est Bon et n'accepte que ce qui est bon. Allah, le Très-Haut, dit :
 

*« Ô Messagers! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites le bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites »* (Al-Mû'minûn : 51)
- 3) Il est permis à la femme de faire l'aumône de l'argent de son mari uniquement s'il le lui permet.
- 4) Il est permis de faire l'aumône avec tout l'argent qu'on possède à condition que celui qui la fait soit robuste, capable de gagner sa vie, patient, pas endetté et qu'il n'ait pas de personnes à sa charge. Sinon, il est répréhensible qu'il agisse de la sorte. `Abd Ar-Rahman ibn `Awf a fait don de tout son argent à trois reprises et ,à sept reprises, il a partagé de moitié ses biens avec Allah.

- 5) Il est permis de faire l'aumône au pauvre, à l'orphelin, au captif, au Dhimî (sujet non-musulman dans un Etat musulman) et au guerrier.
- 6) Il est permis de faire l'aumône à tout possesseur d'un foie humide, c'est-à-dire à tout être vivant. On raconte qu'une des prostituées du peuple d'Israël est entrée au Paradis, parce qu'elle avait abreuvé un chien. Allah a apprécié son acte et lui a pardonné.
- 7) Il faut remercier la personne charitable. Celui qui ne remercie pas les gens, ne remercie pas Allah. Quand quelqu'un vous rend un service, rétribuez-le. Si on n'a pas les moyens de le rétribuer, on invoque Allah en sa faveur jusqu'à ce que l'on ressente qu'il a été récompensé et dites-lui : Qu'Allah vous en récompense bien !

## **Deux conseils précieux:**

### **1)Premier Conseil:**

Prépare pour l'avenir une œuvre qui te sera profitable après ta mort.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«A la mort du fils d'Adam, toutes ses œuvres cessent, à l'exception de trois: une aumône courante, une science profitable (à la postérité) et un fils pieux qui invoque Allah en sa faveur».* (Transmis par l'imam Muslim)

Prévois , durant ta vie ,ces trois choses et prends-en soin. Conseille à tes enfants de prendre soin de ces œuvres le plus parfaitement possible et n'attends pas l'arrivée de la mort pour demander à tes enfants dans ton testament de faire telle ou telle chose. Allah Seul sait s'ils le feront ou pas.

### **2)Second Conseil:**

A chaque année de l'Hégire et au jour où tu calcules ta Zakât, ajoute à cette aumône prescrite un pourcentage supplémentaire, en considérant cette somme ajoutée comme une aumône (Çadaqa) . Par conséquent, considère que ta Zakât est de 3% au lieu de 2.5%. L'année suivante, qu'elle soit de 4% et ainsi de suite, de sorte que les aumônes faites à Allah, augmentent graduellement d'année en année. Ta vie, de cette façon, te rapproche d'Allah, de Son paradis et de Sa miséricorde et cela sera un argument en ta faveur et non contre toi. Les actions les plus aimées d'Allah sont celles qui durent, même si elles sont minimales. Ne soyez pas au nombre de ceux que Satan a tentés et à empêchés de compter. Ceux-ci croient qu'ils dépensent beaucoup alors qu'en fait, ils ne dépensent que peu de choses. S'ils comparent ce qu'ils dépensent aux biens qu'Allah leur octroie, ils se rendront compte de la médiocrité de leurs dépenses. Ceci n'empêche pas que la Zakât prescrite pour le musulman soit de 2.5%.

## Quel est celui qui est le plus proche d'Allah ?

- 1) Un musulman qui verse la Zakât de son argent et cette Zakât atteint des dizaines de milliers de Livres?
- 2) Un musulman qui paye la Zakât de son argent, qui atteint des dizaines de centaines de Livres seulement?

Tout en prenant en considération qu'ils sont également riches.

- Notons que la Zakât est prescrite uniquement sur l'argent qui est en notre possession durant une année de l'Hégire. Si cette condition n'est pas remplie, il n'y aura pas de Zakât. La Charia ne vise pas à faire dépenser le riche de son argent comme beaucoup de gens le pensent, mais l'objectif est d'encourager le riche à dépenser de son argent et à ne pas le thésauriser pour une période atteignant un an. C'est pour cela que le Prophète a ordonné de ne pas thésauriser l'argent pour qu'il ne soit pas rongé par la Zakât mais plutôt de le dépenser dans des projets qui profitent à la société et offrent aux jeunes des chances d'emploi.
- D'autre part, l'argent de la Zakât sera destiné aux personnes incapables de gagner leur vie. Quant à tout musulman capable de gagner sa vie, il trouvera un bon travail pour en tirer un gain bon et licite qui lui suffit pour vivre, se marier et fonder une famille musulmane. Cela vaut mieux pour lui plutôt que de mendier et de demander l'aumône aux gens, et il deviendra une main supérieure (qui donne) au lieu de devenir une main inférieure (qui reçoit) .
- Un droit important du pauvre sur le riche c'est que ce dernier ne thésaurise pas son argent et qu'il le dépense dans la création de divers projets qui offrent aux pauvres un travail honnête et fructueux. Cela vaut mieux pour lui afin de mettre un terme à sa pauvreté. L'argent de la Zakât est destiné seulement à ceux qui sont incapables de gagner leur vie : comme les orphelins, les veuves et les personnes âgées dont la société assume la charge. Ceci réduit le fossé et le décalage entre riches et pauvres et fait germer la confiance et la dignité au sein de tout Homme, pour qu'il travaille au lieu de mendier en restant à la charge d'autrui. D'autre part, cela renforce la classe des travailleurs dans la société et, par suite augmente sa production et hausse le niveau de vie. Il s'ensuit que la moyenne du produit national brut par individu augmentera de sorte que la société atteigne le degré de suffisance qui la rend capable de produire tout ce dont elle a besoin et passe à la phase de l'exportation de l'excédent de sa production aux autres pays. Tel est le moyen de consolider l'économie du pays.

## Le danger le plus sérieux pour la société c'est la thésaurisation de l'argent qui est l'une des conséquences de l'usure :

- Si les gens optent pour la déposition de leur argent dans les banques qui sont des caisses d'épargne et non des investissements et cela pour rechercher un intérêt mensuel ou annuel loin de tout commerce, d'association avec autrui ou de fondation de projets qui risquent de coûter de grands efforts et dont le revenu n'est pas aussi sûr que celui que donnent les banques, si les gens font vraiment cela – ce qui a lieu effectivement – cet argent sera tenu à l'écart du marché, les projets diminueront et, par conséquent, les offres d'emploi seront réduites ainsi que la production. Il en résultera une baisse de la moyenne du PNB par individu et, du même coup, la pauvreté augmentera dans la société et le fossé entre riches et pauvres s'élargira. Il se constituera une armée de jeunes chômeurs pour lesquels il n'y a aucun espoir d'échapper à la pauvreté, puisqu'ils n'ont aucune chance de trouver un emploi. Il s'ensuivra qu'ils chercheront à se procurer de l'argent par le vol, la fraude, se transformant ainsi en objets de corruption et de destruction dans la société, au lieu d'être une force productrice qui construit et réforme.

Le riche doit savoir qu'il n'investit pas dans des projets uniquement pour devenir plus riche ni pour mettre à exécution un projet qu'il a en tête, mais c'est son devoir de le faire pour toute somme d'argent qu'il a en excédent: il doit l'investir et non l'épargner ni le thésauriser.

De là, nous nous rendons compte du danger de l'usure, qui est clairement souligné dans ce verset figurant dans le Livre Saint d'Allah, le Très-Haut, qui dit:

*« Ceux qui mangent (pratiquent) de l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement Dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé. Cela, parce qu'ils disent: «Le commerce est tout à fait comme l'usure». Alors qu'Allah a rendu licite le commerce, et à rendu illicite l'intérêt. Celui, donc, qui cesse dès que lui est venue une exhortation de son Seigneur, peut conserver ce qu'il a acquis auparavant; et son affaire dépend d'Allah. Mais quiconque récidive... alors les voilà, les gens du Feu! Ils y demeureront éternellement. \* Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas l'incrédule pécheur. \* Ceux qui ont la foi et ont fait de bonnes œuvres, et ont accompli la Salât et se sont acquittés de la Zakât auront certes leur récompense auprès de leur Seigneur. Pas de crainte pour eux, et ils ne seront point affligés. \* Ô vous les croyants! Craignez Allah; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. \* Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messenger. Et si vous vous repentez, vous aurez vos capitaux sans léser personne, et sans être lésés ».* (Al-Baqara:275-279)



- Allah n'a jamais déclaré la guerre si ce n'est à l'usurier qui cause la destruction de sa société . Le problème réside dans la thésaurisation de l'argent et l'empêchement de sa circulation et non pas dans l'exploitation du besoin de celui qui est dans le besoin ; vu que la première usure instaurée en Islam fut celle pratiquée par Al-'Abbâs ibn 'Abd-Al-Muttalib, l'oncle paternel du Prophète –b.s.–, et c'était lors du Pèlerinage d'Adieu. Al-'Abbâs n'exploitait pas les pauvres qui venaient à lui pour lui emprunter de l'argent. C'était plutôt les commerçants qui venaient à lui, de leur plein gré, lors des voyages de commerce entrepris en hiver et en été, pour lui emprunter de l'argent. De retour chez eux, ils lui rendaient l'argent emprunté auquel s'ajoutait le profit sur lequel ils s'étaient déjà mis d'accord pour cette durée, abstraction faite du gain ou de la perte, i.e. sans aucun rapport avec le commerce lui-même. C'est ce que font les banques de nos jours, qui prennent l'argent des gens pour le prêter aux emprunteurs, contre un intérêt plus grand que celui qu'elles versent aux dépositaires. Cette pratique est donc illicite pour maintes raisons dont les plus importantes sont :

- 1- La banque accorde des prêts en échange d'un intérêt fixe qui ne dépend pas du type de projet auquel elle ne participe en aucune façon. Ceci est certes une chose illicite et c'est ce que fait la banque de ton argent. Tu partages donc avec elle cette responsabilité.
- 2- Ce qui importe le plus à la banque qui accorde l'emprunt, c'est la capacité de l'emprunteur de rembourser ainsi que l'existence de biens dont elle peut se saisir pour garantir le remboursement du prêt. Quant au type de projet que l'emprunteur a l'intention d'exécuter, la banque ne s'y intéresse nullement, le plus important c'est le gain qu'elle peut en tirer. Si quelqu'un veut construire le plus grand cabaret ou la plus grande salle de jeux dans le Moyen Orient, par exemple, et qu'il présente à la banque toutes les garanties demandées, la banque n'ira pas refuser sa demande de prêt, parce que ce projet s'oppose à la Charia. Par conséquent, ces boîtes de nuit vont être édifiées avec ton argent et tu auras participé ainsi au mal et au péché pour toutes les actions qui suscitent dans ces lieux la colère d'Allah.

Beaucoup de gens se trompent en pensant que les banques investissent leur argent, mais en réalité, elles les prêtent avec intérêt à ceux qui veulent emprunter en vue de faire un projet ou autre, sans que la banque soit partenaire dans le projet. Plus la durée de l'emprunt est longue et plus le profit augmente même si le projet fait faillite. Combien de familles ont été ruinées à cause de cette usure.

La source principale des revenus des banques provient de la différence entre le taux d'intérêt qu'elle te donne et celui qu'elle prend de la personne à qui elle a prêté ton argent.

## Ce que nous devons faire pour nous repentir d'avoir pratiqué l'usure:

- 1) Nous repentir auprès d'Allah de toute transaction usurière.
- 2) Transformer tous les dépôts en comptes courants.
- 3) Calculer tous les profits ajoutés au capital principal et les considérer comme usure. Tu as droit seulement à ton capital, quant aux intérêts ajoutés à ton argent, c'est de l'usure dont il faut se débarrasser en le dépensant au service des musulmans : paver les rues, construire des hôpitaux, etc. Cet argent ne doit pas être dépensé en aumône, car Allah est Bon et n'accepte que ce qui est bon. Si la somme usurière est énorme, rien n'empêche que tu la verses en échelonnant son paiement, à condition que tu la considères comme une dette dans ton testament et que tu te hâtes de la verser.
- 4) Cherche parmi tes proches ou tes amis, pour t'associer à eux dans leurs projets, leur commerce et leurs sociétés... Rien n'empêche que tu penses avec un ami à entreprendre un projet de ton choix. Essayons que la confiance règne parmi nous et Allah fera sûrement fructifier nos biens.
- 5) Si tu ne peux pas faire cela, essaie d'acheter un appartement pour le louer ou achète un terrain pour le vendre dans l'avenir, etc.
- 6) Garde une partie de ton bien en argent liquide sous forme de compte courant dans une banque de préférence islamique pour n'importe quelle éventualité où tu pourrais avoir besoin d'argent.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Ô vous qui avez cru! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère afin que votre Seigneur pardonne vos fautes et qu'Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, le jour où Allah épargnera l'ignominie au Prophète et à ceux qui croient avec lui. Leur lumière courra devant eux et à leur droite; ils diront: «Seigneur, parachève pour nous notre lumière et pardonne-nous. Car Tu es Omnipotent» ».*  
(At-Tahrîm:8)

- 7) Sois assuré que ta subsistance a été déterminée pour toi depuis toujours, elle n'augmente ni ne diminue, mais c'est une épreuve pour le Croyant : d'où il l'a gagné ? à quoi il l'a dépensé ? C'est ce qui doit te préoccuper afin que ta subsistance soit licite, et que tes aumônes et tes œuvres pies soient agréés. Si tu insistes à ne pas changer, sache que tu es parmi ceux à qui Allah ainsi que Son prophète ont déclaré la guerre. Ce que tu gagnes, sera dépourvu de bénédiction et n'augmentera pas.

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Allah détruit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas le mécréant pécheur ».*  
(Al-Baqara:276)

## **En résumé :**

En mettant un terme à l'usure, nous mettrons du même coup fin à la thésaurisation de l'argent et nous mettrons l'argent à profit dans l'investissement dans des projets utiles pour l'individu et la société.

Nous sauverons également tout nécessiteux de l'humiliation et nous lui ouvrirons les portes du gain licite. Nous serons véritablement des réformateurs pieux et les vrais représentants d'Allah sur terre.

Quant à l'argent thésaurisé et qui est en notre possession pendant un an, c'est de l'argent qui a été empêché de circuler, pour dédommager les pauvres, nous devons en verser 2.5%.

Cette Zakât doit être destinée aux classes défavorisées incapables de gain licite parmi les huit catégories déjà déterminées dans les versets. Quant aux pauvres capables de gagner leur vie, nous leur aurons formé des projets profitables pour leur offrir une chance d'emploi convenable et un mode de subsistance licite.

Que chacun parmi nous soit sûr qu'Allah bénit son obéissance et qu'Il facilite la voie à celui qui s'applique à Le satisfaire.

Celui qui recherche le bien, Allah le lui donne ; qu'il ne regrette donc jamais son obéissance à Allah.

Quiconque abandonne quelque chose pour satisfaire Allah, Allah le dédommagera par une autre chose meilleure encore.

Celui qui se repent d'un péché est comme celui qui n'a jamais péché.

---

## La Zakât du temps

La plupart des musulmans savent que la Zakât est prescrite sur l'argent seulement. Cependant elle est également prélevée sur tous les dons dont Allah, le Très-Haut nous a gratifiés.

Allah, le Très-Haut, dit:

*«Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs»*  
(Al-Qasas:77)

Allah, le Très-Haut, a ordonné au musulman de profiter de tous les bienfaits qu'Il lui a octroyés, comme : la santé, le temps, la progéniture, le conjoint, le moyen de transport, le logis, etc., en oeuvrant pour la vie future ; et ce, en assujettissant ces bienfaits au profit et au bien des êtres humains ainsi qu'aux animaux et aux plantes, car nous serons récompensés pour tout bien fait à un être vivant.

Ensuite, Allah a ordonné dans ce verset au musulman de tirer profit de tout bienfait dans la vie d'ici-bas et qu'une autre part en soit destinée totalement et intégralement à autrui. Telle est la bienfaisance mentionnée dans ce verset : comme Allah t'a fait don d'un bien et a été le Bienfaisant à ton égard, tu dois en donner une part à autrui, ainsi tu auras été bienfaisant tout comme Allah l'a été avec toi. Cette bienfaisance ne doit être accompagnée ni de nuisance ni de mal, ni être échangée contre un intérêt ou une contrepartie. Le capital de l'Homme est sa vie, c'est-à-dire. le temps qu'Allah lui a octroyé pendant la durée de sa vie terrestre.

Peut-être le temps est-il même plus important que l'argent, car si le temps n'existait pas, il n'y aurait pas de vie et l'Homme ne pourrait accomplir aucune œuvre ni réaliser aucune chose si le temps n'existait pas.

Si le Sage Législateur nous a déterminé un minimum à verser sur les divers types de biens:

- 1- Le quart du dixième (2.5%) pour la Zakât de l'argent et des articles du commerce.
- 2- La moitié du dixième (5%) pour la Zakât des cultures qui nécessitent des efforts, des dépenses et du labourage.
- 3- Le dixième (10%) pour la Zakât des cultures qui n'ont besoin ni d'efforts ni de dépenses.
- 4- Le cinquième (20%) pour la Zakât des minerais et des métaux.

Le musulman doit de même réserver un minimum de son temps pour le consacrer exclusivement à autrui sans en tirer ni profit ni intérêt, et cela quotidiennement et même à chaque heure de sa vie.

Ce minimum augmente d'autant plus que le croyant veut se rapprocher de son Seigneur, qu'Il soit Loué et Exalté. Si nous essayons de fixer ce minimum, il sera comparable à l'assiette imposable à la Zakât et il variera entre 2.5% et 20% du temps.

Il faut comprendre la sagesse derrière l'augmentation du taux de la Zakât prescrite spécifiquement sur certains types de biens. Nous pouvons noter que chaque fois que le bienfait provenant d'Allah n'exige de la part du musulman ni efforts ni dépenses, la Zakât prescrite sur lui sera grande et vice-versa. Ceci se voit clairement dans la Zakât des cultures. Pour ce qui est du temps, c'est un bienfait d'Allah qui n'exige de l'Homme aucun effort pour se le procurer, pareillement aux minerais et aux métaux dont la Zakât est de 20%.

Nous pensons donc que le minimum de la Zakât du temps est de 20% du temps du musulman qu'il doit consacrer au profit des autres, en se réservant à lui-même les 80% qui représentent sa part en ce monde. Plus le croyant se rapproche de son Seigneur, plus ce temps consacré à la miséricorde et au bien d'autrui augmente.

Nous voyons que si le temps accordé à autrui est inférieur à de 20%, le musulman aura failli à s'acquitter de la Zakât prescrite sur le temps. Il est inconcevable que nous tenions à verser la Zakât sur les divers types de biens, alors que nous négligeons la Zakât prélevée sur le temps qui est la source des biens.

Tous les versets ont recommandé de verser la Zakât sans en déterminer le type, sans spécification. C'est ainsi que le début de la sourate Al-Baqara décrit les pieux :

*« qui croient à l'invisible, accomplissent la Salât et dépensent (dans l'obéissance à Allah) de ce que Nous leur avons attribué ».* (Al-Baqara:3)

La dépense est donc exigée sur tout ce dont Allah nous a dotés.

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Ô vous les croyants! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni vente ni amitié ni intercession. Et ce sont les incroyants qui sont les injustes ».* (Al-Baqara:254)

Allah, le Très-Haut, dit également:

*« Ce n'est pas à toi de les guider (vers la bonne voie) , mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Et tout ce que vous dépensez de vos biens sera à votre avantage et vous ne dépensez qu'en aspirant à la recherche de la Face (Wajh) d'Allah. Et tout ce que vous dépensez de vos biens dans les bonnes œuvres vous en serez récompensés pleinement. Et vous ne serez pas lésés ».* (Al-Baqara:272)

D'autre part, il arrive que le musulman ne possède pas le quota minimum imposable à la Zakât ou qu'il le possède sans toutefois que s'écoule un an sur sa possession. Comment pourrait-il dépenser et qu'est-ce qu'il dépenserait, si ce n'est des autres dons qu'Allah lui a octroyés ?

Ici, nous insistons sur l'importance de traiter le temps comme nous traitons l'argent, en consacrant au moins une période minimum de ce temps au profit d'autrui, tout en sachant que ceci nous est prescrit et que ce n'est pas de la condescendance de notre part.

La consécration de ce temps au profit d'autrui se fait de diverses manières: rendre service aux musulmans, les conseiller, les visiter, partager avec eux leur joie ou leur malheur, leur enseigner, ou faire n'importe quel autre travail qui profite à autrui, même à un animal apprivoisé, sans que tu tires en aucune façon profit de ce travail ou de ce temps... Il est préférable que personne ne sache ce que tu as dépensé et pour qui tu as dépensé ce temps. Cette action doit se faire le jour comme la nuit et doit profiter au plus grand nombre de musulmans et d'êtres humains en général. Plus l'impact et le profit de ce bien sont durables, plus la récompense d'Allah sera grande.

### **Comment le musulman fait-il la Zakât de son temps ?**

Le musulman doit calculer la Zakât de son temps comme il calcule celle de ses biens. Elle doit être destinée au musulman, et il faut lui réserver un temps déterminé où il doit la faire d'une manière quotidienne, hebdomadaire ou même mensuelle, pour compenser la Zakât du temps qu'il n'a pas fait durant le mois. Il faut que celui qui profite de ton temps, soit complètement libre d'en disposer à sa guise et non comme bon te semble dans ce dont il a besoin et non dans ce que tu veux.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Chaque matin, chacun de vous doit une aumône pour chacune de ses articulations. Chaque glorification d'Allah est une aumône. Chaque louange d'Allah est une aumône. Chaque témoignage qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah est une aumône. Chaque takbîr (dire Allah est Grand) est une aumône. Chaque fois que tu recommandes ce qui est convenable est une aumône. Chaque fois que tu interdis ce qui est blâmable est une aumône. Chaque fois que tu ôtes un mal du chemin est une aumône. La visite des tiens...Il suffit, pour accomplir une œuvre équivalant à cette aumône, de faire deux rak'a dans la matinée ( au moment où le soleil a accompli le quart de sa course au - dessus de l'horizon)».* (Transmis par l'imam 'Abû Dâwwûd)

Tels sont des exemples de la consécration du temps aux autres, ne fût-ce qu'un moment où tu souris à l'autre pour le réjouir. Le hadith a fait usage du mot « aumône » pour attirer l'attention du lecteur sur le fait que la dépense de l'argent est liée à celle du temps. Le temps est la source et l'origine du gain de l'argent. La dépense du temps englobe divers types de dépenses comme la santé, la science, la sagesse... En dépensant de son temps, le musulman met en œuvre sa santé, sa science et le reste des bienfaits d'Allah pour lui au profit et au bien des autres musulmans.

De là, nous constatons que la dépense de l'argent est, en effet, celle du temps : celui qui fait l'aumône donne au pauvre de son temps durant lequel il a gagné cet argent dont il lui fait don.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans la voie d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est là une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait: Et c'est là le très grand succès ». (At-Tawba:111)*

Le musulman s'est donc donné à Allah, en Lui offrant toute sa vie dans les divers domaines. Ceci se manifeste dans le Djihad dans la voie d'Allah pour la gloire de l'Islam et des musulmans. Il a sacrifié ainsi toute sa vie, et par conséquent, la Zakât du temps y atteint son maximum : c'est pour cela que le Djihad est considéré comme le plus haut degré de la foi musulmane.

### **Comment le musulman calcule-t-il la Zakât de son temps ?**

- Si l'âge de l'Homme qui varie entre 60 et 70 ans est le don temporel qu'Allah lui a octroyé , d'après le hadith du Prophète –b.s.–, le taux minimum du temps que le musulman devra déployer au profit d'autrui sera le cinquième ,comme Zakât sur la durée de sa vie : supposons qu'il vive 65 ans, sa Zakât équivaut à 13 années en tout. Si elles sont réparties également tout au long de sa vie, chaque année, il devra dépenser 12 mois divisés par 5 ou 365 jours divisés par 5 soit 73 jours par an, c'est-à-dire 2 mois et 13 jours par an. S'ils sont répartis équitablement tout au long des mois, chaque mois, il devra dépenser 6 jours soit 30 jours divisés par 5. S'ils sont répartis équitablement tout au long des jours, à chaque jour, il devra dépenser 24 heures divisés par 5 ou encore 24 heures fois 60 minutes, soit 288 minutes ou encore 4 heures et 48 minutes par jour. Si elles sont réparties équitablement tout au long des heures, à chaque heure, il devra dépenser 60 minutes : 5 soit 12 minutes par heure.
- Si le musulman ne peut pas réserver à autrui 12 minutes par heure, il peut les compenser dans l'heure suivante ou le jour suivant, de sorte qu'il remplisse le taux exigé de la Zakât de son temps, soit 20 % de son temps au total. Je vous conseille également de faire la Zakât de votre temps quotidiennement en accomplissant les cinq prières : avec chaque prière, une heure 288 minutes divisés par 5 = 57 minutes à peu près. S'il est incapable de dépenser ce temps au profit d'autrui, il lui est permis de le dépenser sur lui-même, en s'occupant à évoquer Allah, à réciter le Coran, à assister aux réunions de science religieuse, en s'appuyant sur le cas du pauvre que le Prophète –b.s.– a autorisé à manger de l'argent de sa Zakât, puisqu'il n'y a pas plus pauvre que lui.

- Le musulman doit commencer par consacrer la Zakât de son temps, en commençant par le quart du dixième (2.5%) , puis il l'augmente graduellement en la liant à l'accomplissement des cinq prières. Qu'il commence par 7 minutes avec chaque prière soit (2.5%) , qu'il redouble soit 14 minutes (5%) , puis qu'il redouble encore (28 minutes) , (10%) puis encore le double (56 minutes) avec chacune des cinq prières soit 20% des 24 heures.
- Que le musulman calcule à la fin du jour le total du temps qu'il a dépensé ainsi que ce qu'il n'a pas dépensé en ce jour comme Zakât sur son temps pour le compenser le jour suivant ou à la fin de la semaine. Le musulman ne doit épargner aucun effort en s'acquittant de cette Zakât, car c'est une preuve de sa tentative de se rapprocher d'Allah et de Lui exprimer son amour. Quiconque prétend être proche d'Allah sans dépenser de son temps pour Lui, est un menteur.

Comme nous l'avons déjà mentionné, rien n'empêche qu'il calcule le temps consacré à son évocation d'Allah, à sa recherche de la science religieuse et à la récitation du Coran, du temps de sa Zakât. Il en est de même pour ce qui est de son grand ou petit Pèlerinage: c'est un temps que le Croyant a dépensé en vue de satisfaire Allah. Cependant, l'évocation d'Allah doit avoir pour fruit la bonne œuvre qui profite aux gens. L'évocation sera ainsi un premier pas vers la préparation du cœur du musulman à la dépense de son temps pour autrui parmi les nécessiteux.

Prends garde à ne pas dépenser ton temps à évoquer Allah, sans accomplir des œuvres pies ou l'inverse. Le musulman doit compenser la Zakât du temps qu'il n'a pas dépensé, à la fin de chaque mois pour s'en acquitter le mois suivant et le taux qu'il s'est fixé à lui-même à commencer par le quart du dixième ; s'il ne l'a pas atteint, il lui sera compté comme dette dont il doit s'acquitter de toute urgence durant son temps libre ; c'est pour cela que le Messager d'Allah –b.s.- a dit:

*«Il y a beaucoup de gens qui sont privés de deux bienfaits: la santé et les loisirs».*  
(Transmis par l'imam 'Ahmed)

Le musulman doit profiter de son temps libre pour se rattraper et pallier les manques dûs à sa préoccupation. Que chacun d'entre nous traite ce temps qui est la Zakât de sa vie, comme il traite la Zakât de son argent et qu'il veille à le dépenser comme il veille à s'acquitter de la Zakât de son argent.

### **La Zakât surérogatoire du temps**

- Le musulman doit s'acquitter de la Zakât de son temps, de son vivant.

Elle va, comme nous l'avons déjà signalé, du quart du dixième jusqu'au cinquième du temps que le musulman doit dépenser continuellement et régulièrement. Il doit profiter de son temps libre pour rattraper le temps où il est occupé, et cela d'une façon quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle. Tel est le taux minimum et prescrit au musulman. Il doit œuvrer pour augmenter sa dépense autant que possible, vu que les œuvres les plus aimées d'Allah sont les plus



durables même si elles sont minimes. C'est pour cela qu'il doit augmenter le taux de la Zakât de son temps graduellement de 20% à 22% et qu'il continue ainsi pour une période suffisante jusqu'à ce qu'il augmente le taux jusqu'à 24% par exemple, sans se hâter. C'est la régularité et la continuité qui importent et ce sont là des degrés que le musulman franchit en se rapprochant d'Allah, le Très-Haut. Chaque dépense qu'il fait du temps, de l'argent ou de toute autre chose, te rapproche du Paradis et t'éloigne du Feu. C'est un bon critère pour connaître ta valeur auprès d'Allah ainsi que le degré de ton rapprochement de Lui et de Son approbation.

- Le fait de lier la dépense au temps permet d'évaluer sincèrement l'œuvre du musulman et son culte pour Allah. Ce qui importe ce n'est pas le nombre d'unités de prière (rak'a) qu'il accomplit ni le nombre de sourates qu'il mémorise et qu'il récite, mais c'est plutôt le temps que le musulman passe avec Allah en L'évoquant, et en étant utile à ses semblables. La récompense correspond au temps dépensé. Même si celui qui fait la prière passe des heures à réciter un seul verset du Saint Coran ou à s'approfondir dans un seul point de la religion, ce n'est pas la quantité qui compte. Le musulman qui a acheté le Paradis a payé sa vie et son âge en échange. Dorénavant, chaque heure de sa vie ne lui appartient pas, mais appartient plutôt à Celui qui lui a acheté son âme ; ce que tu as laissé de côté comme ta part de la vie d'ici-bas soit (80%) , est une générosité qui t'est faite de la part de l'Acheteur ; cela n'est pas ton droit. Le principe est que celui qui possède la totalité de ton temps c'est Allah, le Très-Haut... quel Dieu généreux ! Il nous octroie le bienfait, puis il le rachète de nous pour nous en laisser la jouissance! Puis quand nous l'utilisons pour Lui obéir, Il nous récompense pour cela... Que l'homme est inique et ingrat ! Il a voulu le Paradis et il prétend qu'il en a versé le prix, puis il juge excessif de dépenser 20% de son temps, au profit d'autrui comme Allah le veut et il considère comme trop peu les 80 % qu'il garde pour lui-même.

Que le musulman sache que l'avarice fait d'abord son apparition dans le cœur; quand celui qui dépense lésine sur son temps. Allah, le Très-Haut, dit :

*« Craignez Allah, donc autant que vous pouvez, écoutez, obéissez et faites des largesses ; cela sera un bien pour vous. Et quiconque a été protégé contre sa propre avarice... ceux-là sont ceux qui réussissent ».* (At-Taghâbun:16)

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Vous voilà appelés à faire des dépenses dans la voie d'Allah. Certains parmi vous se montrent avares. Quiconque cependant est avare, l'est à son détriment. Allah est le Suffisant à Lui-même alors que vous êtes les nécessiteux. Et si vous vous détournez, Il vous remplacera par un peuple autre que vous, et ils ne seront pas comme vous ».* (Muhammad:38)

Le musulman doit avoir la certitude que chaque matin, deux anges descendent sur terre. L'un dit: *«Seigneur! Dédommages quiconque dépense (en aumône)»*.

Et l'autre de poursuivre: *«Seigneur! Inflige une perte à quiconque retient son argent (par avarice) «*. Le temps que tu dépenses, te revient et ne diminue pas ton temps, tout comme l'aumône ne diminue pas l'argent. Chaque moment que tu donnes à Allah, Il te le rend intégralement ainsi que la bénédiction pour le reste de tes jours. Allah, le Très - Haut, dit:

*«Ô fils d'Adam! Dépense et Je dépenserai pour toi»*.

(N.B.: La Zakât, l'aumône et les autres dépenses pour l'amour d'Allah seront rétribuées). (Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

- Aie plus confiance en ce qui est aux Mains d'Allah qu'en ce que tu possèdes. Dépense sans crainte de la pauvreté ni d'une diminution de la part du Possesseur du Trône. Garde, cher musulman, ce conseil précieux et dépense de ton temps en le calculant ; c'est là un culte comparable au calcul de la Zakât de ton argent.

Ne laisse pas Satan te détourner des moyens susceptibles de te rapprocher d'Allah.. Aucune âme ne sait ce que lui cache le destin. Peut-être que ce que tu as remis a été avancé, ou que ce que tu as voulu hâter a été retardé. Allah sait et vous ne savez pas.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Fuyez donc vers Allah. Moi, je suis pour vous, de Sa part, un avertisseur explicite »*. (Adh-Dhâriyyât : 50)

*« Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, \* qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants »*. (Al-'Imrân : 133)

- Dépense de ton temps pendant le temps libre avant que tu ne sois occupé. Ceci est une prescription et non pas un acte surérogatoire de ta part. C'est ainsi qu'Allah rend ton cœur attentif à Ses paroles et te mène vers Sa Voie Droite. Suis, cher lecteur, ces versets coraniques portant sur l'aumône, synonyme de la dépense.

*« Celui qui donne et craint (Allah) \* et déclare véridique la plus belle récompense \* Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur. \* Et quant à celui qui est avare, se dispense (de l'adoration d'Allah) , \* et traite de mensonge la plus belle récompense, \* Nous lui faciliterons la voie à la plus grande difficulté, \* et à rien ne lui serviront ses richesses quand il sera jeté (au Feu) . \* C'est à Nous, certes, de guider; \* à Nous appartient, certes, la vie dernière et la vie présente. \* Je vous ai donc avertis d'un Feu qui flambe \* où ne brûlera que le damné, \* qui dément et tourne le dos; \* alors qu'en sera écarté le pieux, \* qui donne ses biens*

*pour se purifier \* et auprès de qui personne ne profite d'un bienfait intéressé, \* mais vise seulement à la recherche de La Face de son Seigneur le Très Haut. \* Et certes, il sera bientôt satisfait! ».* (Al-Layl : 5-21)

- Certains ulémas ont interprété le terme « richesse » au sens de « tout ce qu'on possède » et non pas au sens de l'argent : donc le plus pieux donne tout ce qu'il possède à autrui et ce don purifie son âme, car il est fait pour Allah, l'Unique, et sa récompense sera le gain de la satisfaction d'Allah, comme dans ce verset où Allah reproche l'attitude de celui qui ne dépense que peu et « a donné peu et a (finalement) cessé de donner ».

## **Conclusion:**

**Il faut signaler un nombre de points importants avant de conclure nos propos sur la prescription de la Zakât, qui peuvent être résumés comme suit :**

1. Rappelle-toi, cher lecteur, que le musulman ne peut s'acquitter de ce pilier de l'Islam, qu'en tirant sa subsistance d'un gain licite, approuvé par Allah. Que chacun de nous examine le travail dont il tire ses moyens de subsistance et dont il nourrit son épouse et ses enfants.

Est-ce qu'il est licite ou illicite ? Si tu as des doutes, tu dois y renoncer et sois sûr que celui qui se désiste de quelque chose pour satisfaire Allah, Allah le dédommagera par une chose meilleure encore.

2. Pour Allah, les biens des gens ont une valeur sacrée. Le fait d'être inique envers les gens et de s'accaparer injustement de leurs biens tient du vol, soit qu'on refuse de payer aux gens leurs droits, soit en les conservant chez soi, soit en les remettant incomplets, en profitant du fait que tu jouis d'une situation supérieure.

L'injustice ne réside pas seulement dans l'appropriation des biens des gens injustement mais c'est aussi dans la dispense de remettre les droits d'autrui que tu possèdes.

Sache que tu dois renoncer à tes péchés avant de te parer de qualités. Il vaut mieux pour toi, si tu veux faire la Zakât et l'aumône, de commencer d'abord par t'acquitter des droits des gens avant ta mort et de les remettre aux ayants droit, en te débarrassant de l'injustice qui sera pour toi l'une des ténèbres du Jour de la Résurrection.

3. Aie recours aux aumônes comme moyen de purifier ton âme et de transformer cette âme instigatrice au mal, en âme qui ne cesse de blâmer et enfin en âme apaisée.
4. Sache que celui qui se montre avare, son avarice est, en fait, contre lui-même et que l'aumône ne diminue pas les biens mais qu'elle les augmente et les décuple. Si tu veux être aimé d'Allah, renonce au monde d'ici-bas et si tu veux être aimé des gens, renonce à ce qui se trouve entre leurs mains.
5. Les conflits qui s'élèvent entre les musulmans sont, pour la plupart, dûs à l'argent. Tiens à surmonter tes penchants dans cette lutte afin de laisser une grande porte d'amour toujours ouverte entre toi et les gens. On sait que l'Homme aime beaucoup l'argent qui lui fait tourner la tête. Allah, le Très-Haut, dit:

*« et vous aimez les richesses d'un amour sans bornes ».* (Al-Fajr : 20)

*« et pour l'amour des richesses il est certes ardent ».* (Al-'Adiyyât:8)

Donc, le bien équivaut à l'argent. Allah, le Très-Haut dit :

*« Dis: «Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans la voie d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers» ».* (At-Tawba : 24)

Arrache donc de ton cœur l'amour de l'argent et compense-le par le recours à Allah, le Riche qui rend Ses croyants riches. Il est le Grand Pourvoyeur et le Grand Donateur, demande-Lui toujours de rendre ta main supérieure et non inférieure.

6. Dépêche-toi de te repentir de l'usure sous toutes ses formes, car l'usure est certes l'un des péchés majeurs.

Nous conseillons donc au musulman d'investir son argent par lui-même et de coopérer avec ses amis et ses proches, pour former une société ou des projets qui offrent des chances d'emploi, ceci leur est prescrit pour l'intérêt des pauvres.

Mais s'ils laissent leur argent dans les banques, qu'ils soient sous forme de comptes courants et non pas de dépôts. Tel est le moindre degré de la foi et veille à ce que ton argent ne soit consommé par la Zakât.

**Troisièmement :**

## **Le jeune (as-siyam)**

### **I. La signification du terme ‘As-Siyâm» :**

Au sens linguistique : C'est le fait de s'abstenir de faire n'importe quoi.

Allah -qu'Il soit exalté- dit:

*« Mange donc et bois et que ton œil se réjouisse! Si tu vois n'importe quel humain, dis (lui:) «Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout-Miséricordieux: je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain» ».* (Maryam:26)

Pour Marie, l'abstinence de parler était donc une forme de jeûne.

Au sens jurisprudentiel: C'est le fait de s'abstenir de toute nourriture, de toute boisson et de toute relation sexuelle depuis le lever de l'aube jusqu'au coucher du soleil.

### **II. La légitimité du jeûne :**

Allah -qu'Il soit exalté-, a prescrit à tout musulman et à toute musulmane, de jeûner le mois de Ramadan en cas d'absence d'excuse valable . Allah -qu'Il soit exalté- dit dans la Sourate Al-Baqara :

*« Ô Vous les croyants! Le jeune (as-siyam) vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété (Al-Taqwa) , \* pendant un nombre déterminé de jours. Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu'(avec grande difficulté) , il y a un rachat : nourrir un pauvre. Et si quelqu'un jeune davantage de son propre gré, ceci est bien pour lui; mais il vaut mieux pour vous jeûner; si vous le saviez! \* (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été révélé comme guide pour les gens, et comme preuves claires de la bonne guidance et du discernement. Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. -Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, pour que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants! \*Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi..., Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés. \* On vous a permis, la nuit de jeune (as-Siyâm) , d'avoir des rapports avec vos femmes; elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. Allah sait que vous aviez clandestinement des rapports avec vos femmes. Il vous a pardonné et vous a graciés.*

*Cohabitez donc avec elles, maintenant, et cherchez ce qu'Allah a prescrit en votre faveur; mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit. Mais n'ayez pas commerce avec elles pendant que vous êtes en retraite rituelle dans les mosquées. Voilà les lois d'Allah: n'y touchez donc pas (pour les transgresser). C'est ainsi qu'Allah expose aux hommes Ses enseignements, afin qu'ils deviennent pieux! ».*

(Al-Baqara : 183-187)

### **Le Sage Législateur a permis aux malades et aux voyageurs de ne pas jeûner :**

1- Le Voyageur : Pour être dispensé de jeûner, le voyage doit débuter avant ou lors de l'appel à la prière de l'aube (al-fadjr) , qui est le moment où l'on formule l'intention du jeûne. Cependant, si le voyage est entrepris après l'appel à la prière de l'aube, il ne sera pas permis au voyageur de rompre le jeûne, suivant le verset déjà mentionné. Le voyageur doit compenser, après l'écoulement du mois de Ramadan, les jours qu'il n'avait pas jeûnés ; c'est une prescription dont l'accomplissement est obligatoire aussitôt que possible et sans négligence, avant l'arrivée du mois de Ramadan suivant.

2- Le malade: Le musulman peut ne pas jeûner quand la maladie risque de s'aggraver à cause du jeûne, selon le diagnostic d'un médecin musulman compétent. Dans ce cas, il faut, après la guérison, compenser les jours où le malade n'a pas jeûné. Si le musulman est un malade incurable, il doit –pour racheter chacun des jours qu'il ne peut pas jeûner- nourrir un nécessiteux en lui offrant deux repas ('iftâr et suhûr) composés des meilleurs mets dont il nourrit les siens, c'est ce qu'on appelle « 'it`âm ».

3- Ceux qui ne peuvent supporter le jeûne qu'avec grande difficulté: Ce sont ceux qui peuvent jeûner mais difficilement, comme les personnes âgées. Allah leur a permis de ne pas jeûner, mais à condition de nourrir –en expiation de chaque jour non jeûné- un nécessiteux ou un pauvre; les femmes enceintes ou celles qui allaitent entrent sous cette rubrique.

Le musulman et la musulmane sont seuls juges d'eux-mêmes, et Allah est plus au courant de ce qui se passe en chacun de nous.

### **III. La réalité du jeûne**

1- Le jeûne est la privation volontaire du musulman des choses qu'Allah lui a rendues licites en dehors du mois de Ramadan. S'il ne respecte pas cette abstinence sans excuse durant le Ramadan, il aura ainsi rompu le jeûne et devra rattraper le jeûne de ce jour manqué après Ramadan, comme il devra expier ce grand péché en nourrissant 60 pauvres ou en jeûnant 2 mois successifs, pour se repentir auprès d'Allah. Et que dire donc du péché qu'Allah a déclaré illicite en dehors de Ramadan ? Est-ce qu'en le commettant au cours du mois de Ramadan, le jeûneur rompt son jeûne ? Certes, oui.

Le Prophète -b.s.- a dit:

*«Allah n'a pas besoin que vous vous priviez de nourriture et de boisson tant que vous persistez à mentir et à proférer de faux témoignages.»*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit, selon Abû Hurayra,:

*«Allah -à Lui la puissance et la gloire- dit: «Toute l'œuvre du fils d'Adam lui revient ,sauf le jeûne. Il M'est dû, et c'est Moi qui en fixe la récompense». Le jeûneur doit s'abstenir des propos indécents et des vociférations. S'il est injurié ou combattu, qu'il dise: (Je suis un homme qui jeûne) . Jure au nom de Celui dont l'âme de Muhammad est entre les Mains, que le relent de la bouche du jeûneur est plus agréable à Allah que le parfum du musc. Le jeûneur se réjouira à deux reprises: à la rupture de son jeûne et à la rencontre de son Seigneur».* (Transmis par les deux imams Al-Bukhârî et Muslim)

La pratique cultuelle du jeûne doit être respectée pendant 29 ou 30 jours successifs. Elle commence dès la vue du croissant du mois de Ramadan et prend fin à l'apparition du croissant de Chawwâl. Elle ressemble à la prière qui commence par le Takbîr (dire: Allah est le plus Grand) et se termine par le Taslîm (les salutations finales). Si le musulman commet une certaine erreur lors de l'accomplissement de la troisième unité de prière (rak'a) , toute sa prière sera annulée, même s'il est arrivé au dernier Tachahhud. C'est pour cela qu'Allah -qu'Il soit exalté- dit dans ce verset :

*« (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été révélé comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc, que celui d'entre vous qui est présent en ce mois, le jeûne! Et quiconque est malade ou en voyage, qu'il jeûne un nombre égal de jours. -Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants! ».*

(A l-Baqara : 185)

Donc, que le musulman jeûne ce mois, tout en sachant que le jeûne de Ramadan se termine avec l'avènement de la Fête de la Rupture du jeûne.

2- Ramadan, c'est le mois du jeûne. C'est au cours de ce mois que le Coran fut –pour la première fois- révélé au Prophète –b.s.- alors qu'il se trouvait dans la Grotte de Hirâ'.

Allah -qu'Il soit exalté- dit :

*« Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, \* qui a créé l'homme d'une adhérence ».*

(Al-'Alaq : 1-2)

Le jeûne est en fait intimement lié au Saint Coran. Cela est bien évident du fait qu' Allah -qu'Il soit exalté-, a choisi le mois béni de Ramadan (pour commencer la révélation du Coran) et aussi pour le jeûne.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été révélé comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il le jeûne! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. -Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas pour vous la difficulté, afin que vous vous acquittiez du nombre de jours et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous en soyez reconnaissants! ».*  
(Al-Baqara : 185)

Le Coran fut intégralement descendu des Tablettes préservées jusqu'au ciel le plus proche durant la Nuit du Destin (Laylat Al-Qadr) . Puis, il fut révélé sur terre par fragments, à commencer par les versets précédents. C'est en cela que réside le secret du jeûne du mois de Ramadan ainsi que celui qui est dans la Nuit du Destin qui est meilleure que 1000 mois; le secret de cette nuit réside dans le Saint Coran. De là, le Croyant musulman remarque qu'il n'y a pas moyen d'obéir à Allah et de se rapprocher de Lui, si ce n'est en étant toujours proche du Saint Coran. Le fait de s'attacher au Coran, de l'aimer et de suivre de près ses enseignements, c'est se rapprocher d'Allah, l'aimer et Lui obéir... Nous parlerons longuement du Saint Coran, quand nous aborderons le sujet de la foi en Allah, qu'Il soit Loué et Exalté.

C'est pour cette raison que les prières faites au cours des nuits de Ramadan complètent l'observation du jeûne pendant les jours de Ramadan.

Le Prophète -b.s.- a dit:

*«Quiconque veille la nuit du destin (Al-Qadr) (à prier) avec foi et ferveur et avec la pleine conviction d'être rétribué, verra absous ses péchés antérieurs. Quiconque fait les prières nocturnes à Ramadan (At-Tarâwih) , avec foi et conviction afin d'être récompensé, verra absous ses péchés antérieurs».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Car ,pendant l'accomplissement de ces prières, on récite le Saint Coran, c'est pourquoi le Prophète -b.s.- nous a appris que le jeûne et le Coran viendront intercéder en faveur du musulman, le Jour de la Résurrection :

*« Le jeûne et le Coran intercéderont en faveur du Croyant le Jour de la Résurrection. Le jeûne dira : Ô Seigneur ! Je l'ai privé de sa nourriture et de satisfaire ses instincts pendant le jour. Accepte donc mon intercession en sa faveur. Le Coran dira : Je l'ai privé du sommeil pendant la nuit. Accepte donc mon intercession en sa faveur. Et leurs intercessions seront acceptées ».*

(Transmis par l'Imam Ahmad)



Le Saint Coran parachève le jeûne observé pendant le Ramadan ou en dehors de Ramadan. Le Croyant ne peut jamais se rapprocher d'Allah sans le recours au Saint Coran: en le récitant, en le mémorisant, en appliquant ses préceptes, en méditant sur ses versets et en connaissant son interprétation.

- 3- Le jeûne doit marquer l'âme du musulman en lui apprenant la charité et la prodigalité envers autrui. Il est mentionné dans les Traditions que le Prophète –b.s.- était charitable et aussi généreux que le vent. Sa prodigalité était à son apogée durant le mois de Ramadan. C'est pourquoi la Zakât de la Rupture du jeûne prescrite à tout jeûneur, doit être versée avant la montée de l'imam sur le minbar pour la prière de la Fête (Salatal'Id) . Cette Zakât purifie le jeûneur et expie toute erreur ou tout manque qui auraient pu entacher son jeûne. Ce dernier reste suspendu entre le ciel et la terre, jusqu'au versement de la Zakât de la rupture du jeûne (Zakat Al-Fitr) par le musulman, pour lui-même ainsi que pour ceux qui sont à sa charge. Le jeûne doit venir consolider les nombreuses et les bonnes œuvres destinées exclusivement à Allah.

D'après 'Abû Hurayra (qu'Allah soit satisfait de lui), le Messager d'Allah –b.s.- a dit:

*«Au mois de Ramadan, les portes du Paradis s'ouvrent, celles de l'Enfer se ferment et les démons sont enchaînés».* (Transmis par l'imam Muslim)

La rétribution de l'accomplissement d'un acte prescrit, pendant le mois de Ramadan, correspond à la récompense octroyée en échange de l'accomplissement de 70 actes prescrits en dehors de ce mois et la rétribution de l'accomplissement d'un acte surérogatoire, correspond à la récompense octroyée en échange de l'accomplissement d'un acte prescrit. Le Messager d'Allah –b.s.- a dit :

*«- Réunissez-vous près du minbar. Nous nous réunîmes donc là. Ayant escaladé la première marche, il –b.s.- dit: « Amîn». Ensuite sur la seconde marche il dit: «Amîn». Enfin, arrivé à la troisième marche, il dit: « Amîn». Quand il redescendit, nous lui dîmes: Ô Envoyé d'Allah ! Nous t'avons entendu aujourd'hui prononcer des mots que tu n'avais pas l'habitude de dire . Il répondit: Gabriel (que la paix soit sur lui) m'est apparu et il a dit: « Malheur à celui qui jeûne Ramadan sans obtenir le pardon de ses péchés ». J'ai donc dit: « Amîn». Puis, quand j'ai escaladé la seconde marche, il a dit: Malheur à celui qui entend prononcer ton nom, sans prier pour toi. ». J'ai donc dit: « Amîn». Enfin, quand je suis arrivé à la troisième marche, il a dit: Malheur à celui dont les deux parents ou bien l'un d'eux, sont devenus âgés, et qui n'ira pas au paradis (grâce à sa piété filiale envers eux) . J'ai donc dit: Amin ».*

(Transmis par Al-Hâkim, d'après une chaîne de garants authentiques).

Le jeûne du mois de Ramadan est lié à la proximité d'Allah et à l'exaucement des invocations,

Nous remarquons en effet que, parmi les versets relatifs au jeûne, s'insère ce verset: *« Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi.. Alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés »* (Al-Baqara:186)

Ceci montre qu'Allah est proche du croyant qui jeûne et que le relent de la bouche de celui-ci devient auprès d'Allah meilleur que le parfum du musc. Parmi les invocations exaucées, il y a celle faite par le Croyant durant son jeûne ainsi qu'au moment de la rupture de son jeûne. Allah est proche de tout musulman, mais le problème réside dans l'effort déployé par le musulman pour se rapprocher d'Allah. Allah exauce donc l'invocation et l'imploration de tout musulman, notamment quand ce dernier est en état de jeûne et au cours du mois de Ramadan. Multiplions donc les invocations au cours de ce mois sacré et jeûnons ce mois dans sa totalité, pour obéir à l'ordre d'Allah, qu'Il soit exalté, et pour nous rapprocher de Lui.

#### **IV. Le jeûne en dehors du mois de Ramadan :**

Allah, le Très-Haut, dit dans le hadith divin (Qudussy):

*«Je déclarerai la guerre à quiconque se montre hostile à l'un de Mes élus. De tout ce par quoi mon Serviteur se rapprochera de Moi, il n'en est aucun qui Me soit plus agréable que l'accomplissement de ce que Je lui ai prescrit. Mon Serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par les actes surérogatoires jusqu'à ce que Je l'aime. Et si Je l'aime, Je serai son ouïe par laquelle il entend, sa vue avec laquelle il voit, sa main avec laquelle il frappe et son pied avec lequel il marche. Je lui accorderai, s'il Me demande et Je le protégerai, s'il m'appelle à son secours, et Je n'ai jamais autant hésité sur quelque chose que Je fais autant que mon hésitation à prendre l'âme d'un croyant qui déteste la mort et Je n'aime guère lui nuire».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Tout musulman doit tenir d'abord à rattraper les jours qu'il a manqués pendant le mois de Ramadan, qu'il n'ait pas jeûné ce mois avec ou sans excuse: à cause d'un voyage, d'une maladie, d'une grossesse ou des menstrues (pour ce qui est des femmes) ... et cela afin qu'il parachève la prescription du jeûne du mois de Ramadan intégralement, tout en sachant que le fait de ne point jeûner un seul jour de Ramadan, ne peut être racheté même par le jeûne de toute l'éternité, même s'il peut le faire. Le musulman doit ensuite s'habituer graduellement à accomplir des jeûnes surérogatoires, ces derniers étant largement rétribués par Allah qui a consacré aux jeûneurs l'une des portes du Paradis, nommée Ar-Rayyân; c'est par cette porte qu'entreront les jeûneurs le Jour de la Résurrection, puis, dès qu'ils seront entrés cette porte se refermera.

#### **Les multiples profits du jeûne :**

Allah a voulu que le jeûne soit profitable pour maintes raisons:

- 1- Dompter ses instincts incontrôlables ainsi que l'âme instigatrice au mal. C'est pourquoi le Messager d'Allah –b.s.- a dit:

*« Ô jeunes gens ! Quiconque possède les moyens matériels, qu'il se marie et quiconque ne les possède pas, qu'il recoure au jeûne qui le préservera ».*

(Transmis par Al-Bukhârî)

2- Le musulman s'habitue à évoquer Allah continuellement durant le jour de jeûne, vu que la faim, la soif et le fait de rompre l'habitude de manger obligent le musulman à observer les préceptes divins, à s'auto surveiller et à surveiller ses actions, ce qui le rend pieux. C'est ce qu'on nomme At-Taqwa. Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Ô Vous les croyants! Ce jeûne (As-siyâm) vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés afin que vous parveniez à la piété (At-Taqwa)».* (Al-Baqara: 183)

Le jeûne rend le musulman plus sensible aux besoins d'autrui et l'incite à être bienfaisant à leur égard, sans prendre en considération s'il le mérite ou non. Il cultive en lui la sincérité en secret comme en public, vu que personne d'autre qu'Allah n'est au courant de son observance du jeûne. Ainsi il agit à l'égard des autres comme il agit envers Allah, conformément à ce qui est mentionné dans ce Hadith divin.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Allah - à Lui la puissance et la gloire - dira le Jour de la Résurrection: «Ô fils d'Adam! Je suis tombé malade et tu ne M'as pas visité!». - «Seigneur, répondra l'homme, comment Te rendre visite et Tu es le Seigneur des mondes?!». - «Tu savais que Mon serviteur Un tel était malade et tu ne l'as cependant pas visité! Ne savais- tu pas que si tu l'avais visité, tu M'aurais trouvé chez lui?! Ô fils d'Adam! Je t'ai demandé de la nourriture et tu ne M'as rien donné à manger!». - «Seigneur! Comment Te donner à manger et Toi, Tu es le Seigneur des mondes?!». - «Mais tu n'avais pas nourri Mon serviteur Un tel qui t'avait demandé à manger! Ne savais - tu pas que si tu lui avais donné à manger, tu aurais trouvé ta nourriture chez Moi?! Ô fils d'Adam! Je t'ai demandé à boire et tu Me l'as refusé?!». - «Seigneur, comment Te donner à boire et Toi, Tu es le Seigneur des mondes?». - «Mon serviteur, Un tel t'a demandé à boire et tu ne lui as pas donné! Ne savais- tu pas que si tu lui avais donné à boire, tu aurais trouvé ta boisson chez Moi?».* (Transmis par l'imam Muslim)

'A'icha avait l'habitude de parfumer la pièce de monnaie (le dirham) avant de la donner au pauvre. Interrogée sur cela, elle répondit : « J'ai su que la charité tombe d'abord dans la Main d'Allah avant de tomber dans celle du pauvre, j'ai donc aimé que ma charité, en tombant dans la Main d'Allah, soit sous le meilleur aspect ». C'est pour cela qu'Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Quiconque fait à Allah un bon prêt (sans intérêt), cela lui sera rendu au centuple fois. Allah restreint ou étend (Ses dons) Et c'est à Lui que vous retournerez ».* (Al-Baqara:245)

3- Le jeûne représente un grand intérêt social au niveau de la famille musulmane comme au niveau de la nation islamique, et cela en réunissant les musulmans sur les tables de l'iftâr (le repas de rupture du jeûne) ainsi que durant le jeûne

et la prière accomplis au cours du mois de Ramadan. Le jeûne réunit pour tout un mois, les musulmans après leur dispersion, ce qui améliore leurs relations en les liant les uns aux autres, consolide les liens qui les unissent ainsi que leur attachement à la religion. Chaque musulman prend conscience des besoins de son coreligionnaire et de sa responsabilité à son égard, à commencer par la famille qui est le noyau de la société.

- 4- Le jeûne aide à mettre fin au tabagisme dont souffrent un milliard et 200 millions de personnes à travers le monde, dont 36 millions meurent chaque année à cause de maladies engendrées par l'abus du tabac ce dernier est l'une des turpitudes prohibées, vu qu'il porte atteinte à la santé des fumeurs et d'autrui. Les fumeurs, à travers le monde, dépensent 4.6 milliards de Livres sur le tabagisme, et parmi eux il y a un demi million d'enfants qui consomment leur santé dès l'âge tendre. C'est pour cela que je conseille à tout fumeur de recourir au jeûne pour renoncer à fumer, pour cesser de commettre ce péché et pour se préserver ainsi lui-même des dangers du tabac. Ceci est aussi valable pour les musulmans qui vivent avec lui et qui aspirent sa fumée jour et nuit. Implorez l'aide d'Allah, mes frères musulmans, et ne désespérez pas; et Allah vous aidera, car quiconque cherche le bien, Allah le lui octroiera.

## **V. Les jours où le jeûne est prohibé et ceux où le jeûne est recommandé:**

**Les jours où le jeûne est répréhensible :** Il est prohibé d'observer le jeûne sans rupture pendant toute l'année, ainsi que de jeûner durant une nuit et la journée consécutive, c'est-à-dire que le musulman s'abstienne de manger ou de boire après le coucher du soleil jusqu'au commencement du jeûne du jour suivant et qu'il reste ainsi sans boire ni manger pendant des jours. Le Prophète –b.s.- a montré que cela lui était réservé exclusivement. :

*« Comme il interdisait, par compassion, aux fidèles le jeûne continu qu'ils observaient sans rupture même la nuit. - «Mais tu le fais», lui objecta-t-on. «Je ne suis pas, répondit-il, comme vous. Pendant la nuit, mon Seigneur me désaltère et me nourrit ».*  
(Transmis par l'imam Al-Bukhârî )

### **Il y a des jours où le jeûne est recommandé par la Sunna :**

- 1- Le jeûne du neuvième jour de Dhûl-Hijja pour celui qui n'accomplit pas le grand pèlerinage; c'est le jour de la Station à `Arafât.
- 2- Le jeûne du dixième jour de Muharram qui est dit `Achûrâ'. C'est le jour où Allah a sauvé Moïse de la noyade. Il est recommandé par la Sunna de le jeûner ainsi que le jour qui le précède et le jour qui le suit pour se distinguer des juifs.
- 3- Le jeûne des jours lunaires de chaque mois arabe (le 13, 14 et 15) du mois lunaire..

4- Le jeûne de six jours du mois de Chawwâl. D'après le Prophète –b.s.-,

*« Quiconque jeûne le Ramadan puis le fait suivre par le jeûne de six autres jours de Chawwâl, aura ainsi jeûné toute l'année. »*

Vu que le jeûne de Ramadan équivaut au jeûne de 10 mois et celui de 6 jours équivaut au jeûne de 60 jours (la récompense de l'œuvre pie étant décuplée), cela fait au total deux mois ; ainsi celui qui tient à jeûner le mois de Ramadan en plus de six jours de Chawwâl, jeûnés successivement ou séparément, sera comme celui qui aura jeûné 12 mois dans l'année, , soit le jeûne d'une année entière.

5- Le jeûne du lundi et du jeudi de chaque semaine: c'est durant ces jours que nos actions sont soumises à Allah -qu'Il soit exalté-.

### **Il est également louable de jeûner :**

1- Les neuf premiers jours du mois de Dhûl-Hijja, par celui qui n'accomplit pas le Grand pèlerinage, conformément au hadith suivant :

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«L'action pie accomplie pendant la première décade de Dhûl-Hijja l'emporte auprès d'Allah sur toute autre bonne action». - «L'emporte-t-elle sur le djihad, ô Envoyé d'Allah?», objectèrent les fidèles. - «Oui, répondit-il, à moins que ce ne soit un homme qui parte pour le djihad et y perde sa vie et ses biens (c'est-à-dire. trouve la mort sur le champ de bataille) »* (Transmis par l'imam At-Tirmidhî)

2- Le jeûne pendant les mois sacrés d'Allah (Dhûl-Qi`da, Dhûl-Hijja, Al-Muharram, Rajab) . Le meilleur jeûne est celui qu'a pratiqué David (que la paix soit sur lui) qui jeûnait un jour sur deux. Je te conseille, cher musulman, d'observer un jeûne surérogatoire pour satisfaire Allah, en commençant par le jeûne de trois jours de chaque mois lunaire (le 13, 14 et 15) , puis, après t'être habitué au jeûne, augmente graduellement ce nombre autant que tu le peux. Allah veut pour vous la facilité et non la difficulté et les meilleures œuvres sont celles qui sont permanentes, même si elles sont minimales. Je te conseille également d'être ton propre médecin. Si tu désobéis à Allah ou si tu te sens dominé par tes instincts, alors observe le jeûne jusqu'à ce que tu sentes que tu es capable de dompter ton âme rebelle et que tu expies la mauvaise action par une autre bonne. Tel est le remède, recourez-y, et que sachez que le jeûne entraîne le musulman à s'abstenir de tout ce qu'Allah a prohibé, tout comme la Zakât entraîne le musulman à faire l'aumône des biens qu'Allah lui a prodigués.

Le jeûne est prescrit pour se purifier des péchés et la Zakât, pour se parer de la générosité. Or, il faut d'abord se purifier avant de se parer, et les deux sont nécessaires.

## VI. Recommandations générales à tout jeûneur :

Le musulman doit chercher à éviter que son jeûne ne devienne inintentionnellement une habitude, comme il est signalé dans ce hadith : « *Celui qui jeûne le Ramadan avec foi et pleine conviction d'être rétribué* ». Puisque l'intention est l'un des piliers du jeûne, le musulman doit observer le jeûne tout en croyant en Allah qui lui a prescrit cette pratique culturelle et en espérant sa récompense, et non pas avec l'intention d'imiter quelqu'un par habitude, par peur des gens ou même sans formuler l'intention et sans savoir pour qui et pourquoi l'on jeûne. Ce jeûne doit être avant tout voué exclusivement à Allah, l'Unique. Allah -qu'Il soit exalté, dit dans le hadith transcendant: Selon le Messager d'Allah -b.s.-t: Allah, le Très-Haut, a dit:

*«Je me suffis à Moi-même et Je n'ai nullement besoin d'associé. Quiconque fait une action en y associant un autre que Moi, Je l'abandonnerai lui et ce qu'il M'a associé».*  
(Transmis par l'imam Muslim)

Allah dit dans les derniers versets de la sourate Al-Kahf:

*« Dis: «Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration personne à son Seigneur» ».*  
(Al-Kahf:110)

- 1- Le musulman dans les pays non-musulmans, jeûne d'après les horaires de l'Etat islamique qui lui est le plus proche, au cas où il lui est difficile d'observer le jeûne suivant le lever du soleil dans le pays où il vit; mais il n'est point dispensé du jeûne
- 2- Le musulman doit, durant son jeûne, s'abstenir de nuire aux autres de n'importe quelle façon, même inintentionnellement, car la préservation du sang, des biens et de l'honneur, ne justifie aucune excuse, même légitime; c'est pour cela qu'une peine est prévue pour l'homicide par inadvertance. L'imprudence ne dégage pas totalement le fautif de la responsabilité. Il en est de même pour l'injustice perpétrée contre les gens : en s'emparant de leurs biens, en violant leur honneur, ou en leur causant du tort par le vol, la médisance, la calomnie, la privation d'un droit ou par le mensonge.

Plus les effets engendrés par cette injustice sont grands, plus son impact dure en nuisant à un plus grand nombre de gens, plus cette culpabilité est considérée comme un péché et un mal perpétré contre la société. Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Défiez--vous de l'injustice, car elle formera des ténèbres au Jour de la Résurrection»*  
(Transmis par l'imam Muslim)

3- Pendant le mois sacré de Ramadan, le musulman doit s'entraîner par ses actes et ses paroles, à rechercher la satisfaction d'Allah afin de conserver cette même attitude en dehors du mois de Ramadan et jusqu'à l'avènement du Ramadan de l'année suivante où il va s'exercer avec encore plus de zèle. Le musulman s'entraîne alors à un degré plus élevé du jeûne qu'il met en application après l'écoulement de Ramadan. Ainsi, l'âme du Croyant musulman s'élève et se purifie. Quant au fait de considérer que le mois de Ramadan n'est dans la vie du musulman qu'un mois de pratiques culturelles se terminant avec sa fin, c'est une preuve que ce jeûneur n'a pas profité de son jeûne et qu'il n'en a gagné que la faim et la soif. Prends garde d'être semblable à ce dernier.

4- La rétribution du jeûne est de la même qualité que l'action:

Le Jour de la Résurrection, Allah -qu'Il soit exalté- dira aux jeûneurs après qu'ils seront introduits au Paradis par la porte ' Ar-Rayân':

*« Mangez et buvez agréablement pour ce que vous avez avancé dans les jours passés ».* (Al-Hâqqa:24)

Il s'agit des jours où ils se privaient de nourritures et de boissons, et en échange desquels Allah les nourrira de fruits qui ressemblent à ceux d'ici-bas. Chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un fruit des jardins ,ils diront: «C'est bien là ce qui nous avait été servi auparavant».

Or c'est quelque chose de semblable (seulement par l'apparence); ils auront là des épouses pures qui ressemblent par leurs traits à celles qui étaient leurs épouses ici-bas mais elles auront, en plus, la beauté des Houris du Paradis. Rien dans le Paradis ne ressemble à ce que vous pouvez imaginer, car, de votre monde, il n'y aura au Paradis que les noms, comme l'indique ce hadith divin:

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit qu'Allah, le Très - Haut, avait dit:

*«J'ai préparé à Mes saints serviteurs ce que nul n'a jamais vu, que nulle oreille n'a entendu et que nul esprit humain n'a imaginé ».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

C'est pourquoi il ne faut point se priver de la magnifique rétribution du jeûne. Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Tout Serviteur qui jeûne un jour pour l'amour d'Allah, Allah, en contrepartie, écartera sa face de l'Enfer pour une durée de soixante - dix années».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Ceci veut dire , qu'en récompense d'un seul jour de jeûne, Allah écarte la face du jeûneur du Feu d'une distance équivalente à la marche de 70 ans. Combien nous avons besoin de ce jeûne alors que nous multiplions les actions qui nous approchent du Feu.

Certes, le Paradis est bordé de désagréments et le feu est garni de passions.

Le Saint Coran a prouvé les bienfaits du jeûne. Allah -qu'Il soit exalté- dit à ce sujet:

*« Pendant un nombre déterminé de jours. Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu'(avec grande difficulté), il y a une compensation: nourrir un pauvre. Et si quelqu'un fait davantage de son propre gré, cela est meilleur pour lui; mais il vaut mieux pour vous que vous jeûniez; si vous le saviez! ».*

(Al-Baqara:184)

Puisque le jeûne est un bien, il faut donc le pratiquer autant que possible. Dans ce contexte, citons ce hadith authentique où le Prophète –b.s.- recommande le jeûne en disant :

*« Jeûnez pour avoir une bonne santé » et il a dit aussi: «Le fils d'Adam ne remplit aucun récipient pire que son estomac».* (Transmis par l'imam 'Ahmad)

Le Prophète nous a enseigné que l'estomac est le siège du mal et que le musulman ne doit pas abuser de nourritures ni de boissons (mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès ) .

Il lui recommande de laisser le tiers de son estomac pour sa nourriture, l'autre tiers pour sa boisson et le dernier tiers vide pour pouvoir respirer.

Le musulman ne mange que quand il a vraiment faim et quand il mange, il ne doit pas manger jusqu'à satiété mais il doit s'arrêter dès que son estomac est rempli aux deux tiers. Selon le hadith :

*« Nous sommes des gens qui ne mangent que lorsqu'ils ont faim et lorsqu'ils mangent ils n'atteignent pas la satiété ».*

Allah fait l'éloge des hommes et des femmes qui jeûnent dans un verset de la sourate «Al-'Ahzâb» :

*« Les Musulmans et Musulmanes, croyants et croyantes, obéissants et obéissantes, loyaux et loyales, endurants et endurantes, craignants et craignantes, donateurs et donneuses d'aumône, jeûneurs et jeûneuses, gardiens de leur chasteté et gardiennes, invocateurs fréquents d'Allah et invocatrices: Allah a prévu pour eux un pardon et une énorme récompense ».* (Al-'Ahzâb:35)

Ceci met en évidence la grandeur des jeûneurs et le lien étroit entre la générosité et le jeûne.

5- Le jeûne fut prescrit pour compenser l'incapacité de faire l'aumône ; comme c'est le cas pour celui qui fait le Pèlerinage (Hadj) du type «Tamatu`et du type «Qârin»: Celui qui n'a pas les moyens d'immoler en offrande une bête de sacrifice , doit jeûner trois jours durant le Hadj et sept autres à son retour chez lui, soit dix jours au total.



Allah - qu'Il soit exalté -, dit:

*« Et accomplissez pour Allah le Pèlerinage et la `Umra. Si vous en êtes empêchés, alors faites un sacrifice qui vous soit facile. Et ne rasez pas vos têtes avant que l'offrande (l'animal à sacrifier) n'ait atteint son lieu d'immolation. Si l'un d'entre vous est malade ou souffre d'une affection de la tête (et doit se raser), qu'il se rachète alors par un jeûne, par une aumône ou par un sacrifice. Quand vous retrouverez ensuite la paix, quiconque aura joui d'une vie normale après avoir fait la `Umra en attendant le Pèlerinage, doit faire un sacrifice qui lui soit facile. S'il n'en a pas les moyens qu'il jeûne trois jours pendant le pèlerinage et sept jours une fois rentré chez lui, soit en tout, dix jours. Cela est prescrit pour celui dont la famille n'habite pas auprès de la Mosquée sacrée. Craignez Allah. Et sachez qu'Allah est dur dans sa punition ».*  
(Al-Baqara:196)

De même, l'expiation pour celui qui a rompu volontairement le jeûne d'un jour de Ramadan, sera le jeûne de deux mois consécutifs, en plus du rachat de ce jour manqué. Celui qui en est incapable, doit nourrir 60 pauvres.

Celui qui nourrit un jeûneur, aura une récompense équivalente à celle de ce dernier, sans pour cela réduire la récompense du jeûneur.

Il en est de même, pour celui qui a tué un croyant par inadvertance: il doit jeûner deux mois consécutifs pour se repentir auprès d'Allah, au cas où il n'a point d'esclave à affranchir.

Allah -qu'Il soit exalté-, dit:

*« Un croyant ne tue pas un autre croyant, si ce n'est par erreur. Quiconque tue par erreur un croyant, qu'il affranchisse alors un esclave croyant et remette à sa famille le prix du sang, à moins que celle-ci n'y renonce par charité. Mais si (le tué) appartient à un peuple ennemi à vous et qu'il soit croyant, qu'on affranchisse alors un esclave croyant. S'il appartient à un peuple auquel vous êtes liés par un pacte, qu'on verse alors à sa famille le prix du sang et qu'on affranchisse un esclave croyant. Celui qui n'en a pas les moyens, qu'il jeûne deux mois d'affilée pour être pardonné par Allah. Allah est Omniscient et Sage ».*  
(An-Nisâ': 92)

Telle est également l'expiation prescrite à l'homme qui a dit à sa femme: tu m'es désormais prohibée comme ma propre mère (une sorte de répudiation connue sous le nom de « Dhihâr »).

S'il ne peut pas affranchir un esclave, il devra jeûner deux mois consécutifs avant de reprendre sa relation conjugale avec sa femme. Sinon, il devra nourrir 60 pauvres.

Allah -qu'Il soit exalté-, dit dans la sourate «Al-Mudjâdala»:

*« Allah a bien entendu la parole de celle qui discutait avec toi à propos de son époux et se plaignait à Allah. Et Allah entendait votre conversation, car Allah est Audient et Clairvoyant. \* Ceux d'entre vous qui répudient leurs femmes, en déclarant qu'elles sont*

*pour eux comme le dos de leurs mères... alors qu'elles ne sont nullement leurs mères, car ils n'ont pour mères que celles qui les ont enfantés, ceux-là prononcent certes une parole blâmable et mensongère. Allah cependant est Indulgent et Pardonneur. \* Ceux qui comparent leurs femmes au dos de leurs mères puis reviennent sur ce qu'ils ont dit, doivent affranchir un esclave avant d'avoir aucun rapport (conjugal) avec leur femme. C'est ce à quoi vous êtes exhortés. Et Allah est Parfaitement au courant de ce que vous faites ».* (Al-Mujâdala : 1-3)

Il en est de même pour celui qui fait la chasse alors qu'il est en état de sacralisation ('ihrâm): s'il ne trouve pas une bête pareille à celle qu'il a tuée, il doit jeûner.

Allah -qu'Il soit exalté-, dit :

*« Ô vous les croyants! Ne tuez pas de gibier pendant que vous êtes en état d'ihrâm. Quiconque parmi vous en tue délibérément, qu'il compense alors, soit par quelque bête de troupeau, semblable à ce qu'il a tué, d'après le jugement de deux personnes intègres parmi vous, et cela en offrande qu'il fera parvenir à (destination des pauvres de) la Ka`ba, ou bien par une expiation, en nourrissant des pauvres, ou par l'équivalent en jeûne. Cela afin qu'il goûte à la mauvaise conséquence de son acte. Allah a pardonné ce qui est passé; mais quiconque récidive, Allah le punira. Allah est Puissant et Détenteur du pouvoir de punir ».* (Al-Mâ'ida : 95)

Pour expier un serment, celui qui ne peut ni nourrir dix pauvres, ni les vêtir, ni affranchir un esclave, doit jeûner 3 jours. Allah -qu'Il soit exalté-, dit :

*« Allah ne vous sanctionne pas pour les serments prononcés à la légère, mais Il vous sanctionne pour les serments que vous avez l'intention de mettre à exécution. L'expiation en sera de nourrir dix pauvres de ce dont vous nourrissez normalement vos familles ou de les vêtir, ou d'affranchir un esclave. Quiconque n'en a pas les moyens devra jeûner trois jours. Voilà l'expiation pour vos serments, lorsque vous avez juré. Et respectez vos serments. Ainsi Allah vous explique Ses versets, afin que vous soyez reconnaissants! ».* (Al-Mâ'ida :89)

Ce jeûne est appelé « jeune d'expiation», il est prescrit comme celui du Ramadan et celui des vœux.

## **VII. Conclusion :**

### **1- Les croissants de lune:**

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Jeûnez dès que vous voyez la nouvelle lune, et rompez le jeûne dès que vous la revoyez. Si elle est dissimulée, considérez que le mois de Cha`bân soit de trente jours».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Le témoignage légitimement reconnu et qui suffit à prouver l'apparition du croissant de Ramadan est celui d'un homme musulman équitable ou d'une femme qui remplit les mêmes conditions. Si les habitants d'un pays voient le croissant de Ramadan, tous les autres pays islamiques devront jeûner comme les habitants du pays où on l'a vu. Ainsi le Kuwétien commencera le jeûne si l'Égyptien voit le croissant et vice versa, parce que ce hadith est général. Tel est l'avis partagé par la communauté des ulémas dont la plupart des Hanafites, ainsi que l'imam Mâlik, 'Ahmad et Al-Layth ibn Sa'd. Nous souhaitons que les musulmans suivent cette opinion et se mettent d'accord sur le début du jeûne et la fin du mois de jeûne pour que le jour de la fête de la rupture du jeûne soit le même pour tous, comme c'est le cas pour la Fête du Sacrifice.

Note: Le musulman doit se conformer au début et à la fin du Ramadan suivant le pays où il séjourne. Si le saoudien se trouve en Egypte à la fin de Cha`bân, il devra jeûner avec les égyptiens. A son retour en Arabie Saoudite à la fin du Ramadan, il doit jeûner comme les saoudiens.

### **2- La femme qui ne jeûne pas pendant ses menstrues :**

- Elle doit jeûner ces jours après Ramadan, avant de faire des jeûnes surérogatoires: les actes surérogatoires ne sont acceptés qu'après l'acquittement des actes prescrits.

- L'intention est un pilier du jeûne et il faut l'exprimer avant l'appel à la prière de l'aube, si à ce moment, la femme est purifiée de ses menstrues, elle doit exprimer l'intention de jeûner. Si elle est encore indisposée, elle doit avoir l'intention de ne pas jeûner.

### **3- Hâter le repas de la rupture du jeûne ('ifttâr) et retarder celui de la nuit close ( suhûr) :**

- Les jeûneurs les plus aimés par Allah sont ceux qui se hâtent de rompre le jeûne. Il est recommandé que le musulman rompe son jeûne en mangeant quelques dattes. S'il n'en trouve pas, il prendra un peu d'eau. Il doit, par contre, retarder le repas du «suhûr» qui est béni et que le musulman ne doit pas négliger.

C'est ce repas nocturne qui fait la différence entre le jeûne des musulmans et celui des gens de Livre.

#### **4- Certaines questions jurisprudentielles relatives au jeûne :**

- Il est prohibé à la femme d'accomplir le jeûne surérogatoire sans l'autorisation de son époux.

- Si, au matin d'un des jours du Ramadan, le musulman se trouve en état d'impureté majeure due à une éjaculation ou au coït (junub) , ceci n'influencera pas son jeûne qui reste valide mais à condition que le musulman prenne immédiatement son bain pour se purifier prier.

- Durant le jeûne, il est également prohibé d'exagérer dans le rinçage de la bouche ou l'aspiration de l'eau par le nez, d'embrasser longuement son conjoint ou d'avoir des pensées érotiques.

- Celui qui rompt volontairement et sans excuse le jeûne au cours d'un des jours de Ramadan, soit en ayant des rapports sexuels avec sa femme, soit en mangeant ou en buvant, doit absolument refaire le jeûne et expier ce péché. Dans les autres cas, il doit uniquement recommencer le jeûne.

- Le voyageur a le choix de jeûner ou non. Toutefois, il est certes meilleur de jeûner tant que cela n'impose aucune difficulté au jeûneur. Allah veut pour vous la facilité et non la difficulté.

- La retraite spirituelle (al-'i`tikâf) pendant les dix derniers jours du Ramadan est recommandée par la Sunna et la jurisprudence. Elle consiste à séjourner dans une mosquée en formulant l'intention de vouer un culte à Allah -qu'Il soit exalté-. Jusqu'à sa mort, le Prophète fit la retraite pieuse durant les dix derniers jours de Ramadan.

- La plus courte période de retraite pieuse pour l'homme et la femme peut être d'un instant, à condition que la personne soit musulman(e) , sain(e) d'esprit et pure de l'impureté majeure. Cette retraite prend fin, si l'on quitte la mosquée sans nécessité ou à cause de l'écoulement du sang en cas de menstrues chez la femme.

- A l'arrivée des dix derniers jours du Ramadan, le Prophète éveillait sa famille et déployait un grand effort dans les pratiques cultuelles, dans l'espoir de la Nuit du Destin (Laylat Al Qadr) qui est parmi ces dix dernières nuits de Ramadan ( dans une des nuits impaires ou encore à la 27<sup>ème</sup> nuit.)

Son signe c'est que le lendemain matin de cette nuit le soleil se lève blanc et pur.

Quiconque reconnaît la Nuit du Destin, est appelé à faire l'invocation suivante : «Seigneur! Tu es Celui qui pardonne et qui est généreux et Tu aimes le pardon! Pardonne-moi donc».

Elle porte ce nom à cause de sa grande valeur et on dit également que c'est en cette nuit que tout ordre sage est décrété.

Allah -qu'Il soit exalté-, dit :

*« Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui qui avertit, \* durant laquelle est décidé tout ordre sage, \* c'est là Notre décret. C'est Nous qui envoyons (les Messagers) , \* à titre de miséricorde de la part de ton Seigneur; car c'est Lui l'Audient, l'Omniscient ».* (Adh-Dukhân: 3-6)

Salmân Al-Fârisî (Le Persan) a rapporté ceci:

Le dernier jour du mois de Cha`bân, le Messenger d'Allah –b.s.- nous a fait un discours. Il a dit :

*« Ô gens ! Il vous est venu un grand mois béni. Un mois où il y a une nuit meilleure que mille mois. Son jeûne vous est prescrit par Allah et l'accomplissement des prières pendant ses nuits est laissé à votre gré. Quiconque accomplit pendant ce mois une bonne action surrogatoire, sera semblable à celui qui accomplit un acte prescrit au cours d'un autre mois de l'année. Celui qui accomplit un acte prescrit durant ce mois, sera semblable à celui qui accomplit soixante-dix actes prescrits au cours d'un autre mois de l'année. C'est le mois de l'endurance... et la récompense de l'endurance est le Paradis et c'est aussi le mois du réconfort.*

*Au cours de ce mois, les biens du Croyant se multiplient. Celui qui offre à un jeûneur le repas de l'iftâr, verra ses péchés absous, sera délivré du Feu et recevra une rétribution égale à celle du jeûneur sans que la rétribution de celui-ci soit amoindrie.».*

– Mais, ô Messenger d'Allah, nous n'avons pas tous les moyens d'offrir un repas à un jeûneur, ont-ils objecté. Le Messenger d'Allah –b.s.- dit alors :

*« Allah accorde cette récompense à celui qui offre à un jeûneur une datte, une gorgée d'eau ou même un peu de lait mêlé d'eau. Ce mois commence par la miséricorde, se poursuit par le pardon et se termine par la délivrance de l'Enfer. Quiconque allège les tâches exigées de son esclave pendant ce mois, Allah lui pardonnera et l'affranchira du Feu. Cultivez durant ce mois quatre qualités dont deux pour satisfaire votre Seigneur et deux autres qui vous sont indispensables. Pour ce qui est des deux qualités visant à satisfaire votre Seigneur ce sont : l'attestation de l'unicité d'Allah et la demande de son pardon. Quant aux deux autres qualités qui vous sont indispensables : elles consistent à implorer d'Allah Son Paradis et à Lui demander refuge contre l'Enfer. Quiconque donne à boire à un jeûneur, Allah lui donnera à boire de Son bassin une gorgée qui étanchera sa soif jusqu'à ce qu'il entre au Paradis ».*

## Quatrièmement : La Prière

### A- Signification de la prière « As-Salâ » :

Allah - qu'Il soit exalté - dit :

*« Et accomplis la prière aux deux extrémités du jour et à certaines heures de la nuit. Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent ».* (Hûd:114)

*« Accomplis la prière au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit, et (fais) aussi la Lecture à l'aube, car la Lecture à l'aube à des témoins ».* (Al-'Isrâ':78)

- La prière est le lien spirituel qui rattache l'âme croyante à son Créateur, qu'Il soit Loué et Exalté, et elle est de même, le moyen par lequel elle évoque Allah, le Très-Haut, qui dit :

*« Certes, c'est Moi Allah: point de divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la prière pour te souvenir de Moi ».* (Taha:64)

- La prière est une lumière qui illumine l'âme du Croyant et la purifie; car, au moment de la prière, on communique avec la Lumière d'Allah, l'Unique.

Quiconque veut parler à Allah, qu'il fasse la prière et quiconque veut qu'Allah lui adresse la parole, qu'il lise le Coran, conformément à ce hadith transcendant: D'après le Prophète –b.s.–, Allah, qu'Il soit exalté a dit:

*« La prière est partagée entre Mon serviteur et Moi en deux parties et à Mon serviteur ce qu'il demande. Si le Croyant dit: « Louange à Allah, Seigneur de l'univers » Allah - qu'Il soit exalté - dit: « Mon serviteur a célébré Ma louange ». Si le Croyant dit: « Le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux ». Allah - qu'Il soit exalté - dit: « Mon serviteur a fait Mon éloge ». Si le Croyant dit: « Maître du Jour de la rétribution ». Allah, qu'Il soit exalté, dit: « Mon serviteur a célébré Ma gloire » ou encore: « Mon serviteur s'est soumis à Moi ». Si le Croyant dit: « C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons secours ». Allah, qu'Il soit exalté, dit: « Ceci est entre Mon serviteur et Moi; et à lui ce qu'il demande ». Si le Croyant dit: « Guide-nous dans le droit chemin \* le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. ». Allah - qu'Il soit exalté - dit: « Ceci est pour Mon serviteur et à lui ce qu'il demande ».*

(Transmis par l'imam Muslim)

- La prière est indispensable pour la vie de l'âme, comme la nourriture l'est pour le corps (l'âme est ici synonyme du cœur et de la raison) . Sans la prière, le cœur de l'Homme se corrompt, s'aveugle, puis perd sa sagesse et enfin meurt ; et ainsi le cœur est-il déraciné de l'Homme. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Il y a dans leurs cœurs une maladie (de doute et d'hypocrisie) , et Allah laisse croître leur maladie. Ils auront un châtement douloureux, pour avoir menti ».*

(Al-Baqara:10)

*« Que ne voyagent-ils sur la terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre, et des oreilles pour entendre? Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent ».*

(Al-Hajj:46)

*« Nous avons destiné beaucoup de djinns et d'hommes pour l'Enfer. Ils ont des cœurs, mais ne comprennent pas. Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n'entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, même plus égarés encore. Tels sont les insouciantes ».*

(Al-'A`râf:179)

*« Il y a bien là un rappel pour quiconque à un cœur, prête l'oreille tout en étant témoin ».*

(Qaaf:37)

## **B- Prescription de la prière :**

- La prière fait partie des piliers de l'Islam, elle est la pierre angulaire de la religion : quiconque l'accomplit, se conforme à la religion et quiconque la néglige, aura manqué à la religion. C'est la première des choses sur lesquelles l'Homme sera jugé au Jour de la Résurrection. Si elle était valable , il aura réussi ; sinon, il aura perdu et échoué.

La personne qui n'accomplit pas la prière est, selon la plupart des ulémas, un renégat de la foi musulmane. Son mariage avec une musulmane est considéré comme une fornication.

La preuve en est le hadith du Prophète –b.s.- transmis par Imam 'Ahmad d'après Burayda qui a dit : Le Prophète –b.s.- a dit:

*«Ils (les hypocrites) se sont engagés envers nous à accomplir la prière. Celui qui y manque commet un acte d'incroyance».*(Transmis par l'imam At-Tirmidhî)

- Allah a menacé celui qui ne l'accomplit pas d'un séjour dans un lieu de la Géhenne, qui s'appelle Saqar :

*«Qu'est-ce qui vous a acheminés à Saqar?» \* Ils diront: «Nous n'étions pas de ceux qui faisaient la prière »*

(Al-Mudaththir: 42-43)

Allah a également menacé celui qui par distraction oublie de faire sa prière par un séjour dans un lieu de la Géhenne, qui s'appelle Wâdî Al-Wayl (la Vallée du malheur):

*« Malheur donc, à ceux qui prient \* tout en négligeant (et retardant) leur Prière ».*

(Al-Mâ`ûn: 4-5)

- Certains ulémas ont pensé à compter celui qui n'accomplit pas la prière par ignorance, parmi les dépravés , à condition toutefois qu'il ne continue pas à la négliger.

## **C- Rétribution de la prière :**

### **1- Le pardon des péchés :**

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Quand il est temps de faire la prière prescrite, et que le musulman parachève ses ablutions, s'applique à la prière avec recueillement et pleines inclinaisons, il obtient l'absolution des péchés précédant cette prière à moins qu'ils ne soient des péchés majeurs. Et il en est ainsi jusqu'à la fin des temps».*

(Transmis par l'imam Muslim)

D'après 'Uqba ibn 'Amîr (*qu'Allah soit satisfait de lui*) , Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*« Tout musulman qui parachève ses ablutions et fait la prière en s'y concentrant, sera à la fin de sa prière (absous de tous péchés) comme au jour où sa mère l'a mis au monde ».*

(Transmis par l'imam Muslim)

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*« Cinq prières prescrites par Allah, qu'Il soit exalté. Quiconque parachève ses ablutions avant de les accomplir, s'en acquitte en leur temps, en pleines inclinaisons et en tout recueillement aura d'Allah l'engagement de le pardonner. Quiconque ne se comporte pas ainsi, n'aura d'Allah aucun engagement. S'Il veut, Il lui pardonne et s'Il veut et Il le châtierra ».*

(Transmis par l'imam 'Abû Dâwwûd)

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Les cinq prières quotidiennes prescrites, et la prière du vendredi passé jusqu'à la prière du vendredi en cours, le jeûne du mois de Ramadan passé jusqu'au jeûne du Ramadan en cours, expient les fautes à moins qu'il ne s'abstienne de commettre les péchés majeurs».*

(Transmis par l'imam Muslim)



## 2- La prière des anges et leurs invocations en faveur de la personne faisant la prière :

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*« La prière en commun à la mosquée dépasse de vingt - cinq degrés celle faite à domicile ou dans le marché. Car lorsque le fidèle parachève ses ablutions et quitte sa maison, se dirigeant vers la mosquée dans le seul but de faire la prière, chacun de ses pas décharge d'un de ses péchés et l'élève d'un degré. Lorsqu' après avoir terminé sa prière, il attend la prochaine, les anges ne cessent d'invoquer Allah en sa faveur -à moins qu'il ne gâte ses ablutions (fût-ce accidentellement). Ils disent: «Seigneur! Prie pour lui. Seigneur! Accorde-lui Ta miséricorde». Il sera considéré comme en train de prier tant qu'il attend la prière suivante ».*

(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

## 3- Une preuve de l'Islam et de la Foi :

Le Prophète -b.s.- a dit:

*« Lorsque vous voyez un homme fréquenter les mosquées, soyez témoins de sa foi. Allah -à Lui la puissance et la gloire- dit: Ne peupleront les mosquées d'Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour Dernier ».*(Transmis par l'imam At-Tirmidhî)

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Dis à Mes serviteurs qui ont cru, qu'ils accomplissent la prière et qu'ils dépensent (dans le bien) en secret et en public de ce que Nous leur avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rachat ni amitié ».* ('Ibrâhîm:31)

La première fois qu'Allah s'est adressé à Moïse (*que la paix soit sur lui*) sur le mont At-Tûr, Il lui dit:

*« Certes, c'est Moi Allah: point de divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la prière pour te souvenir de Moi ».* (Taha:14)

- Allah a fait que le premier des signes de notre foi en Lui, soit l'accomplissement de la prière pour nous souvenir de Lui, qu'Il soit Loué et Exalté.

- Les versets soulignant que l'accomplissement de la prière est une caractéristique indispensable des pieux, sont multiples au point qu'on ne pourrait les dénombrer. Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« 'Alif, Lâm, Mîm. \* C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux \* qui croient à l'invisible , accomplissent la prière et dépensent (dans l'obéissance à Allah) de ce que Nous leur avons attribué, \* Ceux qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été descendu avant toi et qui croient fermement à la vie future. \* Ceux-là sont sur le bon chemin de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent (dans cette vie et dans la vie future)»* (Al-Baqara:1-5)

## D- L'ordre donné par Allah d'accomplir la prière, apparait sous différentes formes dans le Saint Coran :

Dans le Coran ,Allah a ordonné , par différentes façons, aux musulmans d'accomplir la prière :

### 1- L'accomplissement de la prière :

*« Et lutez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà nommés «Musulmans» avant (ce Livre) et dans ce (Livre) , afin que le Messenger soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens. **Accomplissez donc la prière**, acquittez-vous de la Zakât et attachez-vous fortement à Allah. C'est Lui votre Maître. Quel Excellent Maître! Et quel Excellent Soutien! ».* (Al-Hajj:78)

### 2- Le Recueillement pendant la prière :

*« Bienheureux sont certes les croyants, \* **ceux qui sont humbles dans leur prière** »* (Al-Mû'minûn:1-2)

### 3-L'observation stricte de la prière :

*« ....**et qui observent strictement leur Prière** ».* (Al-Mû'minûn:9)

### 4- L'assiduité à la prière :

*« Oui, l'homme a été créé instable (très inquiet) ; \* quand le malheur le touche, il est abattu; \* et quand le bonheur le touche, il est grand refuseur. \* Sauf ceux qui pratiquent la Prière \* qui sont assidus à leurs prières, \* et sur les biens desquels il y a un droit bien déterminé (la Zakât) \* pour le mendiant et le déshérité; \* -et qui déclarent véridique le Jour de la Rétribution, \* et ceux qui craignent le châtimeut de leur Seigneur \* car vraiment, il n'y a nulle assurance contre le châtimeut de leur Seigneur; \* et qui se maintiennent dans la chasteté \* et n'ont de rapports qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent car dans ce cas, ils ne sont pas blâmables \* sauf ceux qui cherchent (leur plaisir) en dehors de cela, sont des transgresseurs; \* et qui gardent les dépôts confiés à eux, et respectent leurs engagements scrupuleusement; \* et qui témoignent de la stricte vérité, \* **et qui sont assidus dans leur Prière.** \* Ceux-là seront honorés dans des Jardins ».* (Al-Ma`ârij : 19-35)

## De même, Allah a donné au musulman cinq ordres relatifs à la prière:

### 1- Accomplir la prière :

Nouer un lien avec Allah signifie que le musulman ne doit pas le desserrer tant que son âme habite son corps. Il n'est jamais dispensé de la prière soit durant le combat soit au cours d'une maladie. Le musulman ajoute, grâce à chaque rak'a faite à Allah, une brique dans la construction symbolisant son lien envers Allah, qu'Il soit exalté. Plus cette construction s'élève, et plus la foi augmente et le Croyant se rapproche de plus en plus d'Allah et de Son paradis et s'éloigne de plus en plus de l'Enfer et des passions. L'âme devient sublime, se hausse, se purifie et se transforme d'une âme instigatrice au mal, à celui de l'âme qui ne cesse de blâmer et enfin de l'âme apaisée. C'est pourquoi nous remarquons qu'Allah n'a jamais donné, dans le Coran, simplement l'ordre de prier, car, si la prière ne lie pas le Croyant à son Seigneur en créant une relation entre eux, elle n'aura aucune valeur. Satan s'acharne autant qu'il le peut pour détourner le musulman de la prière, afin de rompre son lien avec son Seigneur, pour que Satan puisse s'emparer de lui avec ses insinuations et le tenter en l'éloignant d'Allah.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Satan ne veut que jeter parmi vous, à travers le vin et le jeu de hasard, l'inimitié et la haine, et vous détourner d'invoquer Allah et de la Prière. Allez-vous donc y mettre fin? ».* (Al-Mâ'ida:91)

### 2- Etre assidu à la prière :

C'est-à-dire ne jamais cesser de prier, car l'assiduité est d'une importance capitale. Si le musulman est malade ou en voyage, il sera autorisé à raccourcir la prière ou à prier en étant assis ou couché. Mais, il n'est jamais dispensé d'accomplir la prière, même s'il est agonisant. Le Prophète –b.s.- a recommandé, alors qu'il était sur son lit de mort, en disant :

*« La prière, la prière, craignez Allah en ce qui est entre vos mains ».*

Allah, qu'Il soit exalté, fait dire à Jésus (que la paix soit sur lui):

*« Où que je sois, Il m'a rendu béni; et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la Zakât ».* (Maryam:31)

Deux hommes portaient le Prophète –b.s.- malade, pour aller le mettre dans le rang de la prière communautaire, afin qu'il ne rate pas la prière. Il ordonnait à sa famille d'accomplir la prière, jour et nuit, comme Allah - *qu'Il soit exalté* -le lui a recommandé dans Son livre.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et commande à ta famille la Prière, et fais-la avec persévérance. Nous ne te demandons point de nourriture: c'est à Nous de te nourrir. La bonne fin est réservée à la piété ».* (Taha:132)

La persévérance dans l'accomplissement de la prière est donc d'une importance considérable, pour que vous soyez parmi ceux qui ont accompli la prière et ont construit, grâce à elle, un lien avec leur Créateur, qu'Il soit Loué et Exalté. De même, vous devez ordonner à ceux qui sont à votre charge parmi votre famille et vos enfants de l'accomplir. Ne cessez point de leur ordonner d'accomplir la prière.

Allah - qu'Il soit exalté - dit:

*« Ô mon Seigneur! Fais que j'accomplisse assidûment la Prière ainsi qu'une partie de ma descendance; exauce ma prière, ô notre Seigneur! ».* ('Ibrâhîm:40)

Allah, qu'Il soit exalté, a fait l'éloge du Prophète Ismaël et l'a agréé, car il ordonnait à sa famille d'accomplir la prière et l'aumône légale:

*« Et il commandait à sa famille la prière et la Zakâ; et il était agréé auprès de son Seigneur ».* (Maryam:55)

Le fait de cesser de pratiquer la prière corrompt l'âme et fait disparaître la foi, car il prive l'âme de son Créateur, comme le corps est privé de l'air, de la nourriture et de la boisson. C'est pourquoi la prière est l'une des assises de la vie du musulman et tout tourne autour d'elle.

### **3- Etre assidu dans l'accomplissement de ses prières :**

**(et qui observent strictement leur Prière)**

- Il s'agit d'accomplir les prières en leur temps et de ne négliger l'accomplissement d'aucune des cinq prières prescrites. Le musulman ne doit pas, par exemple, négliger la prière de l'aube et la prier chaque jour en retard après le lever du soleil, parce qu'il dort à ce moment-là. Il doit plutôt se réveiller pour l'accomplir.

- Interrogé sur la meilleure œuvre, le Prophète -b.s.- a dit, d'après le Hadith suivant:

*Comme je demandai au Prophète -b.s.-: «Quelle est l'œuvre la plus aimée d'Allah?». - «La prière, répondit-il, accomplie à son heure fixe». - «Quoi encore», repris-je. - «La piété filiale», me dit-il. - «Quoi encore?», dis-je. Et le Prophète de répondre: «Le djihad dans la Voie d'Allah». Le transmetteur a ajouté que s'il avait posé plus de questions au Prophète -b.s.-, il lui aurait énuméré d'autres choses encore ».* (Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

- Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Quand vous avez accompli la Prière, invoquez le nom d'Allah, debout, assis ou couchés sur le côté. Puis lorsque vous êtes en sécurité, accomplissez la Prière (normalement) , car la Prière demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés ».* (An-Nisâ':103)

#### **4- Etre assidu à l'accomplissement de sa prière :**

**(ceux qui sont assidus dans leur Prière) .**

Il s'agit ici de parachever les ablutions mineures (al-Wûdû'), de respecter les conditions de la prière, exigeant la purification du corps, des vêtements et du lieu, d'accomplir ses rak`a surrogatoires et de remplir ses conditions, en imitant la prière de notre noble Prophète –b.s.- Allah-*qu'Il soit exalté*- dit:

*« Soyez assidus aux Prières et surtout la Prière médiane; et tenez-vous debout devant Allah, avec humilité ».* (Al-Baqara:238)

On dit que la prière médiane est celle du 'asr' (l'après-midi) ou celle de 'fadjr' (l'aube) , c'est à ce temps-là que les anges de la nuit et ceux du jour se relayent ,puis ils montent dans le ciel avec leurs feuillets et disent à leur Seigneur : Nous avons laissé Vos croyants en train de prier et nous les avons également retrouvés en train de prier ».

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Voici un Livre (le Coran) béni que Nous avons fait descendre, confirmant ce qui existait déjà avant lui, afin que tu avertisses la Mère des Cités (la Mecque) et les gens des alentours . Ceux qui croient au Jour Dernier, y croient et demeurent assidus dans leur Prière ».* (Al-'An`âm : 92)

#### **5- Se recueillir en faisant chaque prière:**

- La personne accomplissant la prière doit savoir que sa prière ne lui sera comptée que selon le degré de sa concentration, c'est pour cela qu'il ne faut pas se distraire de tout ce qu'on récite ou de ce que l'Imam récite pendant la prière. On doit plutôt sentir la présence d'Allah et être conscient qu'Il l'observe. On doit fixer les yeux sur l'endroit de sa prosternation, ne pas trop bouger , faire lentement chacun des gestes de la prière, prolonger sa prosternation -car le croyant est très proche d'Allah quand il est prosterné- et faire beaucoup d'invocations surtout celles faites par le Prophète –b.s.- au cours de la prière. Si Satan le vainc et le préoccupe de la prière pour un certain temps, qu'il demande refuge auprès d'Allah contre Satan, le Lapidé et qu'il retourne à son recueillement. Il vaut mieux que le croyant récite, pendant sa prière, ce qu'il mémorise du Saint Coran et prolonge sa récitation, notamment ce s'il vient récemment de mémoriser pour ne pas oublier ce qu'il a mémorisé du Livre d'Allah et pour augmenter sa concentration dans la prière.

- Pour que le musulman atteigne le recueillement dans sa prière, il doit parachever ses ablutions ; ne prie pas alors qu'il se retient de satisfaire un de ses besoins naturels. On ne doit se rendre à la prière qu'avec un esprit limpide et vide de toute préoccupation. On doit choisir un endroit éloigné des gens pour pouvoir se concentrer sur tout ce qu'on récite pendant la prière. Rien n'empêche de répandre un parfum dans le lieu de sa prière et de choisir un joli tapis confortable pour prier , au lieu de prier dans un lieu impropre et de souiller ses vêtements. Tous ces détails aident le musulman à se recueillir dans sa prière. Il lui suffit de savoir que l'œil du Roi des rois, qui est Dieu dans le ciel comme sur la terre, l'observe et l'entend en priant, montrez donc à votre Seigneur votre bienfaisance. Il se peut que celle-ci soit la dernière prière que vous faites ici-bas; faites donc qu'elle soit aussi parfaite que possible, peut-être sera-t-elle votre dernière œuvre sur cette terre!

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Et cherchez secours dans l'endurance et la Prière: certes, la Prière est une lourde obligation, sauf pour les humbles, \* qui ont la certitude de rencontrer leur Seigneur (après leur résurrection) et retourner à Lui seul ». (Al-Baqara: 45-46)*

Allah a décrit les humbles par la puissance de leur foi dans le Jugement et dans le retour vers Allah. Tel est le secret de leur recueillement et de leur hâte à accomplir la prière ainsi que leur assiduité. Quant au musulman qui ne se pense pas au jour du Jugement Dernier et dont la foi est faible, il n'est pas du nombre des humbles et il trouve difficile l'accomplissement de la prière et le recueillement: elle lui est difficile, bien qu'elle soit aimée de tout humble. Allah a décrit ainsi les hypocrites:

*« Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais Allah retourne leur tromperie (contre eux-mêmes) . Et lorsqu'ils se lèvent pour la Prière, ils se lèvent avec paresse et par ostentation envers les gens. A peine invoquent-ils Allah »*

(An-Nisâ': 142)

C'est pour cela que la sincérité dans la foi en Allah et au Jour Dernier était l'un des secrets du recueillement et de la non négligence des prières.

Note :- Tout musulman et toute musulmane qui aurait manqué à une prière doit l'accomplir, car le croyant sera jugé au Jour de la Résurrection sur le nombre des prières, le temps de leur accomplissement et le recueillement pendant sa prière.

Si le musulman avait négligé de s'acquitter de la prière en son temps, il devrait au moins l'accomplir en dehors de son temps mais qu'il œuvre à se recueillir pendant son accomplissement.

## **E- Caractéristiques de ceux qui pratiquent la prière :**

Ces caractéristiques ont été cités dans un seul endroit du Livre d'Allah, dans la sourate intitulée « Al-Ma`âridj ».

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Oui, l'homme a été créé instable (très inquiet); \* quand le malheur le touche, il est abattu; \* et quand le bonheur le touche, il est grand refuseur. \* Sauf ceux qui pratiquent la prière \* qui sont assidus à leurs prières, \* et sur les biens desquels il y a un droit bien déterminé (la Zakâ) \* pour le mendiant et le déshérité; \* et qui déclarent véridique le Jour de la Rétribution, \* et ceux qui craignent le châtement de leur Seigneur \* car vraiment, il n'y a nulle assurance contre le châtement de leur Seigneur; \* et qui se maintiennent dans la chasteté \* et n'ont de rapports qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent car dans ce cas, ils ne sont pas blâmables, \* mais ceux qui cherchent (leur plaisir) en dehors de cela, sont des transgresseurs; \* et qui gardent les dépôts confiés à eux, et respectent leurs engagements scrupuleusement; \* et qui témoignent de la stricte vérité, \* et qui sont réguliers dans leur prière. \* Ceux-là seront honorés dans des Jardins ».* (Al-Ma`ârij:19-35)

## **D'après ces versets, les huit caractéristiques de ceux qui pratiquent les prières, sont mises en exergue :**

1. Ils ne s'inquiètent pas du mal qui risque de les toucher dans leur vie temporelle.
2. Ils ne refusent pas de donner des biens qu'Allah leur a octroyés; il y a toujours dans leurs biens une part et un droit pour tout mendiant et tout déshérité.
3. Ils pratiquent assidûment les prières et ne négligent aucune prière.
4. Ils croient fermement au Jour de la Rétribution.
5. Ils craignent le châtement d'Allah.
6. Ils sont chastes et n'entretiennent de rapports sexuels qu'avec leurs conjoints et ne fornicent jamais.
7. Ils gardent tout dépôt et sont fidèles à tout engagement.
8. Ils ne tardent pas à faire le témoignage en toute sincérité et franchise.

Si vous voulez être parmi ces personnes, parez-vous de ces caractéristiques, car tous ceux qui pratiquent la prière ne sont pas de véritables croyants.

Il y a ceux contre qui les prières seront retournées pour les frapper au visage au sein de leurs tombes, en disant :

*« Qu'Allah cause ta perdition, comme tu m'as fait perdre ».*

## Ce qui distingue la prière des autres piliers de l'islam:

### 1. La prière est la première prescription en Islam.

Seule pour la prière, Allah, *qu'Il soit exalté*, envoya chercher le Prophète –b.s.– dans la Nuit du Voyage Nocturne et de l'Ascension. L'ordre d'accomplir la prière ne fut pas transmis par Gabriel (Gibrîl) (*que la paix soit sur lui*).

Allah voulut la prescrire auprès de Sidrat-Al-Muntaha en la révélant directement à Son prophète Muhammad –b.s.– sans aucun médiateur. Le miracle du Voyage Nocturne accompli par le noble Prophète –b.s.– de la Mosquée Sacrée jusqu'à la Mosquée de Jérusalem ainsi que son Ascension de cette mosquée vers Sidrat-Al-Muntaha, ne fut que pour prescrire la prière et l'alléger de cinquante prières jusqu'à cinq seulement dans le jour et la nuit, avec la rétribution correspondant à cinquante prières. Ceci souligne qu'elle est importante et que le musulman a besoin d'elle cinquante fois de jour comme de nuit, à la moyenne d'une prière toutes les 29 minutes. Telle est ainsi la plus grande moyenne de pratique culturelle prescrite par Allah au musulman. Grâce à Sa miséricorde, ces 50 prières furent allégées jusqu'à cinq seulement quant à la pratique ; mais pour ce qui est de l'influence et de la rétribution, elles sont équivalents à ces 50 prières. Notons, dans ce contexte, que le jeûne et l'aumône légale ne sont accomplis qu'une fois par an, tandis que le grand pèlerinage n'est accompli qu'une seule fois dans la vie. Comme le corps ne peut pas survivre, en manquant d'oxygène ; de même, l'âme du Croyant ne peut pas vivre, sans rencontrer son Créateur lors des cinq prières accomplies pendant le jour et la nuit.

### 2. La prière sera la première chose sur laquelle on sera jugé le Jour de la Résurrection:

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et ceux qui se conforment au Livre et accomplissent la prière, (en vérité), Nous ne laissons pas perdre la récompense de ceux qui s'amendent ».* (Al-'A'râf:170)

Allah fait de l'attachement au Coran et de l'accomplissement de la prière, les deux caractéristiques des réformateurs. L'Homme ne peut devenir parmi ces derniers, qu'en devenant pieux et il n'atteint à la piété qu'en pratiquant la prière.

### 3. La prière est l'oeuvre prioritaire devant être accomplie par l'Homme avant toute chose :

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Nous en fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et de s'acquitter de la Zakât. Et ils étaient Nos adorateurs ».* (Al-'Anbiyyâ':73)



#### 4. La prière est le meilleur moment pour réciter le Coran:

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la prière. En vérité la prière préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites ».* (Al-'Ankabût:45)

*« Ceux qui récitent le Livre d'Allah, accomplissent la prière, et dépensent, en secret et en public de ce que Nous leur avons attribué, espèrent ainsi faire un commerce qui ne périra jamais ».* (Fâtir:29)

#### 5. La prière est la première manifestation de l'invocation d'Allah:

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« des hommes que ni le négoce, ni le troc ne distraient de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la prière et de l'acquiescement de la Zakât, et qui redoutent un Jour où les cœurs seront bouleversés ainsi que les regards ».* (An-Nûr:37)

#### 6. Un ordre coranique aux femmes d'accomplir la prière:

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes de la Jâhiliya . Accomplissez la prière, acquittez-vous de la Zakât et obéissez à Allah et à Son messager. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison (du Prophète) , et veut vous purifier pleinement ».* (Al-'Ahzâb:33)

#### 7. Le premier acte accompli par le repentant:

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Ô vous qui avez cru! Quand vous avez un entretien confidentiel avec le Messager, faites précéder d'une aumône votre entretien: cela est meilleur pour vous et plus pur. Mais si vous n'en avez pas les moyens alors Allah est Pardonneur et très Miséricordieux! \* Appréhendez-vous de faire précéder d'aumônes votre entretien? Mais, si vous ne l'avez pas fait et qu'Allah a accueilli votre repentir, alors accomplissez la prière, acquittez la Zakât, et obéissez à Allah et à Son messager. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ».* (Al Mujâdala:12-13)

#### 8. La prière est parmi les moyens qui incitent l'Homme à la patience:

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et cherchez secours dans l'endurance et la prière: certes, la prière est une lourde obligation, sauf pour les humbles ».* (Al-Baqara:45)

*« Ô les croyants! Cherchez secours dans l'endurance et la prière. Car Allah est avec ceux qui sont endurents ».* (Al-Baqara:153)

9. La prière est la première œuvre accomplie après la conversion à l’Islam et la prononciation de la profession de foi:

Allah, qu’Il soit exalté, dit:

*« Ne peupleront les mosquées d’Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour Dernier; accomplissent la prière, acquittent la Zakât et ne craignent qu’Allah. Il se peut que ceux-là soient du nombre des bien-guidés ». (At-Tawba : 18)*

Elle est le plus important pilier qui vient juste après la profession de foi. Aussi la prière est-elle absolument la meilleure des œuvres pies, car elle complète et donne la preuve de la sincérité de la foi attestée par la prononciation de la Profession.

F- La prière, le Voyage Nocturne, l’Ascension et la Voie Droite:

Allah, qu’Il soit exalté, dit:

*« Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager Son serviteur (Muhammad) , de la Mosquée Al-Harâm à la Mosquée Al-’Aqsâ dont Nous avons béni les alentours afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles. C’est Lui, vraiment, qui est l’Audient, le Clairvoyant ». (Al-’Isrâ’:1)*

Celui qui médite sur le voyage du Prophète Muhammad –b.s.- lors du miracle du Voyage Nocturne et de l’Ascension, remarque qu’il représente la Voie d’Allah avec ses deux étapes: **Vers** la Voie Droite et **sur** la Voie Droite. Le Prophète –b.s.- fit, pendant la nuit, le voyage de la Mosquée Sacrée de La Mecque jusqu’à la Mosquée de Jérusalem où il rencontra tous les Prophètes et les Messagers (*que la paix et le salut soient sur eux*) et les guida dans la prière, car ils sont tous musulmans.

Allah, qu’Il soit exalté, dit:

*« Abraham n’était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman) Et il n’était point du nombre des polythéistes ». (Al-’Imrân:67)*

Abraham (*que la paix soit sur lui*) qui est le père des prophètes, fut le premier des musulmans. Plusieurs versets viennent confirmer que tous les Prophètes tels que Joseph, Jésus, Moïse, Soliman, David... (*que la paix soit sur eux tous*) étaient musulmans.

Le Prophète Joseph dit:

*« Ô mon Seigneur, Tu m’as donné du pouvoir et m’as enseigné l’interprétation des rêves. (C’est Toi Le) Créateur des cieus et de la terre, Tu es mon patron, ici-bas et dans l’au-delà. Fais-moi mourir en parfaite soumission et fais moi rejoindre les vertueux ». (Yûsuf:101)*

Le Prophète Jacob dit: *« Notre Seigneur! Fais de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi . Et montre-nous nos rites et accepte de nous le repentir . Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir , le Miséricordieux »*. (Al-Baqara:128)

A propos de Jésus, le Coran dit: *« Et quand J'ai révélé aux Apôtres ceci: «Croyez en Moi et en Mon messager (Jésus) ». Ils dirent: «Nous croyons; et atteste que nous sommes entièrement soumis»*. (Al-Mâ'ida:111)

Au sujet du Prophète Moïse, Allah dit: *« Et Nous fîmes traverser la mer aux Enfants d'Israël. Pharaon et ses armées les poursuivirent avec acharnement et inimitié. Puis, quand la noyade l'eut atteint, il dit: «Je crois qu'il n'y a d'autre divinité que Celui en qui ont cru les enfants d'Israël. Et je suis du nombre des soumis» »*. (Yûnus:90)

C'est Pharaon qui a prononcé cette dernière parole en se noyant. Allah, qu'Il soit exalté, dit cela, en soulignant que Sa religion est l'Islam et qu'il n'y a pas d'autre religion depuis la Création du monde.

*« Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science. Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte ! »*. (Al-'Imrân:19)

*« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà parmi les perdants »*. (Al-'Imrân:85)

*« Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre le coeur à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas »*. (Al-'An'âm:125)

*« Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob: «Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourez point, donc, autrement qu'en Soumis!» (à Allah) »*. (Al-Baqara:132)

Ainsi, il nous apparait clairement que la prière qui nous a été prescrite, est en réalité un ordre ou Allah nous inspire de lui demander la guidance , comme Il a fait avec Son noble prophète –b.s.- lors du Voyage Nocturne et de l'Ascension. C'est pourquoi on dit que la prière est l'échelle du Croyant, confirmant son Islam, c'est également pour cela qu'il récite la profession de foi lors du Tachahud pour affirmer le désir de l'âme de se rapprocher de son Créateur, qu'il invoque à chaque rak'a:

*« Guide-nous dans le droit chemin »*. (Al-Fâtîha:6)

L'âme ainsi se trouve guidée et devient sublime et le Créateur, qu'Il soit Loué et Exalté, s'adresse à elle et lui répond, comme nous l'avons déjà explicité. Ceci ressemble à ce qu'Il a fait avec le Prophète Muhammad –b.s.- dans la nuit de l'Ascension, quand Il lui a parlé auprès de la Sidrat-Al-Muntaha.

## **G- Les différentes sortes de prières:**

### **1- Les prières prescrites:**

Ce sont celles prescrites à tout musulman et à toute musulmane, s'ils sont adultes et saints d'esprit. Les parents de chaque enfant doivent lui ordonner de prier dès l'âge de sept ans pour que le petit en prenne l'habitude dès son âge le plus tendre. Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*« Ordonnez à vos enfants de prier à l'âge de sept ans. Si jusqu'à l'âge de dix ans ils s'y refusent, frappez-les, et faites-les dormir dans des lits séparés (les filles des garçons) ».* (Transmis par l'imam 'Abû Dâwwûd)

Ces prières sont:

- a) Soit une obligation religieuse individuelle exigée de tout musulman et de toute musulmane, comme les cinq prières.
- b) Soit une obligation religieuse solidaire qui ne sera pas exigée de tous les musulmans, si certains parmi eux l'accomplissent, comme la prière pour la mort.

### **2- Les prières recommandées par la Sunna :**

Ce sont les prières que le Prophète –b.s.- nous a recommandé d'accomplir. Celui qui les pratique, sera rétribué et celui qui ne s'en acquitte pas, ne sera pas châtié. Voici , à titre d'exemple : Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Tout musulman qui accomplit douze rak`a par jour, en dehors des prières prescrites, Allah lui bâtitra une demeure au Paradis - ou se verra bâtir une demeure au Paradis».* (Transmis par l'imam Muslim)

Il est préférable à l'homme d'accomplir les prières prescrites dans la mosquée, tandis qu'il lui est préférable d'accomplir les prières recommandées par la Sunna, chez lui. Quant aux femmes, il est préférable de s'acquitter de toutes les prières - prescrites soient-elles ou surérogatoires- chez elles.

### **- Il y a d'autres prières célébrées à des occasions spécifiques :**

1. La prière dite < Al-'Istikhâra > (la demande du conseil d'Allah): Quand le Croyant se trouve dans l'embarras du choix entre deux choses, il recourt à Allah, Lui demande conseil et L'invoque de le guider vers la bonne décision.
2. La prière dite < Al-Hâdja > (le besoin): C'est quand le Croyant espère la réalisation d'une chose spécifique.

Ces deux prières consistent en deux rak`a faites en dehors des prières prescrites, à n'importe quel moment. A l'issue de la prière, le musulman fait l'invocation, soit de la prière d'Al-'Istikhâra soit de celle d'Al-Hâdja.

## 1) L'invocation de la prière d'Al-'Istikhâra :

*« Seigneur! Je T'implore de guider mon choix, par Ta science; je T'implore de m'accorder le pouvoir, par Ton pouvoir; et je sollicite Tes faveurs immenses; car Tu peux tout et je ne puis rien, Tu sais tout alors que je ne sais rien et Tu connais l'inconnaissable. Seigneur! Si Tu sais que cette affaire (et alors on la détermine d'une manière bien précise) m'apportera du bien quant à ma religion, ma vie actuelle et ma vie future ou suivant une variante: pour mon présent et mon avenir - destine-la-moi, facilite-moi son accomplissement puis bénis-la- moi. Et si, par contre, Tu sais qu'elle portera ma foi à défaillir, et qu'il altérera ma vie dans l'ici-bas et dans l'au-delà pour le présent et pour l'avenir- , écarte-la de moi et écarte-moi d'elle, et accorde-moi ensuite le bien là où il se trouve puis rends-moi satisfait».*

Le musulman doit faire cette prière, en s'étant débarrassé de tout choix et en laissant le choix à Allah. La réponse lui vient sur l'une des trois formes :-

- Le soulagement ou le serrement de cœur envers une chose.
- Qu'une des deux solutions devient difficile ou facile.
- Que vous voyez en songe une vision qui vous guide dans votre choix.

## 2) L'invocation de la prière d'Al-Hâdja :

*« Il n'y a de dieu qu'Allah, l'Indulgent, le Généreux. Gloire à Allah, Seigneur du Trône immense. Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Seigneur ! Je Te demande (de me doter de) tout ce que procure Ta miséricorde et Ton pardon, de m'octroyer tout le bien, de me préserver contre tout péché, de me faire gagner le paradis et de me sauver du feu. Seigneur ! Ne me laisse pas un péché sans le pardonner, ni un chagrin sans le dissiper; ni l'un des besoins - d'ici-bas ou de l'au-delà - qui Te rends Satisfait et qui nous procure du bien , sans le satisfaire et le faciliter, grâce à Ta miséricorde, ô Toi, le plus Miséricordieux des miséricordieux ».*

Nous remarquons que, dans cette invocation, le musulman n'a pas mentionné ce dont il a besoin, contrairement à l'invocation d'Al-'Istikhâra. Ceci mérite l'attention, car le musulman peut invoquer le mal (contre qqn.).

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« L'homme appelle le mal comme il appelle le bien, car l'homme est très hâtif ».*  
(Al-'Isrâ':11)

Il faut donc que le musulman adresse ses invocations exclusivement à Allah, quand son invocation porte sur le bien de sa religion et de sa vie temporelle. Au cas où il ferait des invocations risquant de soulever le courroux d'Allah et de corrompre sa religion, il ne devrait pas les faire. Remarquons, dans ce contexte, cette formule qui est une sorte de condition (*qui Te rends Satisfait et qui nous procure du bien*) .

Que celui qui invoque, aie confiance en la sagesse d'Allah et de Son choix en sa faveur. C'est Lui le plus Capable de vous choisir le bien. La meilleure invocation est : *« Seigneur ! Choisis-moi le bien où qu'il se trouve , puis rends-moi satisfait ».*

### 3) La prière communautaire :

Elle est recommandée par la Sunna et est mentionnée dans les deux recueils authentiques de Hadith colligés par Al-Bukhârî et Muslim. Elle s'élève de 27 degrés sur la prière individuelle. Le musulman peut accomplir la prière en commun avec son frère ou les membres de sa famille. Elle est considérée communautaire avec deux personnes seulement. Il est meilleur , pour les hommes, de l'accomplir à la mosquée ; car, selon l'unanimité des ulémas, elle est pour eux une sunna confirmée et une obligation religieuse solidaire. Autant qu'augmentent les pas faits en destination de la mosquée et autant qu'augmente le nombre des personnes faisant la prière, la récompense sera énorme. Le musulman ne doit pas se rendre à pas rapides vers la mosquée, il doit plutôt marcher sereinement, car sa prière commence dès le moment où il a quitté sa maison et il reste en état de prière tant qu'il attend son accomplissement.

### 4) La prière du vendredi:

- Le vendredi est le meilleur jour de la semaine: c'est en ce jour qu' Adam fut créé, qu'il entra au paradis et qu'il en fut expulsé et, en ce jour, l'Heure Dernière aura lieu. Pour Allah ,ce jour est meilleur que le jour de la Fête de la Rupture du jeûne et de celui de la Fête du Sacrifice. Il y a une heure en ce jour où la demande du Croyant sera exaucée par son Seigneur , tant qu'il ne demande pas quelque chose d'illicite. On dit que cette heure est après la prière de l'après-midi (al-'asr) - Le Messager d'Allah –b.s.- a dit:

*« Parmi vos meilleurs jours, est le vendredi. En un tel jour, Adam (que la paix soit sur lui) fut créé et rendit le dernier soupir. En un tel jour, auront lieu le Souffle dans la Trompette et la Foudre. Priez sur moi fréquemment, (en ce jour), car vos prières me seront transmises. – « Ô Envoyé d'Allah! Comment nos prières te seront-elles exposées, alors que tu seras mort », demandèrent-ils. – Allah, qu'Il soit exalté, a interdit à la terre de manger les corps des prophètes (que la paix soit sur eux). ».*

(Transmis par l'imam An-Nisâ'î)

- Il est recommandé au musulman de prendre un bain rituel et de se parfumer avant sa sortie le jour du vendredi pour se rendre tôt à la mosquée.

- La prière du vendredi est une obligation religieuse individuelle exigée de tout homme musulman, libre, installé dans un pays et capable de se rendre à la mosquée. Elle n'est pas imposée à la femme ni au voyageur ni au malade. Ceux-ci s'en acquittent par l'accomplissement de la prière de Zuhr en 4 rak'a.

- Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Ô vous qui avez cru! Quand on appelle à la prière du jour du Vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez! ».*

(Al-Jumu'a:9)

### 5) La prière des funérailles:

C'est une obligation religieuse solidaire à tous les musulmans en faveur de tous les morts musulmans. Elle peut être accomplie sans communauté, à n'importe quel moment. Ses piliers sont:

1. Formuler l'intention.
2. Se tenir debout pour celui qui en est capable.
3. Faire le Takbîr à quatre reprises.
4. Invoquer Allah en faveur du mort.
5. Prier pour le Prophète –b.s.-
6. Faire les salutations.
7. Réciter la Fâtiha.

La prière des funérailles est une prière secrète qu'elle soit accomplie dans la journée ou dans la nuit. Sa répétition en faveur d'un seul mort est permise. Il est également autorisé d'accomplir la prière de l'absent en faveur du mort dont le cadavre est introuvable.

Il est recommandé, pendant son accomplissement, que l'imam organise ceux qui prient en trois rangées. Elle se fait en quatre takbîr : après le premier takbîr, il récite la Fâtiha; après le second, il prie pour le Prophète –b.s.- ( la deuxième moitié du Tachhud); après le troisième takbîr, il invoque Allah en faveur du mort et après le quatrième, il invoque Allah en faveur de lui-même et des musulmans. Enfin, il fait les salutations en dirigeant sa tête vers la droite puis vers la gauche, tout en restant debout.

### 6) La prière de la nuit:

Il s'agit des prières accomplies par le musulman dans l'intervalle séparant la prière du `Ichâ' de celle du Fadjr. Ce sont des prières pratiquées par le Prophète –b.s.- en 8 rak`a, pendant lesquelles, il récitait des longues sourates et il les terminait par la prière d'Al-Witr qui se fait en une ou trois rak`a. Il est permis de faire des invocations pendant cette prière, avant la prosternation et après la récitation du Coran ou après s'être dressé de la prosternation lors de la prière du Witr. Le musulman doit prendre en compte qu'il ne faut pas accomplir deux prières de Witr en une seule nuit. La prière de la nuit est celle des Tarâwiyh accomplie pendant le Ramadan. Elle se fait en commun et peut être accomplie dans les mosquées à la différence de la prière de la nuit accomplie en dehors du Ramadan.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Hommes! Énoncez le salut à haute voix, donnez à manger, maintenez les liens de parenté, faites des prières nocturnes (surrogatoires) pendant que l'on dort, (c'est ainsi que) vous irez paisiblement au Paradis». (Transmis par l'imam At-Tirmidhî)*

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir; et ils font largesse de ce que Nous leur attribuons ». (As-Sajda:16)*

La prière de la nuit est certes la meilleure des prières après les cinq prescrites. Il est recommandé que le musulman la pratique autant que possible.

### **H- La purification concrète et la purification morale:**

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Ô vous les croyants! Lorsque vous vous levez pour la prière, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes; passez les mains mouillées sur vos têtes; et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles. Et si vous n'êtes pas purs «junub», alors purifiez-vous (par un bain) ; mais si vous êtes malades, ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins ou si vous avez touché aux femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à la terre pure, passez-en sur vos visages et vos mains. Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne, mais Il veut vous purifier et parfaire pour vous Son bienfait. Peut-être serez-vous reconnaissants ». (Al-Mâ'ida:6)*

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Les cinq prières sont comparables à un cours d'eau abondant qui passe tout près de vos portes et dans lequel vous vous lavez cinq fois par jour».*

(Transmis par l'imam Muslim)

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Supposez qu'une rivière passe devant la porte de l'un de vous et que vous vous y lavez cinq fois par jour. Pensez - vous qu'il vous resterait la moindre crasse?». «Non assurément», affirmèrent les fidèles. - «De même, reprit le Prophète, grâce aux cinq prières, Allah efface les péchés». (Transmis par l'imam Muslim)*



Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Au cours des ablutions, lorsque le fidèle se lave le visage, tout péché commis par ses yeux disparaîtra avec l'eau ou avec la dernière goutte d'eau. Lorsqu'il se lave les mains, tout péché commis par ses mains disparaîtra avec l'eau ou avec la dernière goutte d'eau. Et, quand il se lave les pieds, tout péché commis par ses pieds disparaîtra avec l'eau ou avec la dernière goutte d'eau; si bien qu'à la fin des ablutions, il sera purifié de tous les péchés (mineurs) »* (Transmis par l'imam Muslim)

Des versets et des hadiths précédents, nous déduisons qu'il existe un lien intime entre la purification corporelle palpable et la purification morale des péchés et des fautes. Comme si le musulman qui veille à la propreté de son corps, veille également à la propreté de son âme.

C'est pourquoi, Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*«Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. -Dis: «C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient». (Al-Baqara:222)*

Il a donc lié le repentir qui est la purification morale des péchés à ceux qui se purifient, ceux qui sont concrètement purifiés des impuretés physiques.

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*« La prière de celui qui n'a pas fait les ablutions, ne sera pas acceptée. Les ablutions faites sans mentionner d'abord le nom d'Allah, ne sont pas également acceptées ».* (Transmis par l'imam 'Abû Dâwwûd)

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«La purification constitue la moitié de la foi». (Transmis par l'imam Muslim)*

Ainsi , Allah a instauré les ablutions pour quiconque veut Le rencontrer en faisant la prière, pour purifier ainsi son corps et du même coup, purifier ses membres de tous les péchés. Ainsi rencontre-t-il Allah, dans la prière, en ayant purifié son corps et son âme de tout péché et de toute faute.

Le Prophète -b.s.- a dit:

*«A celui qui dit après avoir parachevé les ablutions: ( Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah, Il n'a pas d'associé, et que Muhammad est Son serviteur et Son messager. Seigneur ! Fais que je sois parmi les repentants et les purifiés), les huit portes du Paradis seront ouvertes et il entrera par celle qu'il voudra ».*

(Transmis par l'imam At-Tirmidhî)

Le Messager d'Allah -b.s.- a dit:

*«Ne vous indiquerai-je pas les œuvres par lesquelles Allah efface les péchés et élève les degrés?»*. - *«Si, ô Envoyé d'Allah!»*, répondirent les fidèles. - *«Les ablutions mineures parachevées, reprit-il, malgré les circonstances difficiles, l'accomplissement fréquent des prières en commun dans les mosquées, et l'attente de la prière suivante. Voilà le véritable Lien!»*.

(Transmis par l'imam Muslim)

De là, on remarque l'importance de parachever et de perfectionner les ablutions, car il en dépend le pardon des péchés et parce que «La purification constitue la moitié de la foi».

Le musulman ne sera pas vraiment croyant, s'il n'est pas propre et n'a pas purifié son corps, ses vêtements et le lieu où il se trouve.

Allah a affirmé l'amour qu'Il vouait pour ceux qui aimaient à se purifier, c'est-à-dire aimaient la propreté. Celui qui aime la purification concrète, aime la purification morale. Celui qui ne supporte pas que son corps soit souillé, ne supportera pas de retarder un repentir ou de passer une nuit en ayant l'âme souillée d'un péché provoquant l'insatisfaction d'Allah, qu'Il soit Loué et Exalté.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Ne te tiens jamais dans (cette mosquée). Car une Mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne que tu t'y tiennes debout (pour y prier). On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient »*. (At-Tawba:108)

Le Saint Coran a souligné que comme l'eau lave le corps et le purifie, de même, la charité, purifie les cœurs.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

- *« Ô vous qui avez cru! Quand vous avez un entretien confidentiel avec le Messager, faites précéder d'une aumône votre entretien: cela est meilleur pour vous et plus pur. Mais si vous n'en trouvez pas les moyens alors Allah est Pardonneur et très Miséricordieux! »*. (Al-Mujâdala : 12)
- *« Et quand Il vous enveloppa de sommeil comme d'une sécurité de Sa part, et du ciel Il fit descendre de l'eau sur vous afin de vous purifier, d'écarter de vous la souillure de Satan, de renforcer les cœurs et de raffermir vos pas »*. (Al-'Anfâl:11)
- *« Prélève de leurs biens une Çadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient »*. (At-Tawba:103)

Quiconque a désobéi à Allah et a voulu Le rencontrer dans la prière, doit faire la charité et prendre un bain rituel pour purifier son cœur et son registre de péchés et de fautes commises ainsi rencontrera-t-il Allah, étant purifié.

Le Saint Coran a souligné l'importance de purifier le lieu de la prière de toute impureté. Ceci est bien évident dans l'ordre donné par Allah au Prophète Abraham, quand il

a construit la Maison. Il lui a donné l'ordre de nettoyer la Maison des impuretés concrètes et morales, c'est-à-dire de tout péché et de toute statue d'idole.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

- « *(Et rappelle-toi) quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens -Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Abraham se tint debout -Et Nous confiâmes à Abraham et à Ismaël ceci: «Purifiez Ma Maison pour ceux qui tournent autour, y font retraite pieuse, s'y inclinent et s'y prosternent ».* (Al-Baqara:125)
- « *Et quand Nous indiquâmes à Abraham le lieu de la Maison (La Ka`ba) (en lui disant) : «Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour ceux qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent» ».* (Al-Hajj:26)

Le Coran a mis également l'accent sur l'importance de la purification des vêtements du Croyant, quand Allah, qu'Il soit exalté, dit à Son noble Prophète –b.s.-:

*« Et tes vêtements, purifie-les. \* Et de tout péché, écarte-toi ».* (Al-Mudaththir:4-5)

L'importance de purifier son corps a été également soulignée dans le Saint Coran, dans le cas de la femme indisposée qui vient de terminer son cycle menstruel. Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. -Dis: «C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient» ».* (Al-Baqara:222)

Il est donc interdit aux hommes d'entretenir des rapports conjugaux avec leurs femmes avant que celles-ci ne se soient purifiées du sang des menstrues. Allah dit: *(que quand elles sont pures)* puis *(Quand elles se sont purifiées)* et Il n'a pas dit: *(Quand elles sont purifiées)*. Ceci veut dire que l'homme ne doit pas toucher à son épouse dès que s'arrête l'écoulement de sang, mais il doit attendre jusqu'à ce qu'elle prenne un bain rituel et se purifie, c'est à ce moment-là qu'il entretient son rapport charnel avec elle, comme Allah le lui a ordonné. Allah aime également les repentants et les purifiés, ceci revient à dire que le musulman doit avoir le cœur pur de tous les péchés et le corps pur de toutes les impuretés physiques, pour gagner l'amour d'Allah. De là, on remarque le lien intime et implicite entre la purification physique et la purification morale. Dans le verset précédent, le Coran a employé le terme « at-tahur » (la purification) pour désigner la purification tangible et dans le verset suivant, il en a fait usage pour désigner la purification morale. Allah, qu'Il soit exalté, dit, par la bouche du peuple de Loth qui ont dénigré Loth et sa famille parce que ces derniers ne pratiquent pas la sodomie, comme eux:

- « Puis son peuple n'eut que cette réponse: «Expulsez de votre cité la famille de Loth! Car ce sont des gens qui affectent la pureté ». (An-Naml:56)
- « Ô vous qui croyez! N'entrez pas dans les demeures du Prophète, à moins qu'une invitation ne vous soit faite à un repas, sans être là à attendre sa cuisson. Mais lorsqu'on vous appelle, alors, entrez. Puis, quand vous aurez mangé, dispersez-vous, sans chercher à vous rendre familiers pour causer. Cela faisait de la peine au Prophète, mais cela le gênait de vous (congédié) , alors qu'Allah ne se gêne pas de la vérité. Et si vous leur demandez (à ses femmes) quelque objet, demandez-le leur derrière un écran, cela est c'est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs; vous ne devez pas faire de la peine au Messager d'Allah, ni jamais vous marier avec ses épouses après lui; ce serait, auprès d'Allah, un énorme péché ». (Al-'Ahzâb:53)

Nous remarquons d'après le Saint Coran que la purification se fait en deux étapes: L'étape de la purification qui consiste à se débarrasser de l'impureté et de s'abstenir de commettre les péchés, c'est l'étape de la parure ; puis, vient la deuxième étape de la purification qui consiste à s'embellir corps et âme par l'ornement et le repentir. C'est l'étape du renoncement au mal. Il ne suffit pas au musulman d'ôter les impuretés de ses vêtements ou de son corps, il doit ensuite faire ses ablutions et prendre un bain rituel.

Pour ce qui est du pécheur, il ne lui suffit pas d'arrêter de pécher, il doit également s'en repentir, en réparant ses fautes contre autrui ou en faisant une bonne œuvre au lieu d'une mauvaise, s'il s'est fait du tort à lui-même. Il doit se hâter à se purifier et à se repentir. Celui qui aime à se purifier, ne néglige pas de débarrasser son corps des impuretés ainsi que de ses vêtements et le lieu où il se trouve, comme le Croyant repentant qui ne retarde pas le repentir, mais se hâte plutôt de se repentir et de demander le pardon d'Allah.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux ». (Al-'Imrân:133)*

Le fait de ne pas enlever vite l'impureté palpable rend son nettoyage de plus en plus difficile ; il en est de même pour ce qui est du péché : quand celui qui l'a commis tarde à s'en repentir et à s'arrêter de le commettre, cela rend le repentir plus difficile. Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui, aussitôt, se repentent. Voilà ceux de qui Allah accepte le repentir. Et Allah est Omniscient et Sage ». (An-Nisâ':17)*

## CONCLUSION :

De ce qui précède, il est clair, que la prière est la pierre angulaire de la religion, le rapport liant le Croyant à son Seigneur et son moyen de contacter Allah au cours de 17 rak`a accomplies de jour comme de nuit, durant lesquelles, il L'invoque de le guider vers la Voie Droite, en récitant la sourate Al-Fâtiha, et d'élever son âme vers le ciel comme Il l'a fait pour le Prophète Muhammad - b.s.- durant la Nuit de l'Ascension.

Le musulman doit veiller à faire sa prière en l'accomplissant sans cesse avec recueillement, quelles que ce soient les conditions. L'Homme n'est jamais dispensé de l'accomplissement de la prière, jusqu'à la fin de ses jours. Sans la prière, le cœur sera corrompu, tombera malade, s'aveuglera et mourra.

On doit également soigner ses ablutions, sa purification corporelle (en se débarrassant des impuretés) ainsi que sa purification morale (en se débarrassant des péchés et en se repentant) . Parmi les exemples les plus importants dans ce contexte, on trouve l'ordre donné par le Prophète –b.s.- au musulman de faire ses ablutions et de prendre un bain rituel, quand la colère s'empare de lui. Car la colère provient de Satan et Satan est créé du feu or l'eau éteint le feu. Le Prophète - b.s.- a recommandé ordonné au musulman de faire ses ablutions comme pour la prière, avant d'aller se coucher, car le sommeil est une mort temporaire or avant la mort, le musulman doit se laver le corps et se repentir des péchés avant de rencontrer son Seigneur.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Allah reçoit les âmes au moment de leur mort ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles pour lesquelles Il a décrété la mort, tandis qu'Il renvoie les autres jusqu'à un terme fixé. Il y a certainement là des preuves pour des gens qui réfléchissent ».* (Az-Zumar:42)

Cette purification se fait en deux étapes: la première consiste à enlever et à se débarrasser des impuretés (s'abstenir du péché) et la seconde consiste à se parer, en se lavant et en se parfumant (le repentir sincère, la réparation des injustices, l'arrêt du mal causé par le péché).

Quand le musulman observe rigoureusement la prière, Allah certes lui pardonnera. La prière est une purification des péchés, tant qu'on s'abstient de commettre les péchés majeurs.

Le musulman recourt également à la prière au moment de l'affliction pour patienter; au moment du choix, pour choisir et au moment du besoin, pour qu'Allah lui octroie ce dont il a besoin . Implorons à Allah de nous compter parmi ceux qui pratiquent la prière, ceux dont Il a énuméré les caractéristiques dans la sourate Al-Ma`âridj et qu'Il ne nous compte pas parmi ceux qui négligent la prière, à qui Il a promis Saqar, ni parmi ceux qui oublient leurs prières et à qui Il a promis la Vallée du Malheur à la Géhenne. Il, *qu'Il soit Loué et Exalté*, est Audient et Proche et Il exauce les invocations.

## Cinquièmement:La profession de foi (Ach-Chahâda)

### **Introduction**

#### **A. Signification de la Chahâda :**

C'est la formule que prononce l'Homme croyant pour déclarer sa foi et sa conversion à l'Islam, et il la prononce aussi après le bain rituel « ghusl » :

*« 'achhadu 'alâ 'ilah 'ilâ Allah wa 'achhadu 'ana Muhamadân rasûlul Allah ».*

Elle consiste à dire : *Je témoigne qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah et que Muhammad est le messenger d'Allah.*

- La première moitié de ce témoignage exprime la foi en Allah qui est la moitié de la foi.
- Tandis que la seconde moitié exprime la foi en la personne du Messager d'Allah –b.s.- qui nous a informé sur tout ce qui a trait à la foi, aux anges, aux Livres Saints, aux Messagers, au Jour Dernier, à la Prédestination et au destin bon ou mauvais, etc. Telle est la deuxième moitié de la foi.

Il s'ensuit que le fait de prononcer cette [Chahâda] est un témoignage de la foi en ces six piliers.

#### **B. L'Islam « Soumission » et la foi:**

«Soumission», «Islam» et «foi» résument toute la religion musulmane, mais quand les deux termes sont réunis dans un seul verset comme celui-ci: *« Les Bédouins ont dit: «Nous avons la foi». Dis: «Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt: Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. Et si vous obéissez à Allah et à Son messenger, Il ne vous fera rien perdre de vos œuvres». Allah est Pardonneur et Miséricordieux ».* (Al-Hudjurât:14)

Ici, la « soumission »(Islam) désigne les actes physiques alors que la « foi » désigne la croyance du cœur. La prononciation de la Chahâda doit être précédée par la foi et la croyance . Ainsi quand le Croyant la prononce, il déclare qu'il adopte la religion de l'Islam et qu'il s'engage, en même temps, à mettre en application ses piliers. Quant à l'hypocrite, il peut prononcer la Chahâda sans pour cela qu'elle émane d'une foi authentique , même s'il fait la prière et s'acquitte du jeûne.

Celui qui naît musulman parce que ses parents l'étaient également, doit lire et s'éduquer pour connaître ce qu'implique cette foi et pour que son «islam» soit fondé sur la conviction et la foi sincère et non sur l'imitation aveugle des parents et des ancêtres, sans comprendre le sens véritable de l'Islam et de la foi. Vu que les musulmans négligent de faire cet effort, la société musulmane, témoigne de signes évidents d'hypocrisie. Peu importe qu'il soit inscrit dans ta carte d'identité que tu es musulman, ce qui importe surtout c'est qu'Allah te compte chez Lui parmi les

musulmans, ceux qui ont la vraie foi sans déformation, pour que tu meures en étant un vrai musulman, telle est la foi sincère. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob: « Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourez donc point, qu'en étant Musulmans! » ».* (Al-Baqara:132)

## **C. La foi :**

### **a. Les Piliers de la foi :**

Selon `Umar ibn Al-Khattâb (qu'Allah soit satisfait de lui) ,

*« Alors que nous étions assis auprès du Messager d'Allah –b.s.–, un homme vêtu de blanc et aux cheveux très noirs qui ne semblait pas arriver d'un voyage et que personne parmi nous ne connaissait, vint vers nous. Il s'assit en face du Messager d'Allah –b.s.– les genoux contre ceux du Prophète et les mains sur les cuisses du Prophète ; et il lui dit : « Parle-moi de la foi ». – « La foi consiste à croire en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, à la Prédestination bonne ou mauvaise », répondit le Prophète. – « Tu as dit vrai », dit l'homme »*

De ce Hadith, nous apprenons qu'il existe six piliers de la foi :

1. La foi en Allah.
2. La croyance en Ses anges
3. La foi en Ses Livres
4. La foi en Ses Messagers
5. La foi dans le Jour Dernier
6. La foi en la Prédestination et au Destin

### **b. Signification de la foi:**

Au sens linguistique, « al-`imân » c'est-à-dire la foi, est la croyance absolue que l'on met en une chose. Les frères de Joseph ont utilisé ce terme quand ils sont retournés à leur père sans Joseph : *« Tu ne nous accorderas pas foi, même si nous disons la vérité ».*

Dans la jurisprudence, ce mot signifie la croyance absolue en l'Occulte (Al ghaib), c'est pour cela qu'elle est la première qualité des pieux (Al Muttaqîn) . Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« 'Alif, Lâm, Mîm. \* C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux (Muttaqîn) , \* qui croient en l'Occulte (Al ghaib)... ».*

La foi est toujours liée à ce qui dépasse les capacités humaines, ce que l'être humain ne peut percevoir ni avec ses yeux ni avec ses oreilles. Elle est liée en fait à l'âme qui se trouve dans le corps humain et, par suite, la foi que prête le Croyant en n'importe lequel des mystères divins mentionnés dans le Saint Coran est le critère de la puissance de sa foi, en fonction de cette croyance au Mystère, plus cette dernière augmente, et plus la foi augmente, et vice versa.

Plus la foi du musulman en ces six Mystères augmente et plus elle s'élève au degré de la bienfaisance « al-'ihsân », si bien qu'il ne croit plus seulement au Mystère mais qu'il croit fermement à la Chahâda c'est alors qu'il adore Allah comme s'il Le voyait...

#### On trouve dans un Hadith:

*« Comment t'es-tu levé ce matin, ô Hârith ? ». – « Ce matin, je me suis levé véritablement croyant ». – « Qu'est ce qui prouve la vérité de tes paroles ? ». – « Mon âme s'est lassée du monde d'ici-bas et je vois désormais apparaître le Trône de mon Seigneur je vois les hôtes du Paradis qui s'y réjouissent et les hôtes de l'Enfer alors qu'ils subissent le châtement ». Le Messager d'Allah –b.s.- lui dit: « Tu es un homme dont Allah a illuminé le cœur. Tu as atteint (la foi véritable), tiens-y donc fermement ».*

Le croyant accorde la priorité à sa foi en Allah sur sa foi en sa raison ou en sa vue car ces dernières qui sont limitées. Tout ce qui est mentionné dans le Coran est la Vérité et tout ce qui le contredit est l'erreur.

Le progrès de la foi est proportionnel à l'accroissement de la croyance en ces Mystères; il s'ensuit une multiplication des œuvres pies, la soumission à la jurisprudence d'Allah et l'imitation de l'exemple de Son prophète ( b.s.) sur la Voie Droite d'Allah.

Ce qui témoigne de la croyance en ces Mystères, c'est l'accomplissement des bonnes actions ; c'est pour cela que la foi est la base de toute œuvre pie. Allah, qu'Il soit exalté, dit dans bon nombre de versets :

*« Ceux qui ont la foi, ont fait de bonnes actions ».*

Plus la foi augmente et plus les bonnes actions se multiplient et l'inverse est vrai.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Il sourit, amusé par ses propos et dit: «Permetts-moi Seigneur, de te rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que je fasse une bonne œuvre que tu agrées et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux ».* (An-Naml:19)



## **D. Le sens de la « vraie foi »:**

Allah a mentionné le vrai croyant à deux reprises dans une seule sourate (Al-‘Anfâl) de son Livre.

Allah, qu’Il soit exalté, dit au début de la sourate:

*« Ils t’interrogent au sujet du butin. Dis: «Le butin va à Allah et à Son messenger.» Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et obéissez à Allah et à Son messenger; si vous êtes croyants. \* Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur. \* Ceux qui accomplissent la prière et qui dépensent (dans la Voie d’Allah) de ce que Nous leur avons attribué. \* Ceux-là sont les vrais croyants: à eux des degrés (élevés) auprès de leur Seigneur, ainsi qu’un pardon et un don généreux ».* (Al-‘Anfâl:1-4)

Allah, qu’Il soit exalté, dit également: *« Et ceux qui ont cru, émigré et lutté dans la Voie d’Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et porté secours, ceux-là sont les vrais croyants: à eux, le pardon et une récompense généreuse ».* (Al-‘Anfâl:74)

Les premiers versets mettent en exergue les caractéristiques des vrais croyants, qui sont au nombre de cinq:

- 1- Ils pratiquent la prière.
- 2- Ils dépensent de ce qu’Allah leur a attribué (argent, temps, science) .
- 3- Leurs cœurs frémissent lorsqu’ils pensent, en évoquant Allah, aux calamités ayant trait à la religion et sont rassurés, en évoquant Allah, lorsqu’ils pensent aux calamités de ce monde.
- 4- Leur croyance absolue dans les Mystères que mentionne le Coran, croît chaque fois qu’ils entendent réciter les versets d’Allah qui renforcent leur foi.
- 5- Ils mettent leur confiance absolue en Allah, sans pour cela être fatalistes.

Le Saint Coran a donné à ces croyants l’exemple de ceux qui, parmi les Emigrés et les Ancars, ont cru, émigré, lutté, donné refuge et secours.

Ceux - là sont les vrais croyants que nous devons prendre en exemple et nous devons voir dans leur comportement une mise en application pratique de la vraie croyance qui est une foi sincère, source dont découle toute bonne action vouée exclusivement à Allah, en accord avec Son Livre et la Sunna de Son noble Prophète –b.s.-.

Pour comprendre parfaitement ce qu’on entend par la vraie foi, nous devons comprendre l’incroyance véritable, mentionnée en un seul endroit du Livre d’Allah, le Tout-Puissant.

Allah, qu'Il soit exalté dit dans la sourate An-Nisâ' :

*« Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, qui veulent faire une distinction entre Allah et Ses messagers et qui disent: «Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres», et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et l'incrédulité), \* Ceux- là sont les vrais incroyants! Et Nous avons préparé pour les incroyants un châtimeut avilissant ».* (An-Nisâ':150-151)

Les versets mettent en garde le croyant contre le fait de tomber dans la véritable incroyance qui consiste en ce qui suit:

1. Ne pas croire en Allah, nier Son unicité ou lui donner des égaux qu'ils aiment tout comme ils aiment Allah.
2. Ne pas croire aux Messagers d'Allah ou croire en certains d'entre eux uniquement.
3. Récuser la sincérité des Messagers en ce qui concerne ce qu'ils ont transmis de la part d'Allah. Ils refusent de suivre les Messagers et veulent établir une distinction entre ceux-ci et Allah.
4. Croire en certains versets et refuser de croire en d'autres.

C'est-à-dire qu'ils choisissent dans la religion d'Allah ce qu'ils veulent et laissent ce qu'ils ne veulent pas. Ainsi, ils croient aux Messagers et aux versets qui leur plaisent et refusent de croire en ce que bon leur semble parmi les Messagers, les versets, les prescriptions et les lois divines.

Ils cherchent une solution moyenne entre l'incroyance absolue et la croyance absolue, ils sont comme les hypocrites qui seront, certes, au plus profond gouffre de l'Enfer.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Quoique ainsi engagés, voilà que vous vous entretenez, que vous expulsez de leurs maisons une partie d'entre vous contre qui vous prêtez main forte par péché et agression. Mais quelle contradiction! Si vos coreligionnaires vous viennent captifs vous les rançonnez alors qu'il vous était interdit de les expulser (de chez eux). Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez- vous le reste? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie et le Jour de la Résurrection, ils seront refoulés au plus dur châtimeut, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites ».* (Al-Baqara:85)

De là, nous distinguons le sens de la vraie croyance qui a pour fruit la bonne action acceptée et approuvée par Allah et qui mène au Paradis.

Seigneur , Fais que nous soyons parmi les vrais croyants!

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Ceux qui croient et font de bonnes actions auront pour séjour les Jardins du Firdaws », « (Paradis) ».* (Al-Kahf:107)

## **E. La relation qui existe entre les divers piliers de la foi:**

Nous pouvons diviser l'importance relative des piliers de la foi, si nous saisissons l'objectif visé par l'envoi des Messagers aux gens. Quand Allah s'est adressé à Moïse en lui parlant, Il lui a dit :

*« Puis, lorsqu'il y arriva, il fut interpellé: «Moïse! \* Je suis ton Seigneur. Enlève tes sandales: car tu es dans la vallée sacrée, Tuwâ. \* Moi, Je t'ai choisi. Ecoute donc ce qui va être révélé. \* Certes, c'est Moi Allah: point d'autre divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la prière pour te souvenir de Moi. \* L'Heure va certes arriver. Je la cache à peine, pour que chaque âme soit rétribuée selon ses efforts. \* Que celui qui n'y croit pas et qui suit sa propre passion ne t'en détourne pas. Sinon tu périras ».* (Taha : 11-16)

Ces versets mettent en exergue les assises de la foi et du dogme islamique, à savoir:

1. La croyance en Allah et en Son unicité et ce qui en découle: Lui vouer un culte, Lui obéir et L'invoquer.
2. La croyance au Jour Dernier et au Jugement : s'y préparer et ne pas suivre l'exemple de celui qui suit sa propre passion et ne croit pas en la vie future.

Le fondement de la foi est la croyance en Allah qui représente la moitié de l'ensemble de la foi (c'est la moitié de la profession de foi islamique : Al Chahâda).

Les visées du Coran sont au nombre de trois dont deux relatives à la croyance au Mystère et ce sont :

- 1- L'unicité (la croyance en Allah).
- 2- Les récits (les cinq autres croyances) .

La troisième visée est relative aux bonnes actions, c'est-à-dire aux ordres et aux interdictions, aux prescriptions et aux législations. C'est pour cela que la foi représente les deux tiers du chemin vers Allah et que la bonne action représente le dernier tiers et dépend de la foi.

C'est pour cette raison que Mohamed –b. s.- a passé 13 ans à La Mecque pour enseigner le dogme et la foi et, qu'ensuite , il a émigré pour fonder une société musulmane à Médine où il a passé 10 ans seulement.

L'objectif est d'enraciner la foi et la bonne action qui est le fruit de cette foi ; c'est pour cette raison que tous les ordres et les interdictions ont été prescrits à Médine, ce qui met en relief l'importante nécessité d'ancrer la foi dans les cœurs.

Ainsi, la foi en Allah représente le tiers du chemin vers Allah, quant au second tiers, il englobe les autres types de croyances (aux anges, aux Livres Saints, aux Messagers, au Jour Dernier, à la Prédestination et au Destin) . Puis, vient le dernier tiers avec les bonnes actions qui émanent de la foi sincère et absolue.

Allah, qu'Il soit exalté, dit dans la sourate Al-Kahf:

*« Ceux qui croient et font de bonnes actions auront pour résidence les Jardins du «Firdaws, « (Paradis) ».* (Al-Kahf:107)

### **La première partie : La croyance en Allah**

Elle représente la moitié de la foi et du dogme islamique et elle est le fondement de la foi du croyant.

### **La deuxième partie : La croyance au Jour Dernier**

C'est le but du dogme et de la foi. La croyance au Jour Dernier représente le Message transmis aux gens par les Messagers. S'il n'y avait pas de Jour Dernier où seront jugés les gens, il n'y aurait aucun intérêt à envoyer des Prophètes. Car, dans ce cas , tout les gens auraient été égaux : l'obéissant et le désobéissant, le croyant et l'incroyant. Il y a beaucoup de versets qui mentionnent seulement (la foi en Allah et au Jour Dernier) pour exprimer l'ensemble des croyances.

Comme lorsqu'Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Parmi les gens, il y a ceux qui disent:«Nous croyons en Allah et au Jour Dernier!» tandis qu'en fait, ils n'y croient pas ».* (Al-Baqara:8)

La croyance au Jour Dernier vient, par son importance relative, après la croyance en Allah.

### **La troisième partie : La Croyance à la Prédestination et au Destin**

C'est le diagnostic et le thermomètre de la foi : c'est par lui que se mesure la foi du croyant mise à l'épreuve. L'endurance du croyant est fonction de la profondeur de sa foi, plus il à la capacité d'endurer les souffrances et les malheurs en cette vie, et plus sa foi est ferme.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Certes, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et un manque de biens, de personnes et de fruits et fais la bonne annonce aux endurants, (As-Sabirine) \* qui disent, quand un malheur les atteint: «Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. \* Ceux-là reçoivent des prières de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde; et ceux-là sont les biens guidés ».* (Al-Baqara:155-157)

Là, apparaît clairement la foi du musulman : les perversités le rendent plus fort, plus robuste et sincèrement croyant. Citons parmi les maximes d'Ibn `Attallah As-Sakandarî : « *Celui à qui il est donné de comprendre le destin, quand il est privé, la privation deviendra pour lui le vrai don* ».

Ce pilier par son importance relative, vient après celui de la croyance au Jour Dernier.

## **La quatrième partie : La croyance aux Anges, aux Livres Divins et aux Messagers**

Ces trois piliers visent à communiquer le Message aux créatures. Pour prêter foi à ces Messagers, il faut croire en eux ainsi qu'aux Livres qu'ils ont transmis. Il faut également croire aux Messagers d'Allah parmi les anges qui ont porté ces Livres aux Prophètes, de la part d'Allah - le Tout-Puissant. Ces piliers sont intimement liés : ils relient le fondement de la foi à son objectif, c'est-à-dire qu'ils relient la croyance en Allah à la croyance au Jour Dernier.

### **1. La croyance aux anges et aux djinns:**

#### **- La croyance aux anges :**

Avant de créer Adam, Allah a créé les anges de lumière, ils ne désobéissent jamais à Allah en ce qu'Il leur commande et exécutent strictement Ses ordres. Le nombre d'anges est incommensurable et ils sont répartis selon leurs diverses fonctions.

Il existe plusieurs types d'anges qu'il n'y a pas lieu de mentionner ici . Nous ne pouvons pas voir ces anges avec nos yeux. Cependant, notre Prophète –b.s.- a vu à deux reprises l'Archange Gabriel (*que la paix soit sur lui*) sous sa vraie forme d'ange: une fois dans la Grotte de Hirâ' et l'autre au cours de la nuit du Voyage Nocturne (Al-'Isra' et Al-Mir'adj). Il avait six cent ailes qui barraient l'horizon. Les anges ne sont ni mâles ni femelles, ils sont différents des humains. Le musulman doit croire à cette réalité. Ils implorent le pardon pour les croyants et disent:

*« Seigneur! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se sont repentis et ont suivi Ton chemin »*

Ils prient pour le Prophète –b.s.-. Leur prière est une invocation et une demande de pardon. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Certes, Allah et Ses Anges prient pour le Prophète; ô vous qui croyez ,priez pour lui et adressez (lui) vos salutations ».* (Al-'Ahzâb:56)

Quand sonnera l'Heure, ces anges mourront, y compris l'ange qui souffle dans la Trompette et l'ange de la mort : personne ne restera en vie. Allah, qu'Il soit exalté, appellera : *« A qui appartient la royauté, aujourd'hui? ».* Personne ne répondra, alors Allah dira : *« A Allah, l'Unique, le Dominateur ».*

Gloire au Vivant qui ne meurt jamais, alors que toute chose est périssable , sauf Sa face ! Puis, Allah les ressuscitera tous pour le Jour du Jugement.

### **- La Croyance aux djinns :**

Les djinns sont créés de feu. Il y a parmi eux les bons et les mauvais. Les démons sont les démons parmi les djinns dont le chef est 'Iblîs' (Satan).

Allah, qu'Il soit exalté dit :

*« Et quand tout sera accompli, Satan dira: « Certes, Allah vous avait fait une promesse de vérité; tandis que moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue. Je n'avais aucune autorité sur vous si ce n'est que je vous ai appelés, et que vous m'avez répondu. Ne me faites donc pas de reproches; mais faites-en à vous-mêmes. Je ne vous suis d'aucun secours et vous ne m'êtes d'aucun secours. Je vous renie de m'avoir jadis associé (à Allah) ». Certes, un châtimement douloureux attend les coupables (les associateurs)».* (‘Ibrâhîm:22)

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et lorsque nous dîmes aux Anges: « Prosternez-vous devant Adam», ils se prosternèrent, excepté 'Iblîs (Satan) qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre l'ordre de son Seigneur. Allez-vous cependant le prendre, ainsi que sa descendance, pour alliés en dehors de Moi, alors qu'ils sont vos ennemis? Quel mauvais échange pour les injustes! ».* (Al-Kahf:50)

Les djinns voient les humains alors que ces derniers ne les voient pas. Il n'y a aucun moyen de communiquer avec eux. Le Prophète –b.s.- a été envoyé aux djinns également et les a invités à adopter l'Islam. Il y a parmi eux le croyant et le mécréant, ainsi que le pieux et le pervers. Ils sont à un degré inférieur à celui des fils d'Adam qu'Allah a exclusivement honorés.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures ».* (Al-'Isrâ': 70)

Les djinns sont incapables de nuire aux humains sans la permission d'Allah. Cela peut uniquement avoir lieu, quand la foi de l'Homme est faible et qu'il est loin d'Allah. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et ils suivirent ce que les démons racontent sur le règne de Salomon. Or, Salomon n'a jamais été incroyant mais ce sont les démons qui sont incroyants : ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui a été révélé aux deux anges Hârût et Mârût, à Babylone; or, ceux-ci n'enseignaient rien à personne, sans leur dire : « Nous ne sommes qu'une épreuve : ne sois donc pas incroyant»; ils apprennent alors d'eux ce qui cause la désunion entre l'homme et son épouse. Or ils ne sont capables de nuire à personne sans la permission d'Allah. Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas*

*profitable. Et ils ont su, très certainement, que celui qui acquiert (ce pouvoir) n'aura aucune part dans l'au-delà. Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leur âme! Si seulement ils le savaient! ».* (Al-Baqara:102)

Quand le musulman évoque Allah, son double (parmi les djinns) devient faible et incapable d'exercer une influence sur lui. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Et si jamais Satan t'incite (à agir autrement), alors cherche refuge auprès d'Allah; c'est Lui, vraiment l'Audient, l'Omniscient ».* (Fuçilat:36)

*« Dis: «Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes. \* Le Roi des hommes, \* Dieu des hommes, \* contre le mal du mauvais conseiller, furtif, \* qui souffle le mal dans les coeurs des hommes, \* qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain» ».* (An-Nâs:1-6)

*« Lorsque tu lis le Coran, demande la protection d'Allah contre Satan, le banni ».* (An-Nahl : 98)

L'évocation d'Allah, l'accomplissement de la prière, l'appel à la prière, la récitation du Coran et l'invocation, font fuir le diable ; ce sont là les meilleurs moyens de protection pour l'Homme.

Les insinuations de Satan diffèrent de celles de l'âme humaine. Ces dernières ne visent qu'à assouvir un certain instinct alors que celles de Satan, ne visent qu'à précipiter le fils d'Adam dans n'importe quel péché, indifféremment. Satan peut être expulsé par la demande du refuge auprès d'Allah, alors que ton âme est ta pire ennemie, seule la purification peut la réduire au silence. C'est alors que l'âme qui incite au mal se transforme en une âme qui ne cesse de se blâmer, pour devenir enfin une âme apaisée qui croit en la rencontre d'Allah, accepte la prédestination d'Allah et se contente de Ses dons.

La ruse de Satan est faible : il suffit d'évoquer Allah et de demander refuge auprès de Lui pour la neutraliser et s'en débarrasser. Plus la foi du Croyant est grande et plus il évoque Allah, plus la voix de son double (parmi les djinns) devient faible et sans influence. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Les croyants combattent dans le sentier d'Allah, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier (Al Taghut). Combattez donc les alliés de Satan, car la ruse de Satan est certes faible ».* (An-Nisâ':76)

Tout ce que nous venons de mentionner au sujet des djinns et des anges, provient du Livre d'Allah (le Coran) et de la Sunna du Prophète –b.s-, c'est pourquoi, nous devons y croire et y prêter foi.

## ***2- La croyance aux Livres célestes:***

Le musulman doit croire en tous les Livres célestes qu'Allah a envoyés à Ses Messagers, tels l'Évangile révélé à Jésus (que la paix soit sur lui) , la Thora révélée à Moïse (que la paix soit sur lui) et les Feuilles d'Abraham.

Il va de soi qu'il faut croire au Saint Coran qui prédomine tous les autres Livres et qui est le seul à être préservé par Allah de toute altération et de toute falsification qu'ont subies tous les autres Livres saints. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*«En vérité c'est Nous qui avons révélé le Coran, et c'est Nous qui le conservons ».*  
(Al-Hidjr: 9)

Le Saint Coran est également le miracle du Prophète –b.s.- et c'est le Dernier des Livres Célestes . Il restera valable jusqu'à l'arrivée de l'Heure, pour guider les humains en tous temps et en tous lieux.

Les miracles du Coran ont plusieurs aspects certains sont scientifiques et d'autres linguistiques. Ce Livre a dépassé les limites du temps et de l'espace : ainsi, par exemple, il a prédit des choses à venir avant qu'elles n'aient vraiment eu lieu, ainsi que d'innombrables autres aspects miraculeux.

Le musulman doit savoir que tous les autres Livres célestes ont été falsifiés, car Allah les avait confiés aux évêques et aux prêtres qui les ont changés.

Ces Livres ne doivent donc pas être pris pour guides. Il suffit au musulman de s'attacher au Saint Coran au sujet duquel il n'y a aucun doute et qui est un guide pour les pieux; l'erreur ne l'atteint de nulle part. Il contient un exposé explicite et détaillé de toute chose. C'est la lumière évidente d'Allah et Sa voie droite.

Quiconque aspire au monde d'ici-bas, qu'il recoure au Coran ; quiconque aspire à la vie future, qu'il recoure au Coran et quiconque veut la vie d'ici-bas et la vie future, qu'il recoure au Coran.

C'est le Seigneur des mondes qui a révélé ce Coran -dans une langue arabe claire - que l'Esprit fidèle a transmis au cœur de notre noble Prophète –b.s.- pour qu'il soit du nombre de ceux qui avertissent.

## ***3- La croyance aux Messagers (que le salut et la paix soient sur eux):***

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Le Messager a cru en ce qui lui a été révélé de la part de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, en Ses livres et en Ses messagers; (ils disent) : «Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers». Et ils ont dit: «Nous avons entendu et obéi. Seigneur, nous implorons Ton pardon. C'est vers Toi que sera le retour» ».*  
(Al-Baqara:285)

Le croyant doit croire en tous les Prophètes qu'Allah a envoyés aux humains, depuis



Adam (*que la paix soit sur lui*) . Vingt-cinq parmi eux ont été mentionnés dans le Saint Coran, dont cinq qui sont les Messagers doués de fermeté, envoyés avec les plus grands messages. Ce sont :

(Noé – Abraham – Moïse – Jésus et Muhammad –b.s-)

• Les Prophètes et les Messagers sont des êtres humains créés par Allah. Il les a élus parmi Ses autres créatures. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Certes, Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille de 'Imrân au-dessus de tout le monde. \* En tant que descendants les uns des autres, et Allah est Audient et Omniscient ».* (Al-'Imrân : 33-34)

*« Dis: «Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe personne dans son adoration à son Seigneur» ».* (Al-Kahf : 110)

• Jésus fils de Marie est un grand Prophète qu'Allah a créé d'une mère sans père, tout comme Il a créé Adam sans ni père ni mère et comme Il a créé Eve d'un père sans mère. Jésus n'a pas été crucifié, mais Allah l'a élevé vers Lui. Il retournera sur terre une seconde fois afin de tuer l'Antéchrist, d'accomplir avec les musulmans leur prière et d'être enseveli tout près du Prophète Muhammad –b.s.- à Médine.

• Jésus n'a jamais prétendu qu'il était le fils d'Allah et quiconque attribue un fils à Allah, est un incroyant. Les miracles de Jésus (*que la paix soit sur lui*) sont semblables aux miracles des autres Messagers. Allah l'a appuyé de ces miracles pour que les gens sachent qu'il est un Vrai Messager de la part du Seigneur de la terre et du ciel, Celui qui n'a jamais engendré, n'a pas été engendré et Auquel nul n'est égal.

• Tous les Prophètes prêchent le même message, celui de l'unicité d'Allah, même si leurs législations et leurs livres diffèrent en fonction des circonstances. Nous ne devons faire aucune distinction entre eux. Tous ont été guidés par Allah vers la Voie Droite (A.S.M.) . Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: «Il n'y a aucun autre Dieu que Moi. Adorez-Moi donc» ».* (Al-'Anbiyyâ':25)

Allah dit en parlant de Moïse et de Aaron :

*« et (Nous) les guidâmes vers la Voie Droite ».* (As-Sâffât:118)

Allah dit de Muhammad ibn `Abdullah –b.s.- dans la sourate Al-Fath:

*« afin qu'Allah te pardonne tes péchés, passés et futurs, qu'Il parachève pour toi Son bienfait et te guide sur une voie droite ».* (Al-Fath:2)

- Abraham (*que la paix soit sur lui*) est connu sous le nom de « père des Prophètes ». Il est l'un des plus grands Messagers. Abraham était un guide ('Umma) parfait. Il

était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des polythéistes. Allah l'avait élu et guidé vers la Voie Droite. Parmi sa descendance, était Ismaël, le fils de Hâjar. De la descendance d'Ismaël, il y a notre Prophète –b.s.–. De la descendance d'Abraham il y a Isaac (fils de Sarâ) puis Jacob (Israël), père de Joseph (*que la paix soit sur lui*) et ancêtre de David, de Salomon ainsi que les autres prophètes des Fils d'Israël (*que le salut et la paix soient sur eux*).

- Allah a consacré le tiers du Coran aux récits des Prophètes avec leurs peuples, pour que nous en tirions profit et que nous connaissions leur vie et leur Message. Nous devons réciter les versets d'Allah afin de connaître ces grands Messagers et les vénérer. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Dans leurs récits il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence. Ce n'est point là un récit fabriqué. C'est au contraire la confirmation de ce qui existait déjà avant lui, un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde pour des gens qui croient ».* (Yûsuf : 111)

Dans le dernier « Tachahhud » de la prière, nous prions pour notre Prophète Muhammad –b.s.–, sa famille et ses compagnons, ensuite sur Abraham –à lui le salut- qui est le représentant de tous les Messagers et des Prophètes.

Nous les évoquons également dans notre prière en évoquant notre bien-aimé Muhammad –b.s.–. Que tout le monde sache qu'Abraham (*que la paix soit sur lui*) est celui qui a bâti la Maison Sacrée d'Allah à La Mecque (la Ka`ba) et qu'il fut de même le premier des musulmans et qu'il a invoqué Allah en notre faveur.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Notre Seigneur! Envoie-leur un messager choisi parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse et les purifier. Car c'est Toi certes le Noble, le Sage! ».* (Al-Baqara:129)

*« Abraham n'était ni Juif ni Chrétien. Il était Musulman entièrement (soumis à Allah). Et il n'était point du nombre des polythéistes ».* (Al-`Imrân:67)

Il est à noter qu'il existe une relation entre la prescription de la prière au musulman et la Mosquée Al-'Aqsa où tous les Prophètes ont prié derrière le Messager d'Allah Muhammad ibn `Abdullah –b.s.–.

La Mosquée Al-'Aqsa fut la première Qibla (direction de prière) des musulmans. Cela confirme que Muhammad ibn `Abdullah –b.s.– n'était pas un faux messager, mais bien le dernier des Messagers.

Il prêche leur Message, en invitant les gens à reconnaître l'unicité d'Allah et à L'adorer parachevant ainsi leurs Messagers de toute éternité.

Ensuite, la Qibla fut dirigée vers la Mosquée Sacrée (la Ka`ba) à la Mecque, afin de confirmer la mise en valeur du Message de Muhammad –b.s.– et sa complémentarité du Saint Coran primant tous les autres Livres Célestes qu'il abroge ,surtout après

les falsifications qu'ils ont subies, les rendant ainsi peu dignes d'être suivis.

C'est là un appel à tous les humains afin qu'ils suivent le Messager d'Allah Muhammad –b.s.- et le Coran et ignorent les autres Livres, car c'est le seul Livre préservé par Allah et cela jusqu'à l'arrivée de l'Heure.

Cet ordre de ne pas suivre les Juifs qui ont encouru la colère d'Allah ni les chrétiens qui se sont égarés, se répète dans plusieurs versets, comme ceux de la Sourate (Al-Fâtiha) de Son Livre, sans laquelle nulle prière n'est valable

*(le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés)*

On le retrouve dans plusieurs Hadiths du Prophète, tels que celui qui dit:

*«Priez dans vos chaussures et distinguez-vous des Juifs et des Chrétiens»\*.*

C'est le Messager d'Allah, Muhammad ibn `Abdullah –b.s.-, le Prophète de la dernière et la meilleure communauté qui doit être suivie par toutes les autres communautés . Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Vous êtes la meilleure communauté créée pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah. Si les gens du Livre avaient cru, cela aurait été meilleur pour eux, il y en a qui ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont des pervers ».* (Al-'Imrân : 110)

Nous implorons à Allah de saluer, bénir et prier pour notre Prophète Muhammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons ; de même que sur tous les autres Prophètes et Messagers.

Qu'Allah leur octroie, en notre nom et en celui de l'Humanité tout entière, la meilleure récompense, pour leurs efforts déployés pour guider les gens et transmettre les messages du Seigneur de l'univers.

La prière commune présidée par le Prophète –b.s.- et accomplie par tous les Prophètes dans la Mosquée Al-'Aqsa, lors du Voyage Nocturne (Al-'Isrâ') , ainsi que sa rencontre avec eux dans le ciel, offrent, peut-être, la meilleure preuve de leur unité et de leur complémentarité ainsi que le fait qu'ils adoptent pour religion l'Islam et suivent la Voie droite d'Allah, chacun selon son rang. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*«Je place ma confiance en Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'y a pas de créature vivante qu'Il ne tienne par son toupet. Mon Seigneur, certes, est sur une voie droit.* (Hûd : 56)

## **4- La croyance en Allah:**

### **1) La croyance en Allah, l'Unique, en dehors de qui il n'y a point de divinité, est le fondement de la foi:**

#### **Introduction :**

Nous avons appris que la foi est un savoir sûr enraciné dans le cœur, et exprimé par la langue, appuyé par l'intention et l'action. La croyance en Allah est le pilier essentiel et l'origine de toutes les autres croyances, dont la croyance aux anges, aux Messagers d'Allah, aux Livres d'Allah, à la Prédestination d'Allah et enfin au Jour du Jugement dernier. Plus la foi est grande, plus la certitude grandit dans le cœur et la sincérité s'ensuit, et cela se traduit par les actes physiques qui mettent en œuvre tous les piliers de la foi. C'est pour cela que la croyance en Allah est la moitié de la foi, alors que les autres croyances représentent la deuxième moitié. C'est pour cette raison que le tiers du Saint Coran est consacré à parler d'Allah et que la Sourate intitulée (Al-'Iklâs) , équivaut au tiers du Saint Coran :

*«Au nom d'Allah, le Très-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux\*Dis: Il est Allah, l'Unique.\*Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. \* Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré. \* Et nul n'est égal à Lui». (Al-'Iklâs:1-4)*

Celui qui la récite trois fois, c'est comme s'il avait récité tout le Coran. C'est parce que cette sourate englobe la plus grande partie de la croyance en Allah : l'unicité qui est traduite par la profession de foi prononcée par l'être humain dans sa conversion à l'Islam et dans la déclaration que la foi qui est entrée dans son cœur : « Je témoigne qu'il n'y a de dieu qu'Allah (*La ilaha illa Allah*). C'est pour cette raison également que le Prophète –b.s.- a dit à ses compagnons:

*« Renouvelez votre foi ». – « Ô Envoyé d'Allah ! Comment faire pour la renouveler? », demanda-t-on. – « Dites fréquemment: Il n'y a de dieu qu'Allah », leur répondit-il ».*

En prononçant cette phrase, le croyant renouvelle sa foi à chaque fois qu'il la répète.

#### **- Croire en Allah c'est Le connaître:**

Il faut savoir que pour arriver à la croyance en Allah, nous devons apprendre à connaître Allah à travers Ses paroles. Puisqu'Allah, *qu'Il soit loué et exalté*, s'est défini Lui-Même, il n'y a lieu de connaître Allah que par Son livre et par la Sunna de Son Prophète –b.s.-.

Une fois que nous avons appris, alors la langue remuera fréquemment par l'évocation d'Allah , ensuite viendra l'obéissance du corps qui confirmera la sincérité de cette croyance. Il nous incombe ici d'attirer l'attention du lecteur sur une information importante, à savoir (l'évocation d'Allah) qui est l'expression fondamentale de ce qui est enraciné dans le cœur du musulman au sujet du savoir qu'il a acquis sur

Allah et qui englobe divers types d'invocations telles que : la prière, l'invocation, la glorification d'Allah, l'évocation de Ses Plus Parfaits Attributs, etc. Tel est le contenu général mentionné dans ce verset :

*« En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre) , pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et invoque Allah fréquemment ».*

(Al-'Ahzâb : 21)

D'autre part, quand l'invocation d'Allah se trouve, dans un verset, accompagnée d'autres types d'invocations comme la glorification d'Allah par exemple, cela signifie donc l'invocation par les Noms Sublimes d'Allah, *qu'Il soit exalté*, et non par Sa glorification ou par la célébration de Sa louange, comme on peut le voir dans les versets suivants figurant dans la même sourate :

*« Ô vous qui croyez! Evoquez Allah fréquemment, \* et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour. \* C'est lui qui prie pour vous, - ainsi que Ses Anges -, afin qu'Il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière; et Il est Miséricordieux envers les croyants ».*

(Al-'Ahzâb : 41-43)

L'ordre donné dans le verset précédent signifie : l'évocation continuelle d'Allah en mentionnant Ses 99 Attributs. D'autre part, cet ordre est clair dans ce verset où Allah dit:

*« C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms et laissez ceux qui profanent Ses noms: ils seront châtiés pour ce qu'ils ont fait ».*

(Al-'A'râf : 180)

*« Dis: «Invoquez Allah, ou invoquez le Tout-Miséricordieux. Quel que soit le nom par lequel vous l'appellez, Il à les plus noms sublimes. Et dans ta prière, ne récite pas à haute voix; et ne la baisse pas trop, mais cherche le juste milieu entre les deux» ».*

(Al-'Isrâ':110)

Selon l'opinion de certains ulémas, l'ordre d'invoquer Allah puis de Le glorifier, réunit la glorification à l'évocation d'Allah avec Ses Parfaits Attributs. Le croyant dit alors:

« Gloire à Allah le Magnifique (Al-'Azim) . Gloire à Allah Le Souverain (Al-Malik). Gloire à Allah L'Infiniment Saint (Al-Qoudous) . Gloire à Allah La Paix (As-Salam)». Ceci constitue la meilleure évocation. Il serait préférable d'unir la glorification d'Allah à la mention de Ses plus noms sublimes. Ainsi l'évocation et la glorification se trouvent réunies, lorsqu'on dit par exemple: (Louange à Allah le Souverain - Louange à Allah ,L'Infiniment Saint) (Il n'y a de dieu qu'Allah, Le Vivant. Il n'y a de dieu qu'Allah ,l'Unique. Il n'y a de dieu qu'Allah, L'Immuable).

## On peut glorifier Allah en disant :

*(Il n'y de force ni de puissance qu'en Allah L'Infiniment Grand. Il n'y a ni force ni puissance qu'en Allah ,le Magnifique. Il n'y ni force ni puissance qu'en Allah, Le Suffisant par soi).*

De ce qui précède, nous concluons que l'évocation d'Allah consiste en fait à évoquer les Parfaits Attributs d'Allah et elle inclut d'une manière générale tous les types d'invocations, tels que la récitation du Coran, la glorification d'Allah, etc. Il est préférable de lier toutes les formes d'évocation aux Beaux Noms d'Allah.

L'objectif de la croyance en Allah c'est de Le connaître, car Allah est le but en toute chose ; Il est le Vivant et tout en dehors de Lui est voué à la mort, Il est le Sujet et nous sommes les objets,

Il est la Vérité et tout en dehors de Lui est l'Erreur. L'Homme, quelle que soit la durée de sa vie, ne représente qu'une chose minime par rapport à l'âge de l'Humanité. Toute son existence vaut moins que quelques secondes par rapport à l'âge de l'univers, au point que toute cette existence équivaut à zéro. C'est pourquoi Allah, *qu'Il soit exalté*, dit à Son prophète –b.s.- qui est le meilleur des êtres créés par Allah et à travers qui Allah a changé l'Histoire de l'Humanité entière : (En vérité tu es mort et ils le sont aussi) . Le Prophète –b.s.- était encore en vie, alors qu'il récitait ce verset. Que signifie donc le terme « mort » ? Est-ce que c'est la mort du cœur ? Car les cœurs vivent comme vivent les corps, et le cœur risque d'être atteint par la maladie, de s'aveugler et de mourir ; or, l'âme du cœur celle qui l'anime, c'est le Saint Coran.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit (le Coran) provenant de Nous. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers un chemin droit ».* (Ach-Chûra: 52)

Allah, qu'Il soit exalté, dit en s'adressant à Son prophète, Muhammad –b.s.- :

*« Est-ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir? Ainsi ont été enjolivées pour les incroyants leurs actions ».* (Al-'An`âm : 122)

Ceci signifie que l'âge du Prophète –b.s.- et il en est de même pour les autres créatures, est beaucoup trop court pour représenter une existence sur la surface de la Terre: Il est plus proche de la mort que de la vie.

Allah est Celui qui est le Véritable Vivant, Tout doit périr, sauf Sa Face. Toutes Ses créatures qui peuplent l'univers, vont mourir. Or, tout ce qui à une fin, est éphémère. Tout ce qui est comparé à l'existence d'Allah, n'est rien ou est presque inexistant.

Les hommes n'apprécient pas Allah à Sa juste valeur. C'est Lui qui détient dans Sa main la royauté absolue sur toute chose, et c'est à Lui que tout revient.

De par Son savoir et Sa miséricorde, Il embrasse toute chose. C'est Lui qui gère tout, Il est par excellence le Gardien de toute chose, Il possède le Pouvoir sur toute chose et Il est l'Agent principal de toute chose.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous fabriquez ». (As-Sâffât:96)*

C'est là un des aspects de la connaissance d'Allah, qui doit être à l'origine de l'obéissance à Allah et de Son adoration.

Comment adorer Allah, L'aimer et L'invoquer, sans Le connaître ? D'ici, vient la nécessité de connaître Allah à travers l'étude de la croyance en Allah et de ce qui en découle ainsi que le récit coranique relatif à ce pilier fondamental.

## **La connaissance d'Allah a lieu grâce à la connaissance des deux univers: celui de l'ordre et celui de la création:**

Nous avons parlé dans le Prologue de cet ouvrage de (la guidance vers la Voie Droite) et vu comment l'Homme constate ,grâce à sa raison, que cet univers à un Seul Dieu, sans nul associé.

C'est ainsi que l'on accepte les Messagers d'Allah appuyés par les miracles de la part de leur Seigneur n'attenda aucune récompense en échange de leur mission. Il faut lire le Coran pour connaître Allah à travers Ses paroles.

### **Allah a créé dans cet univers deux mondes :**

a. Le monde de l'ordre

b. Le monde de la création. Ce dernier se divise en:

( Monde invisible et Monde visible )

### **a) Le monde de l'ordre:**

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, Dis: «L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur». Et vous n'avez reçu que peu de savoir» .* (Al-'Isrâ': 85)

Le Saint Coran ce sont également les paroles d'Allah inhérentes à l'Essence divine, et non une création d'Allah, qu'Il soit exalté, qui dit :

*« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit (le Coran) p rovenant de Nous. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers une voie droite ».* (Ach-Chûra: 52)

Grâce au Coran, les cœurs sont ranimés et, sans lui, ils meurent, même si les corps se meuvent, mangent et boivent. L'aveuglement et la mort atteignent les cœurs, mais ceci est différent de l'aveuglement et de la mort qui touche les corps. C'est pour cette raison que les martyrs sont vivants dans leurs tombes, et qu'Allah pourvoit à leur subsistance. De même, les corps physiques des Prophètes ont été préservés par Allah qui a donné l'ordre à la terre de les laisser intacts.

Le Messager d'Allah -b.s- a dit:

*« La valeur des paroles d'Allah par rapport à celles de Ses Créatures, est semblable à la valeur d'Allah par rapport à toutes Ses créatures ».* (Transmis par Ad-Dârimî)

### **b) Le monde de la création:**

C'est un monde qui englobe tout ce qu'a été créé par Allah, *qu'Il soit exalté* et qui ne fait pas partie de l'Essence d'Allah Lui-Même. C'est l'un des actes d'Allah; il est périssable, renferme le bien et le mal ainsi que les différences.

Ce monde englobe ce qu'il y a dans le monde de le Mystère qui est imperceptible par les sens des humains, partiellement ou dans l'absolu. Quant à l'imperceptibilité partielle, elle échappe à certaines des créatures d'Allah, mais n'échappe pas à d'autres, comme tout ce qui a lieu en même temps mais pas dans le même lieu où se trouve l'Homme, ce qui s'est passé à un temps différent dans le même lieu, ou ce qui se passe en un temps et un lieu différents de ceux où se trouve l'être humain.

Cette imperceptibilité partielle englobe également toute chose infiniment petite ou très éloignée. Ainsi, l'Homme pour la voir a recours à des instruments qui rapprochent et qui grossissent pour la percevoir et la connaître.

Elle englobe également tous les récits qu'Allah nous a faits des Prophètes précédents qui étaient contemporains de gens vivant à des époques très reculées.



Allah, qu'Il soit exalté, dit en parlant de Marie:

*« Ce sont là des nouvelles du Mystère que Nous te révélons. Car tu n'étais pas là lorsqu'ils jetaient leurs calames pour décider qui se chargerait de Marie! Tu n'étais pas là non plus lorsqu'ils se disputaient! ».* (Al-'Imrân:44)

On qualifie également de « mystère » ce que cache l'Homme au sein de son cœur et que seul Allah connaît.

Quant à l'imperceptibilité absolue, c'est le Mystère que ni les capacités humaines ni les organes sensoriels des humains ni même les instruments les plus sophistiqués en tous temps et en tous lieux, ne peuvent percevoir. Ceci tient de la création d'Allah, comme les djinns.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Ô fils d'Adam! Que Satan ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leurs vêtements pour leur rendre visible leur nudité. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les démons pour alliés à ceux qui ne croient point ».* (Al-'A'râf:27)

Il est impossible aux humains de voir de leurs propres yeux les djinns ni les démons, exception faite des miracles dont Allah a doté Ses Messagers, comme lorsque le Prophète Salomon a vu les djinns et les a assujettis. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Dis: «Nul de ceux qui sont dans les cieux ni sur la terre ne connaît le Mystère, à part Allah». Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités! ».* (An-Naml : 65)

C'est aussi comme lorsque le Prophète –b.s.- a vu l'archange Gabriel lors de la Nuit du Mi'radj (l'Ascension) . Ce sont des miracles particuliers aux prophètes (que le salut et la paix soient sur eux) . Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« (C'est Lui) qui connaît le Mystère (Al-Ghaïb).Il ne dévoile Son mystère à personne, \* sauf à celui qu'Il agrée comme Messager et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants, \* afin qu'Il sache s'ils ont bien transmis les messages de leur Seigneur. Il cerne (de Son savoir) ce qui est avec eux, et dénombre exactement toute chose ».* (Al-Djinn : 26-28)

Ce sont des mystères dont Allah Seul détient le secret ; Il dit :

*« C'est Lui qui détient les clefs du Mystère. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ni de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite. \* Et, la nuit, c'est Lui qui prend vos âmes, et Il sait ce que vous avez acquis pendant le jour. Puis Il vous ressuscite le jour afin que s'accomplisse le terme fixé. Ensuite, c'est vers Lui que sera votre retour, et Il vous informera de ce que vous faisiez ».* (Al-'An`âm:59-60)

Allah, qu'Il soit exalté, dit également:

*« Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes afin qu'Il distingue le mauvais du bon. Et Allah ne vous dévoile point le Mystère. Mais Allah choisit parmi Ses messagers qui Il veut. Croyez donc en Allah et en Ses messagers. Et si vous avez la foi et la piété, vous aurez alors une récompense énorme ».*

(Al-'Imrân:179)

Le Prophète –b.s.- a nié qu'il connaissait le Mystère. Allah, qu'Il soit exalté, dit à ce sujet:

*« Et je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, je ne connais pas le Mystère, et je ne dis pas que je suis un Ange; et je ne dis pas non plus aux gens que vos yeux méprisent, qu'Allah ne leur accordera aucune faveur; Allah connaît mieux ce qu'il y a dans leurs âmes. (Si je le leur disais) , je serais du nombre des injustes ».* (Hûd:31)

Allah –gloire à Lui- (Le Très Haut) dit :

*« Ils t'interrogent sur l'Heure: «Quand arrivera- t- elle?» Dis: «Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui seul la manifestera en son temps. Lourde elle sera dans les cieux et (sur) la terre et elle ne viendra à vous que soudainement.» Ils t'interrogent comme si tu en étais averti. Dis: «Seul Allah en a connaissance.» Mais beaucoup de gens ne savent pas. \* Dis: «Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce qu'Allah veut. Et si je connaissais le Mystère, j'aurais eu des biens en abondance et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis, pour les gens qui croient, qu'un avertisseur et un annonciateur» ».* (Al-'A`râf:187-188)

Parmi les exemples de ce Mystère, il y a l'arrivée de l'Heure, de même la tombée de la pluie, ce qui se trouve dans les utérus, les moyens de subsistance prévus ainsi que le temps et le lieu de la mort de tout individu. Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Allah possède la connaissance de l'Heure ; et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice; et Il sait ce qu'il y a dans les matrices. Et nul ne sait ce qu'il gagnera demain, et nul ne sait dans quelle terre il mourra. Certes, Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur ».* (Luqmân:34)

Il importe, dans ce contexte, de souligner que les djinns ne connaissent pas le Mystère. Ce qui prouve cela c'est : la persécution du Prophète Salomon, endurée par certains d'entre eux, ainsi que la mort de ce prophète alors qu'il était appuyé sur sa canne ; pendant ce temps ils continuaient leurs travaux par crainte de lui, malgré sa mort. Ils ne se rendirent compte que quand la bête de terre eut rongé le bout de sa canne et que son corps fut tombé à terre. S'ils savaient l'inconnu, ils ne seraient pas restés dans le supplice humiliant (de la servitude).

Allah, qu'Il soit exalté, dit dans la sourate Sabâ' :

*« Puis, quand Nous décidâmes sa mort, il n'y eut pour les avertir de sa mort que la «bête de terre», qui rongea sa canne. Puis lorsqu'il s'écroula, il apparut de toute évidence aux djinns que s'ils savaient vraiment l'inconnu, ils ne seraient pas restés dans le supplice humiliant (de la servitude) ». (Sabâ':14)*

Le monde de la création inclut en plus du monde du Mystère tout ce qui se trouve dans le monde visible, c'est-à-dire tout ce qui est perceptible par la vue, l'ouïe et la conscience dont l'Homme peut témoigner. C'est un monde très restreint, limité par le temps et le lieu de chaque personne qui n'a connaissance que de ce dont elle est seulement témoin.

De là, nous voyons que le monde visible sur lequel beaucoup de gens construisent leur savoir, leurs travaux et leurs idées, n'est qu'une goutte dans une mer comparé au monde invisible.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« ...Ils dirent: «Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous a appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage» ». (Al-Baqara:32)*

Ainsi, le premier pas vers la croyance au Mystère, se fait en le découvrant à travers les paroles d'Allah. Personne d'autre que Lui ne connaît le Mystère. Le savoir d'Allah embrasse toute chose. Allah sait ce que vous ne savez pas.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« L'homme appelle le mal comme il appelle le bien, car l'homme est très hâtif ». (Al-'Isrâ':110)*

*« Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle est un bien pour vous. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle est un mal pour vous. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas ». (Al-Baqara : 216)*

## **2) Les divers degrés de croyance en Allah:**

- Introduction:

On peut aborder la croyance en Allah sous trois aspects :

- A. La preuve de l'essence d'Allah.
- B. L'attestation des Attributs d'Allah.
- C. L'attestation des actes d'Allah, qu'Il soit exalté.

Chacun de ces aspects sera abordé à travers des versets Coraniques. Plaise à Allah, le Très-Haut, qu'Il nous honore par Sa connaissance, nous élève auprès de Lui et nous purifie par Son évocation pendant la nuit et aux extrémités du jour, comme Il aime et de la manière qu'Il approuve.

Ô Seigneur! Accorde-nous l'honneur de Te connaître, et de nous rapprocher de Toi ; ainsi nous pourrions découvrir Ta majesté, tout comme Tu es proche de nous comme l'affirme ce verset du Saint Coran :

*« Nous avons effectivement créé l'homme et Nous savons ce que son âme lui suggère et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire ».* (Qâf : 16)

Gloire à Toi ! Tu viens à nous alors que nous nous détournons de Toi ; Tu penses à nous et nous T'oublions ,Tu nous prodigues Tes bienfaits et nous ne Te remercions pas comme il se doit.

## **A. La preuve de l'Essence d'Allah :**

Avant de parler de l'Essence Divine , il est nécessaire de spécifier la manière dont il faut comprendre les versets qui la mentionnent:

1. Tout ce qui te vient à l'esprit à propos d'Allah est différent de la réalité divine:

Quand le Saint Coran parle de la « main d'Allah », cette Main n'est pas semblable à notre main et la raison est incapable d'en saisir la nature . Ce cerveau, grâce auquel nous réfléchissons, est créé par Allah; or, comment le Créateur du cerveau peut être soumis au cerveau qu'Il a créé ? Nous devons donc savoir que de telles choses sont au-delà des limites de nos facultés humaines et de notre compréhension, tout comme les capacités de nos sens sont limitées. Donc, la raison se heurte à des limites de compréhension et d'imagination qu'elle ne peut dépasser en aucune façon.

2. Concevoir l'Essence Divine dépasse de loin les capacités humaines : physiques, psychologiques ou rationnelles :

Quand Moïse a demandé à voir Allah, Allah répondit à sa demande, en ces termes: *« Tu ne Me verras pas; mais regarde le Mont ».*

Lorsque son Seigneur se manifesta au Mont, ce dernier se pulvérisa, et Moïse s'effondra foudroyé. Son corps ne put supporter la manifestation du Roi des rois au Mont qui s'est effondré totalement . Nous voudrions à ce propos, attirer l'attention du lecteur sur l'impact des paroles d'Allah.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Si Nous avions fait descendre ce Coran sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Et ces paraboles Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent ».* (Al-Hachr : 21)

*« Et lorsque Moïse vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé, il dit: «Ô mon Seigneur, montre Toi à moi pour que je Te voie!» Il dit: «Tu ne Me verras pas; mais regarde le Mont: s'il tient en sa place, alors tu Me verras.» Mais lorsque son Seigneur Se manifesta au Mont, Il le pulvérisa, et Moïse s'effondra foudroyé. Lorsqu'il se fut remis, il dit: «Gloire à Toi! A Toi je me repens; et je suis le premier des croyants» ».* (Al-'A'râf:143)

### 3. Il faut tenir compte de tout ce qui est dit à la lettre et tout ce qui est compris entre les lignes et ne négliger ni ne nier ni l'un ni l'autre:

Il faut respecter la prononciation et le sens arabe de chaque mot mentionné dans le Livre d'Allah, car le Coran fut révélé en langue arabe. En même temps, il faut réfléchir pour tenter de saisir ce qui est laissé à la raison ,qui n'est pas exprimé mais qui est sous-entendu .

Dans l'exégèse du verset suivant:

*« Ceux qui te prêtent serment d'allégeance ne font que prêter serment à Allah: la main d'Allah est au-dessus de leurs mains. Quiconque viole le serment ne le viole qu'à son propre détriment; et quiconque remplit son engagement envers Allah, Il lui apportera bientôt une énorme récompense ».* (Al-Fath:10)

Certains ont dit qu'Allah possédait une main comme les nôtres. Or , Allah -qu'Il soit exalté- est bien au-dessus de ce qu'ils disent! Cet exégète n'a pas bien réfléchi, en se limitant à ce qui est exprimé à la lettre. Alors qu'un autre a interprété ce même mot par le sens globale. Il a dit que le sens de « Main » dans ce verset, vise la Puissance Divine, c'est-à-dire que la puissance d'Allah est au-dessus de la leur ; donc,ce mot ne doit pas être pris à la lettre mais il s'agit plutôt d'une façon d'exprimer la puissance. Ceci est également faux, parce que chaque terme coranique est choisi pour lui-même et ne peut être remplacé par aucun autre. Selon l'interprétation correcte, Allah a vraiment une main, mais pas comme les nôtres et le sens du verset met en relief qu'Allah - Tout-Puissant - vient en aide aux croyants, les rend victorieux et met Sa main dans celles des croyants pour leur prêter main-forte et les affermir contre leurs ennemis.

Ainsi cette interprétation réunit-elle ce qui est exprimé à la lettre et qui est sous-entendu, sans pour cela nier l'un ou l'autre.

Le Messager d'Allah -b.s- a précisé qu'il fallait prendre en considération ce qui est dit et ce qui est compris, c'est pour cela qu'il ne faut négliger ni l'un ni l'autre. Ceci

apparaît clairement dans ces paroles adressées à ses compagnons: Le Messager d'Allah –b.s.- a dit:

*« Qu'aucun de vous n'accomplisse la prière de l'après-midi (Al-`Asr) qu'à Banû Qurayzha ».*  
(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Les Compagnons étaient alors en voyage, et le soleil était sur le point de se coucher. Ils se divisèrent en deux groupes : l'un voulait s'acquitter de la prière de l'après-midi pendant le voyage, de peur de rater le temps et de l'accomplir avec le coucher du soleil, tandis que l'autre groupe voulait remettre l'accomplissement de cette prière jusqu'à leur arrivée à Banû Qurayzha, même si le soleil était couché.

Le premier groupe a suivi ce qu'on pouvait comprendre du hadith du Messager d'Allah –b.s.- et a cru qu'il –b.s.- voulait que les troupes se hâtent d'entrer à Banû Qurayzha avant le coucher du soleil et qu'il ne visait pas à retarder la prière, puisque selon la règle; la prière est, pour les croyants, une prescription, en un temps déterminé.

Quant au second groupe, il a suivi à la lettre les termes prononcés par le Prophète –b.s.- sans essayer de les interpréter. Ces derniers ont donc insisté à faire la prière de l'après-midi, à leur arrivée à Banû Qurayzha, même s'ils allaient faire cette prière après le coucher du soleil et ils ont donc refusé de raisonner ou d'interpréter le texte du hadith. A leur arrivée, ils mirent le Messager d'Allah –b.s.- au courant de leurs différentes opinions .

Alors, le Prophète –b.s.- approuva les deux avis et, ceci montre l'importance de prendre en considération ce qui est compris explicitement et implicitement.

#### 4. Allah, qu'Il soit l'exalté, n'est limité par aucun lieu ni aucune direction:

Le musulman doit comprendre que les regards ne peuvent atteindre Allah, le Très-Haut, et qu'aucun endroit, lieu ou temps ne peuvent Le limiter. C'est Allah qui a créé le temps et le lieu. Où que vous vous tourniez se trouve la Face (direction) d'Allah.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« A Allah seul appartiennent l'Orient et l'Occident. Où que vous vous tourniez, la Face (direction) d'Allah est là, car Allah possède la grâce immense; Il est Omniscient ».*  
(Al-Baqara:115)

Il n'y a pas une direction unique vers Allah, Il n'est ni en direction du ciel, ni dans le ciel , ni vers la Ka`ba. Toutefois cette dernière est la direction de la prière et le ciel est la direction des invocations. Allah, le Très-Haut, n'est limité par aucun lieu, Son Trône (Kursî) , déborde les cieux et la terre. Allah existe avant tout temps et se trouve en tout lieu.

La proximité d'Allah est morale plutôt que matérielle. Allah, qu'Il soit exalté, est plus près de chacun de nous que sa veine jugulaire. L'âme, elle-même, est l'exhalation de Sa magnificence.

Allah ne se trouve ni à Médine ni à La Mecque qui est honorée uniquement, mais Il se trouve partout.

Quant au temps, il est l'une des créations d'Allah. Nous en avons conscience en raison du caractère éphémère de nos vies ; quant à Allah, Il est Eternel. Il est le Premier, rien ne Le précède ; Il est le Dernier, rien ne Le suit. Il n'a ni début ni fin, ni mort ni vie. Il n'est pas soumis aux critères du temps : Il n'y a, pour Allah, ni passé, ni présent, ni futur ; tous les temps –aussi différents qu'ils soient sont semblables pour Lui. L'éloignement et la proximité Lui sont indifférents, puisque c'est Lui qui a créé le lieu; Il est éternellement existant dans le temps et le lieu, bien qu'Il soit en dehors de la perception des capacités humaines. La bienfaisance (Al-Ihsân) consiste à adorer Allah comme si on le voyait ; et si on ne Le voit pas, Lui, certes, nous voit.

Gloire à Celui que les regards ne peuvent atteindre, alors qu'Il saisit tous les regards. Il est le Doux, le Parfaitement Connaisseur. Celui qui adore Allah avec bienfaisance, comme s'il Le voyait, Allah lui octroiera la bienfaisance et plus encore. La bienfaisance « Al-Ihsân », c'est le Paradis et ce qui est plus, c'est la vue de la Face d'Allah dans le Paradis ; c'est là, le plus grand bienfait que les croyants peuvent acquérir au Paradis. On ne leur a rien promis de meilleur que l'honneur de regarder leur Seigneur.

On rapporte que `A'icha a dit: *« Quiconque prétend que Muhammad a vu son Seigneur, a commis un mensonge abominable ».*

Quand on demanda au Prophète –b.s.- s'il avait vu son Seigneur dans la nuit de l'Ascension Nocturne (Al Mi'radj) ? Il répondit, en disant :

*« Une Lumière, comment puis-je la voir ? ».* (Transmis par l'imam Muslim)

Allah, qu'Il soit exalté, est lumière sur lumière. Nos yeux ici-bas, ne peuvent voir Allah qui a réservé cela comme récompense aux croyants dans le Paradis.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) et même davantage. Nulle fumée noircissante, nul avilissement ne couvriront leurs visages. Ceux-là sont les gens du Paradis, où ils demeureront éternellement ».* (Yûnus:26)

## 5. Ce qu'on entend par « être proche d'Allah »:

On a posé au Prophète –b.s.- la question suivante: « Est-ce qu'Allah est proche, pour qu'on puisse s'adresser confidentiellement à Lui ? Ou est-Il loin, et doit-on L'appeler ? ». Alors, ce verset fut révélé:

*« Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi, Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés ».* (Al-Baqara:186)

Allah, qu'Il soit exalté, a donc confirmé Sa proximité de tout être humain qu'Il a créé, même le mécréant. La preuve en est cette partie du verset : « *et qu'ils croient en Moi* ». Il entend le bruit fait par la fourmi noire marchant sur une pierre dure dans une nuit noire, au sein d'un désert vide.

Il entend également l'invocation de chaque personne et l'exauce et Il est plus proche de nous que notre veine jugulaire. C'est pendant qu'il est prosterné que le Croyant est le plus proche d'Allah.

Allah, qu'Il soit exalté dit:

*« Lorsque le souffle de la vie remonte à la gorge (d'un moribond) , \* et qu'à ce moment-là vous regardez, \* et que Nous sommes plus proche de lui que vous (qui l'entourez) mais vous ne (le) voyez point ».* (Al-Wâqi'a:83-85)

Allah est proche de nous, mais nous nous éloignons de Lui. Il entend nos invocations, mais nous n'entendons ni Ses ordres ni Ses interdictions. C'est l'Homme qui a tourné le dos à Allah et s'est laissé préoccuper par le monde d'ici-bas, négligeant le Créateur de ce monde.

*« Mais, vous préférez plutôt la vie présente, \* alors que la vie future est meilleure et plus durable ».*

Qu'a pu trouver celui qui a perdu Allah et qu'a pu perdre celui qui a trouvé Allah ?

Allah dit dans le Hadith divin:

*« Si ceux qui Me tournent le dos, savaient combien Je les aime et à quel point J'ai pitié d'eux et comment Je souhaite qu'ils cessent de commettre les péchés, leurs entrailles auraient été déchirées par amour pour Moi. Si telle est Mon attitude envers ceux qui s'éloignent de Moi, quelle sera donc Mon attitude envers ceux qui viennent à Moi ! ».*

Donc, Allah est Proche par le lieu: « *plus près de lui que sa veine jugulaire* » et par la valeur: « *Il entend son invocation, même s'il est incroyant ,et l'exauce* ». Mais, la question qui se pose: Est-ce que l'être humain est proche d'Allah ?

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Non! Ne lui obéis pas; mais prosterne- toi et rapproche- toi ».* (Al-'Alaq:19)



Si le croyant veut se rapprocher d'Allah par le lieu il le peut ; car Allah est en lui et dans son cœur. Pour sentir cette proximité, il doit multiplier les prosternations, s'humilier devant Allah, L'invoquer et Lui demander assistance. La proximité augmentera en fonction de la sincérité. C'est pour cela que le croyant devient plus proche d'Allah, au moment des épreuves et des adversités. C'est à ce moment que la sincérité et l'humiliation devant Allah se manifestent clairement, vu que le croyant est alors à bout de ressources et ne trouve d'autre refuge d'Allah qu'auprès de Lui.

C'est pour cette raison que Jonas (que la paix soit sur lui) , alors qu'il se trouvait dans le ventre de la baleine, était très proche d'Allah, le Très-Haut ; car l'épreuve qu'il endurait était forte.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et Dhû-n-Nûn (Jonas) quand il partit, irrité. Il pensa que Nous N'allions pas l'éprouver. Puis il fit, dans les ténèbres, l'appel que voici: «Pas de divinité à part Toi! Pureté à Toi! J'ai été vraiment du nombre des coupables». \* Nous l'exauçâmes et le sauvâmes de son angoisse. Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants ».*

(Al-'Anbiyyâ': 87-88)

Nous remarquons ainsi qu'Allah a terminé le verset par ces paroles : *« Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants »*, quand ils sont sincères dans leurs invocations et qu'ils placent tout leur espoir en Allah exclusivement.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui dissipe le mal, et qui vous fait succéder sur la terre, génération après génération, - Y a-t-il donc une divinité avec Allah? Il est rare que vous vous en rappeliez! ».* (An-Naml:62)

Celui qui est dans le besoin est conscient de la réalité selon laquelle il n'y a de refuge d'Allah auprès de Lui. Il invoque alors sincèrement Allah, en s'en remettant à Lui.

On rapporte que l'un des compagnons de Dhû-Nûn (Jonas) était en train d'inspecter les rues de la ville, quand il vit une mère en train de battre son enfant, lui crier, le jeter hors de la maison ; puis elle ferma la porte. Et voilà que l'enfant qui était tout en pleurs, regarda à droite et à gauche dans l'espoir de trouver quelque chose de familier. Hélas, il ne reconnut que la porte de la maison de sa mère ; il accourut donc vers cette maison, car il n'en connaissait pas d'autre, frappa à la porte en toute honte et avec humiliation et appela, en disant :

*« Ô mère ! Ô mère ! Pardonne-moi. Qui me pardonnera, si tu ne me pardonnes pas. Pardonne ma faute, je n'ai personne que toi ».*

C'est alors que la mère commença à pleurer à cause des paroles de son enfant, que son cœur s'attendrit et qu'elle ouvrit la porte et prit le petit dans ses bras. Elle oublia tout ce qu'il avait fait, lui permit d'entrer à la maison et ferma la porte.

Le compagnon de Jonas dit alors:« *Maintenant, j'ai trouvé mon cœur. Ils ont compris qu'il n'y a d'autre refuge d'Allah qu'auprès de Lui* ».

Cet Homme a compris le sens de la connaissance d'Allah et du retour vers Lui exclusivement. L'Homme vis-à-vis de son Seigneur est comme cet enfant fautif vis-à-vis de sa mère - La Suprématie appartient à Allah (Seul) - Allah est plus Miséricordieux envers Ses croyants que la mère l'est envers son nourrisson. Quand l'Homme est persuadé qu'il n'y a d'autre Seigneur qu'Allah et qu'il n'y a de porte que la Sienne, et qu'il s'adresse avec honte et humiliation, en avouant son péché; il trouvera Allah Pardonneur et Très-Miséricordieux.

Allah est toujours proche de nous et Il nous appelle cinq fois pour prier et chaque année pour faire le grand pèlerinage à Sa Maison Sacrée. Il y a parmi nous ceux qui se bouchent les oreilles à cette invitation et à l'appel d'Allah alors qu'Il attend que nous revenions vers Lui.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Quiconque agit mal ou se fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore d'Allah le pardon, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux ».* (An-Nisâ':110)

On raconte qu'un fils d'Israël désobéit à Allah durant une quarantaine d'années, jusqu'à ce que ses cheveux aient blanchi. Il se regarda dans le miroir et se demanda si, en se repentant, Allah pouvait lui pardonner en dépit de sa désobéissance pendant toute cette période. Il entendit quelqu'un lui dire:

*« Tu Nous as obéi et Nous t'avons aimé ; tu Nous as désobéi et Nous t'avons accordé un délai et si tu te repens et tu reviens vers Nous, Nous t'accepterons ».*

Que l'Homme est injuste envers lui-même, en se privant de ce sur quoi il n'y a aucun doute : la proximité d'Allah de chacun de nous. Oeuvrons donc, pour être dignes de ce privilège. Invoquons donc Allah, évoquons-Le, demandons-Lui assistance et guidance et confions-nous à Lui en toute chose, pour qu'Il nous comble de toute chose ! Allah ne comble-t-Il pas Son serviteur ?!

- Allah était avec Moïse (que la paix soit sur lui) et avec Muhammad –b.s.- i.e., c'est-à-dire proche d'eux
- Quand Moïse (que la paix soit sur lui) s'enfuit avec les Israélites et que Pharaon les suivit jusqu'à leur arrivée à la mer !

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Puis, quand les deux partis se virent, les compagnons de Moïse dirent: «Nous allons être rejoints» \* Il dit: «Jamais, car j'ai avec moi mon Seigneur et Il va me guider»».* (Ach-Chua`rà': 61-62)

- Quand Allah envoya Moïse et Aaron à Pharaon, Il leur dit : Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Il dit:«Ne craignez rien. Je suis avec vous: J'entends et Je vois »* (Taha:46)

*« Mais (Allah lui) dit: «Jamais! Allez tous deux avec Nos signes, Nous resterons avec vous et Nous écouterons ». (Ach-Chua`râ':15)*

- Quand le Messager d'Allah –b.s.- était dans la Grotte avec son compagnon, Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« ...Quand ils étaient dans la grotte et qu'il disait à son compagnon: «Ne t'afflige pas, car Allah est avec nous.» Allah fit alors descendre sur Lui Sa sérénité (Sakîna) et le soutint par des soldats (Anges) que vous ne voyiez pas, et Il rendit ainsi la parole des mécréants inférieure, tandis que la parole d'Allah était supérieure. Et Allah est Puissant et Sage ». (At-Tawba:40)*

*« .. et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites ». (Al-Hadîd:4)*

*« Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient ». (Al-Mudjâdala:7)*

### **Le musulman doit œuvrer en vue de chercher les moyens par lesquels il sera proche d'Allah, par exemple :**

1. Implorer continuellement le pardon d'Allah et se repentir auprès de Lui des péchés.
2. Invoquer Allah fréquemment et humblement devant Lui, notamment dans les moments d'affliction et d'angoisse et dans les lieux aimés d'Allah, tels Sa Maison Sacrée, la mosquée du Prophète, la mosquée Al-'Aqsa ; ainsi que toutes les mosquées d'Allah sur terre.
3. S'appliquer à adorer Allah dans les moments qu'Il préfère, comme les dix premiers jours de Dhûl-Hijja, les dix derniers jours de Ramadan et la nuit du Destin (Al-Qadr) , la journée du vendredi et le dernier tiers de la nuit.
4. Réciter le Saint Coran dans la prière et en dehors de la prière, et à tout moment ; car Allah a parlé au Prophète Moïse ; ce qui l'a rendu proche d'Allah. Donc, la récitation du Coran et la prière sont les deux moyens par lesquels le Serviteur peut parler et se rapprocher de son Seigneur. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit : *« Du côté droit du Mont (Sinai) Nous l'appelâmes et Nous le rapprochâmes tel un confident ». (Maryam:52)*

Quiconque veut parler à Allah, qu'il fasse la prière et quiconque veut qu'Allah lui parle, qu'il lise le Coran.

5. Multiplier les prosternations, c'est à ce moment que le serviteur est le plus proche d'Allah. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Non! Ne lui obéis pas; mais prosterne- toi et rapproche- toi ».* (Al-'Alaq:19)

6. Obéir à Allah et éviter Ses prohibitions.

6.La croyance absolue aux versets qui se ressemblent et qui peuvent prêter à diverses interprétations:

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre: il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à des interprétations diverses. Les gens qui ont au cœur une inclination vers l'égarément, mettent l'accent sur les versets à équivoque cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul, à part Allah, n'en connaît l'interprétation. Mais ceux qui sont bien enracinés dans le savoir disent: «Nous y croyons: tout vient de la part de notre Seigneur!». »* (Al-'Imrân : 7)

On doit croire à ces versets qui se ressemblent, tels qu'ils ont été révélés. Quand on a interrogé l'imam Mâlik au sujet de « *S'est établi (« istawâ ») , sur le trône »*, dans le verset, il répondit : « *L'établissement est bien connu, la manière est inconnue, la question est une innovation et la croyance en cet établissement est obligatoire »*. Tous les versets qui parlent de l'Essence Divine sont considérés comme des versets qui peuvent prêter à des interprétations diverses, nous devons y prêter foi tels qu'ils ont été révélés. Le fait de discuter de ces versets est prohibée par la Charia.

**Après avoir abordé les cinq règles précédentes concernant la compréhension des versets relatifs à l'essence divine, nous allons en donner un exemple, tiré du Livre Saint. Nous avons choisi de parler de «la main d'Allah» dans le Saint Coran, et au lecteur de faire l'analogie avec tout ce qu'il va lire sur l'essence divine dans les autres versets coraniques.**

En passant en revue les versets d'Allah, qu'Il soit Loué et Exalté, nous trouvons qu'Il nous a parlé de Sa main dans les versets suivants:

1. Allah a affirmé qu'Il avait une main, en disant:

*« Ceux qui te prêtent serment d'allégeance ne font que prêter serment à Allah: la main d'Allah est au-dessus de leurs mains.. ».* (Al-Fath:10)

2. Allah a affirmé que la grâce, le bien, la royauté et le royaume, que toute chose est en Sa main, *qu'Il soit Loué et Exalté*, lorsqu'il dit:

*« Cela afin que les gens du Livre sachent qu'ils ne peuvent en rien disposer de la grâce d'Allah et que la grâce est dans la main d'Allah. Il la donne à qui Il veut, et Allah est le Détenteur de la grâce immense. »* (Al-Hadîd:29)

*« Dis: «Ô Allah, Maître du Royaume absolu. Tu donnes l'autorité à qui Tu veux, et Tu prives de l'autorité à qui Tu veux; et Tu honores qui Tu veux, et Tu humilies qui Tu veux. Le bien est en Ta main et Tu es Omnipotent ».* (Al-'Imrân:26)

*« Dis: «Qui détient dans Sa main la royauté absolue de toute chose, et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé? (Dites), si vous le savez!» ».* (Al-Mû'minûn:88)

*« Béni soit celui qui détient dans Sa main le Royaume, et Il est Omnipotent ».*  
(Al-Mulk:1)

3. Allah a affirmé qu'Il a créé Adam (que la paix soit sur lui) avec Ses mains, en disant :

*« (Allah) lui dit: «Ô 'Iblîs, qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains? T'enfles-tu d'orgueil ou te considères-tu parmi les supérieurs? ».* (Câd:75)

4. Allah a affirmé qu'Il a des mains et qu'Il a créé le bétail de Ses mains, en disant :  
*« Ne voient-ils donc pas que, parmi ce que Nos mains ont fait, Nous leur avons créé des bestiaux dont ils sont propriétaires ».* (Yâ-Sîn:71)

Nous nous arrêtons là et nous prêtons foi à tout ce qu'Allah a révélé, comme Il l'a voulu et nous disons:

*« Nous y croyons: tout vient de la part de notre Seigneur! Nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Ô! Seigneur! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que Tu nous as guidés; et accorde- nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur! ».*

**Passons maintenant à un sujet important ayant trait à l'Essence Divine:**

**« ar-rûh » terme polysémique dont les divers sens sont:**

1. L'âme humaine qu'Allah a insufflée à Adam.
2. La Révélation qui est le Saint Coran.

Le fait de reconnaître «Ar-Ruh» est indispensable à tout Homme qui veut se rapprocher d'Allah, qu'Il soit Loué et Exalté, et cela, dans les limites qu'Allah a fixées dans Son Livre saint, sans rien y ajouter.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, - Dis: «L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur». Et il ne vous a été donné que peu de connaissance ».* (Al-'Isrâ':85)

## **1- L'âme humaine et la personne:**

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Nous avons créé l'homme d'une argile crissante, extraite d'une boue malléable. \* Et quant au djinn, Nous l'avions auparavant créé d'un feu d'une chaleur ardente. \* Et lorsque ton Seigneur dit aux Anges: «Je vais créer un homme d'argile crissante, extraite d'une boue malléable, \* et dès que Je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé Mon souffle de vie, jetez-vous alors prosternés devant lui» ».*

(Al-Hidjr:26-29)

Cette âme est l'empreinte divine dans le fils d'Adam, elle habite le corps créé de poussière et elle est dans le fœtus au sein de sa mère, pour qu'apparaissent alors sur ce corps les signes de vie. Ce corps passe de la phase de l'enfance à celle de la jeunesse, avant de retomber en enfance sous une forme nouvelle qui est la vieillesse, cette dernière aboutit à la mort. Durant la période où cet esprit habite le corps, il communique et se mêle à ce corps poussiéreux pour former trois types d'âmes.

### **a) L'âme instigatrice du mal (Nafs Ammara Bil Su'):**

Allah, qu'Il soit exalté, dit dans le Coran :

*« Je ne m'innocente cependant pas, car l'âme est certes instigatrice du mal, à moins que mon Seigneur, par miséricorde, ne la préserve du péché. Mon Seigneur est certes Indulgent et très Miséricordieux ».* (Yûsuf:53)

Tel est l'état initial de l'âme de ceux qui ne l'ont pas purifiée. Elle reste dans cet état et incite son possesseur à suivre ses passions. C'est là, le rang le plus bas dans la hiérarchie des âmes et c'est celle qui est la plus éloignée d'Allah.

### **b) L'âme qui ne cesse de se blâmer (Nafs Lawama):**

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Mais non!, Je ne jure pas par l'âme qui ne cesse de se blâmer ».* (Al-Qiyâma:2)

Il s'agit de l'âme qui a été purifiée et épurée par l'évocation d'Allah et est ainsi passée de l'état de l'âme qui incite au mal à celui de l'âme qui blâme son possesseur pour chaque péché commis. Allah a juré par cette âme en raison de la noblesse de son rang. Cette âme mêle la bonne action à la mauvaise. Puisse Allah lui pardonner!

### **b) L'âme apaisée (Nafs Mutma'inna):**

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*«Ô toi, âme apaisée, \* retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée; \* entre donc parmi Mes serviteurs, \* et entre dans Mon Paradis »* (Al-Fadjr:26-30)

C'est l'âme la plus noble et la plus proche d'Allah, qu'Il soit Loué et Exalté. Elle est satisfaite d'Allah qui est également satisfait d'elle. Elle croit en la rencontre de son Seigneur, accepte Sa prédestination, se contente de Son don et aura pour récompense le Paradis. Le meilleur exemple de cette âme apaisée est celle du Prophète Muhammad –b.s.-.

Le Saint Coran parle de l'esprit (Nafs) et non pas de l'âme (Ruh) , car il mentionne la période où l'âme existe dans le corps au cours de la vie terrestre, puis, au moment du Jugement, quand l'âme retourne au corps après la Résurrection et pour le Rassemblement. Or, au moment de la mort, l'âme quitte le corps terrestre et l'esprit (An Nafs) qui est l'âme dans le corps vivant , meurt. Ainsi, prend fin la vie temporelle pour que commence la vie de l'au-delà « barzakh » durant laquelle le corps, fait de poussière, retournera à son origine, exception faite des corps des Prophètes. Quant aux âmes, elles sont ,soit à `Ilyûn ,soit à Sidjîn et cela jusqu'à la Résurrection.

### **- L'esprit dans la vie terrestre:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ô vous les hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a propagé (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom de Qui vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement ».* (An-Nisâ':1)

Le premier esprit fut celui du Prophète Adam (que la paix soit sur lui) à partir de qui Eve fut créée ; puis des deux, ont été engendrés le reste des esprits.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Dis: «Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ni ouvertement ni en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a rendue sacrée. Voilà ce qu'(Allah) vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez- vous ».* (Al-'An`âm:151)

*«Ô vous qui croyez! Craignez Allah. Que chaque âme voie bien ce qu'elle a préparé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ».* (Al-Hachr:18)

### **- L'esprit au moment de la mort:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Tout esprit doit goûter la mort. Nous vous éprouverons par le mal et par le bien (à titre) de tentation. Et c'est à Nous que vous serez ramenés »* (Al-'Anbiyyâ':35)

*« La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah; et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice; et Il sait ce qu'il y a dans les matrices. Aucune personne ne sait ce qu'elle acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre elle mourra. Certes, Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur ».* (Luqmân:34)

### **- L'esprit au moment du Jugement :**

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût- ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes ».* (Al-'Anbiyyâ':47)

*« Alors chacun viendra accompagné d'un conducteur et d'un témoin ».* (Qâf:21)

*« et (lorsque) les tombeaux seront bouleversés, \* tout esprit saura alors ce qu'il a accompli et ce qu'il a remis à plus tard ».* (Al-'Infittâr:4-5)

*« et le Paradis (sera) rapproché, \* chaque esprit saura ce qu'il a présenté ».*

(At-Takwîr:13-14)

C'est pourquoi, il importe que chaque être humain médite et retourne à son âme en laquelle Allah a créé des penchants vers le bien et vers le mal. A chacun de tenir les brides de son âme pour la diriger vers la Voie d'Allah et Son approbation, à lui de ne pas la laisser à ses passions, de peur qu'elle ne soit corrompue.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée; \* et lui a alors inspiré sa perversité, de même que sa piété! ».* (Ach-Chams:7-8)

*« Et pour celui qui aura redouté de comparaître devant son Seigneur, et préservé son âme des passions, \* le Paradis sera alors son refuge ».* (An-Nâzi`ât:40-41)

C'est pour cela que tout être humain doit chercher à parvenir à l'âme qui se trouve en son sein et qui est pour lui sa pire ennemie. Le fait d'atteindre l'âme, de la dominer et de la purifier mène à Allah:

*« ainsi qu'en vos- âmes. Ne voyez-vous donc pas? ».* (Adh-Dhâriyyât:21)

Si l'être humain oublie son âme, la néglige et la laisse sans surveillance, ce sera la preuve qu'il aura oublié son Seigneur; alors que celui qui se souvient d'Allah, pense à son âme également. L'évocation d'Allah lui permet de se connaître lui-même. Ainsi, l'Homme découvre son Seigneur et Lui obéit par cette âme dont il doit prendre grand soin, qu'il doit annoblir et purifier.

Allah, qu'Il soit exalté, dit: *« A réussi, certes, celui qui l'a purifiée. \* Et est perdu, certes, celui qui l'a rabaissée ».* (Ach-Chams:9-10)



On comprend ici par la purification, celle qui s'acquiert par la récitation des versets d'Allah et des divers types d'invocations (les noms sublimes d'Allah, Sa louange, la déclaration de Sa gloire, de Son unicité, de Sa grandeur, ainsi que la prière et le salut pour le Prophète –b.s.–, pour sa famille et ses compagnons.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ainsi, Nous avons envoyé parmi vous un messager , pris parmi vous ,qui vous récite Nos versets, vous purifie, vous enseigne le Livre et la Sagesse et vous enseigne ce que vous ne saviez pas ».* (Al-Baqara:151)

Quand on se regarde dans le miroir, on a l'impression d'être deux personnes :l'une qui regarde et l'autre qui est regardée. Quand l'Homme lit le Coran, il a l'impression qu'Allah, le Très-Haut, s'adresse à lui, en tant qu'intelligence ou comme une âme dont Il lui recommande de prendre soin .Il lui recommande de ne pas se causer de tort lui-même.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Quiconque fait le mal ou commet une injustice envers lui-même, puis aussitôt implore le pardon d'Allah, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux ».* (An-Nisâ:110)

L'homme sera un témoin lucide contre lui-même. Ceci montre que chaque Homme est responsable de l'âme (Nafs) qui se trouve en lui et qui est comparable au cheval qui a besoin d'être dompté et domestiqué.

Ces deux versets ont réussi à montrer comment Allah est responsable de l'Homme et de son âme (Nafs) car Il est témoin de tout ce qu'elle fait, le bien ou le mal, dans la vie d'ici-bas : persévérera-t-il dans l'erreur ou agira-t-il en vue de sauver son âme ? S'il pouvait se commander à lui-même de faire le bien comme il le fait à autrui ! Telle est sa première responsabilité.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Commanderez- vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire, alors que vous récitez le Livre? Etes- vous donc dépourvus de raison? ».*

(Al-Baqara:44)

Que chaque Homme pense au moment où viendra la mort pour mettre un terme à toute action et pour débiter le Jugement.

Nul n'est capable de repousser la mort de son âme qui sera recueillie par les anges, bon gré mal gré.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ceux qui sont restés dans leurs foyers dirent à leurs frères: «S'ils nous avaient obéi, ils n'auraient pas été tués.» Dis: «écarterz donc de vous la mort, si vous êtes véridiques» ».* (Al-'Imrân:168)

*« Et quel pire injuste que celui qui forge un mensonge contre Allah ou qui dit: «Révélation m'a été faite», quand rien ne lui a été révélé. De même celui qui dit: «Je vais faire descendre quelque chose de semblable à ce qu'Allah a révélé.» Si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort, et que les Anges leur tendront les mains (disant) : «Faites sortir vos âmes. Aujourd'hui vous allez être rétribués par le châtimement de l'humiliation pour ce que vous disiez sur Allah contraire à la vérité et parce que vous vous détourniez orgueilleusement de Ses signes» ».* (Al-'An`âm:93)

Notre responsabilité d'humains, ne se limite donc pas à nous-mêmes, mais englobe également la famille qui est notre charge. Le Messenger d'Allah –b.s- a dit:

*« Chacun de vous à des charges et chacun de vous est responsable de ceux qui sont à sa charge ».* (Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qui leur est ordonné ».* (At-Tahrîm:6)

Il incombe à chacun de nous de bien se prendre soi-même en main ainsi que les membres de sa famille afin de se préserver, ainsi que son épouse et ses enfants, du supplice du Feu, le Jour de la Résurrection. Ceci ne peut être accompli que si l'on se secoue pour changer son âme et la dompter.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Il (l'homme) a par devant lui et derrière lui des Anges qui se relaient et qui veillent sur lui selon l'ordre d'Allah. En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple, tant que les (individus qui le composent) ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes. Et lorsqu'Allah veut (infliger) un mal à un peuple, nul ne peut le repousser: ils n'ont en dehors de Lui aucun protecteur ».* (Al-'Anfâl:11)

Ensuite, c'est à l'être humain de trouver le moyen de changer son âme pour la transformer en une âme qui ne cesse de se blâmer ensuite en une âme apaisée.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« N'ont-ils pas réfléchi en eux-mêmes? Allah n'a créé les cieus et la terre et ce qui est entre eux, qu'à juste raison et pour un terme fixé. Beaucoup de gens cependant ne croient pas en la rencontre de leur Seigneur. \* N'ont-ils pas parcouru la terre pour voir ce qui est advenu de ceux qui ont vécu avant eux? Ceux-là les surpassaient en puissance et avaient labouré et peuplé la terre bien plus qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes. Leurs messagers leur vinrent avec des preuves évidentes. Ce n'est pas Allah qui leur a fait du tort; mais ils sont fait du tort à eux-mêmes ».* (Ar-Rûm:8-9)

Pour faire cela, l'être humain a recours aux diverses paroles de celui qui possède la meilleure et la plus pure des âmes, le Messager d'Allah –b.s.- qui nous a légué maintes paroles persuasives sur ces âmes égarées qui ne seront guidées qu'en se rapprochant de leur Seigneur, en fréquentant les lieux de culte des croyants, les mosquées dont les plus importantes sont les trois grandes mosquées, en suivant la Sunna du Prophète -b.s.- et ses Traditions et en acceptant son jugement.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Voilà ceux dont Allah sait ce qu'ils ont dans leurs cœurs. Ne leur tiens donc pas rigueur; exhorte- les, et dis- leur sur eux-mêmes des paroles convaincantes. \* Nous n'avons envoyé de Messager que pour qu'il soit obéi avec la permission d'Allah. Si, lorsqu'ils s'étaient fait du tort à eux-mêmes, ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le Messager avait demandé le pardon pour eux, Ils auraient trouvé, certes, Allah ,prêt à accepter le repentir; Miséricordieux. \* Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants tant qu'ils ne t'auront pas demandé de trancher dans leurs différends et qu'ils n'auront éprouvé aucune angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils ne se soumettront pas entièrement (à ta sentence) ».*

(An-Nisâ': 63-65)

### **- La meilleure des âmes est celle du Prophète –b.s.- :**

Il est agréable de parler du meilleur des hommes créés par Allah, et c'est le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes –b.s.-. Allah, qu'Il soit Loué et Exalté, a mentionné son prénom (Muhammad) en quatre endroits du Saint Coran et, la quatrième fois, Il a mentionné son prénom ('Ahmad) lequel il est connu dans la Thora et l'Évangile.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Muhammad n'est qu'un messager - des messagers avant lui sont passés -. S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez- vous sur vos talons? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Allah; et Allah récompensera alors les reconnaissants ».*

(Al-'Imrân:144)

*« Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient ».*

(Al-'Ahzâb:40)

*« Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les incroyants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par les traces de la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Évangile est celle d'une semence qui sort de sa pousse, puis se raffermi, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. (Allah) par eux (les croyants) remplit de dépit les incroyants. Allah promet à ceux d'entre eux qui ont cru et ont fait les bonnes actions, un pardon et une énorme récompense».*

(Al-Fath:29)

*« Et quand Jésus fils de Marie dit: «Ô Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah (envoyé) à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, m'a précédé, et annonciateur d'un Messager qui me succèdera, dont le nom sera « 'Ahmad». Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent: «C'est là une magie manifeste» ». (As-Saf:6)*

Les versets coraniques montrent que Muhammad ibn `Abdullah est le père de tous les croyants et que ses épouses sont leurs mères. Il est en fait un être humain comme vous, qui a reçu la Révélation. Il mange, boit, dort et souffre, mais il ne commet guère de fautes. Allah, qu'Il soit exalté, l'a élu, l'a éduqué et a donné la vie à son cœur par le Saint Coran. Son âme s'est donc ranimée après une mort, la lumière a illuminé son cœur et il est devenu, lui-même, une lumière qui illumine pour les gens leurs âmes.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Est- ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir? C'est ainsi qu'a été enjolivé pour les incroyants ce qu'ils faisaient ». (Al-'An`âm:122)*

Le Prophète –b.s- suivait à la lettre le Coran dans toutes les circonstances de sa vie, comme s'il était lui-même un Coran marchant parmi les gens. Il était un excellent modèle à suivre, pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier. Il n'était pas rude ni n'avait le cœur dur. Il était plutôt plein de sollicitude pour les croyants, compatissant et plein de miséricorde envers eux. Il pardonnait à celui qui l'avait opprimé et donnait à celui qui l'avait privé. Il était, à vrai dire, envoyé comme miséricorde pour l'univers. Il guidait les croyants vers la Voie Droite d'Allah (ASM), tout en menant une vie normale : mangeant, buvant, se mariant, faisant du commerce, gouvernant, ... bref agissant comme tous les humains. Il nous apprenait, en plus, comment vivre chaque instant et comment se comporter en toutes circonstances. Sa vie était la traduction réelle et effective de ce qui a été révélé dans le Livre d'Allah, à la manière dont le Créateur des êtres veut que les âmes soient. Il –b.s- nous a enseigné la purification du corps et celle de l'âme et il a ranimé nos cœurs grâce au Saint Coran. Ainsi nos âmes ont été éclairées après les ténèbres et guidées après l'égarement.

Le Messager d'Allah –b.s- mérite une grande estime. Il est le meilleur des fils d'Adam et l'imam des Messagers doués de volonté. Il a présidé leur prière, dans la Mosquée Al-'Aqsa, durant la Nuit du Voyage Nocturne. Il est le dernier Prophète ; il n'y aura ni prophète ni message après le sien, ni Livre après le Coran dont il a transmis la Révélation.

Allah et Ses Anges ont prié pour le Prophète. Il –b.s- est donc sorti des ténèbres vers la lumière, vers Allah -qu'Il soit loué et exalté- qui l'a guidé vers la Voie Droite (ASM). C'est pour cela que la prière pour le Prophète –b.s- est devenue l'un des moyens guidant vers Allah: quiconque prie pour le Prophète –b.s-, Allah priera dix fois pour lui (en récompense).

Ainsi, ce musulman sort des ténèbres vers la lumière. La prière pour le Prophète -b.s- est comme l'évocation fréquente d'Allah et la célébration de Sa gloire, amenant les prières d'Allah et des anges qui représentent: une miséricorde de la part d'Allah et une demande de pardon de la part des anges.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messenger d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient. \* Ô vous qui croyez! Évoquez Allah d'une façon abondante, \* et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour. \* C'est Lui qui prie sur vous, - ainsi que Ses Anges -, afin de vous faire sortir des ténèbres vers la lumière; et Il est Miséricordieux envers les croyants ».*

(Al-'Ahzâb:40-43)

Il y a une autre œuvre qui nous fait gagner la prière du Messenger d'Allah -b.s-; il s'agit de la dépense faite dans la Voie d'Allah et de l'aumône.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Prélève de leurs biens une Çadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient »*

(At-Tawba:103)

L'aumône purifie et épure le donateur et amène la prière du Messenger -b.s- pour le croyant afin que la sérénité domine son âme et que, grâce à cette prière, il se rapproche d'Allah et obtienne Sa miséricorde, qu'Il soit Loué et Exalté.

Ainsi, nous remarquons que le Messenger d'Allah -b.s- ouvre une porte pour l'accès au Paradis et pour gagner l'amour d'Allah. C'est Allah qui nous a donné l'ordre de lui obéir et de le suivre en toutes ses paroles, en tous ses actes et en tout ce qu'il approuve.

Tel est pour nous le moyen unique d'obtenir l'amour d'Allah, le Très-Haut.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Dis: «Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. \* Dis: «Obéissez à Allah et au Messenger. Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les incroyants! ».*

(Al-'Imrân : 31-32)

Le Messenger d'Allah -b.s- a dit:

*« Je vous laisse deux choses. Si vous vous y attachez, vous ne serez point égarés après moi. L'une est plus importante que l'autre : le Livre d'Allah (comparable) à une corde tendue du ciel jusqu'à terre, ma famille et les membres de ma maison. Jamais ces deux choses ne se sépareront, jusqu'à la rencontre auprès du Bassin. Veillez à en prendre soin après ma mort ».*

(Transmis par At-Tirmidhî)

Il importe ici de noter la nécessité absolue de suivre la Sunna du Prophète –b.s-. Il ne suffit pas de suivre le Livre d'Allah seulement, car la tradition prophétique a expliqué et détaillé tout ce qui a été mentionné en résumé dans le Livre d'Allah.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Le butin provenant (des biens) des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à Son Messenger, appartient à Allah, au Messenger, aux proches parents, aux orphelins aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que cela ne circule pas seulement parmi les riches d'entre vous. Prenez ce que le Messenger vous a donné, et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en; et craignez Allah, car Allah est dur dans Sa punition ».* (Al-Hachr:7)

La Sunna prophétique a été vérifiée par les ulémas du Hadith, tout au long des siècles, et nous avons eu les six recueils de hadiths authentiques à la tête desquels se trouvent les deux Sahîh: celui de l'imam Al-Bukhârî qui est le livre le plus authentique après le Livre d'Allah et celui de l'imam Muslim, et ce, autres les ouvrages de références, comme celui de l'imam 'Ahmad ibn Hanbal.

La science du Hadith qui comporte la science des transmetteurs du Hadith, l'étude du texte et de la chaîne des transmetteurs de Hadith, est apparue et les ulémas de la religion ont déployé maints efforts, à travers les siècles, pour que la Sunna nous parvienne sans les falsifications israélites.

Nul n'a le droit de récuser l'authenticité de la Sunna ni de semer le doute au sujet de ce qui a été transmis de la part du Prophète –b.s-. C'est là, une prétention dangereuse que les intéressés prennent comme motif pour justifier leur négligence de la Sunna du meilleur des hommes –b.s-.

Ces personnes-là veulent croire en une partie de la religion et rejeter le reste, comme ceux qui croient en certains versets et rejettent certains autres.

Ceux qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie et, le Jour de la Résurrection, ils seront condamnés au plus dur châtement.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Et obéissez à Allah et au Messenger afin que vous méritiez la miséricorde! ».* (Al-'Imrân:132)

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ô vous les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au Messenger et à ceux d'entre vous qui détiennent le pouvoir. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messenger, si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement) ».* (An-Nisâ': 59)

Dans notre discours sur le Prophète –b.s-, nous cherchons à trouver notre voie vers la Voie Droite (ASM) , celle de ceux qu’Allah a comblés de faveurs. Le seul moyen d’accéder à cette Voie c’est l’obéissance à Allah aussi bien qu’à Son Messager –b.s.

Allah, *qu’Il soit exalté*, dit:

*« Quiconque obéit à Allah et au Messager... ceux-là seront avec ceux qu’Allah a comblés de Ses bienfaits: les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là! ».* (An-Nisâ’: 69)

*« Quiconque obéit au Messager, obéit certainement à Allah. Et quiconque tourne le dos... Nous ne t’avons pas envoyé à eux comme gardien ».* (An-Nisâ’: 80)

*« Et prescris pour nous le bien ici-bas ainsi que dans l’au-delà. Nous voilà revenus vers Toi, repentants. » Et (Allah) dit: «Je ferai que Mon châtement atteigne qui Je veux. Et Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, s’acquittent de la Zakâ et croient en Nos versets ».* (Al-‘A`râf:156)

Il n’y a aucun moyen d’être guidés si ce n’est par l’obéissance au Messager d’Allah –b.s-. Il n’y a aucun moyen de donner la vie à nos âmes si ce n’est en obéissant à Allah ainsi qu’au Prophète qui ne prononce rien sous l’effet de la passion: ce n’est rien d’autre qu’une révélation inspirée.

Allah, *qu’Il soit exalté*, dit :

*« Ô vous qui croyez! Répondez à Allah et au Messager lorsqu’il vous appelle à ce qui vous donne la (vraie) vie, et sachez qu’Allah s’interpose entre l’homme et son cœur, et que c’est vers Lui que vous serez ramenés ».* (Al-‘Anfâl : 24)

Il est donc nécessaire que toute âme qui aspire à la vie, réponde à l’appel d’Allah et au Messager d’Allah –b.s-, ainsi elle sera proche d’Allah, ses invocations seront exaucées et elle obtiendra l’amour d’Allah et Son approbation.

Les versets ont montré que l’obéissance au Prophète est le moyen de gagner la miséricorde d’Allah.

Allah, *qu’Il soit exalté*, dit:

*« Accomplissez la Prière, acquittez-vous de la Zakâ et obéissez au messager, afin que vous obteniez la miséricorde ».* (An-Nûr : 56)

En conclusion, il est important que chacun d’entre nous essaie de se rapprocher de son âme et de celle du Messager d’Allah qui avait la meilleure des âmes, qui était le meilleur des hommes et qui avait joui de la proximité, de l’amour, de la miséricorde et de la satisfaction d’Allah- *qu’Il soit Loué et Exalté*.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants ».* (At-Tawba : 128)

Ainsi le Prophète Muhammad –b.s- est , pour toute âme croyante ,le père et le modèle que nous devons absolument connaître. C'est là , le seul moyen de connaître Allah et de nous rapprocher de Lui.

De plus, chaque croyant doit étudier la biographie et la Sunna du Prophète –b.s-, le prendre pour modèle et lui emboîter le pas en toute chose, en toute parole ou tout acte, dans le but de gagner l'amour d'Allah tout comme le Prophète –b.s- l'a gagné.

De ce qui précède, nous remarquons que la voie de la connaissance d'Allah commence lorsque chaque être humain essaye de faire la connaissance de son âme, puis de celle du meilleur et du plus aimé des êtres créés par Allah - le Très-Haut - afin de la prendre pour modèle.

Il doit ensuite s'appliquer à purifier son âme afin qu'elle atteigne le degré de l'âme du meilleur des êtres. Ainsi, grâce à la ressemblance de cette âme à celle du Prophète, il gagnera l'amour d'Allah.

Il faut savoir que le meilleur moyen de la purification c'est «l'âme des âmes» c'est à dire (Le Saint Coran), grâce auquel l'on peut obtenir la vraie purification et par lequel les coeurs et les âmes sont ranimés.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ainsi, Nous vous avons envoyé un messager pris parmi vous qui vous récite Nos versets, vous purifie, vous enseigne le Livre et la Sagesse et vous enseigne ce que vous ne saviez pas ».* (Al-Baqara:151)

## **2- Le Saint Coran : L'âme des âmes:**

Comme l'âme humaine provient d'un souffle divin, elle ne peut continuer à vivre sans l'âme d'Allah -qu'Il soit Loué et Exalté- qui est la source principale de l'âme humaine provenant d'une chose relative à l'essence divine, à savoir : les paroles d'Allah, qu'Il soit Loué et Exalté, le Saint Coran grâce auquel l'âme du Messager d'Allah a été revivifiée par l'Archange Gabriel (que la paix soit sur lui) envoyé à lui dans la Grotte de Hirâ'; ce dernier lui dit:

*« Lis » – « Je ne sais pas lire », répondit le Prophète à trois reprises. Alors Gabriel lui récita: « Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, \* qui a créé l'homme d'une adhérence. \* Lis! Ton Seigneur est le Très Noble, \* qui a enseigné par la plume (le calame) ».* (Al-'Alaq:1-4)



Ceci marqua le début de la vie réelle du Messager d'Allah –b.s-, quand le Saint Coran a pénétré son âme, comme l'air pénètre le corps et le ressuscite après la mort.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Est- ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir? Ainsi a été enjolivé aux mécréants ce qu'ils œuvrent ».* (Al-'An`âm : 122)

*« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé une âme (le Coran) provenant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers un chemin droit (ASM) ».* (Ach-Chûra : 52)

Le Coran est donc une lumière qui illumine les âmes . Ces dernières illuminent à leur tour pour autrui la Voie Droite d'Allah (ASM) .

C'est pour cela que le Saint Coran est devenu l'âme des âmes; sa lumière éblouissante émanant de la Lumière d'Allah, le Sublime, le Très Grand. Allah illumine par cette lumière les cœurs et les âmes. Celui à qui Allah n'a pas donné de lumière, n'est point guidé. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Ô vous qui avez cru! Repentez- vous à Allah d'un repentir sincère. Afin que votre Seigneur efface vos fautes et qu'Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les rivières, le jour où Allah honorera le Prophète et ceux qui croient avec lui. Leur lumière les devancera et sera à leur droite; ils diront: «Seigneur, parachève pour nous notre lumière et pardonne- nous. Car Tu es Omnipotent» (At-Tahrîm:8)*

Il dit de même:

*« Le jour où tu verras les croyants et les croyantes, leur lumière courant devant eux et à leur droite;(on leur dira): «Voici une bonne nouvelle pour vous, aujourd'hui: des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement». Tel est l'énorme succès »* .(Al-Hadîd:12)

Toutes les âmes humaines ont besoin de la lumière des paroles d'Allah et de la lumière du Messager d'Allah pour sortir des ténèbres vers La Lumière d'Allah, le Très-Haut.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Ô gens du Livre! Notre Messager (Muhammad) vous est certes venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et pardonnant bien d'autres choses! Une lumière et un Livre explicite vous sont certes venus d'Allah! ».* (Al-Mâ'ida:15)

*« Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent mentionné chez eux dans la Thora et l'Évangile. Il leur ordonne le convenable, leur interdit le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises et leur ôte le fardeau et les jougs qui leur pesaient. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui; ceux-là seront les gagnants ».*  
(Al-'A'râf :157)

*« 'Alif, Lâm, Râ'. (Voici) un livre que Nous t'avons révélé, afin que - par la permission de leur Seigneur - tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, sur la voie du Tout-Puissant, du Digne de louange »*  
(Ibrâhîm:1)

*« C'est Lui qui fait descendre sur Son serviteur des versets clairs, afin qu'il vous fasse sortir des ténèbres vers la lumière; et Allah est assurément Compâtissant envers vous et Très-Miséricordieux ».*  
(Al-Hadîd:9)

C'est pour cela que l'on considère que le Prophète –b.s- était un Coran qui marchait parmi les gens. Grâce à lui, Allah a fait sortir les âmes humaines des ténèbres de l'égarément vers Allah -qu'Il soit Loué et Exalté- et vers Sa lumière évidente. Sa lumière est semblable à une niche où se trouve une lampe. La lampe est dans un récipient de cristal et celui-ci ressemble à un astre de grand éclat; son combustible provient d'un arbre béni: un olivier ni oriental ni occidental dont l'huile semble éclairer sans même que le feu la touche. Il est Lumière sur lumière.

### **Le Saint Coran:**

D'après Le Messager d'Allah –b.s-:

*« La supériorité des paroles d'Allah sur les paroles des créatures, est semblable à la supériorité d'Allah par rapport à Ses créatures ».* (Transmis par l'imam Ad-Dârimî)

Les paroles d'Allah sont sacrées et conviennent à tous les temps et en tout lieu. Quiconque aime Ses paroles aime Allah et quiconque les vénère, a vénéré Allah. De même, quiconque lui désobéit, a désobéi à Allah et quiconque le prend en aversion, aura pris Allah en aversion. Ce sont les paroles lues d'Allah, Sa voie droite et Sa lumière évidente. L'erreur ne l'atteint de nulle part: c'est un exposé explicite et détaillé de toute chose. Rien n'est absent de ce Livre. C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux (Al-Mottaqîn). Il intercédéra en faveur de ceux qui l'auront lu, le Jour de la Résurrection. Le Paradis est constitué de degrés équivalant au nombre des versets du Saint Coran. Ce Coran prévaut sur tous les livres saints. Allah a pris à Sa charge de le préserver jusqu'à l'avènement de l'Heure : nulle altération ne l'atteindra. Ainsi, aucune lettre n'a été changée depuis plus de quatorze siècles. Le Coran que

vous trouvez au Caire est le même que celui qui se trouve au Japon, de même qu'aux Etats-Unis, en Chine et dans les quatre coins du monde, sans une lettre de plus ou de moins. C'est le miracle du Prophète –b.s- valable en tout temps et en tout lieu , par lequel, Allah a transpercé le voile du temps, du lieu et de l'âme humaine. Quiconque juge d'après ce Livre, est équitable et celui qui suit ses enseignements est guidé vers la Voie Droite (ASM).

Il constitue une évocation pour celui qui veut qu'Allah lui adresse la parole et il est le fondement de la guidance pour tout Homme. Il purifie les âmes et les esprits et les relie au Seigneur de la Terre et du Ciel.

Le Coran fut révélé au Prophète –b.s- par fragments, sur une durée de 23 ans – dont treize ans à La Mecque, avec les versets mecquois, et dix autres à Médine, avec les versets médinois parmi lesquels quelques versets furent révélés au cours des voyages. La révélation se faisait au Prophète –b.s- par l'intermédiaire de l'Archange Gabriel, l'Esprit Honnête (que la paix soit sur lui) . Elle lui venait sous forme d'un tintement de cloche, durant son sommeil ou encore par l'Archange Gabriel lui-même. Le Prophète –b.s- indiquait à ses compagnons l'endroit où ils devaient mettre chaque verset à sa juste place, et cela jusqu'à l'achèvement de la révélation des versets du Livre d'Allah lors du Pèlerinage d'Adieu. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce qui a été dédié à un autre qu'Allah, la bête étouffée, la bête assommée ou morte d'une chute ou morte d'un coup de corne, et celle qu'une bête féroce a dévorée - sauf celles que vous égorgez avant qu'elles ne soient mortes -. (Vous sont interdits aussi) la bête qu'on a immolée sur les stèles des idoles, ainsi que le fait de procéder au partage par tirage au sort au moyen de flèches: cela est de la perversité. Aujourd'hui, les incroyants ont désespéré (de vous détourner) de votre religion: ne les craignez donc pas et craignez- Moi. Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et complété pour vous Mon bienfait. Et J'ai agréé l'Islam comme religion pour vous. Si quelqu'un est contraint par la faim, sans inclination vers le péché... alors, Allah est Pardonneur et Miséricordieux ».* (Al-Mâ'ida:3)

Le Saint Coran a été classifié selon un ordre syncrétique où il n'y a nulle place à l'idjithâd. Il renferme cent quatorze sourates qui commencent par la sourate Al-Fâtiha, suivie des sept longues sourates, et il se termine par les sourates les plus courtes et enfin la sourate An-Nâs.

< Al-Basmala > (qui consiste à dire : *«Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux»*) fait partie du Coran. Elle n'est pas comptée comme un verset dans chaque sourate, d'après la majorité des ulémas, sauf pour le cas de la Fâtiha, dont elle constitue un verset.

Cette dernière sourate est «la mère du Coran» ; elle est constituée des sept versets que l'on répète» et englobe les trois visées du Saint Coran, à savoir:

1. La foi en l'unicité d'Allah = la croyance en Allah.
2. Les récits = la croyance aux anges, aux messagers, aux livres saints, au Jugement Dernier et à la prédestination d'Allah.
3. Les prescriptions, les ordres et les interdictions = les bonnes actions.

C'est pourquoi, le tiers du Coran a pour but de faire connaître aux gens leur Créateur ceci est le fondement de toute foi et de toute bonne action. Le Saint Coran parle de l'invisible que l'Homme ignore, en vue de corriger des croyances fausses dans l'esprit des gens. Même si le Coran contredit les paroles des gens ou de divers raisonnements, il ne fait l'objet d'aucun doute, car le doute est en tout ce qui est en contradiction avec lui. Le Coran constitue les paroles du Créateur de la raison et des gens, c'est pour cela qu'Allah a commencé la sourate Al-Baqara par:

*« 'Alif, Lâm, Mîm. \* C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux, \* qui croient à l'invisible et accomplissent la prière et dépensent (dans l'obéissance à Allah) , de ce que Nous leur avons attribué ».*

(Al-Baqara : 1-3)

Tout ce que mentionne le Livre d'Allah est une vérité absolue car Allah Est Le Seul Créateur et Est Le Seul Savant. Personne n'a créé avec Allah, donc personne ne sait rien, excepté Allah.

Si le lecteur comprend un verset coranique sans remarquer le sens nouveau que lui apporte le verset, alors il n'aura pas compris le verset ; car le Coran n'a pas été révélé pour nous informer de choses que nous connaissions ou comprenons facilement, sinon cela serait une perte de temps.

Il a été plutôt révélé pour nous informer de ce que nous ne connaissons pas et pour corriger nos croyances erronées dans plusieurs domaines. Quand Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas le mécréant pécheur ».*

(Al-Baqara : 276)

Ce verset contredit toute logique ainsi que les convictions des gens car, en principe, dans les comptes bancaires, les profits sur les dépôts augmentent avec le temps, alors que les aumônes diminuent les biens.

Le Coran vient donc bouleverser cette croyance et confirme que l'argent se multiplie quand on le donne par charité, pour plaire à Allah, alors que l'argent diminue quand son possesseur pratique l'usure.

Le croyant croit uniquement au Coran et essaye de faire fructifier son argent en augmentant les aumônes et en s'abstenant de l'usure.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messenger. Mais, si vous vous repentez, vous aurez vos capitaux. Vous ne léserez personne, et vous ne serez point lésés ».* (Al-Baqara : 279)

**De ce qui précède, nous déduisons que le musulman doit s'attacher au Livre d'Allah de diverses manières :**

1- Lire le Saint Coran et le réciter comme il convient de le faire, telle est la meilleure sorte d'évocation d'Allah. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« C'est certainement un rappel (le Coran) pour toi et ton peuple. Et vous en serez interrogés ».* (Az-Zukhruf : 44)

*« Ceux à qui Nous avons donné le Livre, qui le récitent comme il se doit, ceux-là y croient. Et ceux qui n'y croient pas sont les perdants ».* (Al-Baqara:121)

2- Etudier l'exégèse du Coran et sa signification, méditer sur le Coran et y croire fermement.

3- Mémoriser ses versets.

4- Appliquer ses préceptes.

5- L'enseigner à autrui.

Le Messenger d'Allah –b.s- a dit :

*« Le meilleur parmi vous est celui qui étudie le Coran et l'enseigne ».*

(Transmis par l'imam 'Abû Dâwwûd)

Le Messenger d'Allah –b.s- a dit:

*« On dira à celui qui connaît le Coran par cœur : Lis, élève-toi d'un degré et récite comme tu récitais durant la vie terrestre. Ton rang sera au niveau du dernier verset que tu réciteras ».* (Transmis par l'imam At-Tirmidhî)

Tout en lisant, avec chaque verset récité, il s'élèvera d'un degré équivalent à la distance qui sépare la terre du ciel.

Le musulman doit se fixer un nombre minimal de versets du Coran à réciter chaque jour et un autre à étudier par cœur, afin qu'il ne soit pas du nombre de ceux qui ont délaissé le Coran.

Il doit graduellement augmenter le nombre de versets récités et mémorisés. Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Et le Messenger dit:«Seigneur, mon peuple a délaissé le Coran!»* (Al-Furqân:30)

D'après 'Abû Bakr As-Ciddîq (qu'Allah soit satisfait de lui):

« **Quiconque aura pris, plus de quarante jours pour terminer la lecture du Coran, l'aura délaissé** ».

Le musulman doit savoir que le Coran est miraculeux et qu'il comporte divers aspects inimitables : linguistiques, scientifiques, économiques, etc. C'est la source indéniable de chaque science dont l'Homme a besoin. Quiconque recherche la vie d'ici-bas, qu'il recoure au Coran et quiconque aspire à celle de l'au-delà, qu'il recoure au Coran. Quiconque veut les deux ensemble, qu'il recoure également au Coran car il englobe tout ce dont le musulman a besoin: la science de l'invisible, ainsi que toutes les autres sciences indispensables à la vie humaine.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

« *Nulle bête marchant sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés* ». (Al-'An`âm : 38)

Ton intérêt marqué pour le Livre d'Allah est à vrai dire un intérêt porté à Allah ; ta proximité des paroles d'Allah est, à vrai dire, une proximité d'Allah et ta connaissance des paroles d'Allah est une connaissance de l'essence divine, car il s'agit de Ses paroles sacrées.

C'est pour cela que nous avons parlé des paroles d'Allah en parlant de l'essence divine. Au musulman de déployer ses efforts, d'étudier et de mémoriser le Livre d'Allah , dans le but de connaître Allah, de se rapprocher de Lui et de gagner Son amour.

### **Conclusion sur l'attestation de l'essence divine :**

Ainsi, nous terminons cette première partie relative à la foi en Allah et portant sur l'attestation de l'Essence Divine. Dans cette partie, nous avons fait mention de certains principes pour la compréhension des versets parlant de l'essence divine ; nous avons donné un exemple pour la compréhension des versets coraniques où est mentionnée l'expression de la « Main d'Allah », puis nous sommes passés au monde de l'ordre relatif à Allah.

Ensuite, nous avons parlé de l'âme à commencer par l'âme humaine et l'esprit humain et nous avons mentionné un exemple des meilleures des âmes: celle de Muhammad ibn `Abdullah –b.s-.

Enfin, nous avons parlé du Saint Coran et de sa relation avec l'essence divine. Notre principal objectif est de connaître le Messenger d'Allah –b.s- ainsi que des paroles d'Allah, parachevant ainsi cette première partie de la foi en Allah.

## - Le discours sur l'âme et l'esprit humain :

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit dans les derniers versets de la sourate «Al-Hachr»:  
« *Ô vous qui avez cru! Craignez Allah. Que chaque âme (Nafs) voie bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. \* Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah; (Allah) leur a fait alors oublier leur propre (Nafs) âme; ceux-là sont les pervers* ».

(Al-Hachr:18-19)

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

« *Ne seront pas égaux les gens de l'Enfer et les gens du Paradis. Les gens du Paradis sont eux les gagnants* ».

(Al-Hachr : 20)

## - Le discours sur l'âme des âmes, le Saint Coran :

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

« *Si Nous avons fait descendre ce Coran sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Et ces paraboles Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent* ».

(Al-Hachr : 21)

- Le discours sur les deux mondes du visible et de l'invisible, des attributs divins ainsi que les attributs de la générosité et de la miséricorde :

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

« *C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, le Connaisseur de l'Invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux* ».

(Al-Hachr:22)

## - Le discours sur les attributs de la royauté et du pouvoir :

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

« *C'est Lui, Allah. Nulle divinité autre que Lui; Le Souverain, Le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, le Prédominant, Le Tout-Puissant, Le Contraignant, L'Orgueilleux. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils Lui associent* ».

(Al-Hachr : 23)

## - Le discours sur les attributs de la Création, de la Résurrection et du Jugement:

Allah, *le Très-Haut*, dit:

« *C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. A Lui , les noms les plus sublimes. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage* ».

(Al-Hachr : 24)

Ainsi, nous allons passer de l'étude de l'attestation de l'Essence Divine, du monde de l'ordre (l'âme – l'esprit) et de l'âme des âmes (le Saint Coran) , à l'étude

de l'attestation des attributs d'Allah, le Très-Haut, à travers l'étude de Ses noms sublimes ainsi divisés d'après les versets :

- 1- Les attributs de l'Essence Suprême
- 2- Les attributs de la générosité et de la miséricorde
- 3- Les attributs de la royauté et de la puissance
- 4- Les attributs de la Création, de la Résurrection et du Jugement.

Nous allons aborder maintenant la deuxième partie concernant l'attestation des attributs d'Allah, le Très-Haut, et qui sont réunis dans les noms sublimes d'Allah.

## **B. L'attestation des Attributs d'Allah:**

### **Introduction :**

Lorsque nous parlons des attributs d'Allah, nous entendons Ses noms sublimes parmi lesquels sont Ses attributs mentionnés dans ce hadith du Prophète - b.s - :

*« Allah a quatre-vingt-dix-neuf noms, c'est-à-dire cent moins un. Quiconque les a recensés, ira au Paradis ».*  
(Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

### **1) «Le Tout-Miséricordieux» (Ar-Rahman) :**

Le Nom [Allah] désigne l'Essence Suprême. De même , Le nom d'Allah «Ar-Rahman» [Le Tout-Miséricordieux] , désigne Allah tout en le qualifiant. Quant aux autres noms sublimes d'Allah, ce sont uniquement des attributs. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Dis: «Invoquez Allah, ou invoquez le Tout-Miséricordieux. Quelque soit le nom par lequel vous L'appellez, Il possède les noms les plus sublimes. Et dans ta Prière, ne récite pas à haute voix ; et ne la baisse pas trop, mais cherche un juste milieu entre les deux ».*  
(Al-'Isrâ':110)

Le nom «Ar-Rahman» se retrouve dans plusieurs versets coraniques et remplace le nom divin [Allah]. Allah - *Le Très Haut* - dit:

*« Le Tout-Miséricordieux. \* Il a enseigné le Coran. \* Il a créé l'homme ».* (Ar-Rahman : 1-3) & « Celui qui a créé sept ciels superposés sans que tu voies de disproportion en la création du Tout-Miséricordieux. Ramène (sur elle) le regard. Y vois-tu une brèche quelconque? ».  
(Al-Mulk:3)

Ceci renseigne l'être humain sur Son Seigneur - *qu'Il soit Loué et Exalté* - et lui apprend comment Allah est la source de toute miséricorde, au point que le nom



«Ar-Rahman» n'est pas seulement un attribut divin, mais un nom propre synonyme d'« Allah ». Comme Ta miséricorde est immense, ô Tout-Miséricordieux !

## **2 ) «Allah : il n'y a d'autre dieu que Lui (Alladhi la ilaha illa huwa) :**

C'est un attribut divin qui résume tout le sens du monothéisme. C'est le plus important des attributs d'Allah, le Très-Haut. Ce qui peut éclairer le mieux la réalité du monothéisme c'est la sourate Al-'Ikhâlâs qui équivaut au tiers du Saint Coran et qui est une négation du polythéisme :

*« Dis: «Il est Allah, Unique. \* Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. \* Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. \* Et nul n'est égal à Lui ».* (Al-'Ikhâlâs:1-4)

Tel est le premier nom qui accompagne toujours le terme divin [Allah] et qui précède tous Ses noms sublimes. Allah, qu'Il soit exalté, dit dans la sourate Al-Hachr:

*« C'est Lui, Allah. Nulle divinité autre que Lui (Alladhi la ilaha illa huwa) ; Le Souverain, Le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, le Prédominant, Le Tout-Puissant, Le Contraignant, L'Orgueilleux. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils Lui associent. \* C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. A Lui les noms les plus sublimes. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage ».* (Al-Hachr:23-24)

De cela, nous concluons que les plus importants des attributs divins sont ceux de la miséricorde et de l'unicité. Pour cette raison, l'être humain doit tout particulièrement comprendre avec précision ces deux attributs s'il veut comprendre vraiment les autres attributs divins. Ces deux attributs sont une introduction à tous les autres attributs d'Allah.

## **3 ) Qu'entend-on par l'assimilation des beaux noms d'Allah (al-'ihsâ')?**

Cela consiste à connaître les attributs divins et ce qu'ils impliquent, à y croire et à en faire usage lorsqu'on invoque Allah pour demander Son assistance dans l'accomplissement de toute affaire, qu'elle soit grave ou minime.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms et laissez ceux qui profanent Ses noms: ils seront châtiés pour ce qu'ils ont fait ».* (Al-'A`râf :180)

Il va sans dire qu'il faut les mémoriser dans le cœur plutôt que de les répéter avec la langue, de sorte que ces Noms soient présents à l'esprit du musulman qui doit connaître tous les attributs de Son Seigneur, le Très-Haut. Toutefois pour adopter cette voie, le musulman a besoin de recherche et de planification pour atteindre

intégralement un niveau d'assimilation totale des noms sublimes d'Allah , de sorte qu'il n'en oublie pas un seul ni ne néglige d'y recourir en toutes circonstances.

#### **4 ) Evoquer Allah par Ses attributs:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ô vous qui croyez! Evoquez Allah sans cesse \* et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour ».* (Al-'Ahzâb : 41-42)

Nous savons que l'évocation d'Allah [Adh-Dhikr] est de plusieurs types : la célébration de la gloire d'Allah, de Sa louange, de Son unicité, ainsi que la prière et le salut pour le Prophète –b.s-, la prière, la récitation du Saint Coran, etc. Cependant, ce qu'on entend réellement par « adh-dhikr » c'est ce qui se fait grâce à l'évocation d'Allah à travers Ses Noms Sublimes et Ses Attributs.

Quand, dans le Coran, l'ordre d'évoquer Allah est donné, suivi de celui de célébrer Sa gloire, cela signifie l'ordre d'évoquer Allah d'une façon particulière et de L'évoquer par Ses noms sublimes c'est-à-dire que le musulman doit célébrer la gloire d'Allah avec Ses 99 beaux noms ; qu'il dise par exemple:

- *«Gloire à Allah le Souverain, Gloire à Allah le Pur, Gloire à Allah l'Apaisant».*
- *«Louange à Allah le Grand, Louange à Allah le Majestueux, Louange à Allah le Pardonneur.*

Ainsi, en prononçant le nom d'Allah avant de commencer toute affaire importante, le musulman doit avoir recours au nom qui convient à l'affaire qu'il entreprend. Si un élève commence à étudier ses leçons, par exemple, il dira:

*« Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, l'Omniscient ».*

Si l'homme part le matin, pour gagner sa vie, il dira :

*« Au nom d'Allah, le Grand Pourvoyeur, le Meilleur Garant ».*

Si l'on a peur de quelque chose on dira:

*« Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Protecteur ».*

Ainsi, nous débutons tout acte par celui ou ceux des noms sublimes divins les plus appropriés, en ayant ainsi recours à un ou plusieurs des attributs divins. Le Messenger d'Allah –b.s- dit :

*« Toute affaire importante qui ne sera pas commencée par la louange d'Allah, sera dépourvue de toute bénédiction ».* (Transmis par Ibn Mâdja)

Il n'y aura aucun bien dans cette acte parce que Satan y prend part et, par conséquent, elle sera dépourvue de bénédiction et de réussite. Le hadith n'a pas précisé un nom

divin en particulier, le choix est donc laissé au musulman qui est libre de choisir le nom approprié à l'acte qu'il entreprend d'accomplir. Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Excite, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras, rassemble contre eux ta cavalerie et ton infanterie, partage avec eux leurs biens et leurs enfants et fais-leur des promesses ». Or, Satan ne leur promet que tromperie ». (Al-'Isrâ': 64)*

Quand le musulman évoque Allah en rentrant chez lui ou en mangeant, Satan ne pourra partager ni son gîte ni son couvert. Il faut aussi évoquer Allah avant d'entreprendre toute relation charnelle avec son épouse, en disant: *« Au nom d'Allah. Fais que nous évitions Satan et prive-le de ce que Tu nous a octroyé ».*

On doit éviter Satan et faire en sorte qu'il ne touche pas notre épouse, sinon il risque de la partager avec nous.

La bénédiction réside dans le fait d'empêcher Satan de partager avec le fils d'Adam son action et de l'en priver totalement. C'est pourquoi il importe de glorifier, de louer Allah, de célébrer Son unicité et de commencer toute action par Son nom accompagné de Ses attributs.

## **5 ) Ce que dit le Saint Coran au sujet des attributs:**

Le Saint Coran n'a pas mentionné tous les noms sublimes d'Allah qui figurent dans le Hadith. Cependant, il en a mentionné plus des deux tiers. Certains Noms ont été mentionnés sous une forme verbale comme « al-bâsit » dans ce verset:

*« En vérité ton Seigneur étend Ses dons largement à qui Il veut ou les accorde avec parcimonie. Il est, sur Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant ». (Al-'Isrâ':30)*

D'autres Noms ont été mentionnés sous forme d'attributs indéfinis:

*« As-Safâ et Al-Marwa sont vraiment parmi les lieux sacrés d'Allah. Donc, quiconque accomplit , à la Maison Sacrée, le pèlerinage ou la `Umra ne commet pas de péché en faisant le parcours entre ces deux monts. Et quiconque agit bien de son plein gré, alors Allah est Reconnaisant, Omniscient ». (Al-Baqara : 158)*

« `Alîm » (Omniscient) est un attribut du nom « al-`alîm » et « châkir » (Reconnaisant) est un nom d'agent de l'attribut « ach-chukr » la «Reconnaissance» et le nom d'Allah pour cet attribut est « ach-chakûr ». Nous remarquons également que le Saint Coran a regroupé certains attributs et les a classés comme, par exemple, les attributs de (l'Audient, le Clairvoyant) que nous trouvons réunis dans quatre versets:

*« Gloire et Pureté à Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur (Muhammad) , de la Mosquée Al-Harâm à la Mosquée Al-'Aqsâ dont Nous avons béni les alentours afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant ». (Al-'Isrâ': 1)*

« Et Allah juge en toute équité, tandis que ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui ne jugent rien. En vérité c'est Allah qui est L'Audient, le Clairvoyant ». (Ghâfir:20)

« Ceux qui discutent sur les versets d'Allah sans qu'aucune preuve ne leur soit venue, n'ont dans leurs poitrines qu'orgueil. Ils n'atteindront pas leur but. Implore donc la protection d'Allah, car c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant ». (Ghâfir : 56)

« Créateur des cieux et de la terre. Il vous a donné des épouses (issues) de vous-mêmes et des bestiaux par couples; par ce moyen Il vous multiplie. Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant ». (Ach-Chûra:11)

On remarque que dans tous ces versets, le même ordre a été suivi: toujours « as-samî' » (l'Audient) précède « al-basîr » (le Clairvoyant).

Notons l'usage des attributs précédés par: (le Mieux – le Plus Juste – le Plus Miséricordieux) dans certains versets . Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

« Ceux qui émigrent dans le sentier d'Allah et qui sont tués ou meurent, Allah leur accordera certes une belle récompense, car Allah est le meilleur des donateurs ». (Al-Hadj : 58)

« Il dit: «Vais-je vous le confier comme, auparavant, je vous ai confié son frère? Mais Allah est le meilleur gardien, et Il est Le plus Miséricordieux des miséricordieux!» ». (Yûsuf : 64)

« Si une partie d'entre vous a cru au message avec lequel j'ai été envoyé, et qu'une partie n'a pas cru, patientez donc jusqu'à ce qu'Allah juge parmi nous ;car Il est le Meilleur des juges ». (Al-'A'râf : 87)

« Et Noé invoqua son Seigneur et dit: «Ô mon Seigneur, certes mon fils est de ma famille et Ta promesse est vérité. Tu es le plus équitable des juges ». (Hûd:45)

En récitant le Coran, il faut noter l'emploi des noms sublimes d'Allah et emprunter les mêmes formules de sorte à y avoir recours en invoquant Allah, en L'évoquant, en célébrant Sa gloire et Sa louange...

Nous remarquons que plusieurs des noms sublimes d'Allah ont été réunis dans les derniers versets de la sourate Al-Hachr:

« C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, le Connaisseur de l'Invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. \* C'est Lui, Allah. Nulle divinité autre que Lui; Le Souverain, Le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, le Prédominant, Le Tout-Puissant, Le Contraignant, L'Orgueilleux. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils Lui associent. \* C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. A Lui ,les noms les plus sublimes. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage ». (Al-Hachr:22-24)

## C. L'attestation des actes d'Allah, qu'Il soit exalté :

### Comment comprendre les actes d'Allah :

Le musulman ne doit pas s'engager dans de telles discussions, car la puissance d'Allah, le Très-Haut, est entre le « kâf » et le « nûn », elle n'a point de limites ni sur terre ni dans le ciel et Il n'a besoin d'aucun moyen. Il crée une communauté comme Il crée une fourmi.

Tous les actes par rapport à Sa Puissance, sont semblables.

Pour Lui, Il n'y a ni facile, ni difficile, ni grand, ni petit, ni impossible.

Le «comment» convient aux créatures qui sont assujetties aux moyens et aux lois de l'univers ; quant au Créateur de l'univers et de Ses lois, Il n'a pas besoin de moyens et il ne faut pas oser poser cette question: comment ?

### **Les attributs de ceux qui ont connu Allah et qui ont cru en Lui, qu'Il a aimé et qui L'ont aimé**

Celui qui est en quête du savoir doit toujours se rappeler que le but du savoir est l'action , que l'objectif de la foi ce sont les bonnes actions, et qu'il n'est pas possible d'acquérir la foi sans le savoir. En parlant d' Allah, qu'Il soit exalté, nous visons à Le connaître et à essayer de gagner Son approbation et, par suite, Son amour. Tel est l'objectif visé par la connaissance de l'Essence divine, Ses attributs et Ses actes. C'est pour cette raison qu'il importe de connaître le moyen d'atteindre ce grand but, à savoir : l'amour d'Allah.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Dis: «Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. \* Dis: «Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les incroyants! ».* (Al-'Imrân : 31-32)

C'est le verset unique qui montre le moyen de gagner l'amour d'Allah qui peut se résumer dans le fait de suivre l'exemple de l'homme le plus aimé d'Allah, à savoir le Messager d'Allah - b.s-. Suivre l'exemple signifie prendre le Prophète -b.s- pour modèle et pour exemple en chaque parole, chaque acte ou approbation. Nous devons lui emboîter le pas en toute affaire grande ou petite, connaître ses qualités et ses actions, de sorte qu'il soit plus proche de nous que nous-mêmes. Ensuite, l'amour que nous lui vouons, augmentera jusqu'à englober tous ceux qu'il a aimés parmi les Compagnons que nous devons à notre tour aimer et imiter, parce que le Prophète -b.s- les aimait.

Sachons que l'amour du croyant pour les Messagers et les pieux, lui vaudra leur compagnie au Paradis. Celui qui aime des gens sera ressuscité avec eux, et l'homme

sera ressuscité avec celui qu'il aime. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Quiconque obéit à Allah et au Messager... ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là! ».* (An-Nisâ': 69)

Les Compagnons se sont beaucoup réjouis de cette bonne nouvelle ; parce qu'ils avaient été peinés d'être séparés, au Paradis, de leur bien-aimé, qui sera dans le plus haut degré du Paradis.

Le Saint Coran a décrit, en un seul endroit, ceux qu'Il aime et qui L'aiment:

*« Ô vous les croyants! Quiconque parmi vous abjure sa religion... Allah fera venir des gens qu'Il aime et qui L'aiment, modestes envers les croyants, fiers et puissants envers les mécréants, qui luttent dans la voie d'Allah, ne craignant aucun blâme. Telle est la grâce d'Allah. Il l'octroie à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient ».* (Al-Mâ'ida:54)

Les gens pour lesquels Allah a confirmé Son amour ainsi que leur amour pour Lui, sont des Croyants convaincus que la puissance appartient à Allah, à Son envoyé et aux croyants. La puissance est réservée à celui qui est proche d'Allah donc toute personne éloignée d'Allah en est privée.

C'est pourquoi ils sont humbles devant la foi des vrais croyants alors qu'ils sont orgueilleux et fiers vis-à-vis des polythéistes, obstinés, éloignés d'Allah.

Ils sont ainsi devenus modestes envers les croyants et fiers et puissants envers les incroyants. Cette foi a ancré dans leurs cœurs la force et le courage de combattre dans la voie d'Allah, aux côtés de leurs coreligionnaires croyants prêt à mourir en martyrs, ne recherchant ni l'approbation des gens ni leurs calculs sans craindre la force de l'ennemi, ni son nombre ni son équipement ; ces derniers sont les faibles alors qu'Allah est le Puissant et le Prédominant.

Ces croyants ne font aucun cas de ceux qui les blâment, les tournent en dérision, ni de ceux qui osent se moquer d'eux parmi les ignorants qui ne connaissent que les bénéfices de la vie terrestre. Allah a acheté de ces croyants, leur personne et leurs biens en échange du Paradis.

Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer pour faire triompher la Parole d'Allah. Tels sont ceux dont parlent les versets.

**Note :** Quand nous recherchons l'amour d'Allah, nous aspirons à ce que cet amour nous domine entièrement, et que rien ni l'argent ni les enfants, ni d'autres choses n'égalent cet amour. Le Prophète –b.s- a dit:

*« Personne n'atteindra vraiment la foi qu'en vouant à Allah et à Son envoyé un amour inégalable »* (Transmis par 'Ahmad)

Le Prophète - b.s - a dit:

*« Aimez Allah pour les dons dont Il vous comble, aimez-moi pour l'amour d'Allah et aimez les gens de ma famille par amour pour moi ». (Transmis par At-Tirmidhî)*

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Dis: «Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans la voie d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers» ». (At-Tawba:24)*

### **A qui Allah a confirmé Son amour dans Son noble Livre ?**

Allah a confirmé Son amour pour neuf catégories de croyants dans dix-sept versets équivalant au nombre de rak`as faites dans les cinq prières quotidiennes accomplies durant chaque jour et chaque nuit.

#### Le Premier groupe (Al-Muhsinîn):

Allah a mentionné Son amour pour les bienfaisants (Al-Muhsinîn) dans cinq versets.

#### Le Second groupe (Al-Muttaqîn) et (Al-Muqsitîn):

Allah a mentionné Son amour pour les pieux (Al-Muttaqîn) dans trois versets, tout comme Il a mentionné Son amour pour les justes (Al-Muqsitîn) uniquement dans trois versets de Son livre.

#### Le Troisième groupe:

Allah a mentionné Son amour pour quatre types de personnes, chacun dans un verset : ce sont : ceux qui aiment se purifier (Al-Muttahiriîn) – ceux qui se confient à lui (Al-Mutawakiliîn) – les endurents (As-Sabirîn) – et enfin ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice solide .

Il a également mentionné Son amour pour deux types de croyants dans un seul verset coranique, il s'agit de ceux qui se repentent (Al-Tawwabiîn) et ceux qui se purifient(Al-Mutatah-hiriîn).

## Le Premier Groupe : Les Bienfaisants (Al-Muhsinîn) :

Il s'agit du groupe des croyants pour lesquels Allah a confirmé Son amour à cinq reprises dans Son Livre saint :

- 1- « *Et dépensez dans la voie d'Allah. Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la perdition. Et faites bien les choses. Car Allah aime les bienfaisants (Al-Muhsinîn) ».* (Al-Baqara : 195)
- 2- « *Ceux qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants ».* (Al-'Imrân:134)
- 3- « *Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les gens bienfaisants ».* (Al-'Imrân :148)
- 4- « *Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes actions en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) à condition qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir pris connaissance) , qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes actions ; puis qui restent pieux et croyants et qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Allah aime les bienfaisants ».* (Al-Mâ'ida : 93)
- 5- « *Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits et avons endurci leurs cœurs: ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, sauf pour un petit nombre d'entre eux. Sois indulgent et Pardonne leurs fautes. Car Allah aime, certes, les bienfaisants ».* (Al-Mâ'ida:13)

## Définition de la bienfaisance :

Il est important de comprendre le sens de la bienfaisance pour être capable de reconnaître les bienfaisants. Quand on interrogea le Prophète –b.s- sur la bienfaisance, il dit :

*« La bienfaisance consiste à adorer Allah comme si tu Le voyais. Car certes, si tu ne Le vois pas, Lui, Il te voit ».*

Tel est le summum de la foi et de la croyance absolue en Allah qui évolue d'une foi dans le cœur seulement à une vérité absolue basée sur un savoir sûr. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Mais non! Vous saurez bientôt! \* (Encore une fois) ! Vous saurez bientôt! \* Sûrement! Si vous saviez d'un savoir certain. \* Vous verriez, certes, la Fournaise. \* Puis, vous la verriez certes, avec l'œil de la certitude. \* Puis, assurément, vous serez interrogés, ce jour-là, sur la félicité ».* (At-Takâthur : 3-8)



Le verset montre que la foi atteint le degré d'un « *savoir certain* » des sciences de l'invisible qu'Allah nous a citées dans Son livre et dans la Sunna de Son Messager–b.s-. Par la suite, la foi augmente jusqu'à atteindre « *la pleine certitude* », le Croyant voit alors ces mystères par le cœur, et telle est la vérité certaine.

Le sens de cette partie du verset « *Vous verrez, certes, la Fournaise* » s'applique aux bienfaisants qui la voient ici-bas, grâce à l'excès de foi et de la croyance en ce qu'Allah a mentionné.

Puis, le Jour de la Résurrection, ils la verront « *avec l'œil de la certitude* » de leurs propres yeux, c'est là le degré de la bienfaisance. Le croyant adore alors Allah comme s'il Le voyait avec son cœur, Allah est présent à chaque moment de sa vie ; Il le voit et le surveille. Tel est le plus haut degré de la bienfaisance. Le degré moindre de la bienfaisance est celui où le croyant vit en sachant que l'œil d'Allah le voit et le surveille à chaque instant et en tout lieu et qu'il ne peut ni Le fuir ni se cacher.

### **Les qualités des Bienfaisants :**

Les qualités qui caractérisent les bienfaisants, et qui sont mentionnées dans les cinq versets précédents sont comme suit :

- 1) Préserver son âme et ne pas l'exposer à la moindre nuisance.
- 2) Faire la charité dans la prospérité et l'adversité, de jour comme de nuit, en secret et publiquement.
- 3) Dompter sa colère, pardonner aux gens et passer outre leur ignorance, en aspirant à gagner le pardon d'Allah et sans que l'injustice laisse une amertume dans leurs cœurs. Ce n'est pas seulement un pardon mais une rémission complète, de sorte qu'il ne reste dans l'âme que de bons sentiments envers autrui.
- 4) Etre bienfaisant dans chaque parole et chaque acte et notamment envers ceux qui leur ont causé du tort, de sorte qu'ils répondent au mal par le bien.
- 5) S'empresser d'invoquer le pardon d'Allah immédiatement après chaque péché commis, en aspirant au pardon et au paradis.
- 6) Combattre dans la voie d'Allah et ne jamais se résigner. Endurer avec patience tout ce qui peut les atteindre à cause de ce combat dans la voie d'Allah.
- 7) Ne cesser d'invoquer Allah parce qu'ils jugent très graves leurs péchés et de demander à Allah le pardon des péchés ainsi que la réussite et la victoire sur les incroyants.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes œuvres; puis qui (continuent) d'être pieux et de croire puis qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants ».* (Al-Mâ'ida : )

Les versets ont mis en relief plusieurs degrés dans la purification et l'élévation morale:

### **Le premier degré :**

*« Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes actions en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes œuvres; puis qui (continuent) d'être pieux et de croire et qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants ».* (Al-Mâ'ida : 93)

Allah, qu'Il soit exalté, dit d'eux :

*« Et ceux qui croient et font les bonnes actions, ceux-là sont les gens du Paradis où ils demeureront éternellement ».* (Al-Baqara : 82)

### **Le deuxième degré :**

*« Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes actions en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes œuvres; puis qu'ils (continuent) d'être pieux et de croire et qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants ».* (Al-Mâ'ida : 93)

C'est quand le Serviteur fait des progrès en atteignant le degré où la bonne action est précédée par la foi et la piété et pas seulement la foi, suivies de la bonne action fondée sur la foi et la piété.

Ainsi l'intention doit être sincère et véridique avant toute bonne action. Le bienfaisant appartient à Allah uniquement: dans toute action, il n'associera personne à Allah. C'est-à-dire qu'il craint Allah dans sa foi en Lui, tel est le sens de «être pieux et croire».

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Dis: «Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son culte aucun autre à son Seigneur» ».*

(Al-Kahf : 110)

Après la bonne action, viennent la piété et la foi qui l'empêchent de commettre n'importe quelle mauvaise action risquant de susciter le courroux d'Allah. Le premier degré comporte la bonne action seulement, quant à ce second degré, il comporte une bonne action associée à une intention sincère et véridique, telle est la parure (avec les bonnes œuvres) précédant le renoncement à toute action suscitant la colère d'Allah. C'est là le degré des pieux (renoncement et parure) c'est-à-dire renoncer aux péchés dont le premier est le polythéisme et se parer de bonnes actions sincères et dédiées sincèrement à (la face) d'Allah.

### **Le troisième degré :**

*« Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes actions en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes œuvres; puis qui (continuent) d'être pieux et de croire et qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants ».* (Al-Mâ'ida : 93)

Dans ce degré, la piété et la foi augmentent au sein du Serviteur d'Allah et viennent s'ajouter à la bonne action après (la piété et la foi) , encore plus de piété de sorte que l'œuvre et la foi atteignent le degré de la bienfaisance . La foi devient alors bienfaisance. C'est-là que le Croyant atteint le degré des bienfaisants qu'Allah aime et pour lesquels Il confirme Son amour dans cinq versets médinois de Son Livre saint. Invoquons Allah qu'Il nous compte parmi ces derniers.

### **Le seul endroit où Allah a décrit les bienfaisants est l'introduction de la sourate Luqmân:**

*« 'Alif, Lâm, Mîm. \* Voici les versets du Livre plein de sagesse, \* c'est un guide et une miséricorde pour les bienfaisants( Al-Mohsinîn) , \* qui accomplissent la prière, s'acquittent de la Zakâ et croient avec certitude en l'au-delà. \* Ceux-là sont sur le droit chemin de leur Seigneur et ce sont eux les bienheureux ».* (Luqmân:1-5)

Allah a confirmé que ceux qui offrent le meilleur exemple des bienfaisants, ce sont les Prophètes et l'on peut lire dans la sourate As-Sâffât, après la mention de chaque prophète, la répétition de cette parole d'Allah:

*« Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants ».*

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

« *«Paix sur Abraham»*. \* *Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants* ».

(As-Sâffât : 108-109)

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

« *«Paix sur Moïse et Aaron»* \* *Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants* ».

(As-Sâffât : 120-121)

Ceci montre que le plus haut degré de la foi est la bienfaisance.

Allah a ainsi décrit les bienfaisants: ils dormaient peu la nuit et, aux dernières heures de la nuit, ils imploraient le pardon (d'Allah); et sur leurs biens il y a un droit bien déterminé (la Zakât) pour le mendiant et le déshérité.

Ô Allah ! Rassemble-nous dans le groupe des bienfaisants le Jour de la Résurrection, avec le meilleur des bienfaisants et leur Imam, Muhammad ibn `Abdullah, le Messager d'Allah –b.s- .

### **Le Deuxième Groupe: Les Pieux « Al-Muttakîn » et Les Equitables « Al- Muqsitîn »:**

L'amour qu'Allah voue à chacun de ces deux groupes, est mentionné à trois reprises dans le Saint Coran.

#### **Les Pieux (Al Muttakîn):**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

« *Au contraire, quiconque remplit sa promesse et craint Allah... Allah aime les pieux* » . (Al-'Imrân : 76)

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

« *Et proclamation aux gens, de la part d'Allah et de Son messager, que le jour du Grand Pèlerinage, Allah et Son messager, désavouent les polythéistes. Si vous vous repentez, cela vaudra mieux pour vous. Mais si vous vous détournez, sachez que vous ne réduirez pas Allah à l'impuissance. Et annonce un châtiment douloureux à ceux qui ne croient pas. \* A l'exception des polythéistes avec lesquels vous avez conclu un pacte, puis qui ne vous ont manqué en rien et n'ont soutenu personne (à lutter) contre vous: respectez pleinement le pacte conclu avec eux jusqu'au terme convenu. Allah aime les pieux. \* Après que les mois sacrés expirent, tuez les polythéistes où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Prière et s'acquittent de la Zakât, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. \* Et si l'un des polythéistes te demande asile, accorde-le lui, afin*

*qu'il entende la parole d'Allah, ensuite aide-le à atteindre son lieu de sécurité! Ce sont des gens qui ne savent pas. \* Comment y aurait-il pour les polythéistes un pacte admis par Allah et par Son messenger? A l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte près de la Mosquée sacrée. Tant qu'ils sont corrects avec vous, soyez corrects avec eux. Car Allah aime les pieux ».* (At-Tawba:3-7)

### **Définition de la piété (At-taqwa) :**

La piété consiste à craindre Allah en secret comme en public, dans la prospérité et dans l'adversité et aussi quand les combats font rage. Elle consiste en quatre piliers fondés sur les six piliers de la foi :

- 1) La crainte du Sublime et c'est Allah, qu'Il soit exalté, crainte fondée sur la foi en Allah.
- 2) Œuvrer d'après la Révélation qui est le Livre d'Allah et la Sunna de Son noble prophète :la foi dans les Messagers, les Livres et les anges.
- 3) Etre satisfait même du peu de subsistance qu'Allah a octroyé à l'Homme, dont la base est la foi en la destinée et la prédestination.
- 4) S'apprêter pour le jour du départ qui est le jour de la rencontre d'Allah quand le Créateur jugera Ses créatures sur toute chose ,petite ou grande; ceci est fondé sur la croyance au Jour Dernier.

La piété (At-taqwa) dont le siège est le cœur, le cerveau et l'âme, comme nous en avons parlé précédemment, est le critère de la préférence entre les créatures auprès d'Allah. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ô vous les gens! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le meilleur d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Expert ».* (Al-Hudjurât : 13)

*« Voilà (ce qui est prescrit) . Et quiconque exalte les injonctions sacrées d'Allah, c'est là une preuve de la piété des cœurs ».* (Al-Hadj : 32)

La piété est l'un des plus hauts degrés de la foi et de la guidance ; elle renferme la sincérité de l'intention envers Allah dans la foi et l'œuvre pie, c'est aussi le fait d'éviter toute mauvaise action et toute fausse croyance qui rendent l'Homme coupable envers lui-même ou envers autrui. La piété consiste à renoncer à tout ce qui suscite le courroux divin et à se parer de tout ce qu'Allah aime, de sorte qu'on ne commette pas les péchés qu'Allah nous a interdits ni ne s'abstienne d'exécuter Ses ordres.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Quant à ceux qui sont guidés sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur inspira leur piété ».* (Muhammad : 17)

C'est pour cela que la piété est l'un des fruits de la guidance et de l'augmentation de la foi. C'est une piété particulière à chaque croyant, elle varie selon sa relation avec Allah.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Quant à ceux qui sont guidés sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur inspira leur piété ».* (Muhammad : 17)

*« Vois- tu s'il est sur la bonne voie, \* ou s'il ordonne la piété? ».* (Al-'Alaq:11-12)

Le terme « Taqwa » (piété) est dérivé étymologiquement de « wiqâya » qui est la préservation du feu. Les paroles et les œuvres pies qui satisfont Allah, protègent le Croyant du châtimeut du feu ,le Jour de la Résurrection. Or, ceci exige que l'on connaisse Allah, puis qu'on Le craigne ou que l'on craigne Son châtimeut, ensuite que l'on connaisse la Charia, le licite et l'illicite, et qu'on l'applique.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Comment vous préserverez- vous, si vous ne croyez pas en un jour qui rendra les enfants comme des vieillards aux cheveux blancs? ».* (Al-Muzamil : 17)

La piété c'est la bienfaisance qui est un terme désignant maintes sortes de biens. La piété est donc l'origine de tout bien.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ils t'interrogent sur les croissants de la nouvelle lune - Dis: «Ils servent aux gens pour calculer le temps, et aussi pour le Hajj (pèlerinage) . Et ce n'est pas un acte de bienfaisance que d'entrer dans les maisons par les portes arrières. Mais la bienfaisance pieuse (Al Birr) consiste à craindre Allah. Entrez donc dans les maisons par leurs portes. Et craignez Allah, afin que vous réussissiez! ».*

(Al-Baqara : 189)

*« Et n'usez pas du nom d'Allah dans vos serments, pour vous dispenser de faire le bien, d'être pieux et de réconcilier les gens. Et Allah est Audient et Omniscient ».*

(Al-Baqara : 22)

La piété est précédée par des degrés. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, et craint Allah et Le redoute... alors, voilà ceux qui récoltent le succès ».* (An-Nûr : 52)

Le fondement de la piété est la croyance en Allah puis en Son messager, en Ses

Livres, au Jour Dernier, à la destinée et à la prédestination ;c'est l'obéissance à Allah et à Son Messenger, puis la crainte d'Allah. C'est ainsi que la piété (Taqwa) s'enracine dans le cœur du croyant ; tel est le parti des gagnants. La piété est à l'origine de l'œuvre pie, quand elle la précède ; et elle peut être liée à l'essence de l'œuvre, quand elle la suit. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ô fils d'Adam! Si des messagers (choisis) parmi vous viennent pour vous exposer Mes signes, alors ceux qui sont pieux et se réforment, n'auront aucune crainte et ne seront point affligés ».* (Al-'A`râf : 35)

*« Vous ne pourrez jamais être équitables entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens. Mais si vous vous réformez et si vous êtes pieux... donc Allah est certes Pardonneur et Miséricordieux ».* (An-Nisâ' : 129)

Dans le premier verset, la piété d'Allah engage à la réforme, elle est également son origine et sa source, et c'est là le degré inférieur de la piété. Dans plusieurs versets coraniques, le croyant reçoit l'ordre de craindre Allah et Son châtement et d'accomplir de bonnes actions. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*«Craignez Allah donc et obéissez-moi\* n'obéissez pas à l'ordre des outranciers ».* (Ach-Chu`arâ' : 150-151)

*« Ô vous qui croyez! Craignez Allah et parlez avec droiture ».* (Al-'Ahzâb : 70)

*« Craignez Allah, donc autant que vous le pouvez, écoutez, obéissez et dépensez avec largesse. Ce sera un bien pour vous. Celui qui a été protégé contre sa propre parcimonie... ceux-là sont ceux qui réussissent ».* (At-Taghâbun : 16)

Dans le second verset, la piété d'Allah réside dans l'œuvre même, qui est la réforme, c'est pour cela que la récompense est plus grande, à savoir : le pardon d'Allah et Sa miséricorde. Tel est le degré supérieur de la piété. On trouve maints exemples de cela dans le Coran. Allah,*qu'Il soit exalté*, dit en parlant de la réconciliation:

*« Les croyants ne sont que des frères. Réconciliez entre vos frères, et craignez Allah, afin qu'on vous fasse miséricorde ».* (Al-Hudjurât : 10)

C'est-à-dire que le croyant doit craindre Allah en réconciliant ses coreligionnaires. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit en parlant de l'endurance :

*« Certes vous serez éprouvés dans vos biens et vos personnes; et certes vous entendrez de la part de ceux à qui le Livre a été donné avant vous, et de la part des polythéistes, beaucoup de propos désagréables. Mais si vous êtes endurants et pieux... Ceci est la plus dure résolution à prendre ».* (Al-'Imrân : 186)

Ceci veut dire qu'il doit craindre Allah en étant endurant. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit en parlant de la bienfaisance :

*« Et si une femme craint de son mari abandon ou indifférence, alors ce n'est pas un péché pour les deux s'ils se réconcilient par un compromis quelconque, et la réconciliation est meilleure, puisque les âmes sont portées à la parcimonie. Mais si vous faites le bien et vous craigniez Allah... Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ».* (An-Nisâ':128)

La crainte d'Allah doit aller de pair avec la bienfaisance. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit en parlant de la foi :

*« Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon. Et Allah n'est point tel qu'Il vous dévoile l'Inconnaissable. Mais Allah choisit parmi Ses messagers qui Il veut. Croyez donc en Allah et en Ses messagers. Et si vous avez la foi et la crainte d'Allah, vous aurez alors une récompense énorme ».* (Al-'Imrân:179)

On doit craindre Allah dans sa foi ; ce qui montre que le serviteur croyant doit craindre Allah aussi bien dans sa réconciliation, que dans son endurance, sa bienfaisance et sa foi.

C'est en cela que réside la piété dans l'accomplissement de l'œuvre pie, et tel est le haut degré de la piété qui élève l'œuvre au degré de la bienfaisance et c'est par elle que le pieux atteint le degré du bienfaisant. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Certes, Allah est avec ceux qui (L') ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants ».* (An-Nahl:128)

Ceux-là craignent Allah dans leur œuvre pie pour l'amour d'Allah, ils deviennent aussi parmi ceux qui parachèvent l'œuvre et la perfectionnent. Allah a réuni ces deux sens dans ce verset:

*« Ô vous qui avez cru! Craignez Allah. Que chaque âme voie bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ».* (Al-Hachr: 18)

On y trouve d'abord que l'invitation s'adresse au croyant à craindre Allah et à voir ce que son âme a accompli et à préparé la première fois pour le Jour du Jugement.

Puis, la seconde fois, le croyant est invité à craindre Allah dans ses actions, à se repentir, à se réformer et à réparer les injustices en vue d'améliorer et de perfectionner son œuvre.

La piété est également exigée avant, pendant et après l'action accomplie. Avant, pour corriger l'intention afin que l'action soit exclusivement vouée à Allah ; pendant l'action pour que cette action soit vertueuse et vise l'approbation d'Allah. Après, pour qu'elle demeure secrète et qu'il la perfectionne, la parachève et ne la corrompe pas.



La crainte d'Allah est la voie vers la réussite : les pieux sont ceux qui ont réussi. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« 'Alif, Lâm, Mîm. \* C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux, (Al-Muttakîn) \* qui croient à l'invisible, accomplissent la prière et dépensent (dans l'obéissance à Allah), de ce que Nous leur avons attribué, \* Ceux qui croient en ce qui t'a été révélé, en ce qui a été révélé avant toi et qui croient fermement à la vie future. \* Ceux-là sont sur le bon chemin de leur Seigneur, et ce sont ceux qui réussissent (dans cette vie et dans la vie future) ». (Al-Baqara:1-5)*

*« Ils t'interrogent sur les nouvelles lunes - Dis: «Elles servent aux gens pour calculer temps, et aussi pour le Hajj (pèlerinage). Et ce n'est pas un acte de bienfaisance que de rentrer chez vous par l'arrière des maisons. Mais la bonté pieuse (Al Birr) consiste à craindre Allah. Entrez donc dans les maisons par leurs portes. Et craignez Allah, afin que vous réussissiez! ». (Al-Baqara: 189)*

Le Saint Coran a parlé de la piété dans plusieurs versets pour nous la faire connaître. Voici en ce qui suit, certains versets coraniques parlant de la piété.

### **1- La piété est le mode de subsistance des cœurs et de la foi, sans laquelle les cœurs meurent:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Le pèlerinage a lieu dans des mois connus. Si l'on se décide à l'accomplir, alors point de rapport sexuel, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage. Et le bien que vous faites, Allah le sait. Et prenez vos provisions; mais vraiment la meilleure provision est la piété. Et redoutez- Moi, ô vous qui êtes doués d'intelligence! ». (Al-Baqara :197)*

Telle est vraiment la meilleure provision que le croyant doit préparer pour sa vie future et il doit consacrer sa vie à la préparer, afin de rencontrer Allah, muni de cette provision.

Allah ne demande pas à l'Homme ni ne le charge de chercher sa subsistance, ni de passer toute sa vie à la collecter. Il lui ordonne plutôt de s'intéresser à préparer cette provision (la piété) qui sera celle de la vie future éternelle.

Quant à la subsistance éphémère d'ici-bas, Allah l'octroiera à Ses serviteurs. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Et commande à ta famille la prière, et fais-la avec persévérance. Nous ne te demandons point de nourriture: c'est à Nous de te nourrir. La bonne issue est réservée à la piété ». (Taha: 132)*

## **2- La piété est un vêtement qui protège le cœur du croyant et le préserve du châtement du Jour de la Résurrection:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ô fils d'Adam! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher votre nudité, ainsi que des parures. - Mais le vêtement de la piété voilà ce qui est meilleur - C'est l'un des signes (de la puissance) d'Allah, afin qu'ils se rappellent ».*

(Al-'A`râf:26)

Le verset met en relief que ce vêtement de la piété est meilleur que celui d'ici-bas qui couvre les parties intimes de l'Homme. Celui-ci a davantage besoin de la piété que de vêtements pour son corps. La nudité est celle du cœur dépourvu de foi et la révélation de ses mauvais côtés à autrui. La piété complète le vêtement du corps pour parfaire la chasteté et la beauté humaines.

## **3- Le pardon, la justice et la glorification du culte d'Allah tiennent de la piété:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et si vous les répudiez sans les avoir touchées, mais après fixation de leur dot (mahr) , versez-leur alors la moitié de ce que vous avez fixé, à moins qu'elles ne s'en désistent, ou que ne se désiste celui entre les mains de qui est la conclusion du mariage. Le désistement est plus proche de la piété. Et n'oubliez pas votre faveur mutuelle. Car Allah voit parfaitement ce que vous faites ».* (Al-Baqara : 237)

*« Ô vous les croyants! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ».* (Al-Mâ'ida : 8)

*« Voilà (ce qui est prescrit) . Et quiconque exalte les injonctions sacrées d'Allah, s'inspire en effet de la piété des cœurs ».* (Al-Hadj : 32)

## **4- Le contraire de la piété c'est la perversité, le péché et l'agression:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée; \* et lui a alors inspiré sa perversité de même que sa piété! \* A réussi, certes, celui qui la purifie. \* Et est perdu, certes, celui qui la rabaisse».* (Ach-Chams : 7-10)

*« Traiterons-Nous ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres comme ceux qui sèment le désordre sur terre? ou traiterons-nous les pieux comme les pervers? ».*  
(Sad:28)

*« Ô vous les croyants! Ne profanez ni les rites du pèlerinage (dans les sites sacrés) d'Allah, ni le mois sacré, ni les animaux de sacrifice, ni les guirlandes, ni ceux qui se dirigent vers la Maison Sacrée cherchant de leur Seigneur grâce et agrément. Une fois désacralisés, vous êtes libres de chasser. Et ne laissez pas la haine pour un peuple qui vous a barré la route vers la Mosquée Sacrée vous inciter à transgresser. Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraînez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur dans Sa punition! ».*  
(Al-Mâ'ida: 2)

Le verset souligne l'obligation de coopérer dans le bien et la piété car le soutien d'Allah est accordé à la communauté et le loup ne dévore que les brebis égarées. Les pieux doivent donc combattre toute coopération dans le péché, l'agression, la dépravation et la corruption.

Allah éprouve la piété du cœur du croyant:

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ceux qui, auprès du Messager d'Allah, baissent leur voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense ».*  
(Al-Hujurât: 3)

Le croyant doit donc savoir qu'Allah éprouvera sa foi et sa piété pour Lui. Qu'il se prépare pour cette épreuve qui sera sous forme de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et les endurants seront les bienheureux !

## **5- Informer qu'Allah est Le plus digne d'être craint; et c'est Lui qui détient le pardon:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Mais ils ne se rappelleront que si Allah veut. C'est Lui qui est Le plus digne d'être craint; et c'est Lui qui détient le pardon ».*  
(Al-Muddathir : 56)

C'est-à-dire qu'Allah est digne d'être craint par Ses créatures, car Il est capable de châtier et c'est Lui qui détient le pouvoir sur toute chose.

Il n'y a aucun refuge d'Allah si ce n'est auprès de Lui ; Allah est capable également de pardonner comme Il est capable de châtier et de punir le pécheur, c'est pour cela qu'Allah est Le plus digne d'être craint; et c'est Lui qui détient le pardon.

## 6- Le Coran divise les pieux en trois catégories :

A) Ceux qui pratiquent la piété :

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ceux qui pratiquent la piété, lorsqu'une suggestion de Satan les touche et qui se rappellent (du châtement d'Allah) : et les voilà devenus clairvoyants ».*

(Al-'A`râf:201)

*« Certes, Allah est avec ceux qui (L') ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants ».*

(An-Nahl : 128)

*« Et ceux qui avaient craint leur Seigneur seront conduits par groupes au Paradis. Puis, quand ils y parviendront et que ses portes s'ouvriront ses gardiens leur diront: «Salut à vous! vous avez été bons: entrez donc, pour y demeurer éternellement» ».*

(Az-Zumar : 73)

*« Quant à ceux qui craignent leur Seigneur, ils auront des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, un lieu d'accueil de la part d'Allah. Et ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur pour les pieux ».*

(Al-'Imrân:198)

Il s'agit de ceux qui luttent contre leurs penchants et réussissent à craindre Allah dans certaines de leurs œuvres plutôt que dans d'autres, ou qui craignent Allah avant d'accomplir l'acte en corrigeant leur intention.

Mais, Allah n'accepte pas un acte à cause du manquement et de la négligence qui l'entachent ou du manque de bienfaisance ;cet acte est inacceptable par Allah car toute œuvre pie n'est pas approuvée par Allah.

Ces croyants qui luttent contre eux-mêmes pour le bien et qu'ils sont doués d'âmes qui les blâment, Allah leur a promis le Paradis ainsi que Sa protection. Quand Satan les tente et leur souffle ses insinuations, ils se souviennent d'Allah et se protègent eux-mêmes de commettre les transgressions.

Ils luttent contre eux-mêmes et purifient leurs âmes autant qu'ils le peuvent, en suivant cet ordre d'Allah:

*« Craignez Allah, donc autant que vous pouvez ».*

Quand le croyant s'habitue à la piété et à La crainte d'Allah dans tous ses actes, il atteindra le rang des pieux qui ne cessent de craindre Allah dans chaque acte et chaque parole, dans l'adversité et la prospérité, avec l'ennemi et l'ami, en ce qu'ils aiment et en ce qu'ils détestent...

## B) Les pieux :

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour Dernier, aux Anges, aux Livres et aux prophètes, de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs, d'accomplir la prière et de s'acquitter de la Zakâ. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux! ».* (Al-Baqara : 177)

*« 'Alif, Lâm, Mîm. \* C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux, \* qui croient au Mystère, accomplissent la prière et dépensent (dans l'obéissance à Allah), de ce que Nous leur avons attribué, \* Ceux qui croient en ce qui t'a été révélé et en ce qui a été révélé avant toi et qui croient fermement à la vie future. \* Ceux-là sont sur le bon chemin de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent (dans cette vie et dans la vie future) ».* (Al-Baqara : 1-5)

*«Aspirez et concourez promptement au pardon de votre Seigneur, et à un Paradis large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux,\* qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui- car Allah aime les bienfaisants \* et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui pardonne les péchés si ce n'est Allah? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait ».* (Al-'Imrân:133-135)

D'après ces versets coraniques, nous pouvons ainsi résumer les attributs des pieux:

- 1- Ils croient au Mystère (Allah – les anges – les livres – les messagers) .
- 2- Ils croient fermement au Jour Dernier et à la vie future sur lesquels il n'y a pas de doute et ils s'y préparent.
- 3- Ils font l'aumône de ce qu'Allah leur a octroyé (savoir, temps et notamment argent).

Ils s'acquittent de la Zakâ et même davantage.

- 4- Ils donnent de leurs biens -quelqu'amour qu'on en ait- aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et aussi pour affranchir de la servitude.
- 5- Ils accomplissent la prière.

- 6- Ils craignent Allah en étant fidèles à leurs engagements et en s'acquittant parfaitement de leurs promesses et des contrats.
- 7- Ils sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage.
- 8- Ils se comportent avec droiture avec les gens et notamment avec l'ennemi, même s'ils le détestent et tant que ce dernier n'a pas violé son engagement.
- 9- Ils sont francs et sincères dans leur intention envers Allah en toute parole et en toute action.
- 10- Ils répriment leur colère, pardonnent aux gens et sont bienfaisants envers eux.

Ces dix qualités sont celles des pieux tels que les a décrits le Saint Coran. Ces pieux craignent Allah par toutes ces qualités, chacun autant qu'il le peut. Ils s'efforcent d'être bienfaisants en toutes leurs actions avec l'espoir qu'Allah leur fera atteindre le degré des bienfaisants.

Allah connaît parfaitement les pieux et Il est avec eux; il les assiste, les protège et les soutient, parce qu'ils ont cru en Allah, ont accompli de bonnes actions et ont craint Allah dans ces œuvres pieuses qu'ils ont parachevées, de sorte que leurs actions sont devenues satisfaisantes.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et Nous avons enjoint à l'homme d'avoir de la bonté envers ses père et mère: sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché; et sa gestation et son sevrage durèrent trente mois; puis, quand il atteint ses pleines forces et atteint quarante ans, il dit: «Ô Seigneur! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne œuvre que Tu agrées. Et fais que ma postérité soit de moralité saine. Je me repens à Toi et je suis du nombre des Soumis» ».* (Al-'Ahqâf : 15)

Les œuvres satisfaisantes sont celles qui sont agréées par Allah, car, quand le serviteur perfectionne son œuvre pieuse, il devient du nombre des pieux. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit: «Je te tuerai sûrement ». «Allah n'accepte, dit l'autre, que de la part des pieux» ».* (Al-Mâ'ida : 27)

Les pieux entrent au Paradis qu'Allah a apprêté exclusivement pour eux et a appelé en leur nom (la demeure des pieux), Allah, *qu'Il soit exalté* dit :

*« Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux ».* (Al-'Imrân : 133)

*« Et on dira à ceux qui étaient pieux: «Qu'a fait descendre votre Seigneur?» Ils diront: «Un bien». Ceux qui font les bonnes œuvres auront un bien ici-bas; mais la demeure de l'au-delà est certes meilleure. Combien agréable sera la demeure des pieux! \* Les jardins du séjour (éternel) , où ils entreront et sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils auront là ce qu'ils voudront; c'est ainsi qu'Allah récompense les pieux ».* (An-Nahl : 30-31)

Le Jour de la Résurrection, les pieux seront rassemblés auprès du Tout-Miséricordieux sur des montures et en grande pompe et le Paradis sera rapproché pour être proche d'eux. Ceux qui auront craint seront dirigés vers le Paradis, quant aux pieux (*Al-Muttaqin*) , c'est le Paradis qui se dirigera vers eux et se rapprochera d'eux, de sorte qu'ils ne prendront même pas la peine de s'y rendre.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« (Rappelle-toi) le jour où Nous rassemblerons les pieux sur des montures et en grande pompe, auprès du Tout-Miséricordieux ».* (Maryam : 85)

*« On rapprochera alors le Paradis pour les pieux ».* (Ach-Chu'arâ' : 9)

*« Le Paradis sera rapproché à proximité des pieux ».* (Qaf : 31)

*« Ainsi que des ornements. Et tout cela ne serait que jouissance temporaire de la vie d'ici-bas, alors que l'au-delà, auprès de ton Seigneur, est réservé aux pieux »*

(Az-Zukhruf : 35)

*« Les amis, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres - à l'exception des pieux ».*

(Az-Zukhruf : 67)

Les versets montrent que ce n'est pas seulement le Paradis qui est réservé aux pieux, mais que tout l'au-delà, à commencer par la Résurrection, le Rassemblement, le Jugement sont pour les pieux. Dans le chaos de la Résurrection, même les amis se querelleront les uns avec les autres, seuls les pieux éprouveront les uns pour les autres de l'amour et de l'affection. La piété et l'amour d'Allah les a réunis ici-bas, cet amour se poursuivra dans l'au-delà. Le Saint Coran a dépeint la béatitude des pieux dans le Paradis. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Les pieux seront dans des Jardins et (parmi) des sources \* recevant ce que leur Seigneur leur aura donné. Car ils ont été auparavant des bienfaisants:».*

(Adh-Dhâriyyât:15-16)

*« Les pieux seront dans des Jardins et dans des délices, \* se réjouissant de ce que leur Seigneur leur aura donné, et leur Seigneur les aura protégés du châtimement de la Fournaise ».*

(At-Tûr : 17-18)

« Quant aux pieux, ils auront une réussite: \* des jardins et des vignes ».

(An-Nabâ':31-32)

Le Coran a montré qu'Allah accorde la guidance du Saint Coran aux pieux exclusivement; chaque fois qu'ils lisent un verset, ce dernier augmente leur foi et leur piété. Allah, qu'Il soit exalté, dit:

« 'Alif, Lâm, Mîm. \* C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux ».

(Al-Baqara:1-2)

### C) Le plus pieux (Atqua):

C'est la piété parfaite quand le croyant craint Allah comme Il se doit et comme Il nous a donné l'ordre de le faire . Allah, qu'Il soit exalté, dit :

« Et comment pouvez- vous ne pas croire, alors que les versets d'Allah vous sont récités, et que parmi vous se tient Son messenger? Quiconque s'attache fortement à Allah, est certes guidé, vers un droit chemin. \* «O, vous les croyants! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission. \* Et cramponnez- vous tous ensemble au «Habl» (lien solide) d'Allah et ne soyez pas divisés; et rappelez- vous le bienfait d'Allah sur vous: lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères. Et alors que vous étiez au bord d'un abîme de Feu, c'est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi Allah vous montre Ses signes afin que vous soyez bien guidés. \* Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront. \* Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à se disputer; après que les preuves leur furent venues, ceux-là subiront un énorme châtement ».

(Al-'Imrân : 101-105)

Ensuite, ce verset coranique fut révélé dans le but de faciliter l'ordre de craindre Allah comme Il se doit:

« Craignez Allah, donc autant que vous le pouvez, écoutez, obéissez et dépensez avec largesse. Ce sera un bien pour vous. Et quiconque a été protégé contre sa propre avidité... ceux-là sont ceux qui réussissent ».

(At-Taghâbun : 16)

Notons que la vraie crainte d'Allah et la vraie piété exigent des efforts soutenus déployés par le croyant dans le but de comparaître devant Allah en étant musulman et elle exige que l'on ne soit pas tenté tout au long de sa vie par les attraits de ce monde ni les plaisirs temporels, et cela jusqu'à ce que l'âme atteigne le gosier. Il est à noter que ceux-là sont ceux qui ne se contentent pas seulement d'être pieux, mais qui cherchent à appeler les gens à la piété et au bien, en les appelant à la bienfaisance, en leur ordonnant d'exécuter les ordres d'Allah et en leur interdisant



de faire ce qu'Allah a interdit. Ces gens-là guident vers Allah, avec clairvoyance, et ce sont ceux qui auront réussi, car ils ont bien suivi l'exemple du Messager d'Allah –b.s- et ont ainsi obtenu l'amour d'Allah. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Dis: «Voici ma voie, j'appelle les gens à (la religion d'Allah) , moi et ceux qui me suivent avec clairvoyance. Gloire à Allah! Et je ne suis point du nombre des polythéistes ».* (Yûsuf : 108)

Tel est le chemin des prophètes, des ulémas et des guides qui sont les héritiers et les successeurs des Prophètes pour qui Allah a confirmé Son amour.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Dis: «Si vous aimez vraiment Allah, suivez- moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux ».* (Al-'Imrân:31)

Nous remarquons que la première tâche qui incombe à ces guides et à ces ulémas, c'est d'unifier les musulmans, de propager le savoir parmi leurs coreligionnaires musulmans en tout lieu et de les rassembler autour du Livre d'Allah et de la Sunna de Son prophète. La réussite de ces gens-là a été certifiée.

D'après le Prophète - b.s -:

*« Le meilleur parmi vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne aux autres ».* (Transmis par l'imam Al-Bukhârî)

Ces guides sont les meilleurs parmi les pieux (Al-Muttaqîn) , ils sont une lumière pour les autres et pour leur société. Les versets nous mettent en garde contre la discorde et la divergence entre musulmans, c'est une alerte de leur anéantissement, de leur humiliation et du châtement d'Allah pour eux, le Jour de la Résurrection ; car la religion risque de leur échapper des mains. Ces derniers ne font partie ni des pieux, ni des croyants; c'est comme si Allah, après avoir mentionné les plus hauts degrés de la foi qui est la vraie crainte d'Allah, avait mentionné le plus grand péché, à savoir la discorde et la divergence, après qu'Allah, par Son bienfait, nous a fraternisés et nous a rassemblés autour de Son Saint Coran et de Son meilleur Prophète - b.s -. Notons que les qualités de ceux qu'Allah a aimés, sont mentionnées au pluriel et non pas au singulier (les bienfaisants – les pieux) Ceci prouve que le croyant qui est proche d'Allah vit au sein de la communauté musulmane et non éloigné d'elle. Celui qui ne s'intéresse pas aux intérêts des musulmans, n'est pas des leurs. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Fais preuve de patience (en restant) avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir; désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux en cherchant (le faux) brillant de la vie sur terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, celui qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier ».* (Al-Kahf : 28)

### Les qualités du plus pieux (Al - Atqa) :

L'expression « *Le plus pieux* » (Al Atqa) a été mentionnée en un seul endroit du Livre d'Allah. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Alors qu'il sera évité au plus pieux, \* qui donne ses biens pour se purifier \* dont les bienfaits pour autrui ne sont jamais intéressés, \* mais seulement dans le but d'obtenir l'approbation de son Seigneur le Très-Haut. \* Et certes, il sera bientôt satisfait! ».*  
(Al-Layl:17-21)

L'imam des plus pieux est celui qui est venu avec la vérité : c'est le Messager d'Allah - b.s - , après lui vient Abû Bakr As-Siddîq qui a prêté foi à tout ce qu'avait transmis le Prophète d'après Son Seigneur. Ensuite il y a tous les attributs du « plus pieux » englobant toutes les qualités du pieux:

1- Il dépense son argent et tout ce qu'il possède d'après les ordres d'Allah, même s'il a un grand amour pour l'argent.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Vous n'atteindrez la (vraie) piété (Al Bir) , que si vous faites largesses de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites largesses, Allah le sait certainement bien ».*

(Al-'Imrân:92)

*« et ils offrent la nourriture, malgré leur amour (de l'argent) , au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier, \* (en disant) : «C'est pour l'amour d'Allah que nous vous nourrissons: nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude. \* Nous redoutons, de notre Seigneur, un jour terrible et catastrophique». \* Allah les protégera donc du mal de ce jour-là, et leur accordera la splendeur et la joie ».*

(Al-'Insân : 8-11)

2- Il lutte contre son âme pour la purifier et l'améliorer, comme il prodigue les aumônes et les charités qui purifient l'âme et l'anoblissent.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Prélève de leurs biens une çadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient .*

(At-Tawba : 103)

3- Toute bonne œuvre qu'il accomplit est dédiée exclusivement à Allah, en ne visant que la face de son Seigneur, le Très-Haut et le gain de Son approbation. Quand il

donne, il donne à Allah et quand il aime, il aime pour Allah. Selon le Prophète - b.s:

*« Le nœud le plus attaché de la foi (est atteint) , lorsque tu aimes pour Allah et tu détestes pour Allah ».*  
(Transmis par Ahmad)

Ce « plus pieux » , en chacun de ses actes , ne traite pas avec les gens, mais plutôt avec Allah, comme le faisait `A`icha (qu`Allah soit satisfait d`elle) quand elle parfumait le dirham de musc. Interrogée sur ce fait, elle dit :

*« Je sais que la charité tombe d`abord dans la main d`Allah, avant de tomber dans la main du pauvre ; j`ai donc aimé qu`elle soit sous le meilleur aspect quand elle tombe dans la Main d`Allah ».*

Allah, *qu`Il soit exalté*, dit :

*« Ne savent- ils pas que c`est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs et qui reçoit les Çadaqa, et qu`Allah est le maître du repentir et le Miséricordieux ».*

(At-Tawba : 104)

Les gens les plus pieux ont consacré leur vie et l`ont réellement vendue à Allah, Leur vie est donc devenue une miséricorde et un bien pour l`être humain, les animaux, les plantes et la flore et pour toutes les créatures : ils n`en ont rien épargné pour eux-mêmes. Ils emboîtent en cela le pas à la miséricorde octroyée de la part d`Allah, le Prophète –b.s- le meilleur des pieux et des bienfaisants. Allah, *qu`Il soit exalté*, dit:

*« Dis: «En vérité, ma prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l`Univers ».*  
(Al-`An`âm : 162)

Ainsi, nous avons explicité le sens de la piété (Al Taqwa) et en définissant « les pieux » (Aladhin Ittaqao) et les qualités des (Muttaqîn) , ainsi que le sens du « plus pieux ». Plût à Allah, qu`Il nous octroie leur amour et qu`Il nous compte parmi eux, pour gagner Son amour. Mais, quel chemin devons-nous emprunter pour être parmi les pieux (Al-Muttaqîn)?

### **Quelles sont les œuvres qui mènent à la piété ?**

#### **1) L`adoration d`Allah :**

*« Ô hommes! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Afin que vous parveniez à la piété ».*  
(Al-Baqara : 21)

#### **2) L`obéissance absolue au Livre d`Allah par sa récitation et sa mise en application: Allah - le Très Haut - dit :**

*« (Et rappelez-vous) quand Nous avons contracté un engagement avec vous et brandi sur vous le Mont:«Tenez fermement à ce que Nous vous avons donné et souvenez-vous de ce qui s`y trouve afin que vous soyez pieux!» »*  
(Al-Baqara:63)

3) L'application de la loi du talion pour préserver le caractère sacré du sang, des biens et de l'honneur parmi les gens : Allah – le Très Haut – dit :

*« C'est dans le talion que vous aurez la préservation de la vie, ô vous qui êtes doués d'intelligence, ainsi atteindrez- vous la piété ».* (Al-Baqara:179)

4) Le jeûne : Allah - Le Très Haut - dit :

*« O, vous les croyants! Le Jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez- vous la piété, \* pendant un nombre déterminé de jours. Quiconque parmi vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal de jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu' (avec grande difficulté) , il y a un rachat: nourrir un pauvre. Et si quelqu'un fait un bien en plus, de son propre gré, c'est mieux pour lui. Il est meilleur pour vous de jeûner; si vous le saviez! ».* (Al-Baqara:183-184)

Certains, en récitant ce verset, ne font pas de pause entre ces deux parties: *« ainsi atteindrez- vous la piété »*, et *« pendant un nombre déterminé de jours »*, comme si le jeûneur atteignait la piété, durant son jeûne, puis quand le jeûne prend fin ou que le mois de Ramadan s'écoule, sa piété s'arrête comme si Allah avait ordonné au croyant de jeûner le mois de Ramadan afin d'acquérir la piété !

5) S'en tenir à suivre strictement la Voie Droite et cela exclusivement, car il n'y a d'autre voie que celle de l'Islam : Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie. » Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez- vous la piété ».* (Al-'An`âm : 153)

- La Voie Droite, c'est l'Islam: Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre le coeur à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il montait au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas. \* Telle est la voie de ton Seigneur dans toute sa rectitude. Nous avons (effectivement) bien détaillé les versets pour des gens qui se rappellent ».* (Al-'An`âm : 125-126)

- C'est le chemin unique menant à la piété : Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Dis: « Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté : Nous pourvoyons à votre subsistance ainsi qu'à la leur. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ni en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a rendue sacrée. Voilà ce qu'(Allah) vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez- vous. \* Et ne touchez aux biens de l'orphelin que de la plus belle manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il*

*s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Peut-être vous rappellerez- vous. \* «Et voilà Ma Voie Droite (ASM) , suivez-la donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écarteront de Sa voie.»Voilà ce qu'Il vous recommande. Ainsi atteignez- vous la piété ».*  
(Al-'An`âm : 151-153)

- Les versets ont montré certains traits de cette Voie qu'il faut suivre pour atteindre la piété :

- 1- Ne rien associer à Allah.
- 2- La piété filiale.
- 3- Eviter les turpitudes évidentes et cachées.
- 4- Ne tuer qu'en toute justice la vie qu'Allah a rendue sacrée.
- 5- Ne toucher aux biens de l'orphelin que de la plus belle manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité.
- 6- Donner la juste mesure et le bon poids, en toute justice.
- 7- Etre équitable en témoignant, même s'il s'agit d'un proche parent.
- 8- Remplir l'engagement envers Allah.

D'après ces versets, pour que le croyant atteigne la piété, il doit d'abord raisonner, ensuite se rappeler pour atteindre enfin la piété.

### Les équitables (Al-Muqsifîn) :

Allah a confirmé Son amour pour ceux qui sont équitables (AM) en trois endroits seulement du Saint Coran . Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ils sont attentifs au mensonge et voraces de gains illicites. S'ils viennent à toi, sois juge entre eux ou détourne-toi d'eux. Et si tu te détournes d'eux, jamais ils ne pourront te faire aucun mal. Et si tu juges, alors juge entre eux en toute équité. Car Allah aime ceux qui sont équitables ».*  
(Al-Mâ'ida : 42)

Allah -Le Très Haut- dit :

*« Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables, car Allah aime les équitables ».*  
(Al-Hudjurât : 9)

*« Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables ».* (Al-Moumtahana : 8)

### **Signification de l'équité :**

La personne équitable est celle qui juge en toute impartialité, ainsi grâce à ceux qui sont équitables l'injustice disparaîtra de la vie des hommes. Le contraire de l'équitable est l'injuste et le partial. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et quant aux injustes, ils formeront le combustible de l'Enfer ».* (Al-Djinn : 15)

De là, on distingue la gravité de l'injustice qu'Allah a présentée comme contraire à l'Islam. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Il y a parmi nous les Musulmans et il y a les injustes (qui ont dévié) . Et ceux qui se sont convertis à l'Islam sont ceux qui ont choisi la sagesse ».* (Al-Djinn : 14)

Le musulman ne doit être ni injuste ni témoin d'une injustice. En effet, Allah vous a mis en garde contre l'injustice et l'iniquité. Le Messager d'Allah -b.s- a dit:

*« Evitez l'injustice, car elle formera les ténèbres du Jour de la Résurrection ».*  
(Transmis par Muslim)

Dans un hadith divin (Qudusy) transmis par le Prophète, d'après son Seigneur, Allah , *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Je Me suis interdit l'injustice comme Je l'ai interdite à Mes créatures. Ne soyez donc pas iniques les uns envers les autres »* (Transmis par Muslim)

Parmi les plus beaux attributs d'Allah figure celui d'Al-Muqsit, c'est-à-dire celui qui juge équitablement entre Ses créatures Allah est le Mainteneur de la justice: Il juge en toute équité entre Ses serviteurs et leur ordonne l'équité.

Un homme pieux a raconté qu'en passant devant un homme crucifié par Al-Hadjâdj, il avait dit :

*« Ô Seigneur ! Ton indulgence envers les injustes a causé du tort aux opprimés ». Alors il vit en songe que la Résurrection avait eu lieu et qu'il était entré au Paradis. Alors, il vit l'opprimé au plus haut degré du Paradis ( `Ilyyîn) et il entendit une voix disant: « Mon indulgence envers les injustes a fait atteindre aux opprimés le plus haut degré de `Ilyyîn ».*

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ô vous les croyants! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût- ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, Allah a priorité sur eux deux (et Il est plus connaisseur de leur intérêt que vous) . Ne suivez donc pas*

*les penchants, afin de ne pas dévier de la justice. Si vous portez un faux témoignage ou si vous le refusez, (sachez qu') Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ».* (An-Nisâ': 135)

Nous remarquons que les versets nous ordonnent de nous comporter avec équité et justice même contre nous-mêmes ou contre les gens les plus proches de notre cœur ; que la haine que nous éprouvons envers l'un des antagonistes ne nous pousse pas à l'opprimer ni à nous éloigner de la justice, soit en jugeant entre les gens soit en témoignant contre eux. La justice et l'équité sont plus dignes d'Allah, qui est l'Equitable, le Juste qui accorde un délai à l'injuste sans jamais le négliger.

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Il leur accordera un délai jusqu'au jour ou leurs regards se figeront. \* Ils courront (suppliant) , baissant la tête, les yeux hagards et le cœur vide ».* (Ibrâhîm : 42-43)

Allah entend l'invocation de l'opprimé et l'élève au-dessus de sept cieus, en clamant: *(Par Ma gloire et Ma magnificence, Je t'accorderai la victoire même après un certain temps) .*

La personne réellement équitable est celle qui, quand elle juge une affaire représentant une pomme de discorde entre elle-même et autrui – se lèse elle-même, de peur d'opprimer autrui de quelque manière. Tandis que quand elle juge parmi les gens, elle ne fait aucune distinction entre grand et petit, riche et pauvre, fort ou puissant et faible, entre un ami et un ennemi. Elle ne voit aucune différence entre les deux parties afin de trancher entre elles en toute équité.

Parmi les sept personnes qui seront couvertes par l'ombre d'Allah, le Jour où il n'y aura de protection que celle qu'Il accorde, c'est l'imam équitable. Selon les ulémas, l'imam est celui à qui Allah a octroyé la charge de dix personnes et qui les traite et juge parmi elles en toute équité, tel est l'imam équitable : chacun de vous à une charge, et chacun de vous est responsable de ceux qui sont à sa charge.

Le retard de la justice et de l'assistance de l'opprimé, est d'une grande gravité. Allah établit l'Etat équitable, même si cet état est incroyant et Il sape l'Etat injuste, même s'il est musulman. Allah a créé les cieus et la terre, en toute vérité ; même si la balance de l'injustice l'emporte dans ce monde terrestre, soyons assurés que la justice sera rétablie le Jour de la Résurrection. Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût- ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes ».* (Al-'Anbiyyâ': 47)

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Ce jour-là, chaque âme sera rétribuée selon ce qu'elle aura acquis. Ce jour-là, pas d'injustice, Allah est prompt dans (Ses) comptes ».* (Ghâfir : 17)

Ainsi toute iniquité prendra fin le Jour du Jugement et l'ayant droit acquerra son droit, au point que la bête dépourvue de cornes sera vengée de la bête cornue. L'incroyant n'entrera en Enfer qu'en étant convaincu qu'il mérite vraiment l'Enfer et non le Paradis.

Il ne sentira pas alors la moindre injustice, après qu'Allah aura jugé parmi les créatures et ce, malgré l'ampleur du châtement de l'Enfer.

C'est la justice qui protège l'unité et la fraternité des musulmans. Si une injustice a lieu, ce sont ces équitables (Al-Muqsifin) qui sauveront les âmes, le sang et les biens des musulmans de se perdre dans des guerres et des querelles dont seul Allah connaît les conséquences et dont seuls les ennemis de l'Islam profiteront des fruits.

Ces personnes équitables réconcilient les partis antagonistes. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme au Vrai et à la justice; c'est ainsi qu'en jugeant équitablement, les esprits sont satisfaits et la tentation est étouffée.

Allah a rendu sacrés le sang, les biens et l'honneur des musulmans ; de sorte que même pas les excuses légitimes ne peuvent les enfreindre. L'injustice est donc toute agression contre les biens, l'âme ou l'honneur des musulmans, perpétrée par son coreligionnaire, même dans le cas où le musulman est injuste envers lui-même et transgresse ses propres biens, son âme et son honneur.

Allah a interdit à Ses serviteurs d'être iniques envers eux-mêmes ou envers autrui.

Les équitables sont ceux qui protègent les biens, l'honneur et le sang des gens pour que ces derniers puissent vivre en sécurité et sérénité. Sans eux, les maisons seraient ruinées et les sociétés seraient perdues et l'Homme se perdra lui-même et la corruption alors répandra sur la terre.

C'est pour cette raison que les équitables ont toujours été les ennemis de tout gouverneur injuste; celui-ci les tue et les torture pour poursuivre à son aise sa transgression sans résistance.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ceux qui ne croient pas aux signes d'Allah, tuent sans raison les prophètes et tuent les gens qui commandent la justice, annonce-leur un châtement douloureux. \* Ce sont eux dont les œuvres sont devenues vaines, ici-bas comme dans l'au-delà. Et pour eux, pas de secoueurs! ».* (Al-'Imrân : 21-22)

Le fait qu'Allah ait réuni dans le même verset les prophètes avec « *les gens qui recommandent la justice* », dans les versets, met en évidence la valeur de ces gens équitables et leur importance dans la société et, par conséquent, montre qu'il est très grave de leur nuire. Allah, le Très-Haut, a ordonné à tout musulman de donner la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:



*« Et ne touchez aux biens de l'orphelin que de la meilleure manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables, même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Peut-être vous rappellerez-vous ».*

(Al-'An`âm:152)

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Dis: « Mon Seigneur a recommandé l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-le, avec sincérité dans votre culte. De même qu'Il vous a créés, vous retournerez à Lui » ».*

(Al-'A`râf : 29)

*« Donnez (toujours) le poids exact et ne faussez pas la pesée ».*

(Ar-Rahman:9)

*« Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la Balance, afin que les gens établissent la justice. Et Nous avons fait descendre le fer dans lequel il y a une force redoutable, aussi bien que des utilités pour les gens, et pour qu'Allah reconnaisse celui qui, sans Le voir, défendra Sa cause et celle de Ses Messagers. Certes, Allah est Fort et Puissant ».*

(Al-Hadîd : 25)

Allah a mis en garde contre le fait de fausser la balance et de ne pas donner la juste mesure. Il a qualifié de fraudeurs ceux qui agissent de la sorte. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez, et pesez avec une balance exacte. C'est mieux (pour vous) et le résultat en sera meilleur ».*

(Al-'Isrâ' : 35)

Le Jour de la Résurrection, Allah placera les balances exactes.

*« Nulle âme ne sera lésée en rien » : « Le Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût- ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes ».*

(Al-'Anbiyyâ': 47)

De ce qui précède, nous voyons que chaque musulman qui juge entre les gens ou témoigne entre eux, doit s'efforcer autant que possible d'être du nombre des équitables. Qu'il recoure à Allah et à Son nom « l'Equitable », qu'il demande conseil et consulte, car il n'aura aucune d'excuse, s'il juge injustement entre les gens.

En raison de l'énormité de cette responsabilité, Allah aime les équitables. La personne équitable applique cette justice chez elle, en traitant tous ses enfants, ainsi que ses épouses sur un même pied d'égalité, comme le faisait le Prophète –b.s.–.

## Le troisième groupe de qualités qu'Allah aime:

Ce groupe de croyants englobe six types de personnes qui peuvent être divisées en deux groupes:

- **Le groupe des qualités de la purification:** (*Al Mutatahirîn*) ceux qui se purifient, (*Al Muttahirîn*) ceux qui aiment à se purifier et (*Al Tawabîn*) les repentants.
- **Le groupe de la confiance, de la patients, et des combattants:** (*Al Motawakeliine*) ceux qui se confient à Allah, (*Al Saaberiine*) les patients et les endurants, et (*ceux qui combattent pour Allah en rang serré, pareils à un édifice renforcé*).

**Dans Son Livre Saint, Allah a confirmé Son amour pour ces six types de personnes, une fois pour chacun d'eux.**

## Le groupe des qualités de la purification:

Cette partie englobe des qualités qui ont toutes trait à la purification matérielle et à la purification spirituelle.

**1- Al-Muttahirîn:** Ce sont ceux qui aiment à se purifier de toute souillure matérielle et de tout péché qui souille leur cœur. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ne te tiens jamais dans (cette mosquée) car une Mosquée fondée dès le premier jour sur la piété (At-Taqwa), est plus digne que tu y pries. On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient (Al-Muttahirîn)».*

(At-Tawba:108)

Il est surprenant de voir qu'Allah affirme Son amour pour celui qui aime la purification. Ceci met en relief que la purification est d'une importance capitale dans la vie des individus et des sociétés ; c'est-à-dire que le croyant n'est pas pieux, s'il ne soigne pas la propreté de sa tenue, de son corps, du lieu où il se trouve..., et s'il n'évite pas les péchés et les mauvaises actions ou s'il ne purifie pas son cœur de ses maladies. La purification doit se répandre dans les sociétés musulmanes et devenir comme un signe distinctif de l'identité de la société. La purification dans la société au niveau des individus et des sociétés, reflète que ces sociétés sont proches d'Allah et de Sa Charia. Quiconque aime la purification, aime Allah et sera aimé d'Allah. De là, se voit l'importance de l'empressement à se repentir. Celui qui aime la purification ne supporte pas la crasse sur son corps et ne tarde pas à l'enlever, ni ne tarde à s'en repentir et à demander le pardon d'Allah, évite la perpétration d'un péché souillant son cœur, en fuyant vers Allah. Il se repent rapidement et n'attend pas pour se repentir le moment de la mort, comme le font plusieurs personnes en disant : *« Je me repens maintenant »*. Allah n'accepte pas le repentir de ces gens. Plus la crasse est négligée, plus elle colle au corps et au cœur, si bien que ce dernier devient aveugle et noir, c'est alors que le serviteur est éloigné d'Allah qu'il oublie et, de même, Allah l'oublie après qu'Il lui a fait oublier sa propre personne.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli a souillé leurs cœurs ».*

(Al-Mutaffifn:14)

Le Coran a utilisé le terme « purification » dans le sens moral, en parlant de Marie (*qu'Allah soit satisfait d'elle*), ainsi le fait d'être un élu est bien lié à la purification. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« (Rappelle- toi) quand les Anges dirent: «Ô Marie, certes Allah t'a élue et purifiée; et Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes ».*

(Al- Imrân: 42)

Le Coran a également montré que la charité purifie les cœurs, Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Prélève de leurs biens une Çadaqa par laquelle tu les purifies et les honores, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient ».*

(At-Tawba:103)

Allah a donné l'ordre de purifier le lieu où l'on se trouve ainsi que les vêtements; Il a dit à Son prophète Abraham de purifier Sa maison Sacrée pour ceux qui accomplissent Le Tawâf et pour ceux qui y prient.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Et quand Nous indiquâmes à Abraham le lieu de la Maison (La Ka`ba) (en lui disant): «Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui accomplissent le Tawaf, pour ceux qui y prient debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent».*

(Al-Hadj:26)

*« Et tes vêtements, purifie-les. \* Et de toute souillure, écarte- toi ».*

(Al-Mudaththir: 4-5)

Allah a ordonné que personne ne touche à Son livre excepté ceux qui se purifient, les Muttahirîn, et qui aiment à se purifier. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Dans un Livre bien gardé \* que seuls les Muttahirîn touchent ».*

(Al-Wâqi`a: 78-79)

### **- Les repentants et ceux qui se purifient:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: «C'est un mal. Eloignez- vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles deviennent pures. Quand elles se sont purifiées, alors ayez commerce avec elles suivant les prescriptions d'Allah, Allah aime ceux qui se repentent (Al Tawabîn), et aime ceux qui se purifient (Al-Mutatahirîn) ».*

(Al-Baqara: 222)

Ces versets parlent des menstrues et montrent qu'à l'arrêt de l'écoulement du sang qui est une souillure matérielle, la femme devient pure ; mais elle doit se purifier en prenant un bain rituel avant d'avoir des relations conjugales avec son mari . Ensuite, Allah a affirmé Son amour pour les repentants et ceux qui se purifient.

Ce verset est le seul du Coran qui réunit ces deux qualités pour lesquelles Allah a confirmé Son amour par la répétition du verbe (aimer) et sans répéter le nom d'Allah.

Ceci donne la preuve qu'il existe un lien implicite entre les purifications matérielles et morales. Les menstrues sont une souillure matérielle, on s'attendrait donc à ce que l'attribut (les purifiés) précède celui (des repentants) puisqu'il ne s'agit ni de péchés, ni de transgressions, mais d'une souillure matérielle.

Ceci montre que le bain rituel de la femme à l'arrêt de l'écoulement du sang, n'est pas une purification corporelle seulement, mais également comme tout bain qui nettoie le corps de la crasse, il nettoie l'âme des péchés.

Les ablutions et le bain ne sont pas uniquement conçus pour la purification du corps; mais ils visent également la purification des cœurs et des âmes de la souillure des péchés.

C'est pour cela que les ablutions à sec (At-Tayamum) ont été instituées en l'absence d'eau et que le passage de la main sur les babouches se fait par-dessus et non en dessous, et que la pratique répétée des ablutions ajoute une purification à la purification: avec l'eau ou avec la dernière goutte d'eau disparaît tout péché perpétré avec la main, la langue, et les yeux ou les pieds, de la personne qui fait les ablutions.

D'après le Messager d'Allah -b.s- :

*« Quiconque fait les ablutions en les parachevant ; puis dit : Je témoigne qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah qui n'Il a point d'associé et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et Son prophète. Seigneur ! Compte-moi parmi les repentants et les purifiés, (au Jour du Jugement). Les huit portes du Paradis seront grand ouvertes devant lui pour qu'il entre par la porte qu'il veut ».* (Transmis par l'imam At-Tirmidhî)

Nous arrivons ainsi à comprendre la sagesse qui réside derrière le fait de réunir les deux attributs et de placer « ceux qui se repentent » avant « ceux qui se purifient » ; car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent. Purifier le cœur des péchés par le repentir l'emporte sur la purification des corps des souillures matérielles et dans les deux il y a un bien; c'est pour cela que la purification représente la moitié de la foi. Donc, quiconque désire que son cœur reste toujours propre et pur des péchés et des maux, qu'il tienne à ce que son corps reste pur, propre et parfumé.

## 2 - Les Repentants (Al-Tawabin):

C'est l'un des plus beaux attributs d'Allah. Le «repentir» signifie le retour vers Allah et le recours à Lui, après s'en être éloigné, à cause du péché. Voici les piliers de ce repentir :

- 1- Regretter d'avoir commis le péché
- 2- Cesser de commettre le péché
- 3- Prendre la ferme décision de ne pas réitérer le péché, autant que l'on déteste être jeté dans l'Enfer.
- 4- Réparer les injustices.

Le «repentir» émane essentiellement du regret; si le pécheur regrette son péché, qu'il se réjouisse qu'Allah lui a accordé le repentir, qu'il est retourné à Allah et qu'Allah a accepté son repentir. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et (Il accueille le repentir) des trois qui étaient restés à l'arrière, ne sont pas sortis pour la guerre sainte et que, toute vaste qu'elle fût, la terre leur paraissait exigüe; ils se sentaient à l'étroit, dans leur propre personne et ils étaient persuadés qu'il n'y avait d'autre refuge d'Allah qu'auprès de Lui. Puis Il agréa leur repentir pour qu'ils se repentent, car Allah est le Maître du Repentir, le Miséricordieux ».*

(At-Tawba : 118)

Quiconque a péché puis s'est repenti, Le Maître du Repentir l'acceptera. S'il réitère son péché puis réitère son repentir, Allah l'accueillera favorablement. S'il commet à nouveau le péché puis s'en excuse et se repent, Allah lui pardonnera toujours ses péchés tant qu'il est encore en vie. Allah sait que tout fils d'Adam est pécheur par nature et Il considère que les meilleurs parmi ces pécheurs, sont ceux qui se repentent, qui retournent sans tarder à Allah après chaque péché et sans attendre jusqu'au moment de l'agonie. Lorsqu'il dira :

*« Mon Seigneur! Fais-moi revenir (sur terre) , afin que je fasse du bien en ce que j'ai négligé ».*

C'est Allah qui accepte le repentir de Ses serviteurs et pardonne les mauvaises actions et Il nous a ordonné de nous repentir auprès de Lui. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît, qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leur époux, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes.*

*Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous à Allah, Ô croyants, afin que vous récoltiez le succès ».* (An-Nûr: 31)

Le Messenger d'Allah - b.s - implorait le pardon d'Allah, cent fois par jour. Cette demande de pardon se terminait par une contrition sincère. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Ô vous qui avez cru! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère, afin que votre Seigneur vous efface vos fautes et qu'Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, le jour où Allah épargnera l'ignominie au Prophète et à ceux qui croient avec lui. Leur lumière courra devant eux et à leur droite; ils diront: «Seigneur, parachève pour nous notre lumière et pardonne-nous. Car Tu es Omnipotent» ».* (At-Tahrîm: 8)

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit:

*« Célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le Maître du Repentir (At-Tawba) ».* (An-Nasr: 3)

C'est grâce à la miséricorde d'Allah que les anges implorent le pardon en faveur de ceux qui se sont repentis<sup>2</sup>. Allah, *Le Très-Haut*, dit :

*« Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient: «Seigneur! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ton savoir. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtiment de l'Enfer. \* Seigneur! Fais-les entrer dans les jardins d'Eden que Tu leur as promis, ainsi qu'aux vertueux parmi leurs ancêtres, leurs épouses et leurs descendants, car c'est Toi le Puissant, le Sage ».* (Ghâfir : 7-8)

Allah nous a informés que la porte du repentir est incessamment ouverte de jour comme de nuit. Le Messenger d'Allah -b.s- dit :

*« Allah, qu'Il soit Loué et Exalté, étend Sa main, dans la nuit, pour que celui qui a péché pendant le jour, se repente et étend Sa main, pendant le jour, pour que celui qui a péché pendant la nuit, se repente ; et ce, jusqu'à ce que le soleil se lève du couchant (au Jour de la Résurrection) ».* (Transmis par Muslim)

Le Repentant (At-Tawab) c'est Allah qui accueille le retour et le regret du pécheur quelle que soit le nombre de fois ou il a recommencé de son péché. Allah lui accorde le repentir tant qu'il est sincère.

Le contrit c'est l'être humain qui commet beaucoup de péchés et ne cesse de se repentir auprès d'Allah. Allah l'aime toujours en raison de son retour continué à Lui et à Sa voie droite.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus: «Etablissez la religion; et n'en faites pas un sujet de division». Ce à quoi tu appelles les polythéistes leur paraît énorme, Allah choisit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui se repent ».* (Ach-Chûra:13)

Allah est le Tout-Affectueux, le Doux et l'Indulgent envers Ses créatures. S'ils commettent des péchés, Il est Celui qui pardonne les péchés, qui accepte le repentir. Il est le Compatissant, l'Indulgent, le Pardonneur, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. Nul autre que Lui ne pardonne les péchés. Quel que soit le nombre des péchés, la magnanimité d'Allah est encore plus grande, quelque graves qu'ils soient, Sa miséricorde est plus grande encore ; quelle que soit leur diversité, Allah les pardonnera tous ; car Il est le Grand Pardonneur qui accepte le repentir de Ses serviteurs et pardonne les mauvaises actions. Il protège Ses créatures alors qu'elles transgressent Ses ordres et Il leur accorde un délai jusqu'à ce qu'ils se repentent. Puis, quand ils reviennent à Lui, Il se réjouit d'eux et leur pardonne et échange leurs mauvaises actions contre d'autres bonnes.

Rappelons-nous ici que le premier repentant fut Adam (*que la paix soit sur lui*) à qui Allah a révélé les formules du repentir:

*« Tous deux dirent: «Ô notre Seigneur, nous nous sommes fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants» ».* (Al-'A`râf : 23)

Allah, le Très-Haut, dit:

*« Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux ».* (Al-Baqara : 37)

Le repentir doit être suivi par une réforme, lorsqu'il s'agit d'un péché ayant trait aux injustices commises contre les créatures et il doit être également accompagné de bonnes actions, quand il s'agit d'un péché commis contre soi-même. Allah, le Très-Haut, dit :

*« Mais quiconque se repent après son tort et se réforme, Allah accepte son repentir. Car Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux ».* (Al-Mâ'ida: 39)

Allah, le Très-Haut, dit:

*«Sauf celui qui se repent, qui a cru et qui fait le bien: ceux-là entreront au Paradis et ne seront point lésés ».* (Maryam : 60)

*« Sauf celui qui se repent, qui a cru et qui a accompli une bonne action; ceux-là Allah transformera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux ».* (Al-Furqân : 70)

*« Mais celui qui se sera repenti, qui aura cru et fait le bien, sera certes parmi ceux qui réussissent ».* (Al-Qasas : 67)

*« Ceux qui ont fait de mauvaises actions et qui ensuite se sont repentis et ont cru... ton Seigneur, après cela est sûrement Pardonneur et Miséricordieux ».*

(Al-'A`râf : 153)

*« Et quiconque se repent et accomplit une bonne action ,c'est vers Allah que sera son retour ».* (Al-Furqân : 71)

Le repentir consiste à revenir à la Voie Droite d'Allah, à la suivre et à s'efforcer de ne pas s'en écarter par un nouveau péché semblable au premier ou presque ; c'est pour cette raison que les anges invoquent Allah en faveur de celui qui s'est repenti et a suivi la Voie d'Allah et qui a déclaré sa conversion à l'Islam, marquant un nouveau début avec Allah. Allah, *le Très-Haut*, dit :

*« Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur,croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient: «Seigneur! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ton savoir. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtement de l'Enfer ».* (Ghâfir : 7)

*« Et Nous avons enjoint à l'homme d'être bon envers ses parents: sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché; et sa gestation et son sevrage durent trente mois; puis quand il atteint sa pleine force et atteint quarante ans, il dit: «O Seigneur! Inspire-moi pour que je Te rende grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes parents, et pour que je fasse le bien que Tu agrées. Et fais que ma descendance soit vertueuse. Je me repens à Toi et je suis du nombre des soumis» ».* (Al-'Ahqâf : 15)

Le repentir est dans l'intérêt du pécheur : il montre que le cœur du repentant a été purifié ; quant à ceux qui ne se repentent pas, ceux-là sont les coupables. Allah, *le Très-Haut*, dit :

*« Et proclame aux gens, de la part d'Allah et de Son messenger, le jour du Grand Pèlerinage, qu'Allah et Son messenger, désavouent les polythéistes. Si vous vous repentez, cela sera meilleur pour vous. Mais si vous vous détournez, sachez que vous ne réduirez pas Allah à l'impuissance. Et annonce un châtement douloureux à ceux qui ne croient pas ».* (At-Tawba : 3)



*« Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit (ce qu'ils ont proféré) , alors qu'en vérité ils ont dit la parole de la mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans. Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir. Mais ils n'ont pas de reproche à faire si ce n'est qu'Allah - ainsi que Son messager -les ont enrichis par Sa grâce. S'ils se repentaient, cela serait meilleur pour eux. Et s'ils récidivent, Allah les châtiara d'un douloureux châtiment, ici-bas et dans l'au-delà; et ils n'auront sur terre ni allié ni secoureur ».* (At-Tawba : 74)

*« Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi. Mais si vous vous soutenez l'un l'autre contre le Prophète, alors Allah sera son allié ainsi que Gibrîl et les vertueux parmi les croyants, et les Anges qui seront par surcroît (son soutien)».* (At-Tahrîm : 4)

Allah veut que nous nous repentions et Il l'accepte de celui qui se hâte de le faire.

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui aussitôt se repentent. Voilà ceux de qui Allah accepte le repentir. Allah est Omniscient et Sage. \* Mais le repentir n'est point destiné à ceux qui font de mauvaises actions jusqu'au moment où la mort se présente à l'un d'eux, alors il s'écrie: «Certes, je me repens maintenant» - ni pour ceux qui meurent en étant incroyants. Et c'est pour eux que Nous avons préparé un châtiment douloureux ».* (An-Nisâ': 17-18)

*« Et Allah veut accueillir votre repentir. Mais ceux qui suivent les passions veulent que vous vous incliniez grandement (vers l'erreur comme ils le font) ».*

(An-Nisâ':27)

Le Prophète -b.s- a dit :

*« Tout croyant qui commet un péché, puis se purifie parfaitement (par les ablutions) , et se lève pour accomplir (une prière de) deux rak`a et demande le pardon d'Allah, Allah certes lui pardonnera ».* (Transmis par 'Abû Dâwwûd)

Puis, Le Prophète -b.s- a récité ce verset :

*« Quiconque fait le mal ou se fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore le pardon d'Allah, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux ».* (An-Nisâ': 110)

La demande du pardon après avoir commis un péché précède tout repentir sincère auprès d'Allah.

Allah, *Le Très-Haut*, dit :

*« Implorez le pardon de votre Seigneur; ensuite, revenez à Lui. Il vous accordera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite. Mais si vous tournez le dos, je crains alors pour vous le châtement d'un grand jour ».*

(Hûd : 3)

Allah, *le Très-Haut*, dit :

*« Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez- vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour ».*

(Hûd : 90)

Allah, *le Très-Haut*, dit :

*« Ô vous qui avez cru! Repentez- vous à Allah d'un repentir sincère afin que votre Seigneur efface vos fautes et qu'Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, le jour où Allah épargnera l'ignominie au Prophète et à ceux qui croient avec lui. Leur lumière courra devant eux et à leur droite; ils diront: «Seigneur, parfaism-nous notre lumière et pardonne-nous. Tu es Omnipotent» ».*

(At-Tahrîm : 8)

**En conclusion, nous remarquons qu'il importe que la purification soit la ligne de conduite de notre vie, afin que nous fassions partie de ceux qui l'aiment; nous deviendrons alors des purifiés.**

**Ensuite, nous devons veiller à préserver la propreté de nos corps, de nos vêtements et des lieux où nous nous trouvons, en faisant parfaitement nos ablutions et en les répétant à plusieurs reprises, car c'est une lumière sur lumière par laquelle, Allah absout les péchés et les fautes avant même de débarrasser les corps de leur impureté.**

## **Le groupe des ceux qui se confient à Allah, les patients et ceux qui combattent dans son chemin en rang serre pareils a un edifice solide:**

Cette deuxième partie relative aux qualités de ceux pour qui Allah a confirmé Son amour une seule fois dans le Saint Coran , vient compléter la première partie qui a porté sur les qualités de la purification, (les purifiés, ceux qui aiment se purifier et les repentants ) en montrant comment éviter la perpétration d'un péché et la déviation de la Voie Droite tout en mettant en relief l'importance de s'empresser d'y revenir, sans tarder pour se débarrasser de toute souillure ayant atteint le cœur ou le corps. Tels sont les attributs des aimés d'Allah, qu'Il soit exalté.

Toutefois, l'être humain, durant sa vie et son cheminement vers Allah, tout en suivant la Voie Droite, s'expose à des situations multiples et variées. Le choix d'un musulman n'est pas forcément le choix d'un autre musulman ; cependant, Allah, qu'Il soit exalté, a déterminé pour nous un comportement, un raisonnement et une compréhension appropriés à chacune de ces situations. En optant pour le choix d'Allah, nous gagnons Son amour.

Le musulman doit avoir une mission et un objectif qu'il s'efforce de réaliser pour servir la religion d'Allah et dans ce but ,il déploie ses biens et sa vie pour gagner en échange l'amour d'Allah, qu'Il soit exalté. Cette mission est celle de la miséricorde et du don pour toutes les communautés humaines où qu'elles soient. Le musulman construit et déploie de sincères efforts, côte à côte avec ses coreligionnaires musulmans ,semblables à un édifice renforcé dont les diverses parties se soutiennent les unes les autres. Ils sont unis par le Livre d'Allah, *qu'il soit Loué et Exalté*, ainsi que par la Sunna de Son prophète –b.s- et rien ne les arrête de tout ce qui risque de les atteindre dans cette fin.

Aucun démon ne peut semer la discorde entre eux ni compromettre leur unité.

Ils font le Djihad (combattent) dans le Sentier d'Allah avec leurs biens et leur personne jusqu'au dernier souffle . C'est là un dévouement total à Allah. Ils combattent dans le Sentier d'Allah, c'est-à-dire dans la Voie d'Allah et non pas dans celle de la vie d'ici-bas. Ils font le Djihad (combattent) en serrant les rangs ,côte à côte, comme ils le font lors de la prière en commun, la face dirigée vers la Qibla et le cœur évoquant Allah.

Ils ne laissent pas entre eux la moindre percée à Satan et cela pour l'empêcher de semer la discorde parmi eux ou de susciter l'inimitié, la haine et la zizanie au sein de leur groupe. Ils ressemblent en cela à une construction faite de briques superposées de manière que l'une soit collée contre l'autre et que le tout soit lié ensemble par du ciment pour former un édifice unique.

Ce lien est celui de l'amour pour Allah. Chacun de ces combattants éprouve la responsabilité de s'attacher à ce lien avec son coreligionnaire, ainsi que la responsabilité d'œuvrer en vue de préserver cet attachement et cet amour réciproques parmi ses autres coreligionnaires croyants.

C'est pour cette raison que le première chose faite par le Prophète -b.s- quand il institua la première société islamique sur terre, fut de construire une mosquée et de fraterniser entre les Emigrés et les Ansars, au point que le musulman partageait avec son coreligionnaire son argent et sa maison.

Allah a réconcilié leurs cœurs et les a réunis en faisant en sorte qu'ils aient le cœur d'un seul être humain. Parmi les sept personnes qui seront protégées par l'ombre d'Allah, le jour où il n'y aura d'ombre que La Sienna sont deux être humains qui s'aiment en Allah, qui se sont unis pour Lui et qui se sont séparés pour Lui.

Le lien le plus solide de la foi consiste dans l'amour d'Allah et la haine pour Allah. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé ».* (As-Saf : 4)

Ainsi, le verset montre qu'Allah aime ceux qui offrent leur âme et leurs biens jusqu'à la mort, en toute sincérité, en suivant leur chemin vers Allah, afin de servir Sa religion, de renforcer les croyants et de faire triompher les musulmans déshérités, même si ce Djihad tournait en combat et entraînait la mort comme conséquence.

De plus, ils restent unis à la communauté, attachés les uns aux autres et s'aimant les uns les autres en Allah, serrant leurs rangs comme ils le font pendant la prière tout comme les briques de construction sont disposées, sans laisser la chance à Satan par le moindre écart pour semer la discorde entre eux : épaule contre épaule, pied contre pied, cœurs embrassés et âmes réconciliées, ayant Allah pour objectif, le Coran pour lumière et le Prophète -b.s- pour guide et modèle. Ils se sont désistés de tout en échange de l'amour et de la récompense d'Allah, *qu'Il soit exalté*.

Le combat dans le sentier d'Allah ne se limite pas à celui qui est livré contre les corps, mais également contre les âmes athées, contre toute tentation qui égare de la Voie d'Allah, contre tout faux dieu, contre tout rebelle, contre toute arrogance, toute injustice et toute corruption.

Ce combat ne se livre pas uniquement dans les champs de batailles, mais il s'étend à tout écrit, à tout lieu où l'on transgresse les ordres d'Allah et où l'on tourne en dérision Son Livre et la Sunna de Son Prophète -b.s-.

Les armes de combat ne sont pas seulement les chars, les avions... Ces armes sont plutôt multiples et variées selon le type de bataille livré: les plus importantes sont le savoir, la sagesse, la foi, l'unité, la compréhension, l'esprit éclairé, les moyens financiers, le pouvoir, etc.

Chaque personne à un rôle à jouer dans ce monde pour servir la religion d'Allah et chacun connaît sa voie vers Allah.

Ces voies sont multiples tout comme le sont les portes du Paradis, au Jour de la Résurrection.

Que le croyant ait à l'esprit qu'Allah l'a créé sur cette terre pour être Son représentant, afin d'y propager la réforme, de combattre le vice, d'assister l'opprimé, d'avoir pitié du faible, d'aider le nécessiteux, de secourir l'affligé, de sauver l'endetté, de réconcilier les gens, de préserver les liens du sang, de donner à autrui en les préférant à soi-même, de dépenser des biens qu'on aime, de recommander de faire le bien, d'interdire la turpitude, les actes répréhensibles et la rébellion, de juger parmi les gens d'après le Livre d'Allah et la Sunna de Son prophète -b.s- et de propager la lumière des paroles divines partout dans le monde.

Le musulman entreprend toutes ces tâches côte à côte avec son coreligionnaire.

Ils deviendront ainsi vraiment une miséricorde octroyée comme l'était notre Prophète bien-aimé, Muhammad -b.s-.

Soyons donc toujours prêts au Djihad dans cette fin ainsi qu'au sacrifice de nos âmes pour notre Créateur, qu'il soit Loué et Exalté.

Puisque nous ne mourrons qu'une seule fois, mourons donc noblement dans le Sentier d'Allah. D'après le Prophète -b.s- :

*« Quiconque meurt sans avoir combattu et sans y avoir pensé, serait mort en ayant un brin d'hypocrisie »* . (Transmis par Muslim)

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants ».* (Al-'Ankabût : 69)

## ***1- Ceux qui se confient à Allah (Al-Mutawakiloun) :***

Avant de commencer tout travail ou toute affaire importante, le croyant doit implorer l'aide d'Allah pour l'accomplir et ce en suivant les étapes suivantes pour être à vrai dire parmi ceux qui font confiance à Allah et non ceux qui se résignent:

- Il doit d'abord penser au statut de l'action qu'il entreprend de faire. Si elle est illicite et répréhensible, il doit la laisser et si elle est prescrite, recommandée par la Sunna ou louable, il doit l'accomplir.
- Si l'œuvre qu'il entreprend d'accomplir est prescrite ou recommandée par la Sunna, il doit apprendre la manière dont Allah a ordonné de l'accomplir et comment l'avait entreprise l'être humain, le plus aimé d'Allah, Muhammad -b.s- et il doit choisir le meilleur moment, le meilleur moyen et la meilleure compagnie d'accomplir cette bonne action pour qu'elle soit acceptée d'Allah.
- Si l'action qu'il entreprend d'accomplir est permise, il devra consulter des gens expérimentés, spécialisés et de confiance, puis accomplir une prière de deux rak'as en dehors des prières prescrites et réciter l'invocation de la demande du conseil d'Allah (*Salât al- 'istikhâra*) , en demandant au Seigneur -qu'il soit Loué et Exalté- de lui accorder la réussite et de l'orienter vers ce qui est un bien dans sa vie présente et future ; car Allah sait alors que vous ne savez pas.
- Après s'être préparé à accomplir l'œuvre de la manière la plus parfaite, le croyant commence à l'accomplir en se fiant à Allah. Il commence par prononcer le nom d'Allah, en choisissant le nom approprié parmi Ses Noms les plus Sublimes et en renouvelant son intention sincère exclusivement vouée à Allah, puis il invoque Allah de lui accorder la réussite dans ce travail et de l'accepter de lui. Ainsi, il adopte les moyens licites, en laissant les résultats et le choix à son Seul Createur .

L'invocation exclusive d'Allah et la recherche des moyens licites en toute sincérité et dévotion, tout en laissant les résultats à Allah, telle est la véritable confiance en Allah. Il faut ensuite se satisfaire du résultat de l'œuvre, tant que l'on n'a pas épargné d'efforts sincères et fidèles. Alors, la réussite vient d'Allah. En cas de réussite, on devra remercier Allah et non pas en tirer vanité. En cas d'échec, on dira :

*« Ceci dépend de la puissance d'Allah qui fait tout selon Sa volonté ».*

Il faut qu'on ait la certitude qu'Allah nous a choisi le bien. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle est un mal pour vous. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas.

Le croyant ne doit pas oublier de remercier Allah qui lui a accordé la réussite dans chaque affaire, en se prosternant devant Lui, en signe de reconnaissance. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ô vous les croyants! Ne soyez pas comme ces mécréants qui dirent à propos de leurs frères partis en voyage ou pour combattre «S'ils étaient chez nous, ils ne seraient pas morts et ils n'auraient pas été tués.» Allah en fit un sujet de regret dans leurs cœurs. C'est Allah qui donne la vie et la mort. Et Allah observe bien ce que vous faites. \* Et si vous êtes tués dans la voie d'Allah ou si vous mourez, un pardon de la part d'Allah et une miséricorde valent mieux que ce qu'ils amassent. \* Que vous mouriez ou que vous soyez tués, c'est vers Allah que vous serez rassemblés. \* C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne- leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah) . Et consulte- les à propos des affaires; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance (Al-Mutawakilîn) . \* Si Allah vous accorde Son secours, nul ne peut vous vaincre. S'Il vous abandonne, qui donc après Lui vous donnera secours? C'est à Allah que les croyants doivent faire confiance ».* (Al-'Imrân : 156- 160)

Nous remarquons que les versets parlent du combat dans la voie d'Allah et montrent comment s'y préparer puis se confier à Allah. Tel est l'unique place du Saint Coran, où Allah affirme Son amour pour ceux qui se confient à Lui, telle est la confiance qu'Allah aime.

Si le croyant est accoutumé à se confier à Allah en toutes les circonstances de sa vie, raison de plus pour qu'il le fasse en s'appêtant à combattre les incroyants. C'est une tâche très difficile pour l'âme : dans la mêlée, la vie quitte les corps sous les coups d'épées.

Les versets nous apprennent que la vie de chaque individu a une longueur fixe et quand la fin de la vie arrive, ils ne peuvent ni la retarder d'une heure ni l'avancer. Le combat ne met point un terme à une vie lorsqu'elle n'a point atteint son terme et , inversement ,la fuite devant le combat ne prolonge pas l'âge d'un être humain. Toutefois, quand on trouve la mort dans un combat pour la cause d'Allah, on gagne le pardon et la miséricorde d'Allah ; et cela est bien meilleur que tout ce que recherchent les gens dans cette vie éphémère.

Tout le monde retournera à Allah, après la mort, et sera ressuscité auprès de Lui, le Jour de la Résurrection. Ensuite, ces versets s'adressent au Prophète –b.s- qui était compâtissant, doux et aimable envers les croyants qui l'ont aimé en retour et se sont réunis autour de lui. Tel est le modèle parfait du leader, de l'enseignant et du père de famille. Les versets exhortent ces derniers à pardonner toujours leur ignorance, à implorer le pardon d'Allah en leur faveur, à les consulter si jamais ils ont l'intention de mener un combat et à prendre leur avis en considération. S'ils sont d'accord et s'appêtent au combat, qu'ils se confient à Allah et qu'ils entreprennent ce combat, en étant assurés que la victoire vient d'Allah et qu'Il est l'Invincible. Si Allah les abandonne, nul autre que Lui ne leur accordera la victoire. C'est pour cela que la confiance en Allah Seul leur est indispensable. La victoire n'est pas le résultat de leur multitude ni de leurs armes ni de leur sagesse, etc. mais c'est un don qu'Allah

Seul détient et qu'Il accorde sans justification, tant que les cœurs des croyants sont sincères dans leur intention , ont recherché les moyens appropriés et ont pris leurs dispositions. C'est à Allah Seul que doivent se confier les croyants sans retard, puisqu'ils ne disposent d'aucun moyen en dehors d'Allah pour remporter la victoire, même s'ils possèdent toutes les troupes du monde réunies à leur disposition.

### **Le nom d'Allah, le garant (al-wakil) :**

Ceux qui se confient à Allah, (Al-Mutawakilin) comprennent le sens de la véritable confiance en Allah, qui ne signifie pas la négligence des moyens susceptibles de les mener à une fin quelconque, ni la confiance absolue dans ces moyens, tout en oubliant Celui qui les a créés. D'après `Umar (qu'Allah soit satisfait de lui) , le Messager d'Allah –b.s- a dit :

*« Si vous vous confiez à Allah comme il convient de le faire, vous aurez votre subsistance comme les oiseaux obtiennent la leur : le matin, ils s'envolent affamés et, le soir, ils retournent rassasiés ».* (Transmis par At-Tirmidhî)

Le cœur du croyant est comparable à un récipient, plus il est rempli de confiance, moins il a besoin de chercher les moyens appropriés.

Allah lui octroie alors son mode de subsistance, comme Il l'octroie aux oiseaux qui vont le matin, affamés sans savoir où ils iront ni où sera leur subsistance. Cependant, à leur retour, ils ont le ventre plein et ils sont parfaitement rassasiés, car Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable, les a nourris.

Le meilleur exemple, dans ce contexte, est offert par Marie (que la paix soit sur elle) . Chaque fois que Zacharie entrait auprès d'elle dans le Sanctuaire, il trouvait près d'elle de la nourriture. Il lui dit: «Ô Marie, d'où te vient cette nourriture?» - Elle dit: «Cela provient d'Allah». Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter. Le cœur de Marie était alors rempli de foi, de confiance et de soumission absolue et sincère à Allah ; c'est pour cela qu'elle n'avait pas à rechercher les moyens d'obtenir sa subsistance. C'est le rang occupé exclusivement par les Prophètes, les Messagers et ceux qui sont proches d'Allah. Or, quand l'annonce de la naissance de l'enfant lui a été faite, elle fut très étonnée d'enfanter sans qu'aucun être humain ne l'ait jamais touchée. Pourtant, comme elle avait confiance en Allah, elle s'est fiée à Lui et s'est soumise à Lui. Remarquons également que le Coran affirme qu'après avoir accouché de Jésus (que la paix soit sur lui) , elle reçut l'ordre de secouer le tronc du palmier, pour qu'il lui fasse tomber des dattes fraîches et mûres afin qu'elle en mange et s'en nourrisse. Il fait ici allusion à certains moyens à rechercher bien qu'ils ne sont pas pareils à ceux demandés aux gens ordinaires, car la femme après l'accouchement est trop faible et vulnérable et pour pouvoir secouer un palmier et en faire tomber des fruits. En fait, elle ne s'en remettait pas à Allah autant qu'elle le faisait à l'époque où elle obtenait sa subsistance sans chercher les moyens. C'est pourquoi pour combler ce manque, elle avait recours aux moyens dont usent les être humains ordinaires, à savoir le fait de remuer le tronc du palmier.



Le fait de s'en remettre à Allah exige que l'on ait recours aux moyens appropriés, que l'on invoque Allah et qu'on accepte tout ce qui provient de Sa part ; et par la suite, il faut accepter le choix d'Allah, sans s'inquiéter de ce que cache le Destin ; car, tout est bien pour le croyant, et ceci est exclusivement réservé au croyant.

Le Prophète –b.s- dit :

*« Je m'étonne du cas du croyant car sa destinée ne lui apporte que du bien, et nul autre que lui n'a ce privilège. En effet lorsqu'un bonheur l'atteint, il remercie (Allah) et ceci lui est un bien; et lorsqu'un malheur le frappe, il se montre patient et cela lui est un bien pour lui ».* (Transmis par Muslim)

Il importe de comprendre la signification de ce nom divin, le Garant, pour acquérir la véritable et l'entière confiance en Allah. C'est Lui qui est chargé de toutes les affaires, qui les accomplit toutes avec omnipotence ; Seul Allah, qu'Il soit exalté, en est capable. C'est Lui qui suffit parfaitement à quiconque se fie à Lui. Et quiconque place sa confiance en Allah, Allah lui suffit. Allah suffit comme Protecteur. Il est l'excellent Maître et Il est le meilleur garant.

C'est Allah Seul qui dispose de tous les moyens, car Il est le Seul Garant, le Vivant qui ne meurt jamais. Le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même «Al-Qayyûm». Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. C'est Lui le Tout-Puissant, le Très-Miséricordieux qui te voit quand tu te lèves. Pas de conversation secrète entre deux personnes sans qu'Il ne soit leur troisième, ni entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième. Il est témoin de toute chose et c'est Lui certes qui embrasse toute chose (par Son savoir et Sa puissance) . L'Omniscient à Qui rien n'échappe fût-il du poids d'un atome dans les cieux, ni sur la terre. Nulle divinité autre que Lui; Le Souverain, Le Pur, le Capable, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. Et Allah est souverain en Son Commandement: mais la plupart des gens ne savent pas. C'est Lui qui est le Dieu dans le ciel et le Dieu sur terre.

**La confiance c'est le fait de s'en remettre totalement ,par soumission, à l'ordre d'Allah. Le garant ne l'est vraiment que s'il possède ces cinq attributs :**

1. Il doit être omniscient et Allah est Omniscient.
2. Il doit être capable ; et Allah est certes Tout-Puissant .
3. Il doit être miséricordieux ; et Allah étend sur toute chose Sa miséricorde et Son savoir.
4. Il doit être un guide ; et Allah guide sur la voie droite.
5. Il doit être vivant, il ne meurt jamais, il n'oublie ni ne dort ; et Allah est le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même («Al-Qayyûm»). Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent.

Le Messager d'Allah - b.s - a décrit soixante-dix mille des hôtes du Paradis, qui y accéderont sans être préalablement jugés. Il a dit:

*« Ce sont ceux qui ne pratiquent pas l'exorcisme, ceux qui ne cherchent pas à se faire exorciser, ceux qui ne tirent pas de mauvaise augure du vol des oiseaux, et ceux qui se confient entièrement à Allah ».* (Transmis par Muslim)

Dans le Sahîh d'Al-Bukhârî, d'après Ibn `Abbâs (qu'Allah soit satisfait de lui) on trouve :

*« Allah nous suffit ; Il est notre meilleur garant ».*

Le Prophète Abraham (que la paix soit sur lui) l'a prononcée, quand il fut jeté dans le feu ; le Prophète Muhammad –b.s- l'a dite, quand on lui dit :

*« Certes ceux auxquels l'on disait: «Les gens se sont rassemblés contre vous; craignez-les» -cela accrut leur foi- et ils dirent: «Allah nous suffit; Il est notre meilleur garant ».*

D'après 'Anas (qu'Allah soit satisfait de lui) , le Prophète -b.s- a dit :

*« Celui qui, en sortant de chez lui, dit: «Au nom d'Allah! Je me confie entièrement à Allah! Il n'y a ni puissance ni force qu'en Allah», il lui sera répondu : «On t'a bien guidé, bien comblé et préservé». Et Satan s'écartera de son chemin. C'est-à-dire qu'un démon dira à un autre: «Comment peux-tu égarer un être humain qui est bien dirigé, comblé et préservé? ».* (Transmis par 'Abû Dâwwûd)

La confiance en Allah, c'est quand le cœur s'en remet totalement à Allah - *qu'Il soit exalté* - sans se troubler par la perte du moyen. Allah a recommandé aux croyants de se fier à Lui, s'ils sont vraiment croyants. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Deux être humains parmi ceux qui craignaient Allah et qui étaient comblés par Lui de bienfaits dirent: «Entrez chez eux par la porte; puis quand vous y serez entrés, vous serez sans doute les dominants. Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants» ».* (Al-Mâ'ida : 23)

Ainsi, la confiance en Allah c'est la moitié de la religion et le repentir en est la seconde moitié, puisque la religion n'est autre que le recours à Allah et Son adoration : la confiance est le recours à Allah et le repentir est le culte d'Allah. Allah, *le Très-Haut*, dit :

*« En toutes vos divergences, le jugement appartient à Allah. Tel est Allah mon Seigneur; en Lui je place ma confiance et c'est à Lui que je retourne (repentant)».*

(Ach-Chûra : 10)

*« C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons le secours ».* (Al-Fâtiha : 5)

C'est pourquoi le croyant doit tenir à la confiance en Allah et ne pas se fier à son savoir, à ses actions ni à son pouvoir en oubliant le pouvoir et le savoir divins ; car négliger la confiance en Allah c'est comme négliger la foi, alors que la confiance exclusive en Allah, c'est la foi même:

*« Et c'est en Allah qu'il faut s'en remettre, si vous êtes croyants ».*

Le cœur de celui qui s'en remet à Allah (Al-Mutawakil) , doit être plein de sérénité et de contentement, dès qu'il se soumet à Allah et place sa confiance en Lui. Car, Allah suffit à Son serviteur et plus encore, il est son unique recours en dehors de toutes Ses créatures : qu'a trouvé celui qui a perdu Allah ? Et qu'a perdu, celui qui L'a trouvé ? Allah, qu'Il soit exalté, dit à Son Prophète -b.s- :

*« Alors, s'ils se détournent dis: «Allah me suffit. Il n'y a de divinité que Lui. En Lui je place ma confiance; et Il est le Seigneur du Trône immense» ».(At-Tawba : 129)*

Le croyant qui est confiant en Allah (Mutawakil) est celui qui voit son Créateur et Son pouvoir, avant même de tenir compte des moyens et de leurs conséquences. Il voit qu'en fait c'est Allah qui est le vrai sujet de tout acte et qu'Il détient la royauté absolue sur toute chose. On doit donc s'en remettre entièrement à Lui en toute chose et à tout moment et être parfaitement sûr qu'Allah nous suffira. Le croyant se fie donc à Allah Seul et Lui demande de lui octroyer des moyens de subsistance licites et de lui éviter ce qui est illicite, de l'aider à Lui obéir et à éviter de transgresser Ses ordres, de Lui accorder Sa grâce de sorte qu'il n'associe personne à Allah en se confiant totalement à Lui. Il se fie donc à Allah Seul et ne s'attache ni aux moyens, ni aux gens, ni à lui-même ni à ses capacités, en s'en remettant complètement et entièrement à Allah. Allah, *le Très-Haut*, dit :

*« Il dit: «Ô mon peuple, voyez-vous si je me base sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur, et s'Il m'attribue de Sa part une excellente donation?... Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis. Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant ».* (Hûd : 88)

*« Et il dit: «Ô mes fils, n'entrez pas par une seule porte, mais entrez par des portes séparées. Je ne peux cependant vous être d'aucune utilité contre les desseins d'Allah. La décision n'appartient qu'à Allah: en Lui je place ma confiance. Et que ceux qui placent leur confiance la placent en Lui» ».* (Yûsuf : 67)

Le verset souligne que le jugement appartient exclusivement à Allah, Seul digne de toute confiance ; c'est pour cela que nous remarquons que « en Lui » vient en tête des deux propositions ; pour plus de précision : Allah ordonne au croyant de se fier uniquement et exclusivement à Lui. On retrouve cela dans plusieurs versets coraniques, pour cette même raison, Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Ainsi Nous t'avons envoyé dans une communauté -que d'autres communautés ont précédée- pour que tu leur récites ce que Nous te révélons (le Coran) , alors qu' ils ne croient pas au Tout-Miséricordieux. Dis: «C'est Lui mon Seigneur. Pas d'autre divinité à part Lui. En Lui je place ma confiance. Et à Lui je me repens» ».* (Ar-Ra`d:30)

*« En toutes vos divergences, le jugement revient à Allah. Tel est Allah mon Seigneur; en Lui je place ma confiance et c'est à Lui que je retourne (repentant) ».*

(Ach-Chûra:10)

*« Le Seigneur du Levant et du Couchant. Il n'y a point de divinité à part Lui. Prends-Le donc comme Garant (Wakîl) ».*

(Al-Muzamil : 9)

*« Ils dirent: «En Allah nous plaçons notre confiance. Ô notre Seigneur, ne fais pas de nous une cible pour les gens injustes ».*

(Yûnus : 85)

*« Certes, vous avez eu un bel exemple (à suivre) en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: «Nous vous désavouons, vous et ceux que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul». Exception faite de la parole d'Abraham (adressée) à son père: «J'implorerai certes, le pardon (d'Allah) en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah». «Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi que nous revenons (repentants) . Et vers Toi est le Devenir ».*

(Al-Mumtahina : 4)

Les premières personnes qui se sont confiées à Allah, sont les Prophètes et les Messagers, ils sont donc les bien-aimés d'Allah. Ils ne peuvent pas se passer de Lui et ils ont besoin de Lui à leur côté en tout temps et en tout lieu. Ces Prophètes offrent le modèle à suivre par tous les croyants. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Leurs messagers leur dirent: «Certes, nous ne sommes que des humains comme vous. Mais Allah favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs. Il ne nous appartient de vous apporter quelque preuve, si ce n'est avec la permission d'Allah. Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance. \* Et qu'aurions-nous à ne pas placer notre confiance en Allah, alors qu'Il nous a guidés sur les chemins (que nous devons suivre) ? Nous endurerons sûrement la persécution que vous nous infligez. Et ceux qui ont confiance en Allah s'en remettent entièrement à Lui.» ».*

(Ibrâhîm: 11-12).

*« Et ceux qui, pour (la cause d') Allah, ont émigré après avoir subi des injustices, Nous les installerons dans une situation agréable dans la vie d'ici-bas. Et la récompense de la vie dernière sera plus grande encore s'ils savaient. \* Ceux qui ont été endurants et qui ont placé leur confiance en leur Seigneur ».* (An-Nahl:41-42)

*« Et quant à ceux qui croient et accomplissent de bonnes actions, Nous les installerons certes dans des chambres élevées du Paradis sous lesquelles coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Quelle belle récompense que celle de ceux qui font le bien, \* qui sont patients et placent leur confiance en leur Seigneur! ».* (Al-'Ankabût:58-59)

Les versets précédents ont joint la confiance en Allah à l'endurance, ce qui souligne que la confiance précède et suit la patience, le verset met en outre en évidence l'ordre d'Allah de se fier à Lui, donné une fois aux croyants et une autre fois à ceux qui s'en remettent à Lui. Dans les deux cas, l'ordre est donné de placer sa confiance exclusivement à Allah. Cela signifie que le croyant a reçu l'ordre de se fier à Allah puisqu'il croit en Lui et qu'il se soumet à Lui. Comment se pourrait-il qu'il croie en Allah Seul, sans se confier uniquement à Lui ? Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Tout ce qui vous a été donné (comme bien) n'est que jouissance de la vie présente; mais ce qui est auprès d'Allah est meilleur et plus durable pour ceux qui ont cru et qui placent leur confiance en leur Seigneur ».* (Ach-Chûra : 36)

*« Et Moïse dit: «Ô mon peuple, si vous croyez en Allah, placez votre confiance en Lui si vous (Lui) êtes soumis (musulmans) ».* (Yûnus : 84)

Le second ordre englobe toute personne qui veut chercher un garant capable de répondre à tous ses besoins, même si ce n'est pas un croyant, en sachant que le meilleur Garant est Allah qui détient tout entre Ses mains. Et Allah suffit comme Protecteur. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« A Allah seul appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et Allah suffit comme garant ».* (An-Nisâ' : 132)

*« Et place ta confiance en Allah. Allah te suffit comme garant ».* (Al-'Ahzâb : 3)

Allah est garant de tout, tout comme Il sait parfaitement tout ce que nous disons et dont nous témoignons, Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Voilà Allah, votre Seigneur! Il n'y a d'autre divinité que Lui, Créateur de tout. Adorez- Le donc. C'est Lui qui est garant de tout ».* (Al-'An`âm : 102)

*« Il se peut que tu négliges une partie de ce qui t'est révélé et que ta poitrine en soit opprimée; parce qu'ils disent: «Que n'a- t- on fait descendre sur lui un trésor?» Ou bien: «Que n'est-il venu un Ange en sa compagnie?» Tu n'es qu'un avertisseur. Et Allah est Le garant de toute chose ».* (Hûd : 12)

Nous terminons notre discours sur la confiance en Allah et sur ceux qui s'en remettent à Allah et qui sont aimés de Lui, par ce verset à la fin de la sourate Hûd :

*« A Allah appartient le Mystère des cieux et de la terre, et c'est à Lui que revient l'ordre tout entier. Adore-Le donc et place ta confiance en Lui. Ton Seigneur n'est pas inattentif à ce que vous faites ».* (Hûd : 123)

Ce verset montre qu'Allah détient tout le Mystère et c'est à Lui que revient toute chose et toute décision. Il nous a ordonné de L'adorer et Il nous récompensera en retour. C'est Lui qui nous préservera contre toute chose si nous nous fions à Lui dans notre vie présente, que nous lui rendons un culte parfait et que nous Lui faisons confiance. Nous ne devons pas oublier qu'Allah n'oublie ni Ses créatures ni leurs actions. Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes;

Il leur accordera un délai jusqu'au jour où leurs regards se figeront. Tout est entre Ses mains, Il accorde le bien à celui qui L'adore et qui s'en remet à Lui. Plaçons donc notre confiance dans la science d'Allah, dans Sa puissance et Sa sagesse; beaucoup plus que dans notre confiance en nous-mêmes, en nos capacités et en nos penchants. Seigneur ! Fais que nous soyons de ceux qui s'en remettent parfaitement à Toi et accorde-nous Ton amour, Toi qui aimes ceux qui se confient à Toi (Al Mottawakilîn) .

## **2 - Les Patients (Al Saaberiine):**

Au cours de sa vie, le croyant est surpris par des afflictions qu'il n'aime certes guère. Chacun, en planifiant sa vie, espère plus de biens, d'enfants, de fruits et de subsistance. Cependant, le destin vient l'accabler et le mettre à l'épreuve par un manque qui risque d'atteindre tout cela; Allah veut par cela reconnaître ceux qui sont patients et sincères parmi les croyants et distinguer le bon du mauvais. Parmi les croyants, il y a ceux qui acceptent la prédestination d'Allah avec patience et obéissent à Allah, quels que soient l'amertume et le mal dont ils souffrent.

Ils prennent patience pour Allah ,leur force ne diminue point et leur courage ne connaît pas de défaillance. Ils recourent à l'invocation, en évoquant le Très-Constant et en L'implorant de leur procurer l'endurance, le pardon et la victoire sur les incroyants. Ce sont eux les patients qu'Allah aime et à qui Il accordera la bonne récompense dans l'au-delà. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*«Pensez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et qui sont endurants? \* Bien sûr, vous souhaitiez la mort avant de la rencontrer. Or, vous l'avez vue, certes, tandis que vous regardiez! \* Muhammad n'est qu'un messager - des messagers avant lui sont passés -. S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos pas? Quiconque retourne sur ses pas ne nuira en rien à Allah; et Allah récompensera bientôt les reconnaissants. \* Personne ne peut mourir que par la permission d'Allah, et au moment prédestiné. Quiconque veut la récompense de cette vie, Nous la lui octroyons. Quiconque veut la récompense de l'au-delà, Nous lui en donnons et Nous récompenserons bientôt les reconnaissants. \* Combien de prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent point à cause de ce qui les atteignit dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ne cédèrent point. Et Allah aime les endurants. \* Et ils ne dirent que cela: «Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et accorde-nous la victoire sur les incroyants». \* Allah leur donna donc, la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Allah aime les bienfaisants (Al-Muhsinîn) ».* (Al-'Imrân : 142-148)

Ces versets montrent comment Allah met les croyants à l'épreuve pour distinguer parmi eux ceux qui luttent et ceux qui sont endurants. L'endurance est une forme de lutte (Djihad) dans la Voie d'Allah, que le Croyant entreprend dans l'adversité, dans la prospérité et quand les combats font rage.

La plus dure épreuve est celle qu'endure le croyant à la mort de ceux qu'il aime et le meilleur de ceux-là est le Prophète -b.s-. A ce moment-là, le croyant doit combattre les meurtrissures du cœur sous l'effet de la séparation de l'être bien-aimé, l'horreur de la mort et la souffrance de la séparation. Ceux qui supportent avec une belle patience, sont ceux qui ne faiblissent pas devant tout ce qui les atteint dans la Voie d'Allah, ne se résignent pas et demandent à Allah, Le Patient, d'affermir leurs cœurs, de les remplir de patience et d'accepter Sa prédestination. Ils ne cessent donc de L'invoquer nuit et jour, en secret et en public, tout en tenant fermement à Sa voie droite et en demandant la victoire de leur Seigneur sur leur ennemi.

Nous déduisons de ce qui précède que les trois groupes de musulmans aimés d'Allah disposent d'attributs en étroite relation les uns avec les autres : le combat dans la Voie d'Allah en rang unifié est précédé par la confiance en Lui et par l'endurance. La confiance en Allah comporte la lutte du croyant contre les faux dieux dans son cœur, ce qui exige également l'endurance afin qu'Allah parachève une chose qui doit avoir lieu. La patience englobe la confiance et la soumission complète à Allah ; elle comporte la lutte contre les insinuations de Satan et contre les mauvais penchants de l'âme : le Paradis est bordé de contraintes alors que le feu est bordé de jouissances temporelles éphémères.

La confiance en Allah et l'endurance se manifestent dans leur aspect le plus parfait lors du Djihad dans la Voie d'Allah, qui est le suprême summum de la foi islamique. Seigneur ! Fais que nous soyons du nombre de ceux qui s'en remettent à Toi comme il convient de le faire et d'être parmi ceux qui sont patients dans l'adversité comme dans la prospérité et quand les combats font rage, de la plus belle patience, dénuée de toute plainte. Fais également que nous soyons parmi ceux qui combattent dans Ta Voie en rangs serrés , pareils à un édifice renforcé et accorde-nous Ton amour, l'amour de ceux qui T'aiment et l'amour de tout ce qui peut nous rapprocher de Ton amour.

## **Le nom d'Allah, le Très-Constant ( As-Sabur ) :**

C'est Celui qui ne s'empresse pas de punir les coupables. Par Sa noblesse, Sa sagesse et Sa puissance, Il est Celui qui ne se hâte pas d'agir. Il est Celui qui t'accueille avec bienveillance et constance, même si tu as été ingrat à Son égard. Gloire à Allah, le Très-constant qui accorde un délai aux pécheurs, qui ne se hâte pas de punir pour un acte avant qu'il ne soit accompli. Il révèle toute chose avec mesure et ne l'avance ni ne la retarde. Le Messenger d'Allah -b.s- dit : *« Personne ni rien ne fait plus preuve de patience face à une nuisance qu'elle entend, si ce n'est Allah. Ils prétendent qu'Il à un fils alors que Lui leur accorde la santé et pourvoit à leur subsistance ».* (Transmis par Al-Bukhârî)

Ceci est certes le summum de la patience et de la magnanimité.

Le Très-Constant est la source de la patience pour tout être humain, que ce soit une patience face à la prédestination du Très-Constant ou face à la nuisance des gens.

Le Très-Constant nous apprend à ne pas nous laisser emporter par des sentiments soudains, à ne pas nous hâter d'émettre des jugements ou d'agir et à être circonspects en toutes nos affaires.

Les actes et les paroles doivent être précédés d'une profonde réflexion, par le choix du temps, de la manière et du lieu appropriés.

Le fait de ne pas souhaiter le retardement de ce qu'Allah a avancé ou l'avancement de ce qu'Allah a retardé, tient de la patience.

Le fondement de la patience est c'est la parfaite croyance en Allah, la confiance absolue en Lui, en Son jugement et en Sa prédestination ; c'est pour cette raison que la patience constitue la moitié de la foi.

La patience est le remède à tout ce qu'arrive à l'être humain dans sa vie, à tout ce que lui cause de la souffrance, à tout ce qui va à l'encontre de son désir et de ses plans, même s'il s'agit d'une affaire simple et minime.

C'est pour cette raison ,que lorsque sa lanterne s'éteignait, 'Abû Bakr As-Siddîq disait :

*« Nous sommes à Allah et c'est à Lui qui nous retournerons ».*

Le musulman a toujours besoin du Très-Constant pour puiser auprès de lui ,la patience en toute chose , petite ou grande.

**Le patient ne puise pas la patience en lui-même , mais , il la puise plutôt grâce à Allah, pour Allah et en Allah.**



## L'endurance :

### (1) L'endurance consiste à prendre patience et à recourir au Très-Constant :

Le croyant ne peut patienter qu'en recourant à Allah, qu'Il soit exalté, qui dit :

*« Moïse dit à son peuple: «Demandez aide auprès d'Allah et soyez patients, car la terre appartient à Allah. Il en fait hériter qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et la fin (heureuse) sera aux pieux» ».* (Al-'A`râf : 128)

*« Et cherchez secours dans l'endurance et la Prière: certes, la Prière est une lourde obligation, sauf pour les humbles ».* (Al-Baqara : 45)

*« Ô les croyants! Cherchez secours dans l'endurance et la Prière. Car Allah est avec ceux qui sont endurents ».* (Al-Baqara : 153)

Les sorciers ont eu recours à Allah, quand ils ont cru au miracle de Moïse (que la paix soit sur lui) après que Pharaon les a menacés de couper leurs membres.

Ils ont dit alors:

*« Tu ne te venges de nous que parce que nous avons cru aux preuves de notre Seigneur, lorsqu'elles nous sont venues. Ô notre Seigneur! Déverse sur nous l'endurance et fais que nous mourions entièrement soumis.» ».* (Al-'A`râf: 126)

De même, quand l'armée de Tâlût, composée de l'élite des croyants, a affronté Goliath, le Coran dit:

*« Et quand ils affrontèrent Goliath et ses troupes, ils dirent: «Seigneur! Déverse sur nous l'endurance, affermis nos pas et donne- nous la victoire sur ce peuple infidèle». \* Ils les mirent en déroute, par la grâce d'Allah. David tua Goliath; et Allah lui octroya la royauté et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulut. Et si Allah ne neutralisait pas une partie des êtres humains par une autre, la terre aurait été sûrement corrompue. Mais Allah est Détenteur de la Faveur pour les mondes ».* (Al-Baqara : 250-251)

Quand le croyant fait face à un désastre ou qu'il est confronté à une situation désagréable, il doit alors recourir à Allah et Lui demander d'emplir son cœur d'endurance.

Or, ce que l'être humain déteste le plus est la mort, c'est pour cette raison que lorsque les sorciers ou les troupes de croyants avec Tâlût ont fait face à la mort, ils ont demandé à Allah le pouvoir d'endurer la souffrance même si cette dernière pouvait aboutir à la mort.

Ainsi, grâce à l'assistance d'Allah, ils peuvent endurer même la mort, tant qu'elle est dans la Voie d'Allah ou dans une lutte pour faire triompher la religion d'Allah.

C'est pourquoi la patience ne vient qu'avec l'aide d'Allah, en aspirant à gagner Son amour et Sa récompense et cela grâce à l'assistance suprême d'Allah, *qu'Il soit exalté*, qui dit:

*« Endure! Ton endurance (ne viendra) qu'avec (l'aide d') Allah. Ne t'afflige pas pour eux. Et ne sois pas angoissé à cause de leurs complots ». (An-Nahl:127)*

*« Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage. \* Et pour ton Seigneur, patiente ». (Al-Mudaththir : 6-7)*

Allah, le Très-Haut, dit :

*« Et ceux qui endurent en aspirant à l'approbation de leur Seigneur, accomplissent la Prière et dépensent (des biens) que nous leur avons accordés, en secret et en public, et repoussent le mal par le bien. Ceux-là obtiendront la bonne demeure finale ». (Ar-Ra'd : 22)*

*« Et supporte patiemment la décision de ton Seigneur. Car en vérité, tu es sous Nos yeux. Et célèbre la gloire de ton Seigneur quand tu te lèves ». (At-Tûr : 48)*

*« et leur rétribution pour ce qu'ils auront enduré, sera le Paradis et des (vêtements) de soie ». (Al-'Insân : 12)*

*« Vraiment, Je les ai récompensés aujourd'hui pour ce qu'ils ont enduré; et ce sont eux les triomphants ». (Al-Mû'minûn : 111)*

*« Ceux-là auront pour récompense une noble place (du Paradis) à cause de leur endurance, et ils y seront accueillis par le salut et la paix ». (Al-Furqân)*

*« Voilà ceux qui recevront deux fois leur récompense pour leur endurance, pour avoir répondu au mal par le bien, et pour avoir dépensé de ce que Nous leur avons octroyé ». (Al-Qasas : 54)*

*« Dis: «Ô vous Mes serviteurs qui avez cru! Craignez votre Seigneur». Ceux qui ici-bas font le bien, auront une bonne (récompense) . La terre d'Allah est vaste et ceux qui auraient été endurants, seront largement récompensés ». (Az-Zumar: 10)*

**(2) La patience est un bien pour les endurants** et c'est une qualité innée chez les Messagers -b.s- notamment ceux qui sont doués de fermeté:

*« Endure (Muhammad) donc, comme ont enduré les messagers doués de fermeté; et ne te montre pas trop pressé de les voir subir (leur châtement) . Le jour où ils verront ce qui leur est promis, il leur semblera qu'ils n'étaient restés (sur terre) qu'une heure d'un jour. Ceci est une notification. Qui donc sera anéanti sinon les gens pervers? ». (Al-'Ahqâf: 35)*

*« Et Ismaël, 'Idrîs, et Dhûl-Kifl! qui étaient tous endurants ». (Al-'Anbiyyâ':85)*

*« Et si vous punissez, infligez (à l'agresseur) une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes un bien pour les patients ».*(An-Nahl : 126)

*« Et quiconque parmi vous n'a pas les moyens d'épouser des femmes libres (non-esclaves) croyantes, alors (il peut épouser) une femme parmi celles de vos esclaves croyantes. Allah connaît mieux votre foi, car vous êtes les uns des autres (de la même religion) . Et épousez-les avec l'autorisation de leurs tuteurs (Walî) et donnez- leur un douaire (mahr) convenable; (épousez-les) vertueuses et non pas livrées à la débauche ni ayant des amants clandestins. Si, une fois engagées dans le mariage, elles commettent l'adultère, elles reçoivent la moitié du châtement qui revient aux femmes libres (non-esclaves) mariées. Ceci est autorisé pour celui d'entre vous qui craint la débauche; mais il vaut mieux pour vous être endurants. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux ».* (An-Nisâ' : 25)

### **(3) La patience est l'une des formes de la confiance en Allah :**

En toutes ses affaires, le croyant s'en remet à Allah. La première de ces affaires c'est tout ce qui lui arrive durant sa vie et qui lui déplaît. La foi est la source de la confiance et de la soumission à Allah. Quant à la patience, elle est le fruit de cette confiance, jusqu'à ce qu'Allah parachève un ordre qui devait être exécuté. C'est pourquoi le Saint Coran fait l'éloge de ceux qui ont compris ce lien, et ont réuni ces deux qualités, à savoir : la patience et la confiance. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Et quant à ceux qui ont cru et accompli de bonnes actions, Nous les installerons certes en haut lieu dans le Paradis sous lequel coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Quelle belle récompense que celle de ceux qui font le bien, \* ce sont ceux qui font preuve d'endurance et se confient à leur Seigneur! ».* (Al-`Ankabût : 58-59)

Ce verset a montré que ceux qui ont cru et qui ont accompli de bonnes actions, sont qualifiés d'endurants face à la prédestination d'Allah et face à la nuisance des gens, comme ils sont qualifiés d'être parmi ceux qui se confient en Allah seul. Donc on en déduit que les deux qualités vont de pair dans le cœur de tout croyant, vu que tout croyant sera éprouvé et qu'il n'accédera pas au Paradis sans la patience et qu'il n'obtiendra la patience que grâce à la confiance en Allah. Or, cette confiance ne parviendra au cœur que grâce à la foi et à la guidance. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*«Et qu'aurions-nous à ne pas placer notre confiance en Allah, alors qu'Il nous a guidés sur notre voie (que nous devons suivre) ? Nous endurerons sûrement la persécution que vous nous infligez. Et ceux qui ont confiance en Allah s'en remettent entièrement à Lui ».* ('Ibrâhîm : 12)

*« Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'à ceux qui possèdent une grâce infinie ».* (Fuçilat : 35)

*« Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent: «Malheur à vous! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien». Mais elle ne sera reçue que par ceux qui sont endurants ».* (Al-Qasas : 80)

De là, on peut conclure que ceux qui sont endurants font partie de ceux qui se confient à Allah, de même que ceux qui sont reconnaissants. Le croyant s'en remet à Allah dans la prospérité en Le remerciant, et dans l'adversité, en faisant preuve de patience... Si la patience est la moitié de la foi, la seconde moitié est la reconnaissance envers Allah. Le croyant est donc endurant et reconnaissant.

#### **(4) La patience dans l'adversité et la gratitude dans la prospérité:**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Puis, ils dirent: «Seigneur, allonge les distances entre nos étapes», et ils se firent du tort à eux-mêmes. Nous fîmes d'eux, donc, un sujet de légendes et les dispersâmes totalement. Il y a en cela des signes pour tout véritable endurant et tout vrai reconnaissant ».* (Sabâ': 19)

*« S'Il veut, Il calme le vent, et les voilà qui restent immobiles à sa surface. Ce sont certainement là des preuves pour tout (être humain) endurant et reconnaissant ».*

(Ach-Chûra : 33)

#### **(5) La patience recommandée est la belle patience dépourvue de toute plainte:**

La patience est l'un des actes du cœur et l'un des fruits de la satisfaction et de la soumission à Allah face à Sa prédestination ; ce qui confirme cela c'est ce que prononce la langue au moment de l'affliction. La véritable patience se manifeste lors du premier choc ; et sans aucune objection ni plainte prononcée par le sujet. C'est pour cette raison que le Saint Coran a qualifié la patience du prophète Jacob, à la perte de son fils, Joseph –à lui le salut- d'une « belle patience » :

*« Patiente donc, d'une belle patience ».* (Al-Ma'âridj : 5)

*« Alors (Jacob) dit: Vos âmes vous ont plutôt inspiré (d'entreprendre) quelque chose!... (armons-nous d'une) belle patience. Il se peut qu'Allah me les ramènera tous deux. Car c'est Lui l'Omniscient, le Sage ».* (Yûsuf : 83)

Les pleurs versés par l'affligé ne sont pas en contradiction avec la patience : le Prophète –b.s- a pleuré à la mort de son fils, 'Ibrâhîm. Quand on l'a interrogé au sujet de ces larmes, il a répondu :

*« C'est une miséricorde qu'Allah a placée dans les cœurs de Ses serviteurs. Celui qui n'a pas de la pitié pour autrui, ne suscitera aucune pitié et nous ne disons que ce qui plaît à notre Seigneur ».*

## **(6) La patience est l'un des aspects de la crainte d'Allah, c'est par la patience et la piété que le croyant atteint la bienfaisance:**

Joseph -que la paix soit sur lui- a résumé la leçon tirée de son histoire avec ses frères, en ces termes que cite le Coran:

*« Serais-tu ?... Certes, tu es Joseph! » - Il dit: « Je suis Joseph, et voici mon frère. Certes, Allah nous a favorisés. Quiconque craint et patiente... Certes, Allah ne fait pas perdre la récompense des bienfaisants » .* (Yûsuf : 90)

Ce verset montre que Joseph a craint Allah et a enduré avec patience les épreuves auxquelles il fut exposé : l'injustice de ces frères, l'humiliation de l'esclavage et cela jusqu'à la délivrance venue d'Allah. Telle était la voie qu'il a suivie pour être parmi les bienfaisants auxquels Allah ne fait jamais perdre patience, tant qu'ils Le craignent :

*« Et sois patient. Car Allah ne laisse pas perdre la récompense des gens bienfaisants » .* (Hûd : 115)

Allah a donné l'ordre à ceux qui sont patients de renforcer leur patience par Sa crainte révérencielle, de sorte qu'ils ne l'échangent pas contre un vil prix et ne l'annulent pas par une parole ou par un acte au moment où ils sont affligés ou juste après et cela ,en craignant Allah en toutes leurs actions au moment de l'affliction afin que Satan ne les encourage pas à désobéir à Allah et à transgresser Ses lois, sous prétexte qu'ils sont éprouvés par Allah. C'est de cela que l'affligé doit se méfier, au moment où il est éprouvé : il ne doit ni négliger un acte prescrit, ni réduire une aumône... et prendre de cette affliction une excuse pour commettre ce qu'Allah a rendu illicite. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes patients et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah sait parfaitement tout ce qu'ils font » .* (Al-'Imrân : 120)

*« Certes vous serez éprouvés dans vos biens et vos personnes; et certes vous entendrez de la part de ceux à qui le Livre a été donné avant vous, et de la part des incroyants, beaucoup de propos désagréables. Mais si vous êtes patients et pieux... voilà bien la meilleure résolution à prendre » .* (Al-'Imrân : 186)

*« Et celui qui endure et pardonne, cela en vérité, fait partie des bonnes dispositions et de la résolution dans les affaires » .* (Ach-Chûra : 43)

Les versets montrent que parmi les formes d'endurance est celle qu'on a contre la nuisance des gens. Que celui qui est patient ne pense pas qu'il est le plus faible à cause de sa patience, c'est bien le contraire : la patience face à la nuisance des gens par crainte d'Allah est une chose bien difficile pour l'âme humaine et nécessite une force de la foi, de la croyance et de confiance en Allah. C'est aussi la certitude que ceux que tu supportes avec patience, ne peuvent te nuire en aucune façon, puisqu'Allah te protège contre leur méchanceté. La patience ne procure que le bien

pour celui qui endure. Cherche 70 excuses à celui qui t'a offensé. Si tu ne lui en trouves aucune, dis-toi que peut-être il a une excuse que tu ignores. Si Allah vous met en mesure de vous venger, craignez Allah : que la haine que vous éprouvez pour certains ou l'amour que vous vouez à d'autres, ne vous incitent pas à être injustes ou iniques. Le pardon est plus proche du croyant que la vengeance. Allah a dit à Son prophète Muhammad –b.s- quand celui-ci a vu le corps de Hamza, le plus noble des martyrs, tout déchiqueté, après la bataille de 'Uhud et qu'il s'est écrié :

*« Si Allah me met en mesure de leur nuire, je déchiquetterai les corps de 70 êtres humains parmi eux ».*

C'est alors qu'Allah lui a révélé ce verset :

*« Et si vous punissez, infligez (à l'agresseur) une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour ceux qui sont endurents. \* Endure! Ton endurance (ne viendra) qu'avec (l'aide d') Allah. Ne t'afflige pas pour eux. Et ne sois pas angoissé à cause de leurs complots. \* Certes, Allah est avec ceux qui (L') ont craint avec pitié et ceux qui sont bienfaisants ».* (An-Nahl : 126-128)

### **(7) La patience doit persister jusqu'à l'arrivée de la délivrance de la part d'Allah:**

L'affligé se demande jusqu'à quand il va patienter ? Quand sa souffrance s'aggrave et se prolonge, sa patience diminue et il souhaite qu'Allah dissipe le mal et mette fin à l'affliction, lorsque le cœur n'a plus de patience. Donc, l'endurant doit persister dans sa patience, dès le premier choc et jusqu'au jugement final d'Allah, sans être pris d'impatience :

*« Et suis ce qui t'est révélé, et sois constant jusqu'à ce qu'Allah rende Son jugement car Il est le meilleur des juges ».* (Yûnus : 109)

Durant ces moments difficiles, le croyant doit recourir à Allah pour qu'Il lui accorde la patience, et cela au moyen des invocations et qu'il évoque le nom du Très-Constant Il doit rechercher également la compagnie constante des croyants sincère:

*« Fais preuve de patience (en restant) avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux en cherchant (le faux) brillant de la vie terrestre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier ».* (Al-Kahf: 28)

La patience du croyant doit persister, à l'exemple de celle du Prophète Jonas, quand ce dernier a désespéré d'amener sa communauté à croire et a perdu patience, c'est alors qu'il les quitta et monta à bord d'un navire. Allah l'a puni à cause de son impatience face à l'épreuve et de son désespoir de voir arriver la sentence d'Allah :

*« Endure avec patience la sentence de ton Seigneur, et ne sois pas comme l'être au Poisson (Jonas) qui appela (Allah) dans sa grande angoisse. \* Si un bienfait de son Seigneur ne l'avait atteint, il fut rejeté honni sur une terre déserte ».* (Al-Qalam:48-49)

Que le croyant sache que jamais une difficulté ne peut vaincre deux difficultés, et qu'il sache que lorsque l'épreuve atteint son paroxysme, la délivrance viendra sûrement :

*« Avec la difficulté il y a, certes, une facilité! \* Avec la difficulté il y a, certes, une facilité! ».* (Al-Inchirah : 5-6)

Dans ce verset, le mot (*difficulté*) est mentionné une seule fois, alors qu'il est accompagné de la répétition du terme (*facilité*) deux fois.

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Pensez-vous entrer au Paradis alors que vous n'avez pas encore subi des épreuves semblables à celles que subirent ceux qui vécurent avant vous? Misère et maladie les avaient touchés; et ils furent secoués jusqu'à ce que le Messager et ,avec lui, ceux qui avaient cru, se sont écriés: «Quand viendra le secours d'Allah?» – Eh Quoi! le secours d'Allah est sûrement proche ».* (Al-Baqara : 214)

*« Et cherchez secours dans l'endurance et la Prière: certes, la Prière est une lourde obligation, sauf pour ceux qui sont recueillis ».* (Al-Baqara : 45)

*« Ô vous les croyants! Cherchez secours dans l'endurance et la Prière. Car Allah est avec ceux qui sont endurants ».* (Al-Baqara : 153)

Nous remarquons dans les deux derniers versets qu'Allah recommande de recourir à la patience et à la prière , bien que le second verset soit terminé par la mention des endurants, alors que le premier verset est terminé par la mention des humbles. Ceci met en évidence que la patience est l'œuvre du cœur dont l'effet se manifeste par la prière. Plus le croyant est patient et plus il est recueilli dans sa prière, et plus son assiduité et son accomplissement sont irréprochables. Tandis que lorsque la patience diminue, son recueillement dans la prière diminue de même et elle devient une lourde et pénible obligation : il ne l'accomplit qu'avec paresse, l'oublie, la néglige et ne s'en acquitte pas en son temps.

Les versets montrent également que le recours à la prière est le moyen par lequel le croyant fait partie de ceux qui sont endurants dans la prospérité, dans l'adversité et quand les combats font rage. L'accomplissement de cette prière consolide ses liens (avec Allah) , sa foi, sa confiance placée en Allah, ce qui l'aide à accepter la prédestination d'Allah et à la supporter avec en patience. Le second verset montre que le croyant ne doit pas cesser de prier, qu'il doit patienter et ne pas donner l'occasion à son âme, à Satan, à ses passions ni à la vie d'ici-bas de le distraire de la prière qu'il voue à son Seigneur. L'évocation d'Allah est plus noble, plus valable et meilleure que tout divertissement et tout commerce, en tout moment et en tout temps. Le musulman éprouve un besoin plus grand pour cette prière au moment de

l'épreuve, c'est pour cela qu'Allah recommande au croyant de L'adorer et d'être patient dans Son adoration, de ne cesser de L'invoquer et d'avoir recours à Lui et de recommander cela à ses coreligionnaires. Allah -*gloire à Lui*- dit:

*« Par le Temps! \* L'être humain est certes, en perdition, \* sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes actions , se recommandent mutuellement la vérité et s'endorment mutuellement l'endurance ».* (Al-'Asr : 1-3)

Allah a donné l'ordre à la communauté de faire preuve de patience, tout en restant unifiée et liée.

Notons qu'Allah a confirmé Son amour pour les endurants en un seul endroit du Saint Coran :

*« Combien de prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans la voie d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ne cédèrent point. Et Allah aime les endurants »* (Al-'Imrân : 146)

**(8) Allah a ordonné aux croyants de faire preuve de patience quand une épreuve commune atteint la communauté. Quand ils s'unissent et font preuve de patience et qu'ils sont les vainqueurs, c'est à ce moment-là seulement qu'Allah leur confirme Son amour :**

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Nous vous éprouverons certes par un peu de peur, de faim et une diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants, \* qui disent, quand un malheur les atteint: «Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. \* Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde; et ceux-là sont les biens guidés ».* (Al-'Imrân : 155-157)

D'après les versets précédents, ce qui distingue les endurants, c'est qu'au moment de l'épreuve, c'est-à-dire au moment du premier choc, ils se rappellent qu'ils sont les créatures d'Allah, qu'ils Lui appartiennent et qu'ils retourneront à Lui en un jour qui rendra les enfants semblables à des vieillards aux cheveux blancs.

A ce moment là, ils diront : *« Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons ».*

C'est alors que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions descendent sur eux et qu'Allah emplit leurs cœurs de patience et leur accorde la guidance.

Remarquons par le style du verset que le discours est adressé à la communauté et non pas à l'individu, tout comme lorsqu'Allah a confirmé Sa compagnie, et l'a assurée à tous les endurants. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« Puis, au moment de partir avec les troupes, Tâlût dit: «Voici: Allah va vous éprouver par une rivière: quiconque y boira ne sera plus des miens; et quiconque*



*n'y goûtera pas sera des miens; - passe pour celui qui y puisera un coup dans le creux de sa main.» Ils en burent, sauf un petit nombre d'entre eux. Puis, lorsqu'ils l'eurent traversée, lui et ceux des croyants qui l'accompagnaient, ils dirent: «Nous voilà sans force aujourd'hui contre Goliath et ses troupes!» Ceux qui étaient convaincus qu'ils auront à rencontrer Allah dirent: «Combien de fois une troupe minime a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse! Et Allah est avec les endurants» ».* (Al-Baqara : 249)

*« Et obéissez à Allah et à Son messager; et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez patients, car Allah est avec les patients ».*(Al-'Anfâl: 46)

Là, nous trouvons un ordre explicite d'Allah adressé à la communauté, à ses individus et ses groupes : de s'attacher à la patience, de se conseiller mutuellement d'y tenir, de rester réunis et liés au moment de l'épreuve, de sorte qu'ils forment une seule main, en se cramponnant tous ensemble au «Hab» (câble) d'Allah:

*« Ô vous les croyants! Soyez patients. Incitez-vous à l'endurance. Lutte constamment (contre l'ennemi) et craignez Allah, afin que vous réussissiez! ».* (Al-'Imrân : 200)

Par là, nous voyons clairement que l'unité va de pair avec la patience, le djihad et la crainte révérencielle d'Allah en vue de parvenir à la réussite en tant que communauté musulmane unifiée et unie autour d'un Seul Dieu et d'un seul Livre :

*« Certes, cette communauté qui est la vôtre est une communauté unifiée, et Je suis votre Seigneur. Adorez-Moi donc ».* (Al-'Anbiyâ': 92)

C'est pour cela qu'Allah a fait de la responsabilité d'affermir les croyants les uns par les autres, au moment de l'épreuve, l'un des droits du musulman sur son coreligionnaire qui doit lui conseiller la patience au moment de l'adversité, l'affermir et rappeler Allah à son souvenir pour alléger son choc et l'aider à la patience afin qu'il gagne l'amour d'Allah. C'est pour cette raison qu'Allah a recommandé le secours de l'affligé, la visite du malade et la marche derrière les convois funèbres en vue d'assister l'affligé, les malades et les familles du défunt dans ces moments difficiles. Ainsi, les croyants, par leur affection, leur miséricorde et leur sympathie mutuelles, sont comparables aux membres d'un seul corps : lorsqu'un seul est affecté tous les autres en souffrent. Si Allah aime un de Ses serviteurs c'est au sein d'une communauté d'obéissance et de patience.

Le croyant ne peut parvenir à Allah, *qu'Il soit exalté*, s'il est isolé du présent de la communauté islamique et s'il n'en fait pas partie, et ne souffre pas de ce qui l'atteint en œuvrant en vue de sa gloire et de sa victoire, sans se soucier si cela lui coûte de l'argent, du temps ; même son âme, il la sacrifie pour la gloire et la victoire de cette communauté et de cette religion.

On en déduit que le croyant doit être toujours en compagnie des gens pieux qui invoquent Allah, matin et soir, aspirant à Son approbation (sa Face («Wajh») et ne recherchant pas la vie d'ici-bas, les honneurs ni les biens.

Ce groupe comporte aussi bien les hommes que les femmes, puisque ces dernières forment la moitié de la société:

*« Les Musulmans et Musulmanes, croyants et croyantes, obéissants et obéissantes, loyaux et loyales, patients et endurantes, pieux et pieuses pieuses, donneurs et donneuses d'aumône, jeûneurs et jeûneuses, gardiens de leur chasteté et gardiennes, invocateurs fréquents d'Allah et invocatrices: Allah a prévu pour eux un pardon et une énorme récompense ».* (Al-'Ahzâb : 35)

Allah dit en décrivant les pieux :

*« La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour Dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien - quelque amour qu'on en ait - aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs, d'accomplir la Prière et de s'acquitter de la Zakât, et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont patients dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux! ».* (Al-Baqara : 177)

*« Et obéissez à Allah et à Son messenger; et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez patients, car Allah est avec les patients ».* (Al-'Anfâl: 46)

Allah a mis les croyants en garde contre la discorde qui risque de les diviser. S'ils se séparent, ils vont s'affaiblir et leur ennemi va les vaincre et Allah va arracher la terreur des cœurs de leurs ennemis. Ainsi ils n'auront plus ni pouvoir ni force et seront dispersés. C'est là que vient pour le croyant l'ordre de patienter, face à toutes les difficultés. Le croyant sait qu'Allah sera avec lui s'il patiente et supporte pour sauvegarder l'unité des musulmans. Nous nous voyons d'après ceci comment la récompense de la patience diffère et augmente en fonction des conséquences de cette patience au niveau de l'individu et au niveau de la société. Plus cette patience influe sur la victoire des troupes croyantes, la propagation de la religion d'Allah et la protection de la communauté islamique contre la sédition, et plus la récompense sera grande. La patience la plus difficile est celle qu'on endure face à l'ignorance des gens ainsi que celle qui consiste à s'abstenir de toute vengeance dans le but de préserver l'unité de la communauté.

La plus dure patience est celle endurée face à l'ignorance des gens et à la non vengeance pour préserver l'unité de la communauté :

*« Et celui qui endure et pardonne, cela en vérité, fait partie des bonnes dispositions et des bonnes résolutions ».* (Ach-Chûra : 43)

## La patience est l'une des qualités de ceux qui sont humbles :

Allah a fait mention de ceux qui s'humilient en un seul endroit du Saint Coran ,dans la sourate Al-Hadj :

*« A chaque communauté, Nous avons assigné un rite sacrificiel, afin qu'ils prononcent le nom d'Allah sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée. Votre Dieu est certes un Dieu unique. Soumettez-vous donc à Lui. Et fais bonne annonce à ceux qui s'humilient, \* ceux dont les cœurs frémissent quand le nom d'Allah est mentionné, ceux qui endurent ce qui les atteint et ceux qui accomplissent la Prière et dépensent de ce que Nous leur avons attribué ».* (Al-Hadj : 34-35)

Notons que parmi les quatre attributs de ceux qui s'humilient, il y en a deux permanents, un soumis à une condition et un quatrième accompli.

Les deux attributs permanents dans les âmes de ceux qui s'humilient d'une façon continue : c'est la patience et l'accomplissement de la prière ; quant à l'attribut soumis à une condition : ce sont *« ceux dont les cœurs frémissent quand le nom d'Allah est mentionné ».*

Le quatrième attribut disparaît à certains moments et réapparaît à d'autres : c'est le fait de donner de tous les bienfaits qu'Allah leur a octroyés. Le fait de faire précéder (dans le verset) *« dépensent »* sur *« de ce que Nous leur avons attribué »*, donne le sens de l'exclusion : ils ne volent pas pour faire la charité ni ne dépensent d'un argent illicitement gagné ; mais ils dépensent de ce qu'Allah leur donne tout en étant assuré de la licéité du gain, car Allah est Bon et n'accepte que ce qui est bon.

Notons dans ces attributs le lien établi entre la patience et la prière. Nous avons déjà parlé du lien étroit entre eux dans l'âme et la vie du croyant.

Notons également que l'évocation d'Allah fait remuer dans leurs cœurs la crainte et la peur , mais de quelle manière ? . Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :

*« ceux qui ont cru, et dont les cœurs se tranquillisent à l'évocation d'Allah ». N'est-ce point par l'évocation d'Allah que se tranquillisent les cœurs? ».* (Ar-Ra`d : 28)

Selon les ulémas, si le croyant évoque Allah au moment de l'épreuve en ce monde, son cœur sera tranquille et serein, grâce à l'évocation d'Allah.

Si le croyant évoque Allah au moment de l'épreuve dans la religion et celle de l'au-delà, son cœur sera pris de crainte, d'inquiétude et d'effroi en pensant au châtement, à la menace d'Allah et à la punition divine qui l'attend à cause du péché qu'il a commis.

## **CONCLUSION :**

Le croyant doit savoir ce qu'Allah a choisi pour nous et ce qu'Il a voulu de nous. En voici les détails.

### **a) Ce qu'Allah a choisi pour nous.**

Il s'agit de la prédestination d'Allah et de Ses choix pour nous et que nous ne pouvons pas absolument changer. C'est le choix que fait Allah pour nous d'après Sa sagesse et Sa science. Il nous a choisi le bien et nous a caché tout ce qui y a trait à Lui. L'être humain ne peut absolument y échapper :

*« Dis: «Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous. Il est notre Protecteur. C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance» ».*

(At-Tawba : 51)

C'est pour cette raison que l'être humain n'en connaît rien et qu'il ne sera pas interrogé sur cela le Jour de la Résurrection, vu qu'il est dominé en toute chose par l'ordre d'Allah. Le croyant doit accepter toute prédestination divine sans nulle objection et il doit dire toujours : *« C'est Allah qui a prédestiné et Il fait ce qu'Il veut »*. Mettez-vous en garde de dire « si » car « si » est la clef de Satan. Il faut que tu saches, cher lecteur, que ce qui t'a atteint, ne pouvait te manquer, et ce que tu as manqué, ne pouvait aucunement t'atteindre. Allah a des anges préservateurs qui vous protègent jour et nuit puis ,quand vient l'ordre prédestiné d'Allah, ils vous laissent pour que la prédestination d'Allah vous atteigne : *« des Anges qui veillent sur lui par ordre d'Allah »*. Ne te préoccupes donc pas de ce qu'Allah t'a prédestiné et ne perds pas ton temps à y penser, puisque tu n'es point capable de les changer et que tu ne seras pas jugé sur ces choses au Jour de la Résurrection. Ne perds pas ta vie en tentant de changer l'inchangeable, ni de faire bouger ce qui est immuable, ni d'augmenter ce qui jamais n'augmentera, ni de hâter ce qui ne peut être hâté ni de retarder ce qui ne peut être retardé. Par exemple : les moyens de subsistance de l'être humain ont été déterminés ainsi que le temps de leur acquisition – la mort et la longévité – la maladie incurable dont on ne connaît pas l'origine – la vieillesse – le nombre et le sexe des enfants.

### **b) Ce qu'Allah a voulu de nous :**

Cette partie comprend ce qu'Allah nous a prescrit : Ses ordres, Ses interdictions, Sa législation. En cela , nous sommes capables d'obéissance ou de désobéissance : *« Ne l'avons-Nous pas guidé aux deux voies ».* (Al-Balad : 10)

L'on a entièrement le choix sur ces points, et l'on sera jugé pour cela le Jour de la Résurrection, fût-ce du poids de l'atome :

*« Quiconque fait un bien fût- ce du poids d'un atome, le verra, \* et quiconque fait un mal fût- ce du poids d'un atome, le verra ».* (Az-Zalzala : 7-8)

Heureux celui qui s'efforce d'obéir à Allah en tout cela et de s'éloigner de ce qui suscite Sa colère, en convoitant Sa récompense et Son paradis, le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité. Par exemple : Accomplir la prière – Etablir la justice entre les gens – Etre bienfaisant envers autrui – Juger d'après le Livre d'Allah et la Sunna de Son prophète – Respecter la piété filiale – Verser l'aumône légale – Evoquer Allah fréquemment – Chercher à acquérir le gain licite. D'après le Prophète -b.s- :

*« Tout Serviteur, le Jour du Jugement Dernier, sera interrogé sur: sa vie en quoi l'a-t-il employée, son savoir comment l'a-t-il mis en pratique?sa fortune, d'où l'a-t-il acquise et en quoi il l'a dépensé et finalement son corps à quoi s'en est-il servi? ».* (Transmis par Ad-Dârimî)

Les moyens d'acquisition de l'argent et à quoi le musulman le dépense, sont deux choses sur lesquelles Allah nous interrogera alors que nous disposons pour cela d'une entière liberté . Nous ne serons point interrogés sur la quantité des biens car cela tient des choses qu'Allah a voulu pour nous et pour lesquelles on n'a pas le choix . Il s'agit de la quantité de subsistance qu'Allah nous a déterminée et que nous sommes incapables de changer : Allah étend largement Ses dons ou (les) restreint à qui Il veut. Et il y a dans le ciel votre subsistance et ce qui vous a été promis.

Notre mode de subsistance, ayant déjà été déterminé, ne perdons donc pas notre temps ni nos efforts à tenter de le changer, puisqu'il est inchangeable. Efforçons-nous plutôt de réfléchir sur les moyens justes d'acquérir cet argent et de le dépenser.

Allah te jugera sur ces deux points pour lesquels on a le choix ; obéir ou désobéir et c'est sur cela que nous serons jugés le Jour de la Résurrection.

Heureux celui qui se préoccupe lui-même à s'assurer de la licite de son gain et qui ne se préoccupe pas de la quantité ,ni du temps de son arrivée .

Ainsi, nous remarquons que le véritable croyant est celui qui accepte le choix d'Allah pour lui et qui sait que la prédestination d'Allah vise son bien et non point son mal.

Qu'il fasse preuve de patience face à ce qui lui arrive dans sa vie, jusqu'au jugement d'Allah et qu'il ne se tracasse pas ni ne perde son temps à cela puisqu'il sait qu'il n'y a pas de libre arbitre. Qu'il oriente donc sa raison, sa pensée et sa science à ce qu'Allah a voulu de lui, pour se préparer au Jour du Jugement, le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'Univers. C'est là, qu'il dispose du libre arbitre.

Nous demandons à Allah qu'Il fasse que nous soyons tous parmi ceux qui ont compris, ont su, ont eu confiance en Lui, ont été satisfaits, ont été patients, ont œuvré et ont été bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants.

### ***3 - Ceux qui combattent dans le chemin d'Allah en rang serré, pareils à un édifice solide:***

Allah, *qu'Il soit exalté*, dit dans les premiers versets de la sourate « As-çaff » qui est une sourate médinoise composée de 14 versets:

*« Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifie Allah, et Il est le Puissant, le Sage. \* Ô vous qui avez cru! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas? \* C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas. \* Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé ».* (As-çaff : 1-4)

Nous remarquons à travers cette sourate trois appels faits à (Ceux qui ont cru) :

Premièrement : Une invitation adressée au croyant d'agir conformément à ses paroles.

Deuxièmement : La désignation du commerce qui sauve d'un châtiment douloureux, absout les péchés, donne accès au Paradis et apporte la victoire. Ceci est la marchandise, quant au prix, c'est la guerre sainte (Djihad) faite dans la voie d'Allah avec les biens et la personne.

Troisièmement : Le combat pour Allah, pour Sa religion et pour Ses messagers.

Tous ces appels incitent chaque musulman à donner des preuves de la foi qui est dans son cœur, en s'empressant de faire triompher la religion d'Allah, en combattant les incroyants avec l'âme et les biens, avec l'espoir de la récompense d'Allah qui se traduit par le pardon des péchés et l'accès au Paradis et avec la certitude de la victoire qu'Allah lui garantira. Allah, qu'Il soit exalté, affirme Son amour pour celui qui répond à cet appel.

Ce type de personnes est différent de ceux pour qui Allah a affirmé Son amour : Cette différence porte sur les points suivants :

1) Dans ce verset, Allah affirme Son amour pour ceux qui agissent et non pour ceux qui ont des qualités. Les autres versets montrent qu'Allah aime (ceux qui sont bienfaisants, pieux, équitables...) . Ce sont des personnes jouissant de qualités ; par exemple, les bienfaisants ont beaucoup pratiqué la bienfaisance jusqu'à ce qu'ils soient devenus cette qualité même. Quant à ce type, Allah a affirmé Son amour pour eux parce qu'ils agissent :

*« Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin ... ».*

Ceci prouve que cette qualité est plus difficile à acquérir ; elle représente le plus haut degré de la foi, de la sincérité et de l'amour pour Allah ; aucun autre degré ne lui est supérieur. Si le croyant l'atteint et combat dans la voie d'Allah, en y sacrifiant ses biens et sa personne, ne fût-ce qu'une seule fois ; il aura gagné l'amour d'Allah, *qu'Il soit exalté*.

- 2) Allah affirme Son amour, non seulement pour chaque combattant, comme Il a affirmé Son amour pour chaque bienfaisant et chaque pieux, mais Il a également stipulé que ce combat doit remplir certaines conditions, à savoir :
- a- Que le combat soit exclusivement dans la voie d'Allah et non pour une autre cause ou même pour Allah ainsi que pour une autre (cause ou personne) . Le combat doit être mené en vue d'Allah exclusivement.
  - b- Que le croyant combatte au sein des rangs des musulmans, et non pas seul ou en retrait des autres combattants. Il doit plutôt se tenir au milieu des croyants combattants, tout comme il doit se tenir parmi eux lors de la prière en commun, derrière l'imam, en suivant le chef et le leader sans ni le précéder ni prendre du retard. Il doit, au contraire, venir après lui en suivant ses ordres et ses gestes, sans éprouver le moindre orgueil par rapport à ses coreligionnaires qui combattent à ses côtés.
  - c- Que les croyants, en faisant la guerre, s'épaulent les uns les autres, tels un mur composé de briques superposées d'une manière régulière, parfaite et précise. Chacun joue son rôle complétant celui de son coreligionnaire. Aucune dispute ne les oppose ; aucune différence n'existe parmi eux, c'est plutôt l'entraide et l'amour qui règnent pour que la construction s'élève, robuste et résistante contre les ennemis d'Allah et de Son prophète.

Les croyants doivent combattre dans les quatre coins du monde, en formant un seul mur, malgré la différence de lieu, de temps, de races et de langues. Ils sont tous les descendants d'une seule communauté, combattant pour une seule cause qui n'a pas changé et qui restera la même au fil des époques... Il s'agit du conflit entre la foi et la mécréance, entre le bien et le mal... Si le combat remplit ces conditions, les combattants seront aimés d'Allah, qu'Il soit exalté ; Il les préservera et leur accordera une victoire digne d'un Puissant Omnipotent, même s'ils sont peu nombreux et s'ils manquent d'armes , et même en dépit de l'importance des moyens, des armes et du nombre de leurs ennemis. Comme le Saint Coran nous l'a raconté à travers l'histoire de Tâlût et de Goliath : Allah, *qu'Il soit exalté*, dit dans la sourate Al-Baqara :

*« Puis, au moment de partir avec les troupes, Tâlût dit: «Voici: Allah va vous éprouver par une rivière: quiconque y boira ne sera plus des miens; et quiconque n'y goûtera pas sera des miens; - passe pour celui qui y puisera un coup dans le creux de sa main.» Ils en burent, sauf un petit nombre d'entre eux. Puis, lorsqu'ils l'eurent traversée, lui et ceux des croyants qui l'accompagnaient ils dirent: «Nous voilà sans force aujourd'hui contre Goliath et ses troupes!» Ceux qui étaient convaincus qu'ils rencontreraient Allah dirent: «Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse! Et Allah est avec les patients» \* Et quand ils affrontèrent Goliath et ses troupes, ils dirent: «Seigneur! Déverse sur nous la patience, affermis nos pas et donne- nous la victoire sur ce peuple infidèle». \* Ils les mirent en déroute, par la grâce d'Allah. Et David*

*tua Goliath; et Allah lui donna la royauté et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulut. Et si Allah ne neutralisait pas une partie des être humains par une autre, la terre serait certainement corrompue. Mais Allah est Détenteur de la Faveur sur les mondes ».* (Al-Baqara: 249-251)

3) Ce récit coranique peut être le meilleur guide pour tout croyant afin qu'il comprenne la réalité et le sens de la guerre sainte dans la voie d'Allah.

En réfléchissant sur ces versets, nous apprenons ce qui suit :

1. Le combat du croyant qui en vue de récupérer sa maison d'où il a été chassé de force, est considéré comme une lutte dans la voie d'Allah. Celui qui est tué en défendant ses biens, est compté parmi les martyrs. Tel sera également le sort de celui qui est tué en défendant son honneur ou sa personne ; de même, celui qui combat pour faire prévaloir la parole d'Allah combat dans la voie d'Allah.
2. Le premier et le plus important des préparatifs de combat, c'est le choix du leader qui sera obéi. Ce choix ne doit pas être dicté par sa richesse mais doit plutôt dépendre de l'étendue de son savoir et de sa condition physique. La force corporelle, physique et intellectuelle sont les plus importantes qualités du leader.

Après le choix du leader, vient le choix des combattants ,fait par les leaders qui mettent leur patience et leur sincérité à l'épreuve. Alors, ceux qui réussissent seront éprouvés dans leur foi, leur parfaite confiance en Allah et leur assurance face à la puissance apparente de l'ennemi.

Seuls restent avec le leader ceux qui ont la certitude de rencontrer leur Seigneur (après la Résurrection) , ceux qui se confient à Allah et qui sont sûrs de Sa victoire, malgré la minorité de leurs troupes et de leurs armes, puisqu'Allah est avec ceux qui sont endurants :

*« Puis, au moment de partir avec les troupes, Tâlût dit: «Voici: Allah va vous éprouver par une rivière: quiconque y boira ne sera plus des miens; et quiconque n'y goûtera pas sera des miens; - passe pour celui qui y puisera un coup dans le creux de sa main.» Ils en burent, sauf un petit nombre d'entre eux. Puis, lorsqu'ils l'eurent traversée, lui et ceux des croyants qui l'accompagnaient, ils dirent: «Nous voilà sans force aujourd'hui contre Goliath et ses troupes!» Ceux qui étaient convaincus qu'ils auront à rencontrer Allah dirent: «Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse! Et Allah est avec les patients» ».* (Al-Baqara : 249)

Le recours à Allah au moment de la rencontre avec l'ennemi et Son invocation en Lui demandant la victoire et l'appui :



*« Et quand ils affrontèrent Goliath et ses troupes, ils dirent: «Seigneur! Déverse sur nous l'endurance, affermis nos pas et donne- nous la victoire sur ce peuple infidèle» ».* (Al-Baqara : 250)

Comment un groupe de combattants unis peut-il être vaincu, alors qu'Allah est avec eux, même si les êtres humains et les djinns s'étaient mobilisés contre eux avec des troupes nombreuses et des armes puissantes ?

Allah est souverain en Son Commandement, mais la plupart des gens ne savent pas. Ces combattants prennent refuge dans la puissance et la protection d'Allah. Ils s'en remettent à Allah, font preuve de patience et ne redoutent personne d'autre qu'Allah, car c'est Lui qui détient la force et la puissance absolues :

*« Nous avons effectivement envoyé avant toi des Messagers vers leurs peuples et ils leur apportèrent les preuves. Nous Nous vengeâmes de ceux qui étaient coupables ; et c'était Notre devoir de secourir les croyants ».* (Ar-Rûm : 47)

Les armes nucléaires, biologiques, atomiques et celles de destruction massive, peuvent toutes semer la terreur dans les esprits et les cœurs vides qui ne connaissent point Allah et qui ignorent le chemin de la foi.

Quant aux cœurs des croyants qui s'en remettent à Allah, qui sont sincères et pleins de confiance en Allah, le Seigneur par excellence, le Créateur des cieux et de la terre, le Seul Dieu de ces cœurs, ils ne craignent qu'Allah et ne redoutent pas ces armes, quels que soient leur multitude et leur degré de sophistication.

Allah, *qu'Il soit exalté*, a donné l'ordre au croyant qui combat de préparer uniquement contre eux tout ce qu'il possède comme force et comme cavalerie équipée, sans avoir à se soucier de l'arme de son adversaire.

C'est Allah qui est chargé de jeter l'effroi dans les cœurs des incroyants, même devant le nombre minime d'armes du croyant qui combat dans le Sentier d'Allah, afin qu'ils redoutent les croyants plus qu'ils ne craignent Allah, à cause de leur ignorance et de leur égarement :

*« Et préparez (pour lutter) contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés ».* (Al-'Anfâl : 60)

Allah aime ceux qui combattent en groupe et non pas ceux qui combattent isolément :

Allah a stipulé trois conditions pour que les combattants jouissent de Son amour :

- 1- Que ce combat soit dans la voie d'Allah = (la sincérité de l'intention) .
- 2- Qu'ils forment un rang = (l'union) .
- 3- Qu'ils soient semblables à un édifice renforcé = (l'entraide et la fraternité)

Ces conditions sont encore plus exigées de ceux qui jouissent des huit qualités, pour lesquelles Allah a affirmé Son amour dans Son livre, comme : les bienfaisants, les pieux, les équitables, les repentants, les purifiés, ceux qui aiment à se purifier, ceux qui s'en remettent à Allah, les patients, etc...

Ainsi, la bienfaisance doit être dans la voie d'Allah ; ils pratiquent la bienfaisance avec leurs coreligionnaires, en ayant la main dans la main, en s'entraidant et en s'aimant en Allah, *qu'Il soit exalté*, qui dit :

*« Ô vous les croyants! Ne profanez ni les rites du pèlerinage (dans les endroits sacrés) d'Allah, ni le mois sacré, ni les bêtes de sacrifice, ni les guirlandes, ni ceux qui se dirigent vers la Maison Sacrée, cherchant de la part de leur Seigneur bienfait et approbation. Une fois désacralisés, vous êtes libres de chasser. Et ne laissez pas la haine pour un peuple qui vous a obstrué la route vers la Mosquée Sacrée pour vous inciter à transgresser. Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraînez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est certes dur dans Sa punition! ».* (Al-Mâ'ida:2)

*« Et cramponnez-vous tous ensemble au «Habl» (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés; et rappelez-vous le bienfait d'Allah pour vous: lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères. Et alors que vous étiez au bord d'un abîme de Feu, c'est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi Allah vous montre Ses signes afin que vous soyez bien guidés ».*(Al-'Imrân:103)

*« Fais preuve de patience (en restant) avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux en cherchant (le faux) brillant de la vie terrestre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier ».* (Al-Kahf : 28)

*« Ô vous les croyants! Quiconque parmi vous apostasie sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient ».* (Al-Mâ'ida : 54)

Le terme « peuple » souligne que le sens de la communauté est d'une importance capitale, cette communauté qui commence par la fraternisation entre deux croyants . C'est pour cette raison que le premier acte entrepris par le Messager d'Allah-b.s- dès son arrivée à Médine, quand il a commencé à former la première société islamique, fut d'établir les liens de fraternité entre émigrés et «An-cars». Cette fraternité constitua le noyau de cette société islamique.

## **La fraternisation en Allah est le premier pas vers le gain de l'amour d'Allah :**

- La fraternisation en Allah commencée par le Prophète –b.s- à Médine pour former la première société musulmane et la communauté aimée d'Allah, se basait sur le fait que les croyants étaient des frères liés les uns aux autres par un lien plus fort que celui du sang, tel est le lien de la religion et de l'attachement à Allah, qu'Il soit exalté, au Messenger d'Allah –b.s- qui est le père des croyants, dont les épouses sont leurs mères. Voilà la famille des croyants, composée d'un père, de mères et de frères. Cette fraternisation en Allah est le ciment qui relie les briques superposées dans la construction de l'entité islamique qui devient forte grâce à l'entraide de ses membres. D'après le Prophète –b.s- :

*« Les croyants, par leur affection, leur miséricorde et leur sympathie mutuelles, sont comparables aux membres du corps humain dont l'affectation d'un seul suscite une sensation fébrile dans tous les autres ». (Transmis par Al-Bukhârî) et il dit : « Les croyants doivent ressembler aux pierres d'un édifice qui se renforcent l'une l'autre ». Puis il s'entrecroisa les doigts ». (Transmis par Al-Bukhârî)*

Dans ce lien fraternel, le frère ne demande pas un échange contre sa fraternité ou sa générosité ; cette fraternité n'est fondée que sur l'amour en Allah et le don sans attente de salaire ni calcul et n'a pour objectif que le gain de l'amour d'Allah.

Parmi les sept personnes qui seront ombragées par Allah, le Jour où il n'y aura d'ombre que la Sienna : Deux être humains qui se sont aimés en Allah, se sont réunis pour Lui et se sont séparés pour Lui.

*D'après le Prophète –b.s- : « L'anse la plus solide de l'Islam c'est quand tu aimes pour Allah et que tu détestes pour Allah ». (Transmis par 'Ahmad)*

Le Prophète nous a enseigné que quand le croyant aime son coreligionnaire, il doit lui faire part de cet amour, en lui disant : « *Je t'aime en Allah* » et que son coreligionnaire doit lui répondre, en invoquant Allah en Sa faveur : « *Que Celui qui tu m'as aimé en Lui t'aime* ». Le Roi l'approuvera alors. Après cette invocation faite en faveur de ce coreligionnaire musulman de gagner l'amour d'Allah : le Roi dira : « *Amen* » et les anges diront : « *A toi de même* ». Allah manifestera alors Son amour pour tous les deux : celui qui aime et celui qui est aimé. Allah les aime parce que chacun d'eux aime l'autre en Allah et non pas en vue d'un bien, d'un pouvoir ou d'un profit quelconque. Ainsi, le fait d'aimer les croyants en Allah, entraîne l'amour d'Allah pour le croyant. Celui qui veut gagner l'amour d'Allah, qu'il aime pour Allah ses coreligionnaires croyants et qu'il leur communique cet amour, car Allah, qu'Il soit exalté, aime tout cœur aimant autrui d'un amour pur et sincère pour Allah. Ainsi, la fraternisation en Allah et l'amour en Allah, étaient le premier pas franchi en vue de gagner l'amour divin.

Le Prophète –b.s- nous enseigne comment nous aimer. Il a dit –b.s-, « *Voulez-vous que je vous inidique ce qui vous amènera à vous aimer réciproquement? Echangez le salut à haute voix* ». (Transmis par Muslim) Le fait de propager le salut est un acte recommandé par la Sunna du Prophète –b.s- à ceux que vous connaissez ainsi

qu'à ceux que vous ne connaissez pas. La récompense de cet acte équivaut à trente œuvres pies. Celui qui commence par saluer est meilleur que celui qui reçoit le salut. Le fait de répondre au salut est une obligation religieuse individuelle :

*« Si on vous fait une salutation, saluez d'une façon meilleure; ou bien rendez-la (simplement) . Certes, Allah tient compte de tout ».* (An-Nisâ': 86)

Nous devons propager le salut parmi nous. En fait, c'est une invocation faite par les croyants les uns pour les autres et il incite à propager l'amour parmi eux. Le croyant ne souhaite le bien qu'à celui qu'il aime. Le salut rapproche les cœurs du riche et du pauvre, du petit et du grand, du gouverneur et du gouverné, du faible et du fort. Il tue également tout orgueil qui risque de s'infiltrer dans le cœur du croyant, et qui est dû à une fortune, à un pouvoir ou à autre chose. Les gens sont égaux comme les dents d'un peigne. Aucun arabe n'a de mérite sur un non-arabe et aucun blanc n'a de mérite sur un nègre, si ce n'est pour sa piété qu'Allah a cachée dans le cœur de Ses créatures, et que Seul Allah connaît. Le fait de propager le salut parmi les croyants, est une preuve de l'absence de toute rancune dans le cœur de chacun d'eux envers son frère et c'est une manifestation du pardon, de l'amour, du bien et de la foi pour celui qui est salué. Ainsi, chaque brique s'unit plus fortement contre l'autre et la construction solide s'élève, sans aucune brèche, laissant la voie à Satan pour qu'il y infiltre ses poisons. Allah –Tout-Puissant- dit :

*« Satan ne veut que jeter parmi vous, à travers le vin et le jeu de hasard, l'inimitié et la haine, et vous détourner d'invoquer Allah et de la Prière. Allez-vous donc y mettre fin? ».* (Al-Mâ'ida : 91)

Nous constatons par là l'importance de propager le salut et d'invoquer Allah en faveur de son coreligionnaire musulman. Il nous suffit cette parole du Prophète –b.s- adressée à `Umar quand le Prophète lui a dit : *« Ne nous oublie pas, en invoquant Allah »* ; alors que le Prophète dispose du rang le plus élevé, toutefois cela ne l'a pas empêché, de demander à `Umar d'invoquer Allah en sa faveur. Il vise à nous enseigner cette tradition (sunna) qui lie les cœurs des croyants par le lien de l'amour. Que chacun de nous pense à son coreligionnaire, à ses problèmes, ses peines et ses souhaits, et lui consacre une part de son invocation faite à Allah, en lui souhaitant tout le bien. Le croyant apprend ainsi à s'intéresser aux affaires des musulmans dans les quatre coins du monde. D'après le Prophète –b.s- : *« Celui qui ne s'intéresse pas aux affaires des musulmans, ne fait pas partie d'eux »*. Il doit être tendre vis-à-vis d'eux, modestes envers les croyants, fier et puissant envers les mécréants.

## **Résumé des attributs qualifiant les bien-aimés d'Allah :**

De ce qui précède, nous déduisons qu'il est impératif d'orienter les efforts de ceux qui cherchent à obtenir l'amour d'Allah, en vue de choisir chacun un autre musulman pour l'aimer en Allah ; puis de s'efforcer de lier et de rassembler les croyants par la corde résistante d'Allah et sur Sa voie droite, sous forme d'un rang unifié dont les divers membres s'entraident, dont l'imam est Le Messenger d'Allah et dont le guide est le Saint Coran. La communauté se mobilise pour chaque œuvre pie qui satisfait Allah, avec sincérité et sans autre but que Sa noble face. Ils se recommandent les uns les autres, la justice et l'endurance. Chacun d'eux aime l'autre en Allah. Ils pratiquent le djihad avec leurs biens et leurs personnes et combattent pour que la parole d'Allah ait la suprématie et pour faire prévaloir la religion d'Allah.

Ils combattent en étant assurés de Sa victoire, sans craindre leur ennemi, quelle que soit l'importance de son nombre et de ses armes. Ils ont le sentiment de leur dignité, malgré leur minorité et le manque de leurs armes.

C'est leur union et leur confiance en Allah, le Puissant, le Garant qui leur donne la force. Ce sont ceux qui implorent, matin et soir, leur Seigneur, en souhaitant Son approbation, pratiquent la bienfaisance (*les bienfaisants*), craignent Allah (*les pieux*), jugent en toute justice, fût-ce en faveur de leur ennemi (*les équitables*), aiment la purification qui est lumière sur lumière (*les purifiés*).

Si leur corps, leurs vêtements ou le lieu où ils se trouvent sont souillés, ils se hâtent de se repentir sans tarder ni persister dans le mal (*les repentants*). Si une calamité les atteint de la part d'Allah, ils feront preuve de patience face à Sa prédestination. Ils ne veulent alors ni hâter l'accomplissement de ce qu'Il a retardé ni retarder l'accomplissement de ce dont Il avance l'accomplissement ni changer ce qu'Il leur a choisi. Si les gens leur causent du tort ou sont injustes à leur égard, ils répondront par la patience et le pardon, comme étant la meilleure résolution à prendre (*les endurants*).

Ils s'efforcent –dans leur vie- d'être utiles et bienfaisants pour leur communauté, leur religion, leur famille et leurs voisins. Ils mettent leur confiance en leur Créateur, en étant sûrs de Son assistance. Ils se confient donc au Vivant, l'Eternel (*ceux qui s'en remettent à Allah*).

Si l'on porte atteinte à leur honneur, leurs biens, leur religion ou leurs territoires et que le héraut appelle : « *Ô chevaux d'Allah, montez !* », ils sortiront de leurs couches, en portant âmes et biens sur leurs mains et rejoindront le cortège béni pour *combattre dans la voie d'Allah en rang serré pareils à un édifice renforcé*, dont les membres se soutiennent, en aspirant soit à la victoire soit au martyr.

**Ce sont ceux-là qu'Allah aime. Ils prennent tous le Prophète pour exemple, car c'est lui la créature la plus aimée d'Allah :**

*« Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux ». (Al-Imrân:31)*

Le fait de suivre la personne la plus aimée d'Allah, de lui obéir, de revivifier sa Tradition (Sunna) et de lui emboîter le pas, est la Voie que doit emprunter celui qui aime Allah et qui veut gagner Son amour. C'est la seule Voie à adopter : en respectant chaque parole, chaque acte ou chaque approbation (du Prophète) . Cette imitation du Prophète implique également l'appel clairvoyant à croire en Allah:

*« Dis: «Voici ma voie, j'appelle les gens à (la religion) d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah! Et je ne suis point du nombre des incroyants ».* (Yûsuf : 108)

Les disciples du Prophète –b.s-, ceux qui oeuvrent pour gagner l'amour d'Allah, appellent les gens (à croire) au Seigneur des créatures, avec clairvoyance, avec savoir, avec raison et en recommandant avec douceur. Ils essayent d'être une miséricorde octroyée comme l'était le Prophète –b.s-. Le premier des aspects de cette miséricorde est qu'ils guident les autres, puisque la guidance et l'incitation au bien est la meilleure méthode pour faire miséricorde aux gens. Ainsi, Allah a été miséricordieux envers les gens en leur envoyant le Messager d'Allah –b.s-. :

*« Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers ».*(Al-'Anbiyyâ':107)

### **Les choses et les personnes pour lesquelles Allah a affirme sa haine dans son livre saint :**

Etant donné le renoncement aux péchés doit précéder la parure avec les œuvres pies, il faut pour gagner l'amour d'Allah connaître les choses et les personnes pour qui Allah a affirmé Son aversion dans Son livre saint, et cela pour éviter de les imiter, et pour s'efforcer d'imiter ceux à qui Allah a confirmé Son amour :

- Allah a affirmé Son aversion pour une seule chose dans Son livre, à savoir : la corruption : *« Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer la corruption et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas la corruption! ».*(Al-Baqara : 205)
- Allah a affirmé Son aversion pour un seul acte ; celui qui consiste à proférer de mauvaises paroles sauf quand on a subi une injustice : *« Allah n'aime pas qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on subi une injustice. Et Allah est Audient et Omniscient ».* (An-Nisâ' : 148)
- Allah a affirmé Son aversion pour huit types de personnes employant pour cela la forme plurielle :

## **1) Les transgresseurs (mentionnés trois fois):**

« *Combattez dans la Voie d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Certes, Allah n'aime pas les transgresseurs!* ».  
(Al-Baqara : 190)

« *Ô vous les croyants: ne déclarez pas illicites les bonnes choses qu'Allah vous a rendues licites. Et ne transgressez pas. Allah, (en vérité, ) n'aime pas les transgresseurs* ».  
(Al-Mâ'ida : 87)

« *Invoquez votre Seigneur en toute humilité et recueillement et avec discrétion. Certes, Il n'aime pas les transgresseurs* ».  
(Al-'A'râf : 55)

### **- Les coupables ( mentionnés trois fois ):**

Allah –gloire à Lui- dit :

« *Et quant à ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres, Il leur donnera leurs récompenses. Et Allah n'aime pas les coupables* ».  
(Al-'Imrân : 57)

« *Si une blessure vous atteint, pareille blessure atteint aussi l'ennemi. Ainsi faisons-Nous alterner les jours (bons et mauvais) parmi les gens, afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru, et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs - et Allah n'aime pas les coupables*».  
(Al-'Imrân : 140)

« *La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action (une peine) identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah. Il n'aime point les coupables!* ».  
(Ach-Chûra : 40)

## **2) Les incroyants (mentionnés deux fois):**

« *Dis: «Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos... alors sachez qu'Allah n'aime pas les incroyants!* ».  
(Al-'Imrân : 32)

« *afin qu'(Allah) récompense par Sa grâce ceux qui croient et accomplissent les bonnes actions. En vérité, Il n'aime pas les incroyants* ».  
(Ar-Rûm : 45)

### **- Les corrupteurs : (mentionnés deux fois):**

Allah –gloire à Lui- dit:

« *Et les Juifs disent: «La main d'Allah est enchaînée!» Que leurs propres mains soient enchaînées, et qu'ils soient maudits pour l'avoir dit. Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes: Il distribue Ses dons comme Il veut. Et certes, ce qui t'a été révélé de la part de ton Seigneur va augmenter parmi eux la rébellion et la mécréance. Nous avons jeté parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Toutes les fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Allah l'éteint. Et ils s'efforcent de semer la corruption sur la terre, alors qu'Allah n'aime pas les corrupteurs* ».  
(Al-Mâ'ida : 64)

*« Et fais usage de ce qu'Allah t'a donné en vue de la Demeure dernière et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs ».* (Al-Qasas : 77)

### **-Les gaspilleurs (mentionnés deux fois):**

Allah –gloire à Lui- dit :

*« C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés; ainsi que les palmiers et les récoltes aux goûts variés; (de même que) l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent; et acquittez- en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs ».* (Al-'An`âm : 141)

*« Ô fils d'Adam, dans chaque lieu de Prière portez vos belles parures. Et mangez et buvez; et ne gaspillez pas, car Il (Allah) n'aime pas les gaspilleurs ».*(Al-'A`râf:31)

### **3) Les traîtres (mentionnés une seule fois):**

Allah –gloire à Lui- dit :

*« Et si jamais tu crains vraiment une trahison de la part d'un peuple, dénonce alors ouvertement le pacte (que tu as conclu avec eux) , car Allah n'aime pas les traîtres ».* (Al-'Anfâl : 58)

### **- Les vaniteux (mentionnés une seule fois):**

Allah –gloire à Lui- dit :

*« En vérité, Coré (Qârûn) était du peuple de Moïse mais il les opprimait. Nous lui avons donné des trésors dont les clefs pesaient lourd à (porter) pour une bande de gens forts. Son peuple lui dit: «Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas les vaniteux ».* (Al-Qasas : 76)

### **Les orgueilleux (mentionnés une seule fois):**

Allah –gloire à Lui- dit :

*« Nul doute qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent. Et assurément Il n'aime pas les orgueilleux ».* (An-Nahl : 23)



## Allah a confirmé qu'Il n'aime pas cinq types de personnes, en tant qu'individus qui sont:

### 1) Le vaniteux et le fier (mentionnés trois fois):

*« Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas, en vérité, celui qui est vaniteux et fier ».* (An-Nisâ': 23)

*« afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce que vous avez manqué, ni que vous soyez satisfait par ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime point tout vaniteux infatué ».* (Al-Hadîd :23)

*« Et ne te détourne pas des gens, et ne marche pas sur la terre avec orgueil: car Allah n'aime pas tout vaniteux fier de lui-même ».* (Luqmân : 18)

### 2) Le traître incroyant et pécheur (mentionné deux fois):

*« Allah prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime aucun traître incroyant ».* (Al-Hadj: 38)

*« Et ne dispute pas en faveur de ceux qui se trahissent eux-mêmes. Allah, vraiment, n'aime pas celui qui est un traître pécheur ».* (An-Nisâ': 107)

#### **- Le pécheur:**

*« Et ne dispute pas en faveur de ceux qui se trahissent eux-mêmes. Allah, vraiment, n'aime pas celui qui est un traître pécheur ».* (An-Nisâ': 107)

*« Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas tout incroyant vicieux ».* (Al-Baqara : 276)

### 3) L'incrédule mentionné une seule fois :

*« Allah prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime aucun traître incroyant ».* (Al-Hadj: 38)

#### **- L'incroyant:**

*« Allah détruit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas tout incroyant pécheur ».* (Al-Baqara: 276)

Notons qu'Allah a affirmé qu'Il n'aime pas des individus, contrairement aux versets d'amour où Allah n'a pas affirmé en aucun d'entre eux Son amour pour un individu exclusivement ; cela montre que l'être humain risque d'aller seul en Enfer ou avec un groupe de ceux qui lui ressemblent ici-bas, alors que le croyant n'entre

au Paradis que dans un groupe: ils seront amenés en délégation, auprès du Tout-Miséricordieux.

C'est pourquoi le croyant doit se dominer et faire preuve de patience en étant avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Son approbation, sans jamais les quitter ni s'en éloigner. Ils seront, par la volonté d'Allah, Ses invités dans les jardins de délices.

Par l'analyse des versets précédents, nous remarquons que la plupart des catégories qu'Allah –le Très-Haut- n'aime pas, sont hiérarchisées selon la fréquence de leur répétition :

### **1) L'orgueil et les orgueilleux :**

Ce vice commence à se manifester quand le serviteur ne comprend pas le sens du bienfait qu'Allah lui a octroyé, s'en réjouit et pense qu'il est devenu meilleur que les autres tout comme Satan s'est réjoui qu'Allah l'a créé du feu, alors qu'Il a créé l'être humain d'argile ; ce qui l'a rendu vaniteux et orgueilleux en raison du don qu'Allah lui a octroyé.

Quand il lui fut ordonné de se prosterner devant Adam, il refusa par orgueil d'obéir à l'ordre divin, lorsqu'(Allah) lui dit:

*«Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai commandé?» Il répondit: «Je suis meilleur que lui: Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile». ».*

Il a été, par conséquent, expulsé de la miséricorde d'Allah à cause de son orgueil et de son ingratitude envers le bienfait d'Allah : il ne L'a pas remercié, ne L'a pas loué et n'a pas compati au sort d'autrui ni n'a été modeste envers les autres. Ainsi, nous comprenons ce verset :

*« Ô vous les croyants! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir des gens qu'Il aime et qui L'aiment, modestes envers les croyants et fiers et puissants envers les mécréants, qui luttent dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient ».* (Al-Mâ'ida : 54)

L'orgueil est le préambule de l'ingratitude face au bienfait et à l'égard du Bienfaiteur. C'est le danger le plus considérable auquel l'être humain fait face, dans sa voie vers Allah:

*« Certes, Nous avons donné le Livre à Moïse; Nous avons envoyé après lui des prophètes successifs. Et Nous avons donné des preuves à Jésus fils de Marie, et Nous l'avons appuyé par le Saint-Esprit. Est-ce qu'à chaque fois, qu'un Messager vous apportait des vérités contraires à vos souhaits vous vous enfliez d'orgueil? Vous traitiez les uns d'imposteurs et vous tuiez les autres ».*  (Al-Baqara : 87)

*« Et votre Seigneur dit: «Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt en Enfer, humiliés» ». (Ghâfir : 60)*

D'après `Abdullah ibn Mas`ûd (qu'Allah soit satisfait de lui) , le Prophète –b.s- a dit:

*« Ne saura accéder au Paradis tout être humain, ayant dans le cœur, le poids d'un atome d'orgueil». - «Mais on aime porter de beaux vêtements et de belles sandales!», dit l'un des fidèles. - «Allah est beau, répondit le Prophète, et Il aime la beauté. L'orgueil consiste à désavouer avec suffisance la vérité et à mépriser les gens ». (Transmis par Al-Bukhârî et Muslim)*

Quand on l'a interrogé sur l'interprétation de la « vanité », il a dit : « L'orgueil consiste à désavouer avec suffisance la vérité par vanité et à mépriser les gens », c'est-à-dire que l'orgueil c'est le fait de dénigrer le droit de Celui à qui il revient et de mépriser les gens. Il commence à se manifester dès que tu commences à croire que tu es meilleur qu'un autre, en raison d'un bienfait qu'Allah t'a octroyé : la richesse, le pouvoir, la santé, la science, etc. C'est pour cette raison qu'Allah a décrit les serviteurs du Tout-Miséricordieux, en disant :

*« Les serviteurs du Tout-Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent: «Paix» ». (Al-Furqân: 63)*

La première qualité des serviteurs du Tout-Miséricordieux, celle qui vient même avant l'accomplissement de la prière ou l'aumône, c'est leur grande modestie : ils ne se comportent jamais avec orgueil, vanité ou ostentation envers les autres. Ces serviteurs baissent toujours le regard, ils passent inaperçus sans attirer l'attention des gens, car ils passent paisiblement et avec la modestie du serviteur d'Allah qui sait qu'il n'est à l'origine qu'une goutte de sperme et qu'il ne sera qu'une dépouille. Les bienfaits d'Allah ne les ont pas rendus orgueilleux, mais au contraire ils ont augmenté leur modestie et leur humilité. Luqman a dit vrai en conseillant à son fils :

*« Et ne détourne pas ton visage des être humains, et ne foule pas la terre avec arrogance: car Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole. \* Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes» ». (Luqmân : 18-19)*

C'est pour cette raison qu'Allah a répété à deux reprises dans Son livre Son aversion pour tout présomptueux plein de gloriole et, une troisième fois, Il a affirmé qu'Il n'aime pas les présomptueux pleins de gloriole. Il en est de même pour ceux qui se réjouissent d'un bienfait, ceux qui ne le reçoivent pas avec gratitude, altruisme et modestie ; et ce, une seule fois. Allah a raconté l'histoire de Qârûn qui s'est réjoui de ses biens :

*« En vérité, Coré (Qârûn) était du peuple de Moïse mais il était empli de violence envers eux. Nous lui avons donné des trésors dont les clefs pesaient lourd à toute une bande de gens forts. Son peuple lui dit: «Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas ceux qui sont satisfaits (d'eux-mêmes) ».* (Al-Qasas: 76)

### **Allah a également affirmé Son aversion pour les orgueilleux en un seul endroit:**

*« Nul doute qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent. Et assurément Il n'aime pas les orgueilleux ».* (An-Nahl: 23)

De ce qui précède, nous remarquons la gravité de l'orgueil et de la suffisance, qui commencent à germer dans le cœur de l'être humain quand il accueille mal le bienfait d'Allah au lieu d'être bienfaisant envers les gens, comme Allah a été bienfaisant envers lui, ou même de les préférer à lui-même.

Il s'en réjouit, en tire orgueil et suffisance ; il pense que ce bienfait l'a rendu meilleur qu'eux ; de plus, il oublie d'attribuer ce bienfait à Allah et non à lui-même. Il dit alors: *« C'est grâce à un savoir que j'ai reçu cela ».*

Ici, il faut rappeler à chaque être humain de commencer chaque œuvre en se remettant à Allah.

Si Allah lui accorde la réussite, il devra attribuer cela à Allah et non à lui-même. Allah dit, par la bouche de Chu'ayb (que la paix soit sur lui):

*« Il dit: «Ô mon peuple, voyez-vous si je me base sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur, et s'Il m'attribue de Sa part une excellente donation?... Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis. Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant ».* (Hûd: 88)

Tout comme la joie est un bienfait d'Allah, il en est de même pour toute action dans laquelle Allah t'accorde la réussite et qui suscite l'admiration des gens. Prends garde de la réjouissance, de l'autosuffisance et de l'ostentation, si tu veux trouver rapidement la voie qui te mène vers l'amour d'Allah –qu'Il soit glorifié.

### **2) L'incroyance et les incroyants :**

Il y a deux sortes d'incroyances : soit envers le Bienfaiteur, c'est-à-dire envers Allah, et c'est le contraire de la foi en Allah, soit envers le bienfait, dont le contraire est la reconnaissance face au bienfait d'Allah. Linguistiquement, le terme « kufr » (*incroyance*) signifie (*la dissimulation et le recouvrement*).

L'incroyant recouvre et dissimule la vérité qu'il voit et qu'il connaît, en la niant devant les gens. L'incroyant refuse de croire par orgueil en refusant la foi et par ostentation envers les Messagers, en étant plein de rancune envers eux par crainte de la perte d'un pouvoir ou de biens ou par refus d'être subordonné à un autre.

**Allah a affirmé Son aversion pour les incroyants en deux endroits de Son livre :**

*« Dis: «Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. \* Dis: «Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les incroyants!».* (Al-'Imrân : 31-32)

*« Dirige tout ton être vers la religion de droiture, avant que ne vienne d'Allah un jour qu'on ne peut repousser. Ce jour- là (les gens) seront divisés: \* Celui qui aura refusé de croire subira (les conséquences) de son incroyance. Et ceux qui auront fait le bien., c'est pour eux-mêmes qu'ils auront œuvré (pour leur avenir) , \* afin qu'(Allah) récompense par Sa grâce ceux qui croient et accomplissent les bonnes actions. En vérité, Allah n'aime pas les incroyants ».* (Ar-Rûm : 43-45)

Remarquons que le verset mentionné de la sourate Al-'Imrân, est l'unique verset qui montre le moyen de gagner l'amour d'Allah, à savoir : prendre exemple sur le Messager d'Allah –b.s- et suivre ses directives ; s'écarter de cette voie n'est qu'une option indirecte pour la voie des incroyants qu'Allah n'aime pas.

Allah n'a pas uniquement exprimé Son aversion pour les incroyants, mais encore pour tout incroyant pécheur et pour tout traître ingrat. L'incroyant entrera en Enfer seul sans nécessairement être accompagné d'autres incroyants. De plus, l'incroyance est fondée sur la trahison d'Allah qui a créé, donné et octroyé toute chose à l'être humain, alors que celui-ci s'est comporté malhonnêtement vis-à-vis de la responsabilité (d'être chargé de faire le bien et d'éviter le mal) , charge que les cieux et la terre ont refusé et craint de porter. Comme nul péché n'est plus grave que l'incroyance, l'incroyant se permet toutes sortes de prohibitions, de péchés et de vices, sans tenir compte d'aucun principe, d'aucune valeur, d'aucun modèle, etc. Et que dire alors d'un être humain qui a trahi Celui qui lui a octroyé la vie et les bienfaits, en niant Son existence et Ses dons ? Donc, toute personne qui a trahi et refusé de croire ou qui a refusé de croire et puis a péché, est comptée parmi ceux qu'Allah n'aime pas.

Allah a affirmé Son aversion pour les traîtres une seule fois dans Son livre saint :

*« Et si jamais tu crains vraiment une trahison de la part d'un peuple, dénonce alors le pacte (que tu as conclu avec) , d'une façon franche et loyale car Allah n'aime pas les traîtres ».* (Al-'Anfâl :58)

De même, Il a affirmé qu'Il n'aime pas tout incroyant pécheur ni tout traître ingrat, car la trahison est le point de départ de l'incroyance et des péchés commis par l'être humain ; c'est pour cette raison que l'honnêteté est la plus célèbre qualité de l'être humain qu'Allah aime le plus, i.e. le Messager d'Allah –b.s- qui était surnommé « le probe » –même avant d'être chargé du Message : son ennemi tout comme son ami lui faisait confiance en toute chose... Rien n'excuse l'abus de confiance, même si le propriétaire du dépôt était un incroyant, un ennemi, etc... car celui qui est honnête l'est avec son Seigneur, avec lui-même, avec ses parents, ses amis et ses ennemis. Le malhonnête ne sera jamais aimé d'Allah.

### **3) L'injustice, l'usurpation et la corruption – les coupables, les usurpateurs et les corrupteurs:**

La seule chose pour laquelle Allah a affirmé Son aversion, dans Son livre saint, c'est « la corruption » ; c'est ce qui explique l'étonnement des anges, lorsqu'Allah a voulu créer le fils d'Adam :

*« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: «Je vais établir sur la terre un représentant «Khalifa». Ils dirent: «Vas-Tu en désigner un qui y sèmera la corruption et répandra le sang, alors que nous Te sanctifions et Te glorifions?» - Il dit: «En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas!» ».* (Al-Baqara : 30)

Allah a créé l'être humain pour qu'il soit Son représentant sur terre, réformant la corruption et préservant le bien et pour combattre la corruption et les corrupteurs qui nuisent à la vie, causent du tort aux gens et les oppriment.

Le seul acte pour lequel Allah a affirmé Son aversion dans Son livre, c'est : « le fait de proférer de mauvaises paroles, sauf dans le cas où l'on a subi une injustice ».

C'est la première forme d'injustice et celle qui est la plus répandue : il s'agit de la médisance et de la calomnie. Comme nous le savons, ce sont les paroles que profèrent ces langues qui mènent leurs possesseurs au Feu.

La seule exception est faite pour celui qui est victime d'une injustice et qui se plaint à un juge pour que ce dernier lui fasse justice. Il n'y aura nul autre moyen de gagner l'amour d'Allah, si ce n'est la fait de retenir nos langues en sorte que nous parlons ce qui est bien et pour un bien.

Allah ne s'est interdit à Lui-même que l'injustice et Il l'a interdite également aux gens. Il a donc mis en garde celui qui est injuste et lui a fait savoir que l'invocation de l'opprimé ébranlé le Trône du Tout-Miséricordieux qui dit à l'opprimé :

*« Par Ma gloire et Ma Magnificence, Je vous rendrai justice, même après un certain temps ».*

- A trois reprises, Allah a affirmé Son aversion pour les coupables et les usurpateurs. C'est la répétition la plus fréquente de l'aversion qu'Allah exprime pour une catégorie de gens. L'injustice formera les ténèbres du Jour de la Résurrection. Allah pardonnera au coupable les péchés qu'il aura commis contre lui-même, quant aux injustices qu'il aura perpétrées envers les gens, elles ne seront pardonnées que par la réparation durant la vie d'ici-bas de ces injustices et par le pardon de celui qui en aura été victime.

- Le Jour de la Résurrection, les gens se tiendront sur le pont du Sirât, sur la passerelle des injustices où l'opprimé puisera à satiété dans les œuvres pies de celui qui l'aura opprimé. Au cas où les œuvres pies de l'injuste seront insuffisantes, l'oppresseur recevra des mauvaises actions de l'opprimé, qui seront ajoutées aux siennes, ce qui le mènera en Enfer.

D'après 'Abû Hurayra (*qu'Allah soit satisfait de lui*), le Messager d'Allah –b.s– s'est adressé aux fidèles en ses termes:

*«Savez-vous qui est l'être humain en faillite?». - «Celui qui n'a, répondirent-ils, ni argent ni biens». - «L'être humain en faillite de ma Communauté, reprit-il, est celui qui comparâtra au Jour de la Résurrection (devant Allah) , avec (à son compte) prière, jeûne, Zakâ, mais il aura injurié Un tel, diffamé Un tel (en l'accusant d'adultère) , volé Un tel, tué Un tel, battu Un tel. On prélèvera sur ses bonnes actions pour les donner à tous ceux-là. Si ces bonnes actions sont insuffisantes, on retranchera de leurs péchés pour l'en charger et il sera enfin précipité en Enfer».*

(Transmis par Muslim)

-Le Jour du Jugement ne prendra fin qu'après que chaque ayant droit aura repris possession de son droit : « Ce jour-là, pas d'injustice », comme l'a dit Allah, qu'Il soit exalté, au point qu'on tirera vengeance fût-ce de la bête cornue.

Les gens seront jugés au poids de l'atome. Ne dénigrez donc aucune bonne action, fût-ce celle d'accueillir votre coreligionnaire avec le sourire. Ne dénigrez également aucune injustice perpétrée contre votre coreligionnaire. Rappelez-vous toujours qu'offenser un croyant est plus grave auprès d'Allah que la démolition de la Ka'ba.

La personne qui a le plus de droit sur toi, ô être humain, est ta mère ; et prends soin, ô femme, de ton époux. Commencez par surveiller votre comportement envers les personnes qui ont le plus de droits sur vous, puis envers vos parents, vos proches, vos voisins, vos amis et vos ennemis. Ne dormez pas avant de réparer toute injustice.

Ne dormez pas, en sachant que vous avez lésé quelqu'un. en une chose grande ou minime. Rappelle-toi, cher lecteur, que quand Allah a décrit les pieux dans la sourate « Al-'Imrân », Il a dit :

*« et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah) , se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés ».*

Il a ainsi limité les péchés des pieux aux péchés commis uniquement contre leurs propres personnes. Ces péchés sont pardonnés par Allah, qu'Il soit exalté ; quant à ceux qui sont commis contre autrui, ils ne sont jamais commis par les pieux qui connaissent bien la gravité de l'injustice et de l'usurpation des droits d'autrui. Et Allah n'aime ni les coupables ni les usurpateurs.

- Tenez à récupérer votre droit ; mais, si vous vous rendez compte que dans ce but, vous allez commettre des actes risquant de susciter le courroux d'Allah ou que vous lézerez quelqu'un., il vaut mieux plutôt vous passer de ce droit. Mieux vaut être opprimé et qu'Allah vous venge, le Jour du Jugement ; plutôt que d'être injuste et que l'on prenne de vos œuvres pies, dans le chaos du Jour de la Résurrection, ce jour où l'enfant mendiera les œuvres pies à sa mère qui les lui refusera. Une bonne action qui pèse sur la balance, sauve du Feu et fait accéder au Paradis.

- Allah a rendu les sangs, les biens et l'honneur des musulmans, sacrés pour tout musulman qui croit en Allah et au Jour Dernier. L'injustice, c'est une agression commise contre l'âme, l'honneur ou le bien d'un musulman au moyen d'un mot, un acte, un mouvement ou même un signe de la tête. Le fait de ne pas avouer la vérité, de dissimuler le témoignage et de retarder la restitution d'un droit à son possesseur, sont considérés comme une injustice. Et l'on va même jusqu'à dire que tout ce qui a été pris par l'intimidation est illicite. Allah a institué la punition de l'homicide par imprudence, étant donné que les excuses légitimes ne s'appliquent pas à la préservation du sang, des biens et de l'honneur.

L'excuse légitime n'est pas une raison pour opprimer les gens ; les autres ne sont pas obligés de supporter ma faute. L'excuse légitime est acceptée, lorsque l'être humain commet une injustice contre lui-même, comme le fait d'oublier l'accomplissement de la prière, de manger par inadvertance pendant une journée du Ramadân... Par exemple, si un despote force un croyant -en menaçant de l'exécuter- à rompre le jeûne pendant Ramadân, cet être humain sera autorisé à rompre le jeûne, vu qu'il est forcé et que ceci est une excuse légitime. Tandis que ce despote lui ordonne de tuer son coreligionnaire, tout en le menaçant toujours de l'exécuter, il devra accepter de se laisser tuer et ne jamais tuer son coreligionnaire.

Tel est le sens de la préservation du sang, des biens et des honneurs, qui n'est point sujet aux excuses légitimes.

-Les coupables sont ceux qui se font du tort à eux-mêmes ainsi qu'à autrui et les usurpateurs sont ceux qui usurpent les droits des autres ou qui outrepassent les limites qu'Allah a instituées pour le croyant. Celui-ci ne doit ni s'en approcher ni les outrepasser. Allah, *qu'Il soit exalté*, dit :



*« Le divorce est permis seulement deux fois. Alors, c'est soit la reprise conformément à la bienséance, ou la libération avec gentillesse. Et il ne vous est pas permis de reprendre quoi que ce soit de ce que vous leur aviez donné, - à moins que tous deux ne craignent de ne point pouvoir se conformer aux ordres imposés par Allah. Si donc vous craignez que tous deux ne puissent se conformer aux ordres d'Allah, alors ils ne commettent aucun péché si la femme se rachète avec quelque bien. Voilà les ordres d'Allah. Ne les transgressez donc pas. Et ceux qui transgressent les limites d'Allah ceux-là sont Les coupables».* (Al-Baqara : 229)

*« Ô Prophète! Quand vous répudiez les femmes, répudiez-les conformément à leur période d'attente prescrite (les règles) ; calculez la période; et craignez Allah votre Seigneur. Ne les faites pas sortir de leurs maisons, et qu'elles n'en sortent pas, à moins qu'elles aient commis une turpitude prouvée. Telles sont les lois d'Allah. Quiconque cependant transgresse les lois d'Allah, se fait du tort à lui-même. Tu ne sais pas si d'ici là Allah ne suscitera pas quelque chose de nouveau! ».*

(At-Talâq : 1)

*« Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui-là subira un châtement avilissant ».* (An-Nisâ' : 14)

- La plus dangereuse conséquence de l'injustice c'est qu'elle répand la haine parmi les gens et fait basculer la balance de la justice et du Vrai parmi les gens, ce qui entraîne l'apparition du crime, de la rancune, de l'envie et de la haine parmi les gens. Par suite, la société y perd sa tranquillité et l'être humain y perd tout sentiment de sécurité pour ses parents, ses biens et ses enfants. Ainsi, la vie, la société, les consciences ainsi que les cœurs se corrompent et l'amour, l'affection, la confiance et la fraternité disparaissent. C'est alors que le mal sera monnaie courante et que l'amour et la justice disparaîtront et s'estomperont. Si le caractère sacré des biens, du sang et des honneurs est aboli, le meurtre et vol se multiplieront et la confusion des lignages prédominera.

Si la société en arrive là, l'être humain deviendra un corrompueur sur la terre et perdra son rôle de représentant d'Allah sur terre. C'est pour cette raison qu'Allah ne détruit pas l'Etat juste, même s'ils ne sont pas croyants et Il sape l'Etat injuste, même si ce dernier est un état musulman. La corruption s'étend à la terre et au ciel, en portant atteinte à l'environnement vital et ce qu'il comporte : arbres, fleuves, air, etc., tout ce qui peut avoir des répercussions néfastes sur la vie de toutes les créatures vivantes y compris : la faune, la flore et l'être humain.

Les corrompueurs sur terre sont l'origine du mal, de l'iniquité, de l'agression et de l'atteinte d'autrui quant aux réformateurs sur terre, ce sont ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres pies. Ils sont à l'origine du bien et du savoir et ce sont ceux qui sont doués d'intelligence.

## Allah a affirmé qu'Il n'aime pas pour les corrupteurs en deux endroits de Son Livre saint:

Allah, qu'Il soit exalté, dit des Juifs:

*« Et les Juifs disent: «La main d'Allah est fermée!» Que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l'avoir dit. Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes: Il distribue Ses dons comme Il veut. Et certes, ce qui t'a été révélé de la part de ton Seigneur va faire beaucoup croître parmi eux la rébellion et l'incroyance. Nous avons jeté parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Toutes les fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Allah l'éteint. Et ils s'efforcent de répandre la corruption sur la terre, alors qu'Allah n'aime pas les corrupteurs ».* (Al-Mâ'ida : 64)

*« Et aspire à travers ce qu'Allah t'a donné, à la Demeure Dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs ».* (Al-Qasas : 77)

Allah a montré les aspects de la corruption et de la zizanie, à savoir : la propagation de la haine et de l'adversité parmi les gens et le fait de ne pas profiter des bienfaits d'Allah pour faire le bien à autrui, mais plutôt de saccager culture et bétail.

Notons, dans ce contexte, le fait de ne pas reconnaître les bienfaits d'Allah est l'une des causes de la corruption sur la terre. L'être humain qui use des bienfaits d'Allah pour satisfaire ses désirs, tout en faisant semblant d'oublier que la société y a une part et des droits (dans cette subsistance) et qu'il est délégué par Allah pour dépenser cet argent aux pauvres et aux nécessiteux. Cet être humain sème la corruption sur terre, en n'utilisant pas les bienfaits d'Allah en étant bienfaisant envers autrui : en faisant le bien, en défendant l'opprimé, en assistant le faible et en sauvant l'accablé.

Cet être humain qui vit dans l'aisance, passe graduellement et presque insensible dans le groupe des corrupteurs. Cela commence par l'usurpation des droits d'autrui, son injustice envers les faibles et son refus de donner à chacun son droit.

S'il meurt, le mal diminuera sur terre et ni la terre ni le ciel ne le pleureront ; parce qu'il aura vécu pour lui-même sans tenir compte des autres. Ces êtres, en fait, sont comparables à des bestiaux, ou même plus égarés qu'eux.

Notons ici que nous commettons, par habitude, plusieurs actions qui corrompent la terre, sans savoir qu'elles tiennent de la corruption et qu'elles sont désapprouvées par Allah. Citons à titre d'exemple : le fait de jeter les ordures dans la rue – le tabagisme – le non-respect du code de la route et de la circulation pour ce qui est des voitures ou des passants – la médisance – la calomnie – la rupture des liens de sang – l'ingratitude filiale – le faux témoignage.

- Parmi les plus importants aspects de la corruption sur terre, figure le gaspillage. Allah a affirmé Son aversion pour les dépensiers en deux endroits de Son Livre saint.

Dans le premier endroit, Il a parlé des excès de nourriture et de boissons. D'ailleurs, l'excès est interdit en toute chose : le temps, l'argent, les vêtements, etc.

Allah, qu'Il soit exalté, dit :

*« Ô fils d'Adam, dans chaque lieu de Prière portez votre parure (vos habits) . Mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il (Allah) n'aime pas les gaspilleurs ».*

(Al-'A'râf : 31)

*« C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses; (de même que) l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent; et acquittez- en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs ».*

(Al-'An`âm : 141)

- Le Prophète –b.s- nous a enseigné que l'estomac est le lieu où réside le mal et que le pire récipient que le fils d'Adam puisse remplir c'est son ventre. C'est pour cela qu'il –b.s- nous a enjoint de ne manger que lorsque nous avons faim, de ne pas manger à satiété et de consacrer plutôt un tiers de l'estomac à la nourriture, le second tiers, à la boisson et le troisième à l'air que l'on respire.

L'exagération de l'être humain dans la consommation des nourritures et des boissons est un gaspillage d'argent et un excès qui entraîne beaucoup de maladies ainsi que la paresse à exécuter les œuvres prescrites.

Quelques bouchées doivent suffire à l'être humain pour qu'il vive. Nous mangeons pour vivre et nous ne vivons pas pour manger.

- Parmi les instincts les plus puissants, il y a celui de la faim et celui de l'appétit sexuel, c'est pour cette raison qu'il y a deux moyens par lesquels Satan peut nuire à l'être humain, car en mangeant beaucoup, il dort beaucoup. Satan se trouve en l'être humain tout comme coule le sang dans ses veines.

Le Prophète –b.s- nous a, par conséquent, recommandé de le réprimer par la faim et la soif. C'est la raison pour laquelle le jeûne a été prescrit durant le mois de Ramadân.

- L'être humain doit toujours se souvenir qu'il sera interrogé sur ses biens : à quoi il les a dépensés : Il ne doit pas le dépenser sur ce qui risque de courroucer Allah ni exagérer dans les dépenses licites. Il doit plutôt être modéré et adopter un juste milieu : qu'il n'achète pas ce qu'il ne portera pas (vêtements).

Allah, qu'Il soit exalté, dit:

*« Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou (par avarice), et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné. \* En vérité ton Seigneur étend Ses dons largement à qui Il veut ou les accorde avec parcimonie. Il est, sur Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant ».* (Al-'Isrâ': 29-30)

- La meilleure dépense est celle qui est fait pour ta famille, puis pour ceux qui sont à ta charge ; et avant tout cela, l'acquittement des dettes. Si tu retardes le remboursement d'une dette à un créancier sans excuse valable, tu auras commis une injustice à son égard. Le croyant ne doit pas gaspiller son argent à droite et à gauche, alors qu'il est endetté. Le Prophète –b.s- refusait de faire la prière funèbre sur un musulman mort endetté, qui ne possédait pas de quoi s'acquitter de sa dette. Ceci s'applique également aux être humains d'affaires et aux investisseurs qui empruntent de l'argent des banques, le dépensent sans compter et qui ne remboursent pas ces dettes.

Celui qui vole l'argent d'une banque, d'une société ou d'un organisme, ne vole pas un seul individu mais il vole et opprime toute personne disposant fût-ce d'un titre dans cette société ou cette banque. Gardes-toi, mon frère, de toucher au bien public et de commettre des injustices publiques.

Il se peut que ce discours jette la lumière sur un nouveau sens du gaspillage, de l'injustice et de l'usurpation des droits d'autrui. Le croyant fixe les priorités de ses dépenses, en commençant par l'acquittement de ses dettes, puis la subvention aux besoins de ses enfants et de sa famille, ensuite l'accomplissement des prescriptions matérielles, telles que : le grand pèlerinage (Al-Hajj) par exemple ; ensuite la dépense pour les parents, les proches, les voisins etc.

- D'autre part, le fait de gaspiller devant les pauvres et les nécessiteux brise leur cœur et leur fait ressentir la privation, et cette dernière est bien relative : toute personne possédant quelque bien, trouve une autre plus riche qu'elle et se juge pauvre, en se comparant à l'autre.

Deux sortes d'êtres ne sont jamais rassasiées : celui qui veut la science et celui qui veut l'argent.

Le riche ou celui qui dépense doit prendre en sorte que la manière dont il dépense ne froisse pas ni ne peine les autres, afin qu'il ne suscite pas les sentiments de rancune et d'envie dans leurs âmes.

La répétition à deux reprises des versets coraniques qui mettent le croyant en garde contre l'aversion d'Allah pour les dépensiers, prouve que le gaspillage est une chose dangereuse dont toute personne cherchant la Voie Droite d'Allah, doit s'abstenir, si elle veut gagner l'amour d'Allah.

## CONCLUSION

- En sachant quelles sont les personnes qu'Allah a en aversion, nous avons réussi à mieux connaître Allah et la Voie menant au gain de Son amour nous apparaît clairement : en commençant par éviter tout ce qu'Allah n'aime pas (tel est le renoncement) , ensuite à se rapprocher de tout ce qu'Il aime (telle est la parure) .

De ce qui précède, nous remarquons que le croyant doit bien comprendre les bienfaits divins : c'est là un don que nous confie Allah – et pour lequel, nous n'avons aucun mérite-. Tout être humain sera interrogé sur ces bienfaits et il doit en faire usage pour le profit des gens et leur bonheur ,cela en les partageant avec eux, voire en préférant ces derniers à lui-même. En outre, il doit continuellement remercier Allah secrètement et en public, tout en attribuant tout succès à Allah. Il ne doit jamais utiliser les bienfaits d'Allah dans ce qui risque de susciter Sa colère ni transgresser les limites qu'Il a déterminées, ni être injuste envers l'une de Ses créatures. Il ne doit point faire d'excès, même s'il dépense pour l'acquisition d'une chose licite, afin de ne pas corrompre la vie et les âmes avec ces bienfaits qui susciteraient alors pour lui des conséquences fâcheuses dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'au-delà.

Il convient que cet être humain à qui Allah a octroyé des bienfaits innombrables, ne renie pas le Bienfaiteur et ne dénie pas Ses bienfaits. Il ne doit pas trahir ce dépôt de confiance, ni commettre de péchés ni de fautes, ni en profiter pour faire ce qui suscite la colère d'Allah, (qu'il soit seul ou en groupe) , ni en tirer orgueil devant les autres créatures d'Allah, ni jamais penser un jour qu'il est meilleur qu'autrui . La qualité des serviteurs du Tout-Miséricordieux est la modestie sur terre et le premier attribut de ceux qu'Allah aime, est qu'ils sont modestes envers les croyants, fiers et puissants avec les incroyants.

- Il faut avoir toujours à l'esprit que le bienfait peut rendre heureux, puis vaniteux, puis orgueilleux jusqu'à amener l'être humain à se sentir supérieur aux autres. Or, cela est une injustice à leur égard et une transgression des limites d'Allah. L'être humain trahit ainsi le dépôt de confiance, devient ingrat vis-à-vis du bienfait et du Bienfaiteur, multiplie les péchés et les injustices d'une part et corrompt ses relations avec les autres, d'autre part ; ce qui entraîne la rupture des liens de sang et une propagation des corrupteurs qui violent âmes, biens et honneurs de leur semblables .

C'est par cela que l'être humain perd son rôle de représentant d'Allah sur terre et qu'il devient un corrupteur au lieu d'être un réformateur, et c'est ce qu'Allah, qu'Il soit exalté, n'aime pas. Cela ne peut arriver tant que chaque personne cherchant l'amour d'Allah, se débarrasse de ces défauts et se pare des qualités de la piété, de l'équité, de la pureté, de la patience et de la confiance en Allah.

Seigneur ! Fais que nous ne soyons pas parmi ceux que Tu n'aimes pas et fais que nous soyons parmi Tes bien-aimés, ô Seigneurs de l'univers !

## **UN CONSEIL PRECIEUX :**

Si tu es sincère dans ton désir de gagner l'amour d'Allah, rappelle-toi que le gain de cet amour se fait par l'invocation et le recours aux moyens appropriés. Nous avons remarqué qu'Allah a répété le verbe (aimer) pour les divers types de croyants 17 fois dans le Coran : nombre qui est égal à celui des unités de prière (rak'a) faites au cours des cinq prières quotidiennes. Je vous conseille donc d'invoquer Allah, en vous prosternant à chaque rak'a, de chercher à vous parer des qualités de tous les types de croyants pour qui Allah a confirmé Son amour dans Son Livre saint et d'éviter de faire partie de ceux qu'Allah déteste.

Nous demandons à Allah, le Très-Haut, le Très-Grand de nous compter parmi ceux qui L'ont connu, L'ont évoqué, ceux qu'Il a aimés et qui L'ont aimé. Ô Allah, fais que nous ne soyons pas parmi ceux qui ont oublié Allah; qu'Allah a amenés à s'oublier eux-mêmes et qu'Il a alors oubliés, ceux qui ont encouru Sa colère et sont devenus des égarés. Notre Seigneur est Audient, Proche et Il répond aux invocations.